

LE MONDE DES LIVRES



- Beauvoir l'amoureuse
- La passion de Thomas Hardy

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16203 – 7 F

VENDREDI 28 FÉVRIER 1997

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Debré renouvelle sa confiance au directeur de la PJ parisienne

La Cour de cassation sanctionne Olivier Foll dans l'affaire Tiberi

POUR la première fois de son histoire, la police judiciaire parisienne est dirigée par un homme qui a été privé de son habilitation *d'officier de police judiciaire*. La Cour de cassation a en effet rejeté, mercredi 26 février, le pourvoi d'Olivier Foll, directeur de la PJ parisienne, contre l'arrêt de la chambre d'accusation, le privant de son habilitation pour six mois. Le 27 juin 1996, il avait ordonné à ses hommes de ne pas assister le juge Eric Halphen lors de sa perquisition au domicile du maire de Paris, Jean Tiberi. Le PS, le Syndicat de la magistrature et la Fédéra*tion autonome des syndicats de* police (FASP) ont demandé, jeudi, la démission d'Olivier Foll. Le ministère de l'intérieur ne semblait pas décidé à les suivre, et maintenait sa confiance à M. Foll, jeudi en fin de matinée. M. Jospin a accusé M. Debré *« de ne pas respecter la loi. »*

Lire page 10 et notre éditorial page 16



La gauche relance le débat sur le fichier des hébergeants

Le projet Debré a été modifié par les députés

LA GAUCHE, conduite par Laurent Fabius, a contraint Jean-Louis Debré à avouer, mercredi 26 février lors de la discussion à *l'Assemblée nationale du projet de* loi sur l'immigration, que le nouveau dispositif d'attribution et de contrôle aux frontières des certificats d'hébergement implique la création de fichiers informatisés des étrangers venant pour un court séjour en France. Le ministre de l'intérieur a assuré que ces fichiers seront tenus au niveau départemental et concerneraient les personnes hébergées et non pas celles qui les accueillent. La gauche n'en *croit rien et affirme qua la logique* du dispositif implique la mise en place d'un fichier des hébergeants. A la demande de la majorité, M. Debré a accepté qu'un décret d'application organise la façon dont les préfets demanderont l'avis des maires avant d'accorder des certificats d'hébergement.

En menant une longue bataille parlementaire, les socialistes veulent faire oublier leur passivité lors de l'examen, par les députés, de ce texte en première lecture et leurs hésitations à s'associer pleinement au mouvement de protes*tation initié par les artistes et les* intelectuels. Les cinéastes, qui en furent à l'origine, ont décidé, dans la nuit de mercredi à jeudi, de se retirer de la coordination des collectifs qui entendent continuer son action.

L'Insee a publié, jeudi, une étude démontrant que le pourcentage d'immigrés dans la population vivant en France n'avait pas augmenté depuis vingt ans. Elle est de 7,4 %. Le principal enseignement *de cette enquête est* l'augmentation forte et régulière des acquisitions de la nationalité française (quelque 100 000 par an dans la dernière période). Contrairement aux thèses selon lesquelles les immigrés priveraient les Français d'emplois, il apparait qu'ils sont, au contraire, les premières victimes du chômage.

Lire pages 6 et 7

Les nouvelles écoutes de l'Elysée

L'affaire des écoutes de l'Elysée est relancée par la saisie des archives de Christian Prouteau, ancien chef des gendarmes de la présidence. p. 11

Martin Bouygues en garde à vue

Martin Bouygues, PDG du groupe Bouygues, et Patrick Le Lay, PDG de TF1, pourraient être mis en examen dans une affaire de fausses factures. p. 12

Jérusalem redoute des affrontements

Isréaliens et Palestiniens se préparaient à des affrontements après la décision de M. Nétanyahou de construire une nouvelle colonie juive. p. 2

L'indésirable « Serpent »

La France s'efforce de retarder l'arrivée sur son territoire de Charles Sobhraj, le « Serpent », *prisonnier le plus célèbre* de l'Inde. p. 3

Königsberg ville imaginaire



Les Russes voudraient en faire le « Hongkong de la Baltique ». Les Allemands rêvent de l'ancienne capitale de la Prussse-Orientale. La ville est aujoud'hui peuplée de mélancolie. p. 15

Protestations générales en Russie

Les grèves et mouvements sociaux se multiplient. Le gouvernement de Viktor Tchernomyrdine est mis en cause. p. 4

Faible croissance en 1996

Le PIB a progressé de seulement 1,3 % en 1996 contre 2,2 % en 1995. p. 9

EDF et l'argent du Front national

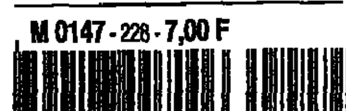
EDF hésite à financer un tunnel sous l'étang de Berre, de peur de financer des municipalités du FN. p. 14

British Aerospace menace

Dans un entretien au *Monde*, Sir Richard Evans, PDG de British Aerospace, menace de s'allier avec l'allemand *Dasa si la France choisit* Alcatel pour acheter Thomson-CSF. p. 18

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénegal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 228 - 7,00 F



Espoir, Hitachi, Istanbul, les reproducteurs musclés du Salon de l'agriculture

LE SALON de l'agriculture est aux paysans ce que Polytechnique est aux ingénieurs, *Saint-Cyr aux officiers* et l'ENA à la haute fonction publique. Chaque année, la plus grande ferme de France, qui remplit la Porte de Versailles de sonnailles et cochonnailles, est le théâtre du Concours général agricole (CGA). Animaux, généticiens, éleveurs, maîtres fromagers affineurs et vignerons s'y donnent rendez-vous. Et le prononcé du palmarès ouvre aux heureux lauréats les voies de l'honneur, des récompenses, des médailles, bref de la gloire, personnelle et... commerciale.

L'agriculteur qui pourra exhiber la plaque gravée en aluminium et en forme de cœur élargi, verte, blanche, ou rouge, clouée au-dessus des mangeoires, attestant que sa brebis, son verrat ou sa laitière montbéliarde a remporté, *dans sa catégorie*, le premier prix du CGA de Paris 1997 fera un tabac dans son village. Les maquignons connaîtront vite le chemin de sa ferme pour venir acheter veaux, génisses ou agnelles. *« Surtout pas clonés ! »*, s'insurge un éleveur ovin du Cher, cravate et pantalon de velours, qui présente un superbe mâle tondu. *« On n'est pas des clowns, nous !* »

Le cœur du Salon, c'est le ring d'honneur. Là défilent devant un public admiratif, guidés par des bouviers en veste verte et des aides qui brossent minutieusement leur robe, les vedettes à quatre pattes. Le mois précédent, elles ont passé les épreuves éliminatoires régionales supervisées par les unités de promotion des races animales (UPRA). Record cette année : 29 races bovines sont présentées au concours, 34 ovines, 6 caprines, 8 porcines, 17 équines ou asiniennes (des ânes). Voilà Espoir, un taureau maine-anjou dont toutes les qualités sont au « top niveau » : développements musculaire et squelettique, conformation, descendance. C'est l'animal le plus lourd du Salon : 1 674 kg de viande, loin devant le deuxième prix, Hitachi, avec 1 491 kg. Istanbul emporte le trophée du meilleur charolais. Tandis que le présentateur annonce que la *« semence du héros est disponible à la vente »*, l'heureux propriétaire pose pour les photographes avec son prix, une large assiette en faïence.

« Attention, nous ne primons pas les animaux uniquement sur leur poids ! Ici ce n'est pas un cours de boucherie comme à Saulieu ou Evron, c'est un concours de reproducteurs. Il s'agit de décerner des références pour alimenter un marché mondial du capital génétique. C'est la même chose que dans le secteur industriel de la mécanique, quand des fabricants de machines-outils cherchent à être les meilleurs du monde dans leur catégorie », explique Claude Laroche, ingénieur du génie rural, commissaire général du concours.

Le règlement du CGA – sélection des lots, jury, modalités d'organisation, utilisation des marques – fourmille de détails. L'arrêté du ministre de l'agriculture qui organise les épreuves – 106e édition cette année – ne contient pas moins de 251 articles. En présentant le palmarès du CGA pour la catégorie des produits alimentaires, qui vont du foie gras aux œufs de truite en passant par le rhum, le miel et les volailles, Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, a annoncé, le 24 février, que la liste des 466 médaillés serait disponible *« dans la seconde qui suit »* sur Internet. En agriculture, on n'arrête pas le progrès. Ni génétique, ni gastronomique, ni informatique.

François Grosrichard

Le sexe a du nez

CAPABLE de distinguer dix mille odeurs, l'homme baigne dans un monde de substances volatiles qui commandent le comportement des êtres vivants. A-t-il perdu ou oublié cet odorat-là ? La découverte récente d'un second système olfactif chez l'homme, l'organe voméronasal, a relancé les *spéculations sur l'influence* de ces substances chimiques odorantes sur le comportement, sexuel notamment, des animaux et des humains. Des parfumeurs affirment qu'ils ont mis en flacons ces molécules. Mais les scientifiques sont plus circonspects.

Le Monde et la revue scientifique internationale *Nature* font le point sur cet univers où notre animalité pointe le bout du nez.

Lire page 22

Le Front national, l'arme de la droite contre la gauche

« A QUOI sert le Parti communiste ? », avait demandé un jour Mi*chel Rocard, avant de répondre* lui-même qu'il ne servait à rien. Aujourd'hui, c'est du Front national que l'on pourrait se demander à quoi il sert, mais la réponse est toute différente : Il sert à gêner le camp d'en face. François Mitterrand avait montré le chemin en instaurant la proportionnelle, en 1986, pour permettre à l'extrême droite d'entrer à l'Assemblée nationale en privant d'autant de voix et de sièges la droite RPR et UDF. Deux ans plus tard, Jean-Marie Le Pen s'était révélé un excellent capteur de voix antichiraquiennes en faveur du président sortant. De loin en loin, l'ancien chef de l'Etat avait recouru ensuite au même ressort en évoquant l'octroi du droit de vote aux étrangers afin de pousser des électeurs de droite à la radicalisation et, donc, au vote pour le Front national.

La leçon a été retenue. C'est à présent la droite qui peut tirer profit de l'extrême droite contre la gauche. A cet égard, il faut saluer l'ingéniosité avec laquelle le pouvoir et la majorité ont fait jouer ce qu'il convient d'appeler l'« effet Vitrolles ». Au-delà du constat ironique selon lequel les socialistes n'en auront décidément jamais fini avec les Bouches-du-Rhône – département, ville (Marseille) et fédération qui font leur malheur depuis la fin des années 80 –, Lionel Jospin a été enfermé *ou s'est laissé prendre dans* un piège dont le mécanisme vaudrait un prix de machiavélisme à son inventeur, s'il y en avait un.

Un : le maire socialiste de Vitrolles, dont la réélection de justesse en 1995 a été annulée, est mis en examen dans une affaire de fausses factures, mais il se révèle impossible de lui substituer un autre candidat pour les élections partielles organisées début février. Deux : ses chances de l'emporter de nouveau *face à l'extrême droite sont quasi* nulles après le premier tour. Trois : la droite peut sans aucun risque ni aucun soupçon de manœuvre appeler son candidat à se retirer pour faire barrage au Front national, puisque son maintien ne pourrait aboutir qu'à faire passer ce dernier à la majorité relative. Bilan : face à l'extrême droite, le PS perd, la droite est vertueuse.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 16

Le financier mécène

GEORGE SOROS

LE FINANCIER américain d'origine hongroise George Soros a créé 24 fondations dans les pays de l'ancien bloc communiste, ainsi qu'en Afrique du Sud et à Haïti, notamment pour soutenir la création artistique contemporaine, *« élément crucial d'une société ouverte »*. En 1995, les fondations Soros, disposant de quelque 50 bureaux *dans le monde, ont dispensé* 300 millions de dollars (environ 1,7 milliard de francs).

Lire page 26

PROCHE-ORIENT Le gouvernement israélien a décidé, mercredi *26 février, d'autoriser la construction* de la première tranche d'une nouvelle colonie juive, Har Homa, située dans la partie orientale de Jérusalem, annexée par les Israéliens en 1967. *Cette colonie doit compter à terme* plus de 25 000 habitants. ● LA DÉCISION a été très mal accueillie par les Palestiniens, qui ont fait part de leur indignation devant ce qu'ils *tiennnent pour une nouvelle provocation* de la part de l'Etat juif. ● LES ÉTATS-UNIS ont déploré cette mesure qui *« n'est pas susceptible d'établir la confiance »*. ● LA TENSION entre *Israéliens et Palestiniens survient alors* que le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, est affaibli par les développements du « Bibigate », l'affaire d'une nomination *controversée à un* poste éminent de l'Etat, qui recouvre, selon la télévision publique, un marchandage politico-judiciaire.

La création d'une colonie à Jérusalem-Est suscite une réprobation unanime

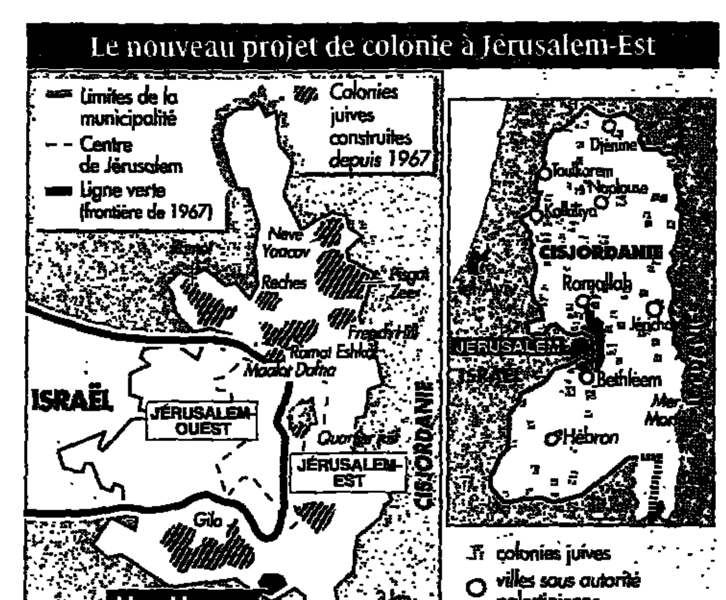
Adopté par le gouvernement israélien, le projet de construction de 6 500 logements pour les juifs sur la colline de Har Homa a été vivement critiqué par les Etats-Unis. Yasser Arafat parle d'« illégalité totale ». Les Israéliens se préparent à d'éventuels affrontements

JÉRUSALEM
de notre correspondant

La police de Jérusalem a reçu d'importants renforts, l'armée a concentré de nouvelles forces *« dans les zones adéquates »*, et les Palestiniens s'organisent pour la riposte. Après la décision prise par le gouvernement israélien, mercredi 26 février, de construire une nouvelle colonie juive de vingt-cinq mille habitants dans la partie arabe de Jérusalem, tout est en place pour un affrontement. Sera-t-il violent au point de menacer la poursuite des négociations entre Israël et l'Autorité palestinienne, dans le cadre du processus de paix ? Nul ne peut le dire, mais tout le monde le craint.

« Nous ne sommes pas naïfs, a dit le ministre israélien de la police, Avigdor Kahalani, *certains scénarios prévoient des émeutes et même des tirs contre nos forces, nous sommes prêts. »* En septembre 1996, après l'ouverture par Israël d'un tunnel « archéologique » sous le quartier musulman de la vieille ville arabe de Jérusalem, des émeutes avaient éclaté dans l'ensemble des territoires occupés, et les échanges de tirs entre l'armée israélienne et la police palestinienne avaient fait soixante-seize morts et plusieurs centaines de blessés en quelques jours.

Le nouveau projet de colonie à Jérusalem-Est



Présentée par le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, comme la conséquence naturelle du développement démographique à Jérusalem et agrémentée d'une promesse de construire trois mille logements supplémentaires pour les Palestiniens dans une dizaine de quartiers arabes annexés, la décision de construire une nouvelle colonie s'inscrit en fait dans le cadre d'une stratégie qui vise à cimenter sur le terrain l'annexion de territoires arabes conquis en 1967. Avec la colonie de Har Homa, l'encerclement des derniers quartiers arabes qui subsistent dans la ville sera complet.

La mise en œuvre de ce nouveau fait accompli, à moins de trois semaines de l'ouverture prévue des négociations sur le statut définitif de tous les territoires occupés, Jérusalem-Est incluse, s'apparente pour les Palestiniens à une véritable provocation. A *« une déclaration de guerre »*, *a dit* Fayçal Husseini, numéro un de l'OLP dans la ville.

MOBILISATION DIPLOMATIQUE

« La bataille de Jérusalem a commencé », a d'ailleurs confirmé, mercredi, le ministre israélien de la police, ajoutant que la décision prise *« clarifie une fois pour toutes, et pour tout le monde, que Jérusalem est la capitale unifiée du peuple juif »*.

M. Nétanyahou s'est contenté d'affirmer qu'il *« ne cherche le conflit avec personne »* et qu'il a simplement pris une décision *« conforme aux droits d'Israël sur sa capitale éternelle »*. L'annexion de la partie orientale de la Ville sainte n'a jamais été reconnue par la communauté internationale, laquelle considère Jérusalem-Est comme un territoire occupé au même titre que Gaza et la Cisjordanie. C'est à cette position que s'est référé, mercredi, le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, pour évoquer *« l'illégalité totale »* de la décision israélienne.

Le chef de l'OLP, qui doit prochainement être accueilli à la Maison Blanche par Bill Clinton, et qui a reçu ces derniers jours un message du département d'Etat lui recommandant de ne pas réagir à la colonisation par la violence, ne souhaite pas, selon des sources israéliennes et palestiniennes concordantes, enflammer outre mesure la situation. Il se contente pour l'instant d'essayer de mobiliser la diplomatie internationale contre le projet de Har Homa.

Une réunion du conseil de sécurité des Nations unies a notamment été réclamée, et le soutien de l'Europe sollicité. Sera-ce suffisant pour calmer les esprits et empêcher ceux qui pourraient profiter de la tension créée pour reprendre l'action armée ? C'est toute la question.

Patrice Claude

Les regrets du département d'Etat

La décision du gouvernement israélien de construire un nouveau quartier juif dans la partie arabe de Jérusalem-Est *« n'est pas une mesure susceptible d'établir la confiance »* entre Israéliens et Palestiniens, a déclaré, mercredi 26 février, le département d'Etat. *« Les Etats-Unis auraient préféré (...) que cette décision ne fût pas prise*, a indiqué le porte-parole, Nicholas Burns. *Nous continuerons (...) d'insister sur la diplomatie de la confiance et de la coopération, ainsi que sur les progrès dans le processus de paix »*. Washington voudrait *« voir le calme dans les territoires occupés et Jérusalem, ainsi que dans l'ensemble d'Israël et (...) que tout différend sur n'importe quel problème, y compris celui-ci, soit résolu de façon pacifique »*, a ajouté M. Burns. Un haut responsable du département d'Etat, s'exprimant sous le couvert de l'anonymat, a assuré que les Etats-Unis n'avaient, *« en aucun cas »*, donné un feu vert à la décision israélienne. – *(AFP.)*



Le retentissement du « Bibigate » fragilise Benyamin Nétanyahou

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Benyamin Nétanyahou finira-t-il par être inculpé de prévarication ? Et même s'il ne l'est pas, un premier ministre suspecté d'abus de confiance, bousculé par sa majorité et cerné de rivaux jusqu'à l'intérieur de son gouvernement peut-il se maintenir longtemps au pouvoir ? Il y a plus d'un mois maintenant qu'Israël, tétanisé, s'endort et s'éveille au rythme des rebondissements quotidiens de ce scandale politique sans précédent, baptisé le « Bibigate ».

Dans le droit israélien, la démission d'un premier ministre n'est jamais automatique. Inculpé, voire condamné par un tribunal pour un délit apparenté à la *« turpitude morale »* prévue par le législateur, le chef du gouvernement peut encore en appeler à la Knesset pour sauver son pouvoir. Si le Parlement veut se débarrasser de lui, et de lui seul, il doit réunir 80 mandats sur les 120 de l'Assemblée. Le pays serait alors convoqué à un scrutin limité à l'élection du premier ministre. En revanche, si les députés sont prêts à se saborder et à retourner eux aussi devant les électeurs, une majorité de 61 voix est suffisante pour déclencher un double scrutin national. *Il suffit pour cela de voter une* motion de défiance envers le premier ministre.

Peut-on en arriver là ? Depuis le 18 février, date à laquelle Benyamin – « Bibi » – Nétanyahou fut interrogé quatre heures durant par la police, ce n'est plus exclu. Car cet interrogatoire, qui pourrait être suivi d'un second dans les jours qui viennent, a marqué un tournant *capital de l'enquête*.

De simple témoin dans une affaire dont il jure tout ignorer, le premier ministre, informé par les enquêteurs du fait que ses réponses pourraient être retenues contre lui dans le cadre d'un procès, est officiellement devenu suspect. La procédure de *« l'interrogatoire sous avertissement »* n'est utilisée en Israël que dans ces cas-là. M. Nétanyahou, qui a engagé, trois jours après, l'un des meilleurs avocats criminels du pays, ne l'ignore plus.

GAFFES ET NOMINATIONS

Il s'affirme toujours *« certain »* que l'enquête, qui pourrait prendre fin d'ici une semaine, le blanchira définitivement. Est-ce possible ? *« Juridiquement peut-être, politiquement non »*, estiment la plupart des commentateurs. L'essentiel est là. Quelle que soit l'issue, imprévisible, de l'enquête, restera à jamais dans l'esprit public l'idée que M. Nétanyahou, responsable, *en huit mois* au pouvoir, d'un nombre incalculable de gaffes, de nominations *contestées, voire annulées* – l'ancien ministre de la justice, Yaakov Neeman, avait ainsi dû démissionner, *l'été dernier, sur pression des* tribunaux après moins d'un mois de pouvoir –, entouré de conseillers à la réputation trouble, ne peut pas être totalement étranger à la magouille dont il est suspecté.

Pire, la saga du « Bibigate » apparaît tellement complexe dans toutes ses ramifications que beaucoup d'experts juridiques doutent qu'on puisse jamais démontrer à cent pour cent l'innocence ou la culpabilité du premier ministre. M. Nétanyahou a-t-il ou non accepté, *en toute connaissance de* cause, le très saumâtre marchandage que lui aurait proposé, début janvier, *Aryeh Déri, chef du parti* religieux sépharade Shass ? Nul ne l'affirme, beaucoup le pensent. *Mais comment le démontrer s'il n'y* a pas d'aveux ?

Sous le coup de plusieurs inculpations pour fraude et détournement de fonds, le rabbin Déri, qui le nie, aurait placé le premier ministre au pied du mur : ou bien vous nommez au poste de conseiller juridique du gouvernement l'homme que je vous indique, ou bien je retire mes dix élus de la coalition et le gouvernement tombe. Premier acte de la saga : le 10 janvier, sur l'insistance de M. Nétanyahou, qui en *fait une affaire personnelle*, le candidat du rabbin, un obscur avocat nommé Roni Bar-On, par ailleurs *membre du bureau politique du Likoud*, est effectivement nommé conseiller juridique du gouvernement en conseil des ministres.

C'est alors qu'une tempête, favorisée par les cinq ministres (sur dix-sept) qui ont refusé d'entériner ce choix, se lève dans le monde juridique israélien. Les meilleurs esprits du barreau israélien se disent *« scandalisés, abasourdis du choix d'un homme totalement dénué des qualifications nécessaires pour occuper le troisième poste hiérarchique de la justice du pays »*. Le 12 janvier, le deuxième acte du psychodrame en cours est consommé. Après que la Cour suprême, saisie par l'opposition, a exigé les minutes du conseil des ministres, M. Bar-On démissionne. Il aura été le plus éphémère des conseillers juridiques de toute l'histoire d'Israël.

CHANTAGE ?

Mais le scandale, le vrai, celui qui risque de renvoyer trois millions d'électeurs aux urnes huit mois après le dernier scrutin national, n'éclate que dix jours plus tard. Le 22 janvier à 20 heures, Ayala Hasson, une jeune et jolie journaliste de la chaîne de télévision publique, révèle, sans en apporter la preuve mais en affirmant que son scoop *« est en béton »*, qu'en échange de sa nomination M. Bar-On a promis au rabbin Déri d'effacer une partie des inculpations qui menacent la suite de sa carrière politique. Le *premier ministre savait-il aussi cela ?* A-t-il délibérément cédé au chantage d'un escroc présumé pour *sauver son pouvoir ? A-t-il en toute* connaissance de cause nommé un médiocre à un poste capital pour le bon fonctionnement de la démocratie israélienne ? Comment le prouver ?

La police enquête. Des kilos de documents ont été saisis. Vingt-deux personnes, à ce jour, ont été interrogées, dont six *« sous avertissement »*. Parmi elles, une demi-douzaine de personnalités très proches de M. Nétanyahou, plusieurs hauts fonctionnaires, le rabbin Déri bien sûr – questionné jusqu'ici pendant plus de quarante heures – et plusieurs ministres dont celui de la justice, Tsahi Hanegbi, à qui le chef du gouvernement tente maintenant de refiler la « patate chaude » au prétexte qu'il lui aurait donné, à tort, le feu vert préalable du président de la Cour suprême pour la nomination de M. Bar-On. M. Hanegbi nie et jure qu'il a transmis, en temps et en heure à son patron, *« l'extrême réserve »* du plus haut magistrat de l'Etat sur la candidature contestée.

On en est là. Quoi qu'il advienne, l'homme qui avait promis aux Israéliens un *« gouvernement d'excellence »*, l'idéologue de droite qui voulait *« révolutionner »* l'appareil d'Etat en remplaçant ses élites traditionnelles, jugées *« trop à gauche »*, par des hommes à lui dévoués, a échoué. On saura très prochainement s'il n'a perdu qu'une bataille parmi d'autres.

Patrice Claude

Deux nouveaux ministres interrogés

La police israélienne a interrogé, mercredi 26 février, deux nouveaux ministres, dans le cadre de l'enquête sur le scandale politique qui menace le gouvernement de Benyamin Nétanyahou. Il s'agit du ministre du travail, Eli Ishai, et du ministre de l'intérieur, Eli Suissa. Les enquêteurs souhaitaient savoir pourquoi ces deux ministres du parti ultra-orthodoxe Shass ont voté, le 10 janvier, en faveur de la nomination d'un obscur avocat, maître Roni Bar-On, au poste-clé de conseiller juridique du gouvernement, qui joue le rôle de procureur général et traite notamment de toutes les « affaires » impliquant des hommes politiques. M. Nétanyahou, le ministre de la justice, Tzhai Hanegbi, celui des finances, Dan Méridor, et le directeur général de la présidence du conseil, Avidgor Liberman, ont déjà été interrogés. Le premier ministre pourrait être à nouveau entendu par la police dans les prochains jours, a indiqué la radio israélienne.

L'arrestation au Liban de terroristes japonais tourne à l'imbroglio

BEYROUTH
de notre correspondant

Annoncée avec fracas le 15 février, l'arrestation au Liban de terroristes de l'Armée rouge japonaise tourne à la confusion. Au point que l'on en était, dix jours plus tard, à se demander s'il y avait vraiment des Japonais sous les verrous. Le ministre de l'intérieur, Michel Murr, et le procureur général, Adnane Addoum, ayant formellement démenti les arrestations pourtant annoncées par le chef de la diplomatie.

En réalité, il y a bien cinq ou sept membres de l'Armée rouge qui ont été arrêtés, mais on ne sait plus quoi en faire, ce qui explique le cafouillage. Si un ministre et un procureur ont jugé bon de démentir l'information, forts du fait qu'aucun des prévenus n'est détenteur d'un passeport japonais mais de faux papiers, malaisiens et palestiniens notamment, le président de la République, le premier ministre et le conseil des ministres n'en ont pas moins demandé que *« toute la lumière soit faite sur cette affaire »*.

Pourquoi ce qui devait être une démonstration de l'efficacité des services de sécurité libanais, et conférer au Liban un certificat de bonne conduite antiterroriste, s'est-il mué en une embrouille ? Deux hypothèses sont évoquées : selon la première, la Syrie, qui fait la pluie et le beau temps au pays du cèdre, n'aurait pas été consultée à l'avance, les Libanais ayant cherché à s'assurer les bonnes grâces et les subsides du Japon, qui doit participer à l'effort de reconstruction du pays. La deuxième hypothèse voudrait que Damas, dûment informé, se soit engagé dans une négociation avec Tokyo, négociation dont nul ne connaît l'objet précis, et qui se serait enrayée.

Depuis de longues années, nul au Liban n'ignorait la présence sur le territoire de membres de l'armée rouge. Tokyo est convaincu que des terroristes ont bien été arrêtés et demande leur extradition. Des diplomates japonais et un expert de la lutte antiterroriste dépêché par Tokyo multiplient les réunions avec les autorités concernées à Beyrouth. Un communiqué de l'Armée rouge, – non authentifié – confirme les arrestations, et trente *journalistes japonais* piaffent d'impatience face à des autorités libanaises déboussolées.

Lucien George

Paris freine le retour de Charles Sobhraj, le prisonnier le plus célèbre de l'Inde

L'administration française est en train de « vérifier » la nationalité du « Serpent »

Charles Sobhraj, surnommé « le Serpent », en prison à New Delhi depuis plus de vingt ans, devait arriver à Paris au début de cette semaine après que la justice indienne eut décidé de l'expulser vers la France. Mais le gouvernement français hésite à accueillir ce Français d'origine indo-vietnamienne, qui est soupçonné d'avoir tué une douzaine de touristes en Asie au cours des années 70.

LA « LIBÉRATION » de Charles Sobhraj est-elle en train de devenir une « affaire Sobhraj » ? *Le prisonnier* le plus célèbre de l'Inde, ce Français accusé d'avoir assassiné une douzaine de touristes sur la « *route des Indes* », durant les années 70, devait arriver en début de semaine à Paris : le gouvernement indien venait de lui notifier son arrêté d'expulsion après un séjour de plus de vingt ans à Tihar, la prison de New Delhi. Mais « le Serpent », comme la presse de l'époque l'avait surnommé, est toujours dans la capitale indienne et attend, retenu dans un poste de police, que la *France accepte de lui fournir* les papiers nécessaires à son retour au pays.

Charles Sobhraj devait prendre un avion d'Air India dans la nuit du lundi 24 au mardi 25 février après la remise d'un laissez-passer par l'ambassade de France. Mais, entretemps, en fin de semaine, Paris a brutalement fait volte-face : pas question d'accepter sans vérification « le Serpent » sur le territoire français.

Derrière l'embarras des communiqués officiels, une seule raison semble expliquer ce soudain revirement : alors qu'étaient découverts, vendredi soir, les cadavres de quatre jeunes filles violées et assassinées près de Boulogne, comment le gouvernement pouvait-il accueillir en France ce prisonnier particulièrement médiatique et de surcroît « auréolé » d'une réputation de « tueur en série » ?...



La France traîne donc les pieds : le ministère de la justice fouille dans le passé pénal de Sobhraj pour vérifier de vieilles « affaires » pouvant éventuellement justifier une mise en examen. Mais il n'est pas du tout évident que soient retrouvés des faits susceptibles de l'incriminer ou qui ne soient pas déjà tombés sous le coup de la prescription, comme on le souligne Place Vendôme.

Le ministère des affaires étrangères, par la voix de son porte-parole, Jacques Rummelhardt, indique de son côté que le Quai d'Orsay est, lui aussi, en train de « *vérifier* » la nationalité de Sobhraj, né il y a cinquante-deux ans à Saïgon d'un père indien et d'une mère vietnamienne mariée par la suite avec un officier de l'armée française qui avait reconnu le jeune métis.

« *Cette affaire est d'une grande gravité criminelle. C'est pourquoi nous sommes conduits à procéder à des vérifications approfondies de son état civil, de sa nationalité et des procédures judiciaires. Mais cela va prendre du temps...* », a indiqué M. Rummelhardt.

Du temps, ce n'est pas ce que les Indiens accorderont très longtemps à la France : pour New Delhi, il n'est pas question de relâcher en Inde « le Serpent », même si la justice indienne a levé, la semaine dernière, les derniers obstacles légaux à son expulsion. Un haut responsable de l'immigration indienne a par ailleurs appelé, mardi, le gouvernement de New Delhi à faire pression sur la France pour qu'elle accepte le retour de Sobhraj sur son territoire. L'avocat de ce dernier, Me Rajan Bakshi, accuse désormais les Français d'« *essayer seulement d'éviter qu'il n'arrive* » dans leur pays. « *La balle est dans le camp* [de Paris] *maintenant : Sobhraj est un citoyen français dont la nationalité ne fait pas de doute.* »

La justice française aura donc bien du mal à essayer de trouver des preuves contre « le Serpent » : les escroqueries et autres évasions qu'il a commises en territoire français remontent à une vingtaine d'années et sont donc couvertes par la prescription. Quant aux assassinats dont il est soupçonné en Inde, au Népal et en Thaïlande, rien n'a jamais pu être établi, et le mandat d'extradition qui aurait permis aux Indiens de refouler Sobhraj vers Bangkok est arrivé à expiration fin 1995. Les deux seules condamnations pour meurtres prononcées par la justice indienne, celui de l'Israélien Aron Jacob et du Français Luc Salomon, ont été cassées par la Haute Cour à New Dehli.

Bruno Philip

L'armée birmane en passe d'écraser la guérilla karen

Tandis que des milliers de réfugiés ont fui en Thaïlande, la plus ancienne rébellion du pays semble au bord de l'effondrement

BANGKOK
de notre correspondant

La plus ancienne rébellion en Birmanie, celle de l'ethnie karen, est à bout de souffle. Voilà deux semaines, la 6e brigade, l'une des deux dernières unités constituées de l'UNK, l'Union nationale karen, a été chassée par l'armée birmane de ses campements situés à proximité de la frontière thaïlandaise.

Ces derniers jours, la 4e brigade, dernière unité de l'UNK, a évacué *ses quartiers* de Htee Kee, également non loin de la frontière, mais plus au sud, à hauteur de la province thaïlandaise de Kanchanaburi. *Les forces birmanes, évaluées à* 10 000 hommes, auraient occupé Htee Kee sans combat, mercredi 26 février.

Depuis la mi-février, la Thaïlande a accueilli quelque 15 000 réfugiés karens, venus s'ajouter aux 60 000 autres membres de minorités ethniques birmanes qu'elle abrite depuis des années. Mercredi, cependant, à la suite d'une rencontre, la *veille*, des *chefs* des armées de terre thaïlandaise et birmane, l'armée thaïlandaise a refoulé les hommes âgés au moins de quinze ans, donc susceptibles d'être des combattants. Mais 3 000 femmes et enfants, qui fuyaient l'armée birmane, ont été autorisés à franchir la frontière.

Pendant des décennies, Bangkok s'est accommodé de la présence de l'UNK sur sa frontière comme d'une zone-tampon avec les généraux au pouvoir à Rangoun, incapables de développer leur pays et d'imposer leur loi aux minorités insurgées à la périphérie de la Birmanie. Mais aujourd'hui, équipée par *la Chine*, l'armée *birmane a doublé* de volume et négocié des cessez-le-feu avec la plupart des rébellions.

DIVISIONS INTERNES

En prenant acte, la Thaïlande a fait avaliser par l'Asean (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) une politique d'« *engagement constructif* » à l'égard de la Birmanie. Pour les Thaïlandais, les petites affaires (comme le commerce du bois) avec les Karens ont donc été remplacées par quelques grands projets, dont celui du gazoduc auquel sont associés les pétroliers français Total et américain Unocal, *qui doit permettre à la* Thaïlande, au tournant du siècle, d'augmenter de 20 % sa production d'électricité. Peu à peu, Bangkok a ainsi pris ses distances à l'égard de l'UNK comme des autres mouvements birmans insurgés sur ses frontières.

L'effondrement de l'UNK s'est amorcé en janvier 1995, avec la chute de son quartier général de Manerplaw. Des divisions internes entre des Karens bouddhistes, devenus supplétifs de l'armée de Rangoun, et les chrétiens, dominants à la direction de l'insurrection, n'ont rien arrangé. Tout en négociant avec la direction de l'UNK, la junte de Rangoun a continué d'en harceler les partisans. L'armée birmane s'est servie des bouddhistes pour semer, à plusieurs reprises, la terreur dans des camps de réfugiés du côté thaïlandais de la frontière, y compris au début de cette année.

La 4e et la 6e brigade de l'UNK comptent entre 2 000 et 3 000 combattants chacune. Ces derniers *sont désormais dispersés* dans la nature, sans accès au sol thaïlandais, où ils pouvaient auparavant trouver refuge après avoir été désarmés. *Les 10e et 12e bataillons* de l'UNK opèrent encore dans l'extrême sud birman, mais ce sont des unités de cent à deux cents hommes chacune. L'UNK dispose également de quelques milices dont la valeur militaire est, toutefois, limitée.

CESSEZ-LE-FEU FRAGILES

L'occupation de Htee Kee par *l'armée birmane devrait conforter* la sécurité dans la région de Tavoy, où de grands projets sont en cours de développement : un port en eaux profondes doublé d'une zone industrielle, une voie ferrée et le gazoduc dont Total est l'opérateur. La 4e brigade de l'UNK est, en effet, soupçonnée d'avoir été, en mars 1993, responsable d'un raid qui a fait cinq morts, des Birmans employés par Total, parmi les membres d'une équipe de recherche sur le futur chantier du gazoduc.

Pour les Thaïlandais, la médaille de la coopération avec Rangoun et de l'écrasement de la guérilla karen *a un revers. Pour la première fois* depuis les années 50, les armées de deux peuples qui ont toujours eu du mal à cohabiter vont se retrouver face-à-face tout le long de leur frontière commune. Pour les militaires birmans, la leçon est claire : l'hostilité du monde occidental ne les a pas davantage empêchés de réduire l'insurrection karen que de brider l'opposition dirigée par Aung San Suu Kyi.

Ils ne sont pas pour autant au bout de leurs peines. En effet, les cessez-le-feu conclus ces dernières années avec les autres insurrections ne sont que provisoires et leur pérennité dépend du degré *réel d'autonomie que donnerait* aux ethnies une éventuelle Constitution, qui n'a encore jamais pu être rédigée depuis l'indépendance de l'Union birmane, en 1948.

Les cessez-le-feu voleraient en éclats si les ethnies qui ont conservé troupes, armes et territoires ne trouvaient pas leur compte dans une nouvelle loi fondamentale. L'essoufflement de l'insurrection karen ne change donc pas les termes de cette équation qui déterminera l'avenir de la Birmanie.

Jean-Claude Pomonti

La « nouvelle » Afrique du Sud reconnaît la médecine traditionnelle

JOHANNESBURG
de notre correspondant

« *Dr Alexander Banda : médecin spécialiste des herbes.* » Il n'y a pas longtemps encore, l'en-tête utilisé par ce guérisseur, installé dans le centre de Johannesburg, pouvait prêter à sourire. La liste des quarante et une maladies qu'il se propose de soigner – avec les tarifs correspondants – aurait suscité des accusations de charlatanisme. Des maladies vénériennes (400 francs) à l'alcoolisme (130 francs), en passant par la « malchance » (325 francs), le « docteur » Banda guérit tout grâce aux préparations diverses qui composent son énigmatique pharmacopée.

Aujourd'hui, le profane incrédule doit oublier sa morgue. La majorité des Sud-Africains y croient et, désormais, les *sangomas* ou autres *inyangas* font partie intégrante du système de santé. *Suivant l'exemple d'Eskom, la société* nationale d'électricité, plusieurs grandes entreprises publiques et administrations s'apprêtent à reconnaître l'assurance médicale créée, en *janvier, par le conseil national des guérisseurs.* Dans un pays où il n'y a pas de sécurité sociale, la couverture médicale – prise en charge, en partie ou en totalité, par les entreprises – autorisera bientôt le recours à la médecine traditionnelle.

L'Afrique du Sud post-apartheid accorde ainsi à cette médecine une place à la mesure de son importance dans la société. Les guérisseurs ont toujours eu les faveurs de la majorité noire, mais n'avaient pas droit de cité sous le régime de ségrégation raciale. Maintenant, selon une étude universitaire, environ 80 % de la population noire les consulte avant, éventuellement, de faire appel à la méthode occidentale.

Les guérisseurs, au nombre de 200 000, selon certaines estimations, sont représentés par plus d'une vingtaine d'associations. L'assurance *qu'ils viennent de lancer regroupe 6000 d'entre* eux. Le Dr Banda en fait partie. Il compte plusieurs dizaines de patients et avoue un revenu pouvant dépasser, certains mois, les 25 000 francs. « *Les gens font d'abord appel à nous parce que nous sommes plus proches d'eux,* affirme-t-il. *C'est une question de culture.* »

En accordant aux guérisseurs une reconnaissance officielle, la « nouvelle » Afrique du Sud donne sa juste place à une tradition africaine, toujours vivace malgré l'occidentalisation forcée au temps de l'apartheid. Au-delà d'apparences trompeuses, ce pays demeure profondément ancré dans son identité africaine. Et pas seulement dans le domaine de la santé. Quelque soixante-dix personnes ont récemment comparu devant un tribunal pour avoir mis le feu aux habitations de personnes âgées soupçonnées de sorcellerie. Un sondage réalisé par un quotidien de Johannesburg révèle que près de 70 % des personnes interrogées estiment que les chefs traditionnels doivent continuer à *jouer un rôle important dans les affaires du* pays.

Frédéric Chambon

Les rebelles zaïrois se déclarent « prêts à négocier » avec Kinshasa

LE PRÉSIDENT sud-africain, Nelson Mandela, ne s'est pas attardé à Kasane, au nord du Botswana, où se tient un sommet du Commonwealth. Il n'y a fait qu'une brève apparition, mercredi 26 février, afin de pouvoir rencontrer en fin d'après-midi, dans sa résidence privée de Johannesburg, Laurent-Désiré Kabila, le chef de la rébellion zaïroise.

Les deux hommes sont apparus souriants et détendus au terme d'une heure et demie d'entretiens. « *En ce qui nous concerne, nous sommes prêts à négocier* », a déclaré M. Kabila, *affirmant toutefois* ne pas être « *près d'un cessez-le-feu* ». Il s'est déclaré « *heureux* » des avis que le président Mandela a pu lui donner, avant de reconnaître qu'il devrait peut-être « *envisager que la paix avec le régime du président Mobutu puisse être trouvée ici* ».

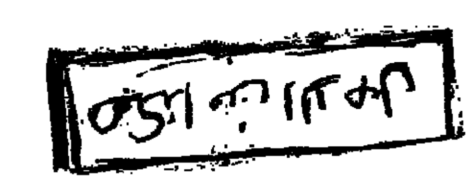
Le porte-parole du président sud-africain, Parks Mankahlana, avait auparavant décrit cette rencontre comme une initiative commune de l'Afrique du Sud, du Kenya, du Zimbabwe et du Cameroun pour tenter de mettre fin à la crise qui secoue la région des Grands Lacs. Il avait aussi expliqué que l'Afrique du Sud souhaitait « *encourager M. Kabila à jouer le rôle que le président Mandela pense qu'il est à même de jouer au Zaïre* ». M. Kabila s'est également entretenu avec George Moose, le secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires africaines, et avec Mohamed Sahnoun, l'envoyé spécial de l'ONU et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) dans la région des Grands Lacs.

M. Mandela devait rencontrer jeudi matin un envoyé spécial du président zaïrois Mobutu Sese Seko dans sa résidence officielle de Pretoria. M. Mankahlana a laissé entendre qu'il s'agissait du neveu et conseiller spécial pour la sécurité du maréchal Mobutu, Honoré Ngbanda Nzambo. Celui-ci, qui possède une résidence à Johannesburg, était déjà venu en Afrique du Sud la semaine dernière pour s'entretenir avec George Moose. A Tripoli, *en Libye*, les ministres des affaires étrangères africains, à la demande du Togo, ont décidé de convoquer un sommet extraordinaire de l'OUA, les 18 et 19 mars, sur la situation dans la région des Grands Lacs.

PEINES CAPITALES

Au Zaïre, les Forces armées ont affirmé mercredi avoir donné un *coup d'arrêt* à la progression des rebelles de Laurent-Désiré Kabila en direction de Kindu, la capitale de la province du Maniema. Selon le ministère de la défense, les troupes rebelles ont été repoussées vers Kalima, une localité qu'elles ont conquise en fin de semaine dernière. Cette information, si elle était confirmée, constituerait le premier succès des Forces armées zaïroises (FAZ) qui n'ont cessé de perdre du terrain depuis le début des hostilités en octobre 1996.

A Kinshasa, le conseil de guerre a condamné mardi à la peine de mort, au cours d'une audience publique, un officier des FAZ reconnu coupable de « *vol à main armée, coups et blessure et enlèvement* ». Deux peines capitales ont également été requises à l'encontre de deux colonels poursuivis pour « *détournement* de vivres, *d'armes et de munitions de guerre et de haute trahison* ». Quatorze militaires déserteurs avaient déjà été condamnés à mort, en janvier, à Kisangani. – *(AFP, Reuter.)*



La Suisse crée un fonds spécial pour les victimes de l'Holocauste

BERNE. Au lendemain de la visite à Berne du secrétaire général du Congrès juif mondial, Israël Singer, le gouvernement helvétique a approuvé, mercredi 26 février, la constitution d'un fonds spécial en faveur *« des victimes nécessiteuses de l'Holocauste »*, dont la structure n'est pas encore définitive. Il s'agit d'une première mesure concrète pour venir en aide, dès le 1er mars, aux personnes persécutées par le nazisme et à leurs survivants dans le besoin.

Selon une ordonnance gouvernementale, ce fonds servira de base provisoire à un fonds humanitaire encore à définir. Pour l'heure, il est alimenté par quelque 70 millions de dollars, mis à disposition par les grandes banques suisses. Les milieux économiques se sont engagés à le subventionner. Placée sous la présidence de la Suisse, la direction du fonds comprendra sept membres, dont quatre Suisses et trois personnalités juives étrangères. Un second organe, le Conseil du fonds, comptera dix-huit membres, dont neuf choisis sur proposition de la WJRO (World Jewish Restitution Organisation). – *(Corresp.)*

La police croate de Mostar procède à de nombreuses arrestations

MOSTAR. La police croate de Mostar a procédé, mercredi 26 février, à l'arrestation de six policiers et de quatorze suspects de vol. La Croatie a par ailleurs arrêté Mladen Naletilic, dit « Tuta », un parrain de la mafia mostarienne, à Split, avant de le transférer dans une prison de Zagreb. Selon des diplomates, un autre parrain, Vinko Martinovic, dit « Stela », serait activement recherché. Michael Steiner, l'adjoint du haut représentant, Carl Bildt, a estimé que ces arrestations pourraient représenter *« un tournant décisif »* dans les relations entre Zagreb et ses protégés mostariens. Les organisations occidentales restent cependant prudentes avant de se féliciter d'une campagne contre la mafia croate de Mostar, étroitement liée aux milieux ultranationalistes. D'une part, aucune charge précise ne semble être retenue contre les personnes appréhendées. D'autre part, les Croates refusent toujours de se conformer aux exigences de l'ONU et d'arrêter les policiers responsables d'une fusillade contre des civils musulmans le 10 février. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **BELGIQUE : Guy Spitaels, ancien président du Parti socialiste francophone**, a annoncé, jeudi 27 février, qu'il démissionnait de la présidence du Parlement wallon, dont il était « en congé » depuis la levée de son immunité parlementaire dans le cadre de l'affaire des pots de vin versés à son parti par l'entreprise Dassault. M. Spitaels abandonne également la présidence du conseil d'administration du Crédit communal. – *(Corresp.)*

■ **CHINE : au moins sept personnes ont été tuées** et 67 autres blessées par l'explosion, mardi, de trois bombes dans trois autobus d'Urumqi, chef-lieu du Xinjiang, une région autonome à majorité musulmane, ont indiqué, mercredi 26 février, des sources officielles. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : un incendie a endommagé la synagogue de Varsovie** dans la nuit du mardi 25 au mercredi 26 février. Selon les responsables de la communauté juive, il s'agirait d'un acte criminel. Deux boîtes en métal suspectes et un sac de sciure ont été retrouvés par la police. Le président polonais a qualifié l'incendie d' *« acte de barbarie »*. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a accepté les « démissions »**, mercredi 26 février, de deux hauts responsables du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR). Andronico Adede (Kenya), greffier, et Honoré Rakotomanana (Madagascar), procureur adjoint, ont été accusés de sérieuses erreurs de gestion. Le procureur, du TPR, Mme Louise Arbour (Canada), a exprimé sa *« satisfaction »*. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : le chef du principal parti d'opposition**, Mesut Yilmaz (ANAP, droite), a lancé, mercredi 26 février, un appel pour la constitution d'un *« gouvernement de consensus à base étendue »*, afin d' *« empêcher un coup d'Etat »*. Cet appel a été suivi d'un autre, quasi similaire, émanant des chefs des grandes centrales syndicales. – *(AFP.)*

■ **YÉMEN : l'otage américain Joe Dell'Aria**, détenu par une tribu yéménite à l'est de Sanaa, a été libéré mercredi 26 février après seize jours de captivité. – *(AFP.)*

Deux Français soupçonnés de violations de la loi islamique par les talibans

KABOUL. Deux Français, membres de l'organisation humanitaire Action contre la faim (ACF), arrêtés par les talibans, font l'objet d'une enquête pour violations de la loi islamique, a déclaré mercredi 26 février Maulavi Jalilullah Maulawizada, « ministre de la justice » à Kaboul. Les talibans reprochent à Frédéric Michel et Jose Daniel Llorente de s'être trouvés dans la résidence de l'organisation à Kaboul, au moment où avait lieu dans ces locaux un déjeuner en l'honneur de trois collaboratrices expatriées d'ACF, en présence d'une soixantaine de femmes afghanes. Les lois édictées par les talibans concernant les femmes sont très strictes tant sur le plan vestimentaire que pour ce qui est de la fréquentation des milieux étrangers. – *(AFP.)*

Le pouvoir tente d'éviter une crise politique et sociale en Russie

Alexandre Lebed prédit une prochaine « explosion » de mécontentement populaire

Le pouvoir russe fait face à une menace d'agitation sociale croissante engendrée par la persistance des difficultés économiques. Moins d'un an après l'acrobatique réélection de Boris Eltsine, notamment grâce à une alliance avec un opposant depuis congédié, Alexandre Lebed, la grogne a succédé au désenchantement. Elle est le fait d'une population lassée des promesses non tenues et qui pourrait multiplier les protestations.

MOSCOU
de notre correspondant

L'opposant Alexandre Lebed, dont la popularité grimpe en flèche depuis son renvoi brutal du Kremlin, prophétise une *« explosion sociale »* pour le printemps. Bien que très tenté par des compromis avec le pouvoir, Guennadi Ziouganov, le chef de l'opposition communiste, vient, de son côté, d'appeler à une grève générale pour le 27 mars. Maître constitutionnel du pays, le président Boris Eltsine, qui n'a gouverné que quelques semaines depuis sa réélection en juillet 1996 en raison d'un quintuple pontage de ses artères coronariennes suivi d'une « double pneumonie », semble avoir flairé le danger. Constatant à son retour aux affaires que *« de nombreux Russes sont mécontents du gouvernement »*, le chef de l'Etat a demandé en ce début de semaine à son premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, de faire tomber des têtes dans son cabinet.

Et, si l'ont en croit des « sources informées », c'est M. Tchernomyrdine lui-même, en place depuis décembre 1992, qui pourrait être à son tour rapidement sacrifié... Rien, pour l'instant, n'indique qu'on en est arrivé là. Il reste que, malgré les promesses répétées du pouvoir, les retards de paiement des salaires et des retraites s'accumulent, atteignant plusieurs mois et des milliards de dollars, alors que les caisses de l'Etat sont presque vides. En attendant, les grèves se multiplient. Le « seuil de rupture » reste une inconnue dans une population toujours habitée par la peur du pouvoir et habituée à la survie.

LUTTE DE CLANS

Au sein de la classe dirigeante, la lutte des clans pour le pouvoir est sans doute avivée par la perspective d'une élection présidentielle anticipée. Peu de « puissants » agissent comme s'ils croyaient que Boris Eltsine, malade, ira jusqu'au bout de son mandat. Face à la crise financière, la partie de la « nouvelle nomenklatura » menée par le puissant chef de l'administration présidentielle, Anatoli Tchoubaïs, a aussi dans l'idée de faire payer un autre clan riche et puissant : les « barons de l'énergie », défendus par Viktor Tchernomyrdine. Les rumeurs récurrentes sur son prochain limogeage semblent le plus souvent destinées à faire comprendre à ce pilier du régime que la survie de l'« oligarchie » dans son ensemble pourrait être menacée si les plus riches ne consentent pas à faire un effort pour alimenter un peu le budget.

C'est que, protégés en très haut lieu, les fleurons du « nouveau capitalisme » russes, pour la plupart liés à l'exploitation des matières premières, engrangent certes des profits, mais ils ne payent pas, ou peu, d'impôts, tandis que l'industrie lourde, véritable tissu économique du pays, n'en finit pas de se déchirer.

Le président Eltsine a, d'autre part, reproché mercredi au ministre de la défense, Igor Rodionov, d'avoir mis sur la place publique un autre drame économique et social : le triste état des forces armées. Protestant une fois de plus contre le misérable financement de l'institution dont il a la charge et contre *« les réformes entreprises par certains démocrates »*, le général Rodionov avait estimé qu'il était le ministre *« d'une armée en décompositioin et d'une marine mourante »*.

Cependant, si, à tort ou raison, les autorités pensent que le risque d'une explosion sociale a été dissipé, il est fort probable qu'après quelques changements cosmétiques comme le sacrifice de ministres impopulaires et impuissants l'on se contente d'en rester au *statu quo*. Car, en général, dès que l'impression domine au Kremlin que la menace d'une crise a été écartée par diverses manoeuvres, les clans en reviennent vite à leur principale activité : se disputer les dépouilles de l'Etat.

J.-B. N.

Un super-ordinateur américain au secours du nucléaire militaire russe

La Russie s'est procurée, auprès d'*« intermédiaires européens »*, un *« super-ordinateur »* américain IBM RS/6000 SP, qui permet de simuler des essais nucléaires. Cet achat d'un montant de 7 millions de dollars, révélé par des responsables russes du secteur nucléaire interrogés par le *New York Times*, constitue, selon le quotidien, une infraction à la réglementation américaine sur les exportations de technologie vers la Russie. Moscou estime que de tels ordinateurs sont nécessaires pour maintenir la fiabilité de l'équipement nucléaire russe. Des responsables américains craignent cependant qu'ils ne servent à développer *« de nouvelle armes »*, affirme le *New York Times*.

Le « système D », une nécessité pour survivre

MOSCOU
de notre correspondant

Quand elle prend son train de banlieue pour se rendre au travail dans la capitale russe, Nina Antonova, trente-quatre ans, a toujours peur de ne pas terminer son voyage. *« Je perd parfois connaissance dans les transports car je ne mange pas assez »*, dit, les traits tirés, le visage pâle, les vêtements élimés, cette chercheuse en linguistique dans un institut de l'Académie des sciences. Officiellement, cette célibataire gagne 400 000 roubles (environ 400 francs) par mois dans son institut moscovite. Alors que les prix en Russie ne sont souvent plus très éloignés de ceux que l'on connaît en Occident. Et la dernière fois qu'elle a touché sa paye, en janvier, c'était celle d'octobre...

REPORTAGE
Selon des sociologues, 20 % des Russes vivent *« dans la pauvreté »*, et 6 % *« dans la misère »*.

Comme beaucoup de Russes, Nina *« vykroutchivaetsa »*, c'est-à-dire qu'elle *« s'en sort »* quand même, avec beaucoup d'efforts. Comme la majorité des Russes, Nina ne paye pas de loyer. Elle a *« privatisé »* son appartement il y a cinq ans. Une opération qui coûtait alors quelques centaines de roubles. Pour les charges, l'eau, l'électricité, Nina doit cependant payer 80 000 roubles (80 francs) par mois. *« Je montre un certificat de l'institut prouvant que je n'ai pas été payée et ça va comme ça »*, explique-t-elle. De toute façon, grâce au système de chauffage et de distribution collective (sans compteur individuel), les mauvais payeurs sont rarement pénalisés en Russie : il faudrait souvent couper un ou plusieurs immeubles entiers.

Pour les transports, Nina utilise le même système. Elle voyage avec pour tout billet son attestation de non-paiement de l'institut, qui est acceptée par le contrôleur. *« Depuis quatre ans, je n'ai rien acheté pour moi, pas de vêtements, pas de meubles, pas de disques. Rien à part la nourriture que je partage avec mon chat »*, dit tristement Nina. Comme la plupart des Russes, elle a une seconde source de revenus. *« Pour ne pas mourir de faim, je chante parfois dans la chorale de l'église de ma ville »*, explique-t-elle. La séance de chant est payée 20 000 roubles (environ 20 francs).

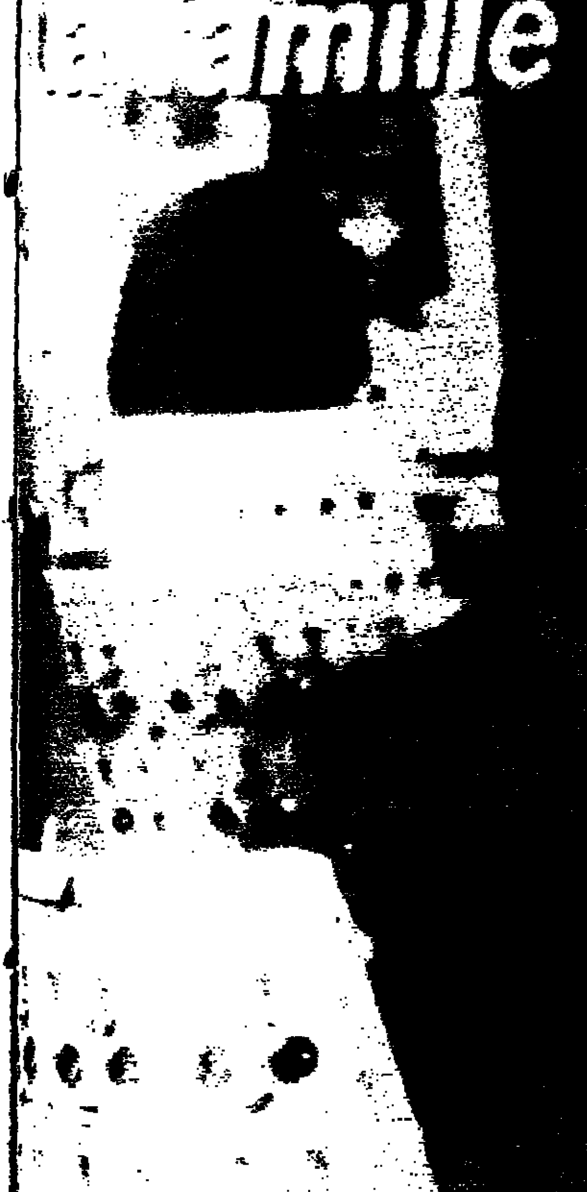
Nadia, trente-sept ans, travaille comme guide dans un musée d'Etat situé dans une petite ville à 300 kilomètres au sud de Moscou, près de Toula. *« Je n'ai pas été payée depuis novembre »*, dit cette femme digne, habillée de vêtements rapiécés. Avec son salaire, rarement versé, elle doit faire vivre une famille de six personnes. Son mari est « traktoriste » dans ce qui fut un kolkhoze (ferme collective). Il est payé 250 000 roubles (250 francs) par mois *« mais seulement pendant la saison, au printemps et en automne »*, précise Nadia. Il pourrait bien utiliser le tracteur pour faire de menus travaux privés. *« Mais comme les gens n'ont pas d'argent, ils payent en vodka, alors je le lui ai interdit »*, précise cette femme énergique. Comment survit-elle ? *« J'ai monté un potager, un poulailler. J'ai aussi une vache. Nous mangeons grâce à notre propre production. »* Théoriquement, Nadia devrait recevoir de l'Etat des allocations familiales. *« Nous n'avons jamais rien reçu »*, dit-elle, résignée. Alors ce sont les amis, vivant dans l'opulente Moscou, qui les aident. *« Je refuse l'argent mais pas les colis avec des vêtements, des chaussures ou des médicaments pour les enfants »*, dit Nadia.

6 % DE RICHES

Comme souvent en Russie, ce sont les liens familiaux et amicaux, très forts, qui font que les plus démunis arrivent à survivre. Selon les sociologues russes, les situations les plus dramatiques se rencontrent, certes chez les familles nombreuses, mais aussi parmi les personnes âgées, abandonnées ou sans famille. Selon l'Institut de sociologie et de sondage Vtsiom, 35 % des Russes peuvent être considérés *« dans le besoin »* ; 20 % vivent *« dans la pauvreté »* et 6 % *« dans la misère »* absolue. Tandis que 6 % peuvent être considérés comme *« riches »* ; le reste étant *« aisés »* ou *« assez aisés »*.

Igor, quarante-trois ans, violoncelliste, survit grâce à la retraite de sa mère. Elle touche 380 000 roubles par mois, souvent avec beaucoup de retard. Mais c'est plus que le salaire d'Igor : 300 000 roubles par mois, rarement payé par l'école publique de musique où il enseigne. Alors que beaucoup de Russes utilisent leurs compétences professionnelles pour gagner de l'argent au noir (les médecins donnent des consultations « privées » ; les professeurs des leçons ; ceux qui possèdent une voiture font le taxi, etc.), Igor affirme n'avoir *« pas le temps »* de se livrer à ce genre d'activités, en général bien rémunérées. *« Tous les jours, nous mangeons du pain, des pommes de terre ou des bouillies de céréales »*, explique-t-il. *« Nous avons oublié jusqu'au goût du café. Même pour mon anniversaire, je n'ai pu offrir à mes invités que des pommes de terre aux oignons »*, dit-il. Après un long silence, il reprend : *« On ne meurt pas de faim, mais c'est humiliant. »*

Jean-Baptiste Naudet



éviter

ale en Russie

mécontentement populaire

pour survivre



onde

L'ancien roi Michel Ier effectue un retour symbolique en Roumanie

L'idée monarchiste est en perte de vitesse dans le pays

Agé de soixante-quinze ans, l'ancien roi Michel de Roumanie, qui avait été destitué par le régime communiste, était attendu dans son pays natal, vendredi 28 février, pour une visite privée de cinq jours. L'élection du chrétien-démocrate Emil Constantinescu à la tête de l'Etat a facilité ce retour.

BUCAREST
de notre correspondant

L'histoire contemporaine aura été cruelle avec l'ex-roi Michel Ier de Roumanie, attendu vendredi 28 février à Bucarest pour une visite privée de cinq jours. Destitué en 1947 par les communistes qui, dans le même temps, l'exilèrent et le privèrent de sa citoyenneté, l'ancien monarque était, depuis la chute de la dictature de Ceausescu, en butte à l'hostilité du pouvoir de l'ancien chef de l'Etat, Ion Iliescu. Deux mois après l'élection du chrétien-démocrate Emil Constantinescu à la présidence de la République, l'ex-roi n'est plus *persona non grata* mais, paradoxalement, la victoire de ses amis politiques semble avoir sonné le glas de la monarchie roumaine.

Symboliquement, la nouvelle majorité s'est pourtant fait un devoir de réparer les abus du passé envers cet homme né le 25 octobre 1921 à Sinaïa (à 110 kilomètres de Bucarest) et qui régna brièvement deux fois, de 1927 à 1930, puis de 1940 à 1947. Par une décision gouvernementale, le quatrième roi de Roumanie descendant de la dynastie Hohenzollern-Sigmaringen a ainsi retrouvé, vendredi 21 février, sa citoyenneté roumaine. Il en avait été privé en 1948 par un décret des autorités pro-communistes de Petru Groza.

Après la chute de la dictature, le régime du président Iliescu s'était bien gardé de faire machine arrière. Au contraire, depuis 1989, l'ancien souverain, qui vit en Suisse, n'avait été autorisé qu'une seule fois à venir en Roumanie, pour les Pâques orthodoxes de 1992. Il avait alors été accueilli triomphalement par plusieurs dizaines milliers de personnes. Aujourd'hui encore, commentant l'abrogation du décret communiste, l'ancien président Ion Iliescu a jugé cette *« démarche dangereuse, susceptible d'entraîner de graves conséquences pour la stabilité du pays »*.

Pour avoir redonné à l'ex-souverain la liberté de ses mouvements sur sa terre natale, le gouvernement du chrétien-démocrate Victor Ciorbea n'en a pas moins insisté sur le caractère privé de cette visite, *« un pas important vers la normalisation de la situation dans ce pays »*, a indiqué le premier ministre.

AMBASSADEUR ?

Accompagné de sa femme, Anne de Bourbon-Parme, l'ex-roi sera logé au Palais Elisabeta, où, cinquante années auparavant, il signa sous la contrainte son acte d'abdication. Il se rendra sur la tombe de ses ancêtres et assistera à une messe au siège du métropolite orthodoxe. Il devrait également s'entretenir avec le chef de l'Etat et le ministre des affaires étrangères, le social-démocrate Adrian Severin, qui pourrait proposer au souverain de devenir ambassadeur extraordinaire de la Roumanie.

Remerciant les autorités de Bucarest de l'avoir *« réintégré dans* [ses] *droits et* [ses] *obligations de Roumain »*, l'ex-roi s'est empressé d'ajouter qu'il ne soulèverait *« aucune question constitutionnelle ou matérielle »*. Plusieurs fois au cours de ces dernières années, l'ancien souverain a d'ailleurs reconnu formellement la République. Jamais, en fait, le monarque déchu n'a tenté d'utiliser politiquement une ferveur monarchique largement illusoire mais agitée comme un épouvantail par l'ancien pouvoir. Même lorsque le président Iliescu paraissait inébranlable, le thème de la restauration ne séduisait guère plus d'un Roumain sur dix. Il se nourrissait alors de la confusion qui existait au sein de la population sur la notion même de République, alors fortement associée à ses anciens qualificatifs de *« populaire »* ou de *« socialiste »*. Le roi incarnait *« l'homme providentiel »*, le dernier recours, celui par lequel la Roumanie, isolée à l'intérieur même du glacis soviétique sous Ceausescu, réintégrerait la famille européenne par le simple jeu des alliances familiales liant des cours européennes.

La disparition en 1995 de Corneliu Coposu, figure emblématique de l'opposition anticommuniste, avait privé les monarchistes de leur chef de file. L'élection au suffrage universel d'Emil Constantinescu – l'alternance politique, républicaine, pacifique et démocratique – a donné le coup de grâce. L'idée d'organiser un référendum, avancée il y a peu de temps encore par Emil Constantinescu, pour choisir entre monarchie et république, semble oubliée. C'est aujourd'hui le chef de l'Etat qui porte les espoirs de la population pour sortir de la crise, alors que la monarchie signifierait un saut dans l'inconnu. Le paradoxe est que ce sont ceux que l'on croyait être les plus fervents défenseurs de la monarchie qui en sont aujourd'hui les fossoyeurs.

Christophe Châtelot

« Vache folle » : Bruxelles s'oppose à la levée de l'embargo frappant la Grande-Bretagne

Selon le Parti travailliste britannique, il faudra attendre l'année 2010 pour que les carcasses produites par le plan d'abattage soient toutes éliminées

LE GOUVERNEMENT britannique a transmis, mardi 25 février, à la Commission européenne sa nouvelle proposition de levée partielle de l'embargo international sur les viandes et les dérivés bovins, en vigueur depuis bientôt un an. Cette proposition porte, en priorité, sur des troupeaux tenus pour indemnes de risque infectieux vis-à-vis de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB, maladie de la « vache folle ») issus d'Irlande du Nord et d'Ecosse.

Douglas Hogg, ministre britannique de l'agriculture, a rendu public le texte de la lettre qu'il a adressée sur ce thème à Franz Fischler, commissaire européen à l'agriculture. *« La Grande-Bretagne a annoncé ses cinq conditions à l'accord de Florence »*, a déclaré M. Hogg en faisant référence au sommet européen de juin 1996, au cours duquel un accord préalable de levée progressive de l'embargo avait été trouvé ; un accord qui comprenait, en contrepartie, une série de conditions spécifiques, au premier rang desquelles l'abattage sélectif des animaux à haut risque d'ESB.

« Nous attendons maintenant de nos partenaires européens qu'ils honorent leur partie de l'accord, a ajouté M. Hogg. *A la Commission de réfléchir sur nos propositions. »* Londres espère qu'aujourd'hui, en ce qui concerne les *« troupeaux certifiés »* d'Irlande du Nord et d'Ecosse, l'embargo puisse être levé rapidement, dans la mesure où les bêtes concernées ont bénéficié d'un meilleur suivi vétérinaire et que, dans ces zones, l'épidémie a connu une incidence beaucoup plus faible. Pour M. Hogg, le plan britannique de levée progressive de l'embargo sur les troupeaux certifiés est *« robuste et réalisable »*.

Tout indique aujourd'hui au sein de la Commission européenne de Bruxelles que l'on est moins que jamais favorable à une levée ou un assouplissement, à court ou moyen terme, de l'embargo frappant dans ce domaine la Grande-Bretagne. En d'autres termes, le bras de fer continue et s'intensifie entre Londres et Bruxelles.

UN SEUL INCINÉRATEUR

« Il est hors de question dans le climat politique actuel que nous modifiions notre ligne de conduite, confie-t-on de très bonne source auprès de la Commission européenne. *Nous sommes d'autant plus confortés dans notre analyse et dans notre position en faveur d'un embargo durable et total que les données fournies par les vétérinaires britanniques eux-mêmes ne sont pas de nature à nous rassurer quant à l'innocuité des troupeaux aujourd'hui présentés comme certifiés conformes par Londres. »*

« Il est hors de question d'assouplir cet embargo, a, pour sa part, déclaré au *Monde* Emma Bonino, commissaire européen des consommateurs, en charge, depuis peu, des nombreux aspects de la politique sanitaire de l'Union européenne. *A dire vrai, nous ne réfléchissons même pas à la question de cette levée de l'embargo. Et nous n'y réfléchirons pas avant longtemps. »*

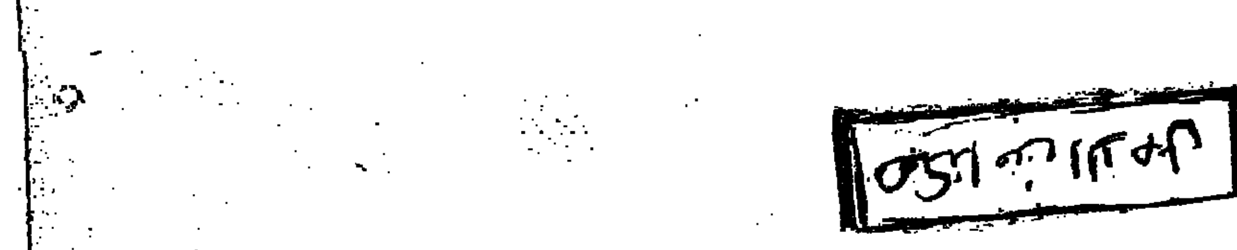
La crise de la « vache folle » nourrit, d'autre part, le débat électoral en Grande-Bretagne. Selon le Parti travailliste, il est acquis qu'il faudra attendre l'année 2010 pour que toutes les carcasses des vaches de plus de trente mois, abattues dans le cadre du plan britannique d'éradication de l'ESB, soient éliminées.

Depuis la mise en œuvre de ce programme, 1,7 million d'animaux ont été abattus, mais seuls 51 000 ont été incinérés, indique l'agence gouvernementale, qui précise que 62 000 tonnes de carcasses et 270 000 tonnes de viande sont actuellement stockées dans des chambres froides en attendant leur incinération. Cette situation est due au fait qu'un seul incinérateur est actuellement utilisé en Grande-Bretagne. Le gouvernement envisage de louer d'autres usines d'incinération et pourrait se servir des centrales électriques. Cette dernière hypothèse se heurte toutefois aux syndicats de ces centrales, qui refusent que les employés puissent manipuler de telles carcasses.

Des responsables du labour ont souligné, il y a quelques jours, que de nombreuses habitations se trouvaient à proximité des lieux de stockage de carcasses et des centrales électriques envisagées pour brûler les déchets des animaux. Douglas Hogg a qualifié de telles déclarations *« d'alarmistes »* et a affirmé que le stockage de ces déchets ne présentait *« aucun danger pour la santé publique »*. Une problématique similaire est, d'ores et déjà, posée en France, où plusieurs associations locales s'émeuvent des conditions de stockage des déchets animaux et des délais considérables nécessaires précédant la mise en œuvre de leur destruction.

Jean-Yves Nau





IMMIGRATION Le RPR et l'UDF ont adopté, mercredi 26 février, l'article premier du projet de Jean-Louis Debré modifié par l'amendement de Pierre Mazeaud. Sous la pression de la gauche, le ministre de l'intérieur a dû reconnaître que le nouveau dispositif de contrôle des certificats d'hébergement impliquait la création de fichiers informatisés. ● LAURENT FABIUS a profité de ce débat pour faire oublier la discrétion des députés socialistes lors de la première lecture de ce projet et les hésitations de Lionel Jospin lors du mouvement des artistes et des intellectuels. ● UNE ÉTUDE de l'Insee montre que le pourcentage d'immigrés dans la population française n'a pas augmenté depuis vingt ans. S'ils s'intègrent dans la société, notamment grâce à l'école et par un accroissement des naturalisations, ils sont les premières victimes du chômage.

Jean-Louis Debré avoue la création de fichiers des visiteurs étrangers

Tandis que le président du groupe socialiste menait l'offensive à l'Assemblée nationale contre le projet de loi sur l'immigration, le ministre de l'intérieur a concédé à sa majorité le principe d'une consultation des maires lors de l'attribution des certificats d'hébergement par les préfets

« *VOTRE PROJET de loi est soit dangereux, soit inefficace.* » Jusqu'à 21 h 25, heure à laquelle fut enfin mis au vote le désormais célèbre « amendement Mazeaud », l'opposition, Laurent Fabius en tête, n'a eu de cesse d'enfermer le ministre de l'intérieur dans cette sombre alternative. Dans un hémicycle aussi rempli et tendu que la veille, le président du groupe socialiste a tenu la vedette, mercredi 26 février, tout au long d'une séance exclusivement consacrée à la réforme des certificats d'hébergement par l'article premier du projet de loi sur l'immigration, laborieusement adopté dans sa version amendée par le président (RPR) de la commission des lois, et qui aura causé bien du souci à Jean-Louis Debré.

Sa version initiale, qui obligeait l'hébergeant à déclarer le départ de son visiteur étranger, avait mis le feu aux poudres, et fait descendre des dizaines de milliers de personnes dans la rue. Le retrait de ce dispositif étant acquis, la gauche est montée au créneau pour s'attaquer, cette fois, à la solution préconisée par M. Mazeaud, qui impose à l'hébergé de remettre son certificat d'hébergement aux services de police lorsqu'il quitte le territoire français. Les conditions d'application de ce nouveau dispositif étant renvoyées à un décret ultérieur, la gauche s'est engouffrée dans la brèche en cherchant à obtenir des précisions d'un ministre de l'intérieur fort peu à son aise.

Se disant soucieux « *que le Parlement vote la loi sans se dessaisir au profit d'une autre autorité sur ce point aussi capital* », M. Fabius, prenant le relai de Julien Dray (PS, Essonne) et de Jean-Yves Le Déaut (PS, Meurthe-et-Moselle), a malmené M. Debré en le pressant de questions : « *Y aura-t-il un fichier national des hébergés ? Y aura-t-il un fichier national des hébergeants ? Combien de temps conservera-t-on les traces des documents fournis ?* »

« *Faudra-t-il un fichier ? Oui, d'un point de vue pratique. Il sera départemental ; la durée de l'archivage et le contenu des données seront limitées aux prescriptions de la CNIL* [Commission nationale de l'informatique et des libertés], *à laquelle sera soumis l'acte réglementaire de création du fichier* » : le ministre de l'intérieur commençait son calvaire, chacune de ses réponses, distillées au compte-gouttes, lui valant immédiatement autant de questions en retour.

DIALOGUE IMPOSÉ

M. Fabius n'a pas lâché prise : « *Comment un contrôle pourrait-il être exercé sur la réalité des sorties du territoire français si l'on n'opère pas un rapprochement entre les départements ?* (...) *Oui ou non les 100 000 hébergeants figureront-ils dans ce fichier ? Enfin* (...), *nous voulons savoir s'il sera conservé deux mois, deux ans, vingt ans ou plus longtemps encore.* » M. Debré : « *Le certificat d'hébergement délivré par la préfecture sera remis à la frontière par son détenteur et il reviendra afin de traitement à la préfecture d'origine. Il n'y aura pas de fichier national. Les données seront conservées trois mois au plus lorsque la procédure aura été respectée* [lorsque l'étranger aura quitté le territoire] (...) *Si le coupon de sortie manque, les documents seront conservés pendant une durée qui sera définie par la CNIL.* »

Ce dialogue, imposé par l'ancien premier ministre, s'est ainsi poursuivi tout au long de la soirée, contradictions et incompréhensions rendant le débat de plus en plus opaque. « *Les réponses du gouvernement sont affligeantes*, s'indignait Jacques Brunhes (PCF, Hauts-de-Seine). *Nous ne pouvons demeurer dans une telle confusion. Il faut retirer ce projet, car nous faisons en ce moment du travail de commission.* » « *Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre* », répliquait le ministre de l'intérieur.

Pour les députés de la majorité, la soirée ne fut pas des plus agréables : dans l'hémicycle, il leur revenait de se tenir à distance du débat, le ministre étant seul susceptible de répondre aux questions formulées à gauche ; lors des suspensions de séance, il leur fallait au contraire, devant la presse, s'efforcer tant bien que mal de faire l'exégèse d'une pensée ministérielle qui leur était difficile de maîtriser.

CORRIGER PAR DÉCRET

Les explications de vote sur l'amendement Mazeaud dirent assez ce désarroi teinté d'une certaine exaspération : « *S'il y a des éléments à préciser pour l'application, cela relèvera du décret !* », s'est ainsi exclamé Jean-Pierre Philibert (UDF-PR, Loire), qui venait, en aparté, de tenter de convaincre M. Debré de s'en tenir également à cet argument. « *A l'évidence, il appartiendra au gouvernement de mettre en œuvre le dispositif dont nous aurons tracé le cadre* (...) *Tout le reste n'est que débat politicien, fort éloigné des enjeux véritables !* »

La majorité n'aura toutefois pas perdu sa journée, en obtenant de M. Debré qu'il s'engage à corriger par décret les conséquences de l'autre volet de l'amendement Mazeaud, transférant du maire au préfet la compétence en matière de délivrance des certificats d'hébergement. Répondant à plusieurs orateurs du RPR et de l'UDF, qui s'étaient fait l'écho du sentiment prédominant au sein de leurs groupes en s'inquiétant de voir les élus locaux entièrement dépossédés de leur droit de regard en la matière, le ministre de l'intérieur leur a donné raison : « *J'estime que le maire ne doit pas être écarté de la procédure. Il doit être naturellement informé des certificats d'hébergement qui intéressent sa commune, et doit pouvoir être consulté par le préfet pour donner son avis, voire pour organiser l'accueil de demandeurs en mairie.* » Affirmant là encore que « *cela relève du domaine réglementaire* », M. Debré a indiqué qu'« *il faudra une concertation, en particulier avec l'Association des maires de France, pour éviter tout malentendu* ».

Jean-Baptiste de Montvalon

Les cinéastes se retirent de la coordination

Le collectif des cinéastes qui avait appelé à la désobéissance civique a décidé, au cours d'une réunion longue et houleuse dans le nuit du mercredi 26 au jeudi 27 février, de se retirer de la coordination regroupant les différents collectifs. Insatisfait de la nouvelle rédaction de l'article 1 du projet de loi Debré, il poursuit son mouvement mais ne souhaite pas entrer dans une logique d'organisations. Les autres collectifs, appellent à l'amplification de la collecte de signatures auprès de la Ligue des droits de l'homme, à Paris et en province. Ils ont aussi décidé de se rendre à Lille pour rencontrer Jacqueline Deltombe, comdamnée pour avoir hébergé un Zaïrois en situation irrégulière. Enfin, ils appellent à une nouvelle manifestation, le 9 mars, lors de l'examen du projet Debré au Sénat.

Incident entre Paris et le Parlement européen

Jacques Chirac avait profité de la visite de présentation à l'Elysée du nouveau président du Parlement européen, le conservateur espagnol José Maria Gil-Robles, pour dénoncer, mardi 25, le vote, par l'Assemblée de Strasbourg, d'une résolution qui déplorait les insuffisances de plusieurs gouvernements en matière de lutte contre le racisme, invitant Paris à *« retirer »* le projet de loi Debré sur l'immigration. L'incident aurait pu en rester là. Mais, appelé à le commenter, Hervé de Charette, le ministre des affaires étrangères, a estimé mercredi 26 février que le Parlement européen avait montré *« qu'il n'est pas encore un Parlement digne de ce nom »*.

Devant ce qu'il a qualifié d'*« attaque contre la dignité »* de l'Assemblée, M. Gil-Robles a annulé sa rencontre prévue avec le ministre français, déclarant ensuite l'incident clos. Mais les socialistes ont vivement réagi. *« Ce n'est pas la première fois que Jacques Chirac s'en prend au Parlement européen pour essayer de dévier l'attention d'un problème de politique intérieure »*, a déclaré Elisabeth Guigou, députée européen et secrétaire national du PS.

Un outil de répression du séjour irrégulier

LE TEXTE de Jean-Louis Debré rectifié par Pierre Mazeaud implique-t-il la création de fichiers informatisés ? Laborieux, confus, le débat parlementaire a apporté, mercredi 26 février, des réponses formelles, mais non convaincantes, à cette question. « *Il n'y aura pas de fichier des hébergeants !* » a fini par lâcher le ministre de l'intérieur. Mais, quelques instant plus tôt, il avait reconnu que le contrôle des certificats d'hébergement aux frontières induit la nécessité de créer un fichier des étrangers hébergés.

Cet « aveu » ministériel annonce l'introduction d'une conception nouvelle du certificat d'hébergement : créé en 1982 pour vérifier la réalité et la décence de l'hébergement, ce document va devenir un outil de répression du séjour irrégulier. En obligeant l'étranger à restituer le certificat à la police lorsqu'il quitte la France, l'amendement Mazeaud vise à repérer les visiteurs qui se maintiennent indûment sur le territoire. Pour ce faire, il suppose que l'identité des bénéficiaires de ces certificats soit répertoriée. La protestation contre le projet Debré a donc bizarrement débouché sur la création d'un nouveau fichier informatique, dont le ministre assure qu'il sera « *départemental* » puisque ce sont les préfets qui, désormais, délivreront les certificats.

L'affichage d'une telle procédure déconcentrée veut rassurer les défenseurs des libertés, mais elle ne résiste pas à la réalité, puisqu'elle sous-tend que l'étranger qui prolonge illégalement son séjour soit interpellé dans le département même où il a obtenu son certificat ! A l'évidence, la logique du texte impose une connection entre les préfectures, autrement dit un fichier national.

Les députés socialistes, qui dénoncent un tel fichage, semblent avoir oublié qu'une circulaire de 1991, exhumée par M. Debré, demandait aux maires d'« *enregistrer et numéroter* (...) *les demandes de certificats d'hébergement, en distinguant les certificats visés et les certificats refusés* (...) », cela afin d'« *être en mesure de renseigner les consulats ou les services de contrôle à la frontière* (...) ».

L'AVIS DE LA CNIL

Quant à la création d'un fichier des personnes hébergeant des étrangers, que dément M. Debré, elle est liée à l'ouverture du fichier des étrangers hébergés, puisque les certificats mentionnent les deux noms. Surtout, elle est dans la logique du projet de loi qui prévoit que le préfet pourra refuser de signer un certificat si « *les demandes antérieures de l'hébergeant font apparaître un détournement de la procédure* (...) ».

Comment cette sanction pourrait-elle s'appliquer si le préfet ne conservait aucune mémoire des hébergeants ? Pierre Mazeaud a donné sa réponse à l'Assemblée : « *Si quelqu'un demande cinquante certificats dans un délai très court, cela attirera l'attention du préfet*, a déclaré le président de la commission des lois. *C'est donc en fonction de la fréquence des demandes que celui-ci sera amené à agir sans qu'il y ait besoin de fichier.* » Mais on peut douter que les préfets connaissent par cœur la liste des hébergeants.

En réalité, rien n'empêche d'ores et déjà les maires, actuels signataires des certificats, de tenir un registre des hébergeants. La circulaire de 1991 déjà citée leur demande, en effet, de « *tenir compte du nombre de certificats d'hébergement signés par la même personne durant une période donnée* (...) », autrement dit, de consulter leur registre des hébergeants. Plusieurs élus ont d'ailleurs saisi la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) pour avis sur l'informatisation d'un fichier mêlant hébergé et hébergeant.

En 1994, la CNIL avait donné son aval en recommandant toutefois que « *les données relatives à la personne hébergeante et à la personne hébergée puissent être effacées dans un délai raisonnable, qui peut être d'un mois à compter de la date de refus ou d'expiration du certificat d'hébergement* ». A l'époque cependant, ainsi que le précisait la Commission, le contrôle du maire se limitait à la vérification des « *conditions normales* » d'hébergement. La conservation des données n'avait donc pas d'intérêt après expiration du certificat. Avec la loi Debré, le contexte sera très différent, puisqu'il s'agira de repérer l'étranger en situation irrégulière dans un délai par définition indéterminé. Le décret d'application nécessitera une nouvelle consultation de la CNIL sur ce point.

Le principe du double fichier des hébergeants et des hébergés, en germe depuis 1991, s'inscrit désormais dans la logique de la future loi Debré.

Philippe Bernard

Laurent Fabius affiche sa pugnacité

LES DÉPUTÉS étaient peu nombreux à assister, mercredi 26 février, au bureau national du Parti socialiste. Soucieux de se faire pardonner la quasi-absence socialiste lors du débat à l'Assemblée nationale, en décembre 1996, Laurent Fabius avait mobilisé ses troupes, donnant lui-même l'exemple par sa pugnacité et une présence de tous les instants, se battant lui-même, et de manière inhabituelle, sur les amendements. Paul Quilès a assuré au bureau national que la rencontre, mardi, entre les « pétitionnaires » et le groupe socialiste s'était bien passée. Louis Mexandeau a appelé ses amis à ne pas sous-estimer le danger représenté par le Front national.

Au-delà de nouvelles critiques, notamment de Jean-Pierre Sueur, sur l'absence de « *lisibilité* » du message socialiste, le bureau national a jugé que dans cette nouvelle phase – parlementaire – du débat sur le texte de Jean-Louis Debré, le PS avait « *beaucoup plus la main* ». Dans les équilibres internes du PS, ce constat aboutit à donner un bon point à Laurent Fabius. Présent à la manifestation parisienne du 22 février, à la différence de Lionel Jospin, le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale cultive son avantage. Absent en décembre – et en janvier, alors que M. Jospin menait justement l'offensive contre le texte de M. Debré –, M. Fabius se rattrape, même si c'est en harmonie avec le premier secrétaire, qui avait déjà dit que, dans l'hypothèse d'une victoire en 1998, la gauche annulerait la loi Debré.

TACTIQUES DIFFÉRENTES

Sans avoir de vraie divergence sur le fond, les deux héritiers de François Mitterrand affichent ainsi des tactiques différentes à l'égard du Front national. S'il ne se polarise pas sur le danger FN, M. Fabius se refuse à le sous-estimer. « *Si nous et les forces sociales du pays n'exprimons pas avec assez de puissance le refus qui monte des profondeurs*, expliquait-il le 14 décembre 1996, lors de la convention sur l'économie, *ce seront les extrêmes, à gauche peut-être, à droite certainement, qui engrangeront, car le Front national est malheureusement en train de se banaliser et de progresser* (...). *Notre langage doit donc être ferme, ferme sans aucune concession.* »

Déjà, en septembre 1996, M. Fabius avait jugé souhaitable, à la différence de M. Jospin, de poursuivre Jean-Marie Le Pen à la suite de ses propos sur « *l'inégalité des races* », se montrant même favorable à une nouvelle loi. Mercredi sur LCI, l'ancien premier ministre a récidivé, en soulignant que l'« *appel à la xénophobie et au racisme* » de Catherine Mégret, maire FN de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), dans le *Berliner Zeitung*, devrait tomber « *sous le coup de la loi* ». Si le gouvernement, a-t-il ajouté, « *estime que l'appareil juridique ne le permet pas, alors, qu'il propose une loi que nous voterons* ».

Partisan d'un combat politique clair contre le FN, M. Jospin répugne à placer l'extrême droite au centre du débat ou à admettre une « *lepénisation* » de la société. Mercredi, il a encore accusé le gouvernement « *d'avoir cyniquement joué de l'immigration à des fins politiques* ». M. Jospin adopte la même attitude que dans l'affaire des sans-papiers, position qu'il résumait ainsi le 1er septembre 1996 à La Rochelle : « *Le mouvement autour des sans-papiers issus de la nouvelle législation ne doit pas être un piège pour nous. Il ne doit pas être un mouvement, noble certes, mais minoritaire, c'est-à-dire coupé des couches profondes du pays, notamment populaires, qui doivent au contraire être amenées à se reconnaître en lui.* » Présentant la démarche qui doit conduire le PS à adopter, le 26 mars, une nouvelle politique de l'immigration, M. Jospin ajoutait : « *Nous essayerons donc de faire le clair dans nos têtes et dans celles de nos compatriotes, afin de réguler l'immigration.* » Dans l'immédiat, le PS devra sortir de la confusion que perçoit une partie de son électorat.

Michel Noblecourt

« Regardez bien Lucie Aubrac ! C'est un exemple fantastique »

« *IL N'Y EN A qu'une qui n'a pas changé, c'est celle-ci.* » En achevant cette courte déclaration, Raymond Aubrac a posé délicatement sa main sur le bras de son épouse, Lucie. Un terme était ainsi mis au débat qui, pendant un heure, mercredi 26 février, a suivi la projection du film *Lucie Aubrac* de Claude Berri dans un cinéma parisien. Dans la salle, il y avait deux cents élèves de la troisième à la terminale de divers lycées de la capitale. Sur la scène, Alain Juppé s'était joint au couple Aubrac, au réalisateur et à l'actrice Carole Bouquet qui interprète l'héroïne. « *C'est un film qui m'a ému* », a dit le premier ministre, en préambule de la discussion avec la salle où les jeunes filles semblaient en plus grand nombre que les jeunes gens. Alain Juppé était surtout venu pour « *écouter* ».

Il a donc été beaucoup question de l'engagement des femmes dans la Résistance, peu du contexte politique de l'époque qui, selon une lycéenne, a été gommé dans le film, du caractère pédagogique de celui-ci que nie Claude Berri, sans vraiment convaincre, et que défend Carole Bouquet, des émotions de la comédienne pendant le tournage. Peu à peu, les jeunes se sont enhardis, évoquant le général de Gaulle, Papon, Pétain et le régime de Vichy, la résistance à l'oppression, la délation et la participation des étrangers à la Résistance. Des interrogations sur la période présente perçaient sous l'intérêt qu'ils portaient au passé.

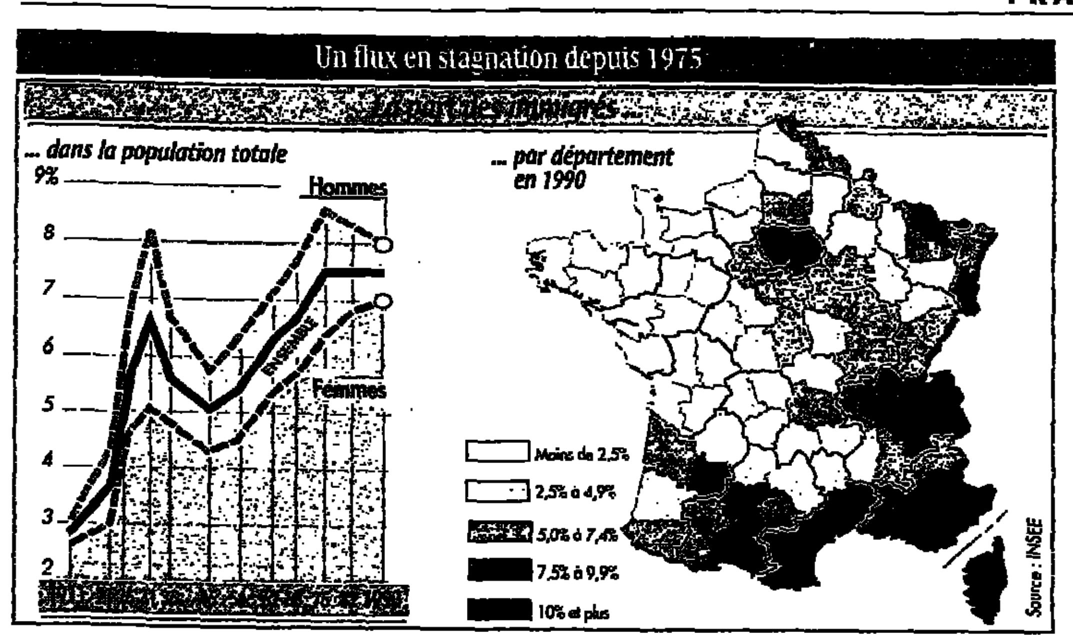
« POLITIQUEMENT CORRECT »

Comme il l'avait fait la veille dans les colonnes du *Monde*, le chef du gouvernement a rappelé que « *pour reconnaître que la France avait une responsabilité dans tout cela, il a fallu beaucoup d'années, pratiquement cinquante ans, avant qu'on dise que nous sommes collectivement responsable de notre passé* ». Alain Juppé a fait explicitement allusion au discours prononcé, le 16 juillet 1995, par le président de la République, Jacques Chirac, à l'occasion de l'anniversaire de la rafle du Vel'd'Hiv' en 1942.

Si Raymond Aubrac, connu pour son engagement à gauche, a refusé de répondre a une question sur la présidence de Charles de Gaulle après la guerre – « *Mon opinion est une chose claire* » – pour éviter une dérive du débat, Lucie Aubrac, pour sa part, s'est attachée à donner une vision « politiquement correcte » de l'organisation de la Résistance, balayant les tensions entre les différents réseaux. « *Bien sûr qu'il y avait des tensions* », a tranché Claude Berri. L'intervention la plus intense a été émise de la salle par l'ancien ministre Pierre Sudreau. « *Regardez bien Lucie Aubrac*, a-t-il lancé aux jeunes spectateurs. *C'est un exemple fantastique qui doit rester dans les mémoires et dans l'Histoire.* »

Au même moment, l'évocation de Vichy par la gauche à l'Assemblée nationale, en référence à la loi Debré sur l'immigration, provoquait une réaction indignée de la droite. Le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, qualifiait ce rapprochement de « *honteux* ».

Olivier Biffaud



La part des immigrés dans la population française n'a pas augmenté depuis vingt ans

OÙ SONT LES IMMIGRÉS dans le débat sur l'immigration ? Comme à chaque fois que la France s'enflamme sur ce sujet passionnel, les hommes et les femmes disparaissent derrière les mécanismes juridiques, les stratégies politiques et les anathèmes. Le mérite de l'étude publiée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), jeudi 27 février, est de réintroduire les dimensions humaines, trop souvent absentes des actuelles controverses. A travers des chiffres publiés à point nommé apparaissent des réalités plus complexes et, parfois, moins déprimantes que celles reflétées par les discours ambiants.

A sa manière, ce document de l'Insee est un événement. Depuis quinze ans, les discussions sur l'immigration sont alimentées par des statistiques basées sur un critère unique, fondamentalement républicain, celui de la nationalité. On disserte donc sur les étrangers, et non sur les immigrés. C'est plus qu'une affaire de nuance : quelque 100 000 étrangers acquièrent la nationalité française chaque année et disparaissent des statistiques sans que la réalité sociale qu'ils incarnent n'en soit, pour autant, bouleversée. La catégorie des « immigrés », elle, reflète cette dynamique et rend mieux compte du phénomène, sans toutefois inclure la « deuxième génération », née en France. Elle a été appréhendée grâce à une exploitation spécifique des recensements de la population et à une enquête de l'Institut national d'études démographiques (INED) sur l'insertion sociale.

Est « immigrée » toute personne née étrangère dans un pays étranger et qui vit en France. Plus des deux tiers des immigrés sont des étrangers, tandis qu'un tiers a acquis la nationalité française, soit deux fois plus qu'au début du siècle. Au total, la France comptait 3,6 millions d'étrangers et 4,2 millions d'immigrés au recensement de 1990. Ces derniers représentent 7,4 % de la population totale, chiffre resté stable depuis le recensement de 1975, c'est-à-dire depuis le moment où il a été décidé de stopper l'appel à de la main-d'œuvre immigrée.

NATURALISATIONS

En réalité, l'immigration, essentiellement familiale, n'a jamais cessé : longtemps stabilisée aux alentours de 100 000 entrées par an (familles, réfugiés et quelques travailleurs), elle diminue fortement depuis 1992 et n'a pas dépassé 68 000 en 1995. Mais ce flux d'entrées est compensé par un fort mouvement de naturalisation. Tandis que de nouveaux immigrés s'installent légalement, d'autres, parmi les plus anciens, deviennent français. Ce mouvement démontre la vigueur du mécanisme d'intégration : quelque 100 000 étrangers acquièrent la nationalité française chaque année. Ainsi, sur les 56,7 millions d'habitants de la France recensés en 1990, 1,3 million, soit 2,3 %, sont des immigrés devenus français.

Les origines des nouveaux arrivants ont largement varié. Alors que près de 80 % des immigrés étaient d'origine européenne dans les années 60, avec une large domination des Italiens (32 %), les Européens ne forment plus que la moitié du total actuel. Aujourd'hui, les Portugais sont les plus nombreux (14,4 %), suivis par les Algériens (13,3 %), les Italiens (11,6 %), les Marocains (11 %) et les Espagnols (9,5 %). La place des Africains noirs n'est que de 6,6 %, mais elle a doublé en trente ans.

La population immigrée est atypique puisque les jeunes y sont presque absents, par définition. Elle l'est ausssi, de manière plus inattendue, par la forte présence de personnes âgées. Le phénomène est particulièrement frappant dans l'immigration d'origine européenne, où les plus de soixante-cinq ans forment plus de 30 % du total (14,8 % dans la population d'ensemble). Ces courants anciens se sont taris, tandis que les nouvelles générations, nées en France, disparaissaient du paysage de l'immigration.

Philippe Bernard

★ *Les immigrés en France.* Collection « Contours et caractères ». 140 p., 78 F.

En première ligne pour le chômage

CRISE OBLIGE, le « travailleur immigré » ne correspond plus nécessairement au stéréotype de l'ouvrier à la chaîne ou du balayeur. S'ils demeurent massivement des ouvriers (46 %), les immigrés travaillent très majoritairement dans le secteur des services (61 %), un phénomène qui résulte en partie de la large féminisation de cette population. Leur surreprésentation est nette non seulement dans l'automobile (10 % des actifs) et la construction (16,5 %), deux secteurs qui emploient à eux seuls la moitié des hommes, mais aussi dans les services aux particuliers et les activités immobilières où sont concentrées les femmes. En revanche, ils sont peu présents dans les secteurs de l'énergie, de la finance et de la fonction publique.

Des spécificités nationales apparaissent : 27 % des personnes d'origine portugaise travaillent dans le bâtiment, 17 % des immigrés d'Algérie dans les « services aux particuliers » (8 % des Français), 8 % des natifs du Maroc dans l'agriculture (contre 5 % des Français). Globalement, les immigrés, qui représentent 7,4 % de la population occupent 7,1 % des emplois.

Chômage, précarité : l'immigré est en première ligne. Dans un cas sur cinq, le « travailleur immigré » est d'ailleurs un... chômeur. Le taux moyen de chômage, qui excède de huit points la moyenne nationale, est particulièrement élevé chez les jeunes et les femmes, avec une aggravation nette depuis 1990. Plus de 37 % des actifs immigrés âgés de quinze à vingt-quatre ans sont sans travail.

LES PORTUGAIS PLUS ÉPARGNÉS

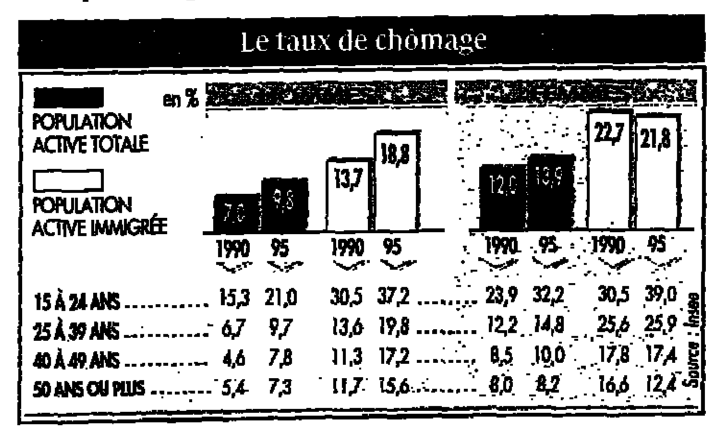
Le chômage frappe aussi les immigrés dans la force de l'âge : entre 25 et 39 ans, un homme sur cinq et une femme sur quatre n'ont pas de travail. Les originaires de Turquie et du Maghreb sont davantage touchés que les immigrés d'Afrique noire. Les Portugais, avec un taux minimum de 8,9 %, sont les plus épargnés, mieux même que les Français. Plus souvent que la moyenne, les immigrés occupent des emplois temporaires (8,7 % contre 7,6 %). Ils ne travaillent pas plus souvent que d'autres pendant les week-ends ou le soir. Mais 11 % des hommes employés dans le secteur de la santé travaillent durant la nuit, alors qu'ils ne forment que 5 % des travailleurs du secteur.

Pour les immigrés de la première génération âgés aujourd'hui de quarante à cinquante ans, l'ascenseur social n'est pas totalement en panne, mais il est d'une lenteur désespérante. Neuf sur dix d'entre eux ont commencé leur carrière comme ouvriers. Ils le restent à 74 % après vingt ans de carrière. Le contraste est rude avec les personnes nées en France : 55 % sont ouvriers en début de carrière, mais ils ne sont plus que 31 % après deux décennies. Alors que la moitié des natifs de France ayant débuté comme ouvriers quittent cette catégorie en cours de carrière, ce n'est le cas que d'un immigré sur cinq. « Les possibilités de mobilité professionnelle en cours de carrière ont donc été moindres pour les immigrés, constate l'Insee. Néanmoins, les mouvements de promotion existent. » Ainsi, parmi les immigrés qui ont changé de catégorie en cours de carrière (53 % du total), 58 % ont eu un parcours ascendant, passant d'un poste d'ouvrier non qualifié à un emploi d'ouvrier qualifié ou d'indépendant.

La mobilité des immigrés mesurée plus généralement dans l'échelle sociale n'est guère plus aisée. Fils d'agriculteurs ou d'ouvriers pour 80 % d'entre eux, ils ne sont plus, pour aucun d'entre eux, agriculteurs à l'âge de la quarantaine, mais ouvriers à 80 %. Seuls 2 % des fils d'ouvriers sont cadres tandis que 10 % ont grimpé dans les professions intermédiaires (contre respectivement 9 % et 25 % pour les personnes nées en France).

L'enquête, en pointant l'avantage très net de ces dernières, tend à confirmer, en creux, ce que d'autres études ont montré : alors que la promotion sociale est rare pour la génération de l'immigration, pour ainsi dire « sacrifiée », les enfants issus de cette immigration et nés en France bénéficient de possibilités d'ascension autrement plus larges.

Ph. B.



	1990	95	1990	95	1990	95	1990	95
15 À 24 ANS	15,3	21,0	30,5	37,2	23,9	32,2	30,5	39,0
25 À 39 ANS	6,7	9,7	13,6	19,8	12,2	14,8	25,6	25,9
40 À 49 ANS	4,6	7,8	11,3	17,2	8,5	10,0	17,8	17,4
50 ANS OU PLUS	5,4	7,3	11,7	15,6	8,0	8,2	16,6	12,4

Des performances scolaires proches de celles des enfants d'ouvriers

AU CLICHÉ selon lequel les enfants d'immigrés font « baisser le niveau » scolaire, le document de l'Insee oppose le tableau plus nuancé d'élèves, certes handicapés socialement et culturellement, en difficulté à l'école élémentaire, mais qui, dans l'enseignement secondaire, surmontent les obstacles et réussissent aussi souvent que les enfants d'ouvriers nés en France.

Reprenant une étude de l'éducation nationale portant sur les enfants d'immigrés entrés en sixième en 1989 (3 % de l'effectif total), celle de l'Insee dresse la liste des difficultés spécifiques aux enfants d'immigrés au regard de l'institution scolaire. Ils sont issus de familles ouvrières (66 %) et nombreuses (plus de quatre enfants dans 68 % des cas), leurs parents n'ont aucun diplôme (68 %). Ils ont connu tardivement notre langue et ont rarement fréquenté un cycle complet à la maternelle.

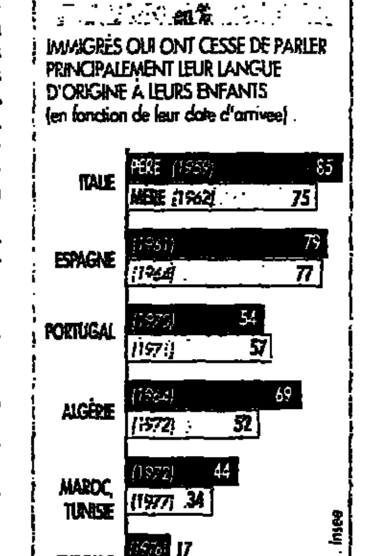
Résultat : la moitié des enfants d'immigrés redoublent à l'école (36 % des enfants d'ouvriers nés en France) et ils obtiennent globalement de faibles résultats aux épreuves d'évaluation.

Pourtant, cette tendance négative se renverse au collège : 65 % des enfants d'immigrés parviennent en quatrième sans avoir redoublé au collège. Une performance inférieure à celle réalisée par l'ensemble des élèves nés en France (74 %), mais supérieure à celle des enfants d'ouvriers (62 %), dont ils sont les plus proches socialement. « Les difficultés initiales se résorbent peu à peu », résume l'Insee, en pointant cependant la propension du système scolaire à diriger les enfants de l'immigration vers les classes de relégation, comme les « sections d'éducation spécialisée », qui accueillent 8 % d'entre eux, contre 4 % des enfants d'ouvriers.

Les attentes des familles immigrées à l'égard de l'école contribuent sans doute à expliquer ces performances. Ainsi 78 % des parents d'élèves immigrés « souhaitent que leur enfant poursuive ses études jusqu'à vingt ans et plus », alors que ce désir n'est partagé que par 67 % des familles ouvrières autochtones. Pourtant, domine le sentiment d'éloignement par rapport à l'institution scolaire. La difficulté à maîtriser le français y est pour beaucoup, surtout pour les représentants des vagues d'immigration les plus récentes, et tout particulièrement pour les mères. La moitié des mères algériennes (19 % des pères) déclarent parler difficilement ou pas du tout le français, le taux est encore de 30 % chez les Portugaises et monte à 100 % chez les Turques.

Nul étonnement, donc, à constater qu'une large majorité des parents maghrébins, turcs et même portugais disent se sentir « très souvent dépassés pour aider » leur enfant dans ses devoirs. De même, les contacts avec les établissements sont rares : 38 % des immigrés d'origine portugaise, mais 24 % des originaires d'Algérie, ne rencontrent pas les enseignants (15 % chez les Français). Pourtant, l'abandon progressif de la langue d'origine et le choix du français pour converser avec les enfants apparaît comme un signe d'intégration : c'est le cas de 85 % des pères italiens, de 69 % des Algériens, de 54 % des Portugais, de 44 % des Marocains et Tunisiens, mais de 17 % des Turcs, derniers arrivants.

Ph. B.



Aussi nombreux dans des logements privés que dans des HLM

LE STATUT des immigrés au regard du logement reflète l'ancienneté de leur arrivée en France. Seuls 40 % d'entre eux sont propriétaires (54 % des Français). Encore cette moyenne recouvre-t-elle de larges disparités : c'est le cas de 65 % des originaires d'Italie, qui habitent majoritairement une maison individuelle, mais de seulement 19 % des Algériens, logés, pour près des trois quarts, dans un immeuble collectif.

Considérés dans leur globalité, les immigrés ne sont pas prioritairement des clients des HLM : 29 % sont logés dans le secteur privé contre 23 % dans le secteur social. Mais certaines catégories sont massivement logées en HLM. C'est le cas des familles originaires d'Algérie (41 %), du Maroc (39 %), de Turquie (37 %) et du Vietnam (34 %). En revanche, les natifs d'Afrique noire, de Tunisie (30 % chacun) et du Portugal (23 %) y sont relativement moins souvent logés. Logements typiques des hommes seuls, les meublés et chambres d'hôtel concernent encore 6,5 % des Algériens et 6 % des Asiatiques, Vietnam excepté.

L'étude de l'Insee remet en question l'idée selon laquelle les immigrés vivraient dans des logements largement moins confortables que la moyenne de la population. En réalité, 73 % d'entre eux disposent du « tout confort » sanitaire contre 76 % pour la France entière. Mais, là encore, tout dépend des vagues migratoires. Les immigrés du Cambodge, Laos et Vietnam disposent à 87 % de l'équipement complet (baignoire, douche, WC intérieur et chauffage central), mais c'est le cas de seulement 67 % des originaires des pays de l'Est et de 69 % des personnes venues d'Algérie. Ces dernières sont assez nombreuses à ne disposer ni de baignoire ni de douche (14 % contre 7 % chez les Français).

De telles disparités reflètent les inégalités de revenus. Relevé en 1991 par l'INED, le revenu annuel moyen d'une famille immigrée avec enfants s'étale entre 115 000 francs (Turcs, chez qui les femmes travaillent rarement) et 161 000 francs (Espagnols, où coexistent souvent deux salaires) contre 188 000 francs pour l'ensemble de la France.

Les prestations familiales contribuent à niveler ces situations : elles entrent pour un quart dans le revenu de tous les ménages immigrés (sauf Espagnols et Portugais) contre 10 % sur la France entière. Sur leurs revenus, les immigrés prélèvent souvent des sommes destinées à leur famille au pays. C'est le cas de près d'un immigré africain sur deux, de plus d'un Marocain et d'un Turc sur trois, d'un Portugais sur quatre et d'un Algérien sur cinq.

VACANCES AU PAYS

Le recueil de l'Insee a été malheureusement amputé de nombre d'indications pourtant disponibles sur la religion et les mariages, la polygamie ou l'inscription sur les listes électorales. Relativement pauvre sur les modes de vie, ce document signale cependant que 66 % des immigrés partent en vacances (69 % des Français en 1994), le plus souvent au pays. Abordant la question de la lecture des livres et des journaux, la brochure indique enfin la proportion des immigrés lisant facilement le français : elle est de 80 % chez les originaires d'Espagne, 73 % chez les Africains, mais tombe à 45 % chez les Marocains et 25 % chez les Turcs.

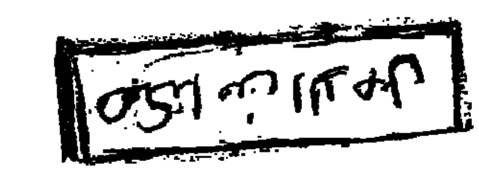
Ph. B.

Le confort du logement

en % — Logement

Pays d'origine	sans baignoire ni douche et sans WC à l'intérieur	avec baignoire ou douche et avec chauffage central
PORTUGAL	4,6	70,6
ESPAGNE	2,6	71,5
ITALIE	2,2	74,6
PAYS DE L'EST	8,1	66,6
ALGÉRIE	10,8	69,4
MAROC	8,0	72,2
TUNISIE	5,7	75,5
AUTRES PAYS D'AFRIQUE	6,8	76,3
TURQUIE	3,3	73,8
CAMBODGE, LAOS, VIETNAM	1,4	87,2
ENSEMBLE	5,2	72,9
FRANCE ENTIÈRE	3,8	75,6

Source : Insee



هكذا من الاصل

En passant des commandes pluriannuelles, l'armée va bénéficier d'économies budgétaires

L'avion Rafale, l'hélicoptère Tigre et le char Leclerc sont concernés

La création du recours à des contrats pluriannuels fermes entre le ministère de la défense et certains des grands industriels de l'armement, en permettant à ceux-ci de se lancer dans des productions à long cycle, devrait générer pour l'Etat des économies de 5 à 15 %. Contraignantes pour les finances publiques, ces opérations ne concerneront que 10 % du budget global d'équipement du ministère de la défense.

AVANT L'ÉTÉ, *le ministère de la* défense pourra, pour la première fois de son histoire, passer des contrats pluriannuels fermes à certains des grands industriels de l'ar*mement pour leur garantir* des volumes de commandes, en contrepartie de l'acceptation par eux d'une baisse des coûts. Cette pratique est courante aux Etats-Unis et en Allemagne. Les contrats en question devraient principalement concerner l'avion de combat Rafale, l'*hélicoptère d'attaque* Tigre et le char de bataille Leclerc, de façon à aboutir à des diminutions de prix situées entre 5 % et 15 %, selon les cas.

*Depuis longtemps, les fournis*seurs des armées françaises se plaignent du fait que les commandes en matière d'équipement soient exprimées par le biais de marchés annuels, liés à l'adoption par le Parlement de la loi de finances annuelle, ou par le moyen de contrats pluriannuels dits à options, ou conditionnels, où seule une première tranche annuelle des commandes est ferme et où les tranches suivantes sont ordonnées *selon les disponibilités budgétaires* ultérieures de l'Etat. La première formule ne permet pas au fournisseur de se lancer dans des productions à long cycle pour espérer amortir ses coûts. La seconde formule laisse à l'Etat la possibilité d'arrêter en cours de route la réali*sation d'une commande, à charge* pour lui de verser – ce à quoi il échappe parfois en exerçant des pressions sur le fournisseur – des dédits ou des intérêts moratoires.

*La nouveauté, créée par le re*cours à des contrats pluriannuels fermes, sera que l'Etat s'engage juridiquement et *contractuellement avec son fournisseur à respecter* l'exécution d'un marché – sur la base de caractéristiques et de performances des *matériels détermi*nées en commun – qui aura fixé le calendrier des commandes, le rythme des livraisons, les prix de série (y compris leur déclin pro*gressif dans le temps)* et les conditions de paiement. L'Etat s'engage sur une tranche et sur les tranches suivantes tout au long de la durée du contrat et aux conditions pré*définies. Il n'y a plus d'options.* Le contrat offre ainsi une « lisibilité » à long terme, ce qui permettra au fournisseur de se lancer dans sa réalisation et d'organiser sa production pour être conforme à la commande pluriannuelle en adaptant ses approvisionnements, ses *effectifs au plan de charge garanti*, et en fidélisant au mieux ses sous-traitants.

REPORTS DE CRÉDITS

*Pour avoir le « feu vert » du mi*nistère des finances et de la direction du budget, qui restent fidèles *au principe de l'annuité budgétaire dans la procédure des finances pu*bliques et pour qui le nouveau système d'un engagement ferme de l'Etat n'a pas que des avantages, les armées ont fait valoir un atout : *de telles commandes plurian*nuelles devraient générer des économies sur une longue période, *comme l'est la durée quinquennale* ou sexennale des programmations militaires.

On estime, à l'exemple de ce qui se passe à l'étranger où ce méca*nisme de financement ferme est en* place, que des gains de 5 à 15 % sont à escompter sur des programmes déjà lancés, c'est-à-dire sur des matériels en cours de fabrication. Au titre des premières expériences pratiquées, cet éventail d'économies a été obtenu pour la commande de lots de munitions ou de pièces logistiques. Sur des équipements encore à l'étude ou en développement, qui feraient appel à des technologies maîtri*sées et sans risques, les gains* peuvent atteindre 30 %.

Le ministère de la défense n'envisage pas de soumettre tous ses *achats d'armement à la procédure* des commandes pluriannuelles fermes. Il lui faut naturellement éviter de figer la totalité de son budget, lequel peut être soumis en *cours d'exécution à des aléas*, comme on l'a observé les années précédentes quand sont intervenus des « gels », des annulations ou des reports de crédits. Ces décisions, prises au nom de la « régulation » des dépenses publiques, ont incité des industriels lésés à récla*mer à l'Etat le versement de péna*lités financières auxquelles ils avaient droit (384 millions de francs en 1994, et quelque 700 millions de francs en 1995).

Pour les années à venir, trois programmes majeurs seront l'objet de ces nouveaux contrats pluriannuels fermes : l'avion de combat Rafale (pour 48 exem*plaires d'un seul coup), l'hélicop*tère d'attaque Tigre (pour 80 exemplaires) et le char de bataille Leclerc (pour un nombre d'exemplaires qui est à débattre). Dans ce genre d'opérations qui sont contraignantes pour les finances publiques, le ministère de la dé*fense s'est fixé pour objectif de ne* pas dépasser, dans la situation présente, 10 % de son budget global d'équipement tel que le prévoit la programmation militaire 1997-2002, soit un engagement de dépenses inférieur à 9 milliards de francs par an.

Ce qui induit que les armées se gardent une marge de manœuvre portant sur quelque 90 % du montant total de leur budget annuel d'équipement et ce qui relativise, *du même coup, l'effort demandé* aux finances publiques.

Jacques Isnard

Dassault ne réclame pas de dédit à l'Etat

Dassault-Aviation a passé par pertes et profits les intérêts moratoires que le groupe était en situation de pouvoir réclamer à l'Etat du fait du « gel » des commandes intervenu unilatéralement en 1996. « *Les frais sont restés à la charge de l'entreprise* », a récemment expliqué Charles Edelstenne, vice-président de Dassault-Aviation, à des députés de la commission de la défense qui s'interrogeaient sur le montant de ces sanctions financières imposables à l'Etat par les industriels en cas de rupture inopinée de contrat. M. Edelstenne n'a pas précisé à combien se montaient ces intérêts moratoires. Il semble que Dassault-Aviation ait choisi de passer l'éponge et préféré ne pas faire de publicité sur cette affaire pour obtenir sa *commande pluriannuelle de quarante-huit Rafale.*

Les sénateurs votent la déclaration unique de changement d'adresse

Les démarches administratives sont simplifiées

LES SÉNATEURS *ont adopté*, mercredi 26 février, en première lecture, le projet de loi visant à améliorer les relations entre le public et l'administration défendu *par le ministre de la fonction pu*blique, Dominique Perben. Le RPR et l'UDF ont voté « pour », alors que l'opposition socialiste et communiste s'est prononcée « contre ».

Le texte fait obligation aux administrations d'accuser réception des demandes qu'elles reçoivent. Il prévoit qu'une administration saisie à tort d'une question doit prévenir automatiquement l'autorité compétente et en informer l'intéressé. Pour raccourcir les délais de réponse, il étend le nombre de cas pour lesquels le silence de l'administration vaut acceptation de la demande. Il se propose de renforcer les *pouvoirs du médiateur* et de favoriser la multiplication des maisons de services publics.

« TEXTE D'AJUSTEMENT »

Rappelant que la réforme de l'Etat est « *un des grands chantiers de ce septennat* », M. Perben a souligné que son texte en était « *le premier support législatif* ». « *Trop peu a été fait*, a-t-il estimé, *pour améliorer les relations entre le citoyen et l'administration.* » Tout en approuvant l'économie générale du projet de loi, Jean-Paul Amoudry (Union centriste, Savoie), rapporteur de la commission des lois, s'est fait l'écho des préoccupations des petites communes. Il a souhaité que leurs maires reçoivent « *l'assistance nécessaire* » pour *faire face aux obligations nou*velles imposées par le texte à l'administration.

Tandis qu'au nom de la majorité James Bordas (Républicains et Indépendants, Indre-et-Loire) et Jean-Patrick Courtois (RPR, Saône-et-Loire) se félicitaient de cette « *modernisation* », Jacques Mahéas (PS, Seine-Saint-Denis) estimait que, loin de relever de « *la petite révolution administrative annoncée* », le projet de loi était en fait « *un texte d'ajustement* » te*nant plus* « *de la circulaire que de la loi* ». Robert Pages (Communiste, républicain et citoyen, Seine-Maritime), lui, ironisait sur le nombre élevé de décrets d'appli*cation devant traduire ce texte de* simplification dans les faits.

Les sénateurs n'ont pas suivi le gouvernement qui, dans son texte initial, avait prévu d'étendre aux présidents de conseils régionaux et généraux – en faisant toutefois une exception pour le président du *conseil exécutif de Corse* – ainsi qu'aux représentants du Parlement européen élus en France la compétence de la saisine du médiateur de la République par les citoyens. Ils ont estimé, à l'unanimité, que celle-ci devait rester aux parlementaires, députés et sénateurs.

En revanche, le ministre a fait adopter un amendement permettant aux particuliers qui déménagent d'effectuer « *une formalité unique de déclaration de changement d'adresse auprès de la poste* », valable pour toutes les autres administrations. Cette formalité unique, qui se substitue « *aux multiples démarches que les particuliers sont actuellement tenus d'effectuer auprès des différentes administrations* », devrait être opérationnelle fin 1997, a précisé M. Perben.

Caroline Monnot

Les nouvelles règles de la représentativité syndicale dans la fonction publique entraînent de nombreux conflits

LORSQU'IL A MODIFIÉ les règles de la représentativité syndicale dans la fonction publique, le législateur s'est-il douté qu'il allait *provoquer un bel encombrement* des juridictions administratives ? La loi du 16 décembre 1996 vient de susciter une multitude de contentieux, et pour cause : elle prévoit *que l'administration peut refuser* des listes de candidats aux élections, mais que ses refus peuvent être contrôlés par le juge.

Des élections devant avoir lieu à l'équipement et aux finances en mars, les candidats éconduits viennent de saisir les tribunaux de la France entière pour *contester* les décisions qui leur dénient toute représentativité. Quinze premiers recours étaient examinés par le tribunal administratif de Paris, mercredi 26 février, devant un parterre imposant de syndicalistes et de représentants de l'administration.

SUD-Douanes et SUD-Equipement étaient à l'origine de plusieurs requêtes. *Le commissaire du gou*vernement, Joël-Yves Plouvin (magistrat indépendant chargé de dire le droit), a constaté que les motifs invoqués par l'administration pour rejeter leurs listes concernaient exclusivement leur ancienneté, bien qu'ils soient apparemment multiples. « *Ils reviennent à un seul, le péché de jeunesse* », a ironisé le magistrat.

Or, la jurisprudence du Conseil d'Etat, *qui rejoint* celle de la Cour de cassation, dit que la représentativité syndicale ne peut s'apprécier sur un seul critère. Elle s'évalue en fonction d'un ensemble de paramètres, qui sont les effectifs, l'indépendance, les cotisations, l'expérience et l'ancienneté, ainsi que l'audience électorale. « *Vous devrez appliquer cette jurisprudence dans tous les dossiers qui vont se présenter* », a prévenu le commissaire du gouvernement.

Se fondant sur cette jurisprudence, M. Plouvin a estimé que les refus de recevabilité opposés par les ministères des finances et de l'équipement étaient entachés d'une erreur de droit. Il a proposé de les annuler. Après avoir présenté la loi du 16 décembre 1996 à la présidente du tribunal, il a d'ailleurs lancé cet avertissement : « *Certes, le gouvernement veut avoir des partenaires sociaux responsables, et éviter la balkanisation ; mais le respect de la liberté d'expression syndicale doit s'imposer à vous.* »

CONCURRENCE

Ces propos ont été vivement approuvés, à la sortie, par les syndicalistes du *Groupe des dix*, qui ont combattu le texte pendant son élaboration. Thierry Renard, conseiller de ce syndicat et secrétaire fédéral de SUD-PTT, a estimé que le magistrat avait « *tempéré l'ardeur du législateur qui a restreint les libertés syndicales* ».

Le tribunal a dû en outre examiner des recours introduits par des syndicats qui déniaient toute représentativité à leurs concurrents. Un syndicat autonome affilié à l'UNSA soutenait ainsi que le ministère des finances n'aurait pas dû accepter les listes d'un membre du Groupe des dix, le Snuddi. Le commissaire du gouvernement a noté que les effectifs du Snuddi avaient constamment progressé depuis 1994, date de sa création, que ses cotisations, « *modulées en fonction du grade et de l'échelon* », étaient établies de façon « *sérieuse* », et que le Snuddi avait fait la preuve de son « *indépendance* » par des appels à la grève ou à des manifestations, ainsi que par des tracts. Il a souligné que certains de ses membres, « *anciens militants d'une autre organisation* » (la CFDT), avaient une expérience syndicale. « *Le cumul de ces critères fait que le Snuddi doit être considéré comme une organisation représentative* », a conclu M. Plouvin, après avoir précisé que le syndicat autonome n'avait guère obtenu plus de voix que le Snuddi aux élections de 1994.

La CGC contestait la décision, prise par France Télécom, de reconnaître comme représentatives deux autres organisations de cadres. *Le commissaire du gouver*nement a proposé de la débouter, en estimant que la loi ne peut pas encore s'appliquer à France Télécom, faute de décret spécifique pour cet établissement au statut particulier.

Les jugements seront rendus vendredi 28 février. M. Plouvin a d'ores et déjà souligné leurs limites : « *Vous ne pourrez pas aller jusqu'à déclarer une liste recevable, mais seulement inviter l'administration à réexaminer son dossier.* »

Rafaële Rivais

sénateurs votent
claration unique
ngement d'adresse
…es administratives sont simplifiées

La croissance de l'économie française a été limitée à 1,3 % en 1996

Les conjoncturistes ne prévoient qu'une reprise modérée pour 1997

La croissance de l'économie française a été limitée à 0,2 % au cours du quatrième trimestre de 1996 et à 1,3 % sur l'ensemble de l'année, selon les comptes nationaux publiés jeudi 27 février par l'Insee. La consommation a été soutenue, mais l'investissement déprimé. Pour 1997, la plupart des experts prévoient une activité un peu plus soutenue, mais ne révisent à la hausse leurs prévisions de croissance qu'avec prudence.

LA CROISSANCE de l'économie française a atteint seulement 1,3 % en 1996. L'Insee l'a révélé, jeudi 27 février, à l'occasion de la publication de la première estimation des comptes nationaux du quatrième trimestre de l'année écoulée. Cette hausse modeste du produit intérieur brut (PIB) est conforme à ce que prévoyaient les experts. Dans un premier temps, le ministère de l'économie et des finances avait construit le projet de loi de finances pour 1996 sur une hypothèse de 2,8 % de croissance. Mais dès le mois de mars, il est apparu que l'estimation était exagérément optimiste. A l'époque, la prévision a donc été ramenée à seulement 1,3 %.

Que s'est-il donc passé pour que l'économie française, qui a connu une croissance soutenue en 1994 (2,8 %) et plus modérée en 1995 (2,2 %), entre à nouveau, en 1996, dans une phase de ralentissement, ce qui a contribué à l'envolée du chômage (entre 85 000 et 150 000 selon le mode de calcul) ? Les comptes nationaux permettent de voir précisément les mécanismes qui ont été à l'oeuvre.

Le premier constat, c'est que la demande intérieure a été très faible. De 3 % en 1994 et 2,1 % en 1995, elle n'a progressé que de 0,9 % en 1996, contre 1,4 % en Europe et 2,7 % dans les pays de l'OCDE. Du même coup, la France a trouvé l'un des principaux moteurs de sa croissance non pas en elle-même, mais grâce à la demande étrangère. Ce décalage de conjoncture a donc gonflé les exportations, qui ont progressé de 3,6 %. Sans cette bouffée d'oxygène extérieure, la croissance française aurait été encore plus faible.

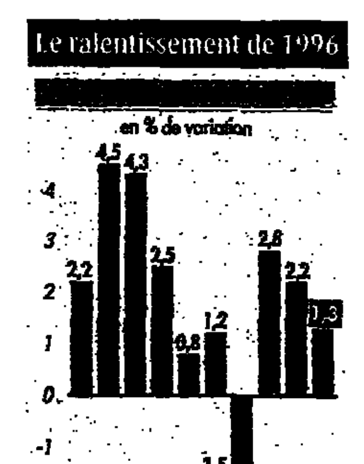
Cette atonie de l'activité est particulièrement visible au travers du comportement des entreprises. Celles-ci ont non seulement cessé d'embaucher et limité leur production, pour se borner à puiser dans leurs stocks ; mais de surcroît, elles ont fortement limité leurs efforts d'investissement. C'est la très mauvaise surprise de cette année 1996. Alors que l'on pensait que les dépenses d'équipement allaient s'accélérer, l'investissement des entreprises a reculé de 0,3 %, après une hausse de 3,8 % l'année précédente.

La seule bonne suprise est donc venue des ménages. Alors que l'on pensait initialement que ceux-ci limiteraient leurs achats, compte tenu de la hausse des impôts, ils ont, en réalité, puisé dans leur épargne. Soutenue par les mesures du gouvernement (« prime Juppé » en faveur de l'automobile, aide fiscale sur les intérêts d'emprunts, etc.), la consommation des ménages a ainsi progressé de 2,3 %, contre 1,8 % en 1995 et 1,4 % en 1994.

UN TABLEAU PRÉOCCUPANT

A cette évolution près de la consommation, le tableau de l'économie française qui ressort de ces comptes nationaux est, cependant, préoccupant. C'est le tableau d'une économie alanguie. Et les perspectives qu'ils laissent entr'apercevoir pour 1997, pour être meilleures, n'accréditent pas encore l'idée que la France pourrait entrer dans une phase de franche reprise économique.

Pour s'en convaincre, il suffit d'observer les évolutions les plus récentes, celles qui concernent le quatrième trimestre de 1996. Au cours de ces trois derniers mois, le PIB n'a en effet progressé que de



Source : Insee.

0,2 %, après 0,8 % au troisième trimestre. Déprimée par l'arrêt de la « prime Juppé ». la consommation des ménages, elle, a diminué de 0,5 %, après une hausse de 0,9 % au troisième trimestre. Enfin, l'investissement des entreprises a baissé de 0,1 %, après une hausse de 2,2 % au trimestre précédent. Au cours du quatrième trimestre, les seuls moteurs de la croissance ont donc été les exportations et les stocks, que les entreprises ont très prudemment commencés à reconstituer.

De ces chiffres, on ne peut évidemment pas conclure qu'ils donnent une idée exacte des évolutions économiques à court et moyen terme. Compte tenu de la dépression du marché automobile et d'une répartition légèrement défavorable du nombre de jours ouvrables, ce quatrième trimestre a connu une activité sans doute légèrement déprimée par rapport aux tendances de fond qui affectent l'économie française.

La plupart des économistes tendent, en effet, à considérer que depuis l'été, la plupart des grands indicateurs économiques sont mieux orientés et que l'activité devrait être plus soutenue. Mais quelle sera l'ampleur de la reprise ? C'est sur ce point que les comptes nationaux apportent une indication précieuse.

Pour l'heure, ce que l'on peut prévoir, sans craindre de trop se tromper, c'est que, au travers des exportations, la croissance française sera soutenue en 1997 par la demande extérieure. De même, le mouvement de reconstitution des stocks des entreprises devrait s'accélérer.

Mais comment évolueront les deux autres grandes composantes de la croissance que sont la consommation des ménages et l'investissement ? Après un mauvais quatrième trimestre 1996, la tendance sera-t-elle plus favorable ? C'est le pari du gouvernement, qui a laissé présager une prochaine révision à la hausse de sa prévision officielle de croissance pour 1997 (2,3 % actuellement).

Plus prudents, la majorité des conjoncturistes se gardent, dans l'immédiat, de verser dans l'euphorie. Pour tenir compte de l'appréciation du dollar, le Crédit lyonnais vient tout juste de porter son estimation de croissance de 1,9 % à 2,2 %. De 2 %, la Caisse des dépôts pourrait, elle, réviser prochainement son estimation aux alentours de 2,3 %. En résumé, l'activité reprend, mais à petite allure.

Laurent Mauduit

M. Balladur plaide pour un impôt sur le revenu à deux taux

DANS UN ENTRETIEN à *L'Express* (daté 27 février-5 mars), Edouard Balladur plaide pour une refonte radicale du barème de l'impôt sur le revenu. « *Il faudrait décider de n'avoir que deux taux* », fixés à 20 % et 40 %, « *avec un abattement à la base permettant d'exonérer les personnes à bas revenus* », affirme-t-il. L'ancien premier ministre propose également de retirer au gouvernement le pouvoir de relever périodiquement le SMIC. Ces « *coups de pouce* » seraient « *désormais négociés entre partenaires sociaux. Ils seraient différents selon les régions, selon les professions* ». Enfin, concernant le droit du travail, il propose de prolonger la durée des contrats à durée déterminée, de « *simplifier le fonctionnement des institutions représentatives du personnel, d'améliorer les conditions d'accès au travail à temps partiel, d'étendre le champ d'application du chèque emploi-service à de nouvelles catégories d'emploi* ».

DÉPÊCHES

■ **JEUNES : les partenaires sociaux se sont mis d'accord**, à l'exception de la CGT, le 27 février, sur l'aménagement du contrat d'orientation, désormais accessible aux bacheliers. Dans sa première version, il s'adressera aux moins de vingt-deux ans sans aucun diplôme. Il durera neuf mois au maximum au lieu de six. L'obligation de formation sera portée à 25 % de la durée du contrat. La deuxième version sera ouverte aux bacheliers de moins de vingt-cinq ans et durera six mois au maximum avec 20 % de formation.

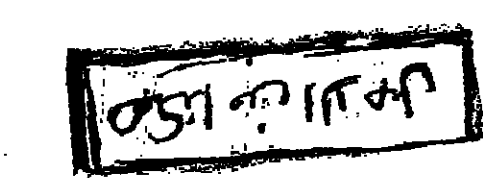
■ **SUCCESSION : le bureau confédéral de la CGT devrait être élargi, le 20 mars, à trois nouveaux membres**, dont Bernard Thibault. M. Thibault, qui a décidé de se représenter à la tête de la Fédération des cheminots, cumulera cette nouvelle fonction avec celle de secrétaire général de son organisation. Au sein du bureau, il devrait être en partie chargé de l'action revendicative, un des secteurs-clés pour accéder au secrétariat général (*Le Monde* du 20 février).

■ ***RETRAITE : les Français sont, dans leur grande majorité,*** **favorables aux fonds de pension**, crées le 20 février par le Parlement. Selon une enquête de la Sofres pour la Fédération française des sociétés d'assurances, réalisée les 14 et 15 février auprès de 1 000 personnes, 75 % des Français sont partisans d'une épargne-retraite volontaire, les plus jeunes et les salariés du bas de l'échelle y étant plus favorables que les plus riches. 91 % des personnes se déclarent, en effet, « *inquiètes* » pour le montant futur des pensions. Ce sondage confirme deux récentes enquêtes Sofres pour l'Association française des banques.

■ **IMMIGRATION : Simone Veil (UDF-AD) estime que le gouvernement** « *aurait dû prendre son temps* » pour légiférer sur l'immigration, « *puisque l'UDF et le RPR étaient tout de même divisés* ». « *Au lieu de cela, tout le monde est piégé* », ajoute Mme Veil dans un entretien à *Paris-Match* daté du 6 mars. A propos des rapprochements faits entre ce texte et les lois de Vichy, Mme Veil estime que les dispositions sur le certificat d'hébergement « *ne pouvaient pas ne pas rappeler à certains de mauvais souvenirs* », mais elle juge le parallèle « *inacceptable* » et « *totalement inadmissible* ».

■ **PS : le bureau national du PS** a apporté, mercredi 26 février, son « *soutien le plus total* » à Henri Emmanuelli et à André Laignel, deux de ses anciens trésoriers, alors que le 3 mars s'ouvre à Lyon un nouveau procès dans l'affaire Urba. Le bureau « *rappelle que, au moment des faits, aucune loi ne fixait les règles de financement des partis politiques* ».

ÉTVDES



هكذا من الاصل

JUSTICE La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté, mercredi 26 février, le pourvoi formé par Olivier Foll, directeur central de la police judiciaire de Paris, contre l'arrêt de la chambre d'accusation de Paris. En conséquence, parce qu'il avait ordonné à trois policiers de ne pas assister le juge Halphen lors d'une perquisition au domicile du maire de Paris, M. Foll se voit interdire pendant six mois d'exercer les fonctions d'officier de police judiciaire. ● SELON LA COUR de cassation, un responsable d'une mission de police judiciaire *« ne peut, sauf à engager sa responsabilité personnelle, refuser l'ordre donné par un juge d'instruction »*. ● TANT LE PS que la FASP et le Syndicat de la magistrature (gauche) demandent le départ de M. Foll. Selon l'USM (modéré), son maintien en fonctions sera *« source de difficultés potentielles »*. *(Lire aussi notre éditorial page 16.)*

La Cour de cassation confirme la sanction contre Olivier Foll

La haute juridiction réaffirme, dans un arrêt rendu mercredi 26 février, le principe selon lequel un responsable de police judiciaire se doit, « sauf à engager sa responsabilité personnelle », d'obéir aux ordres donnés par un juge d'instruction

LA CHAMBRE CRIMINELLE de la Cour de cassation, présidée par Christian Le Gunehec, a rejeté, mercredi 26 février, le pourvoi formé par Olivier Foll, directeur central de la police judiciaire de Paris, contre l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris du 21 octobre 1996, qui lui interdit pendant six mois d'exercer les fonctions d'officier de police judiciaire (OPJ). Cette sanction a désormais une valeur définitive et ne produit ses effets qu'à partir de maintenant, car la Cour relève que le pourvoi a suspendu l'exécution de l'arrêt. Cependant, devant les hésitations du parquet général de Paris, qui avait laissé régner un doute sur la date d'effet de la décision, les magistrats instructeurs, pour éviter toute nullité de procédure, s'étaient abstenus, depuis l'arrêt, de délivrer des commissions rogatoires à M. Foll.

Le 27 juin 1996, le juge Eric Halphen, chargé d'instruire les affaires de fausses factures des HLM de Paris, avait demandé l'assistance de trois OPJ pour procéder à une opération sans en préciser la nature. Une fois arrivé sur place, le magistrat informait les policiers qu'il s'agissait de perquisitionner au domicile de Jean Tiberi, député et maire de Paris, dans le cadre d'une information judiciaire concernant l'OPAC de la capitale. Les OPJ rendaient compte à M. Foll, qui leur donnait l'ordre de ne pas participer à la perquisition. Le 21 octobre, la chambre d'accusation, présidée par Martine Anzani, avait sanctionné cette attitude, en estimant notamment que M. Foll avait *« failli à ses devoirs d'officier de police judiciaire »* et que son comportement, qui ne reposait sur *« aucune justification légale »*, avait *« entravé le cours de la justice »*.

« RESPONSABILITÉ PERSONNELLE »

Réagissant à cet arrêt, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, avait, le 29 octobre, déclaré que *« ceux qui ont pris cette décision vont trop loin et ne rendent pas service à la justice »*. Fait exceptionnel, le premier président de la Cour de cassation, Pierre Truche, avait adressé, dès le lendemain, un courrier au garde des sceaux, pour lui dire qu'il *« regrettait »* qu'un *« discrédit soit jeté par un membre du gouvernement sur des magistrats ayant agi dans l'exercice de leurs responsabilités »*.



En répondant aux moyens invoqués par M. Foll pour obtenir la cassation de cette décision, la chambre criminelle de la Cour de cassation juge principalement qu'un responsable d'une mission de police judiciaire *« ne peut, sauf à engager sa responsabilité personnelle, refuser l'ordre donné par un juge d'instruction »*. Cette faculté ne lui est offerte, tant au regard du code de procédure pénale qu'à celui du code de la déontologie de la police nationale, *« qu'après avoir expressément indiqué au magistrat instructeur les raisons pour lesquelles cet ordre lui paraît manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public »*.

Or la Cour constate que *« tel n'a pas été le cas »*. A l'audience, la défense avait notamment justifié le refus de M. Foll par la *« défiance »* dont, selon elle, les fonctionnaires de police avaient fait l'objet. Mᵉ Alain Monod avait également soutenu que le juge aurait dû rédiger une réquisition écrite. La Cour de cassation lui répond que le code de procédure pénale *« ne fait pas obligation au juge d'instruction, lorsqu'il estime que les circonstances l'exigent, de révéler par avance, aux officiers de police judiciaire qui collaborent avec lui, l'objet et le lieu d'un transport de justice décidé dans une information en cours ou de requérir leur assistance par écrit, préalablement à l'opération »*.

Le dernier moyen invoqué, même s'il portait sur des arguments très éloignés des faits, est particulièrement intéressant. La défense estimait que M. Foll n'avait pas fait l'objet d'un procès équitable au sens de l'article 6 de la Convention européenne des droits de l'homme, car le président de la chambre d'accusation avait à la fois instruit sur les faits reprochés et participé au jugement. Sur ce point, la Cour de cassation relève que la chambre d'accusation a la mission de *« censurer, le cas échéant (...), les erreurs ou les manquements pouvant être reprochés tant aux magistrats instructeurs qu'aux officiers ou agents de police judiciaire »*. Or quand elle décide, *« non de retirer, à ceux qui la possèdent, la qualité d'officier de police judiciaire, mais seulement de leur interdire d'en exercer les fonctions »*, ce n'est ni une sanction pénale ni une condamnation civile. En conséquence, la chambre criminelle estime que cette juridiction n'est pas soumise aux exigences de l'article 6 de la Convention européenne.

Maurice Peyrot

Chronologie

● **27 juin 1996** : après en avoir référé à leur hiérarchie, les enquêteurs du 8ᵉ cabinet de délégations judiciaires de la police parisienne refusent d'assister le juge d'instruction de Créteil Eric Halphen lors de la perquisition qu'il effectue au domicile du maire de Paris, Jean Tiberi, dans le cadre de son enquête sur les fausses factures des HLM de la capitale.

● **28 juin** : Olivier Foll, directeur de la police judiciaire de Paris, déclare avoir pris lui-même la décision de refuser au juge Halphen l'assistance des policiers.

● **1ᵉʳ juillet** : Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, apporte son soutien personnel à Olivier Foll en déclarant qu'il avait donné *« les ordres qui convenaient »* et *« qu'il en allait de la crédibilité de la police et de la dignité des fonctionnaires »*.

● **21 octobre** : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris estime que M. Foll a *« failli à ses devoirs »* et suspend son habilitation d'officier de police judiciaire pour six mois. Le lendemain, M. Debré conforte M. Foll dans ses fonctions. Celui-ci s'engage à ne plus effectuer de tâches d'officier de police judiciaire jusqu'à l'examen de son pourvoi en cassation.

● **29 octobre** : le ministre de l'intérieur provoque l'émoi de la magistrature après avoir déclaré que la *« chambre d'accusation (...) et ceux qui ont pris cette décision vont trop loin et ne rendent pas service à la justice »*.

● **26 février 1997** : la Cour de cassation rejette le pourvoi de M. Foll.

La FASP et le Syndicat de la magistrature demandent le départ du directeur de la PJ de Paris

LA DÉCISION de la Cour de cassation de rejeter le pourvoi formé par le directeur central de la police judiciaire de Paris, Olivier Foll, a suscité de nombreuses réactions, aussi bien chez les magistrats que chez les policiers. Cet épilogue judiciaire conduit plusieurs organisations syndicales, mais aussi le Parti socialiste (*lire ci-contre*), à demander le départ de M. Foll, qui occupe cette fonction depuis le 19 décembre 1995.

La Fédération autonome des syndicats de police (FASP, gauche, majoritaire chez les policiers en tenue) estime que *« le droit a repris sa place »*. Son secrétaire général, Yvon Castel, a indiqué au *Monde* que M. Foll *« aurait dû être écarté de ses fonctions »* pour avoir commis une *« faute aussi grave »* que le fait d'ordonner aux policiers de ne pas assister le juge Halphen lors d'une perquisition au domicile du maire de Paris. M. Castel s'interroge sur les futures relations entre le directeur de la PJ et les magistrats : *« Quelle confiance peut avoir le magistrat qui va lui confier une commission rogatoire ? »* M. Castel redoute en outre une *« perte de confiance »* des officiers appelés à travailler sous les ordres de M. Foll : *« Il serait bon pour la police judiciaire qu'un nouveau directeur soit nommé. Son maintien est une décision politique. Pour parler de manière triviale, il est grillé. »*

Si le Syndicat national des officiers de police (SNOP) se *« refuse par principe à commenter une décision de justice »*, d'autres organisations apportent leur soutien à M. Foll. C'est le cas du syndicat Alliance (droite, 23,36 % dans la police en tenue), dont le secrétaire général, Gérard Boyer, estime que le directeur de la PJ parisienne est *« un grand flic, qui connaît bien la police et bénéficie de l'estime de tous ses collègues »*.

Le principal syndicat de commissaires (SCHFPN) apporte un soutien encore plus appuyé à M. Foll. Interrogé par *Le Monde*, Emile Perez, secrétaire général du SCHFPN, déclare que M. Foll *« doit rester dans ses fonctions »*. M. Perez souligne le fait que celui-ci *« s'était placé en position de suspension de son habilitation »* depuis la décision de la chambre d'accusation de Paris de lui retirer ladite habilitation, le 21 octobre 1996, et que cela n'avait *« en rien entravé l'action de la PJ »*. Autrement dit, selon M. Perez, la preuve a été apportée, ces derniers mois, que M. Foll pouvait diriger ses services tout en étant privé, pour un temps, de son habilitation d'OPJ. En conclusion, le patron du SCHFPN prône le *« retour au calme, à l'apaisement, à la confiance renforcée et réciproque entre magistrats et policiers »*.

« UNE SITUATION SANS PRÉCÉDENT »

Le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) pense au contraire qu'Olivier Foll doit quitter ses fonctions : *« Dans un cas similaire, Jacques Franquet, mis en cause dans une précédente tentative de déstabilisation du même magistrat alors qu'il était directeur central de la PJ, avait dû tirer toutes les conséquences (...) en présentant sa démission »*, a précisé le SM dans un communiqué. Selon ce syndicat, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, *« est totalement discrédité pour diriger la police judiciaire »*, et le *« rattachement fonctionnel* [de la PJ] *à la justice »* s'impose désormais.

Le secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), Valéry Turcey, précise que M. Foll ne peut *« ni être destinataire des commissions rogatoires ni les subdéléguer »*, c'est-à-dire les transmettre à un service de PJ. Dans ces conditions, son maintien en fonctions après le retrait de son habilitation d'OPJ pour six mois sera *« source de difficultés potentielles »*. Refusant de prendre position sur une éventuelle démission de M. Foll, M. Turcey ajoute qu'il s'agit, selon lui, d'un *« problème purement politique »*.

Georges Fenech, président de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), indique que la confirmation de la sanction prononcée contre le directeur de la PJ parisienne crée *« une situation sans précédent, préjudiciable à la qualité des relations entre le corps de la police et celui de la justice »*. M. Fenech rappelle que l'APM juge *« disproportionnée »* la sanction infligée à M. Foll, *« d'autant que l'erreur qu'il a commise était induite par le comportement manifestement défiant d'un magistrat instructeur envers des officiers de police judiciaire »*.

Cécile Prieur

Un « camouflet » pour M. Debré, selon le PS

Le rejet du pourvoi d'Olivier Foll par la Cour de cassation a été interprété par le secrétariat national du Parti socialiste, mercredi 26 février, comme *« un camouflet »* au ministre de l'intérieur. *« Nous demandons instamment la suspension de M. Foll*, nous a déclaré, jeudi, François Hollande, porte-parole du PS. *Si M. Debré se contente de le maintenir en donnant à son adjoint les moyens de police judiciaire, il recourt à un procédé le conduisant à ne pas appliquer une décision de justice. M. Debré pratique ainsi la désobéissance qu'il condamne par ailleurs. Tout cela confirme bien que c'est M. Debré qui a couvert dès l'origine le comportement de M. Foll, voire même lui a suggéré de ne pas mettre les forces de police au service d'un juge d'instruction. »*

Un cas d'école qui relance le débat sur les liens entre la magistrature et la police judiciaire

ANALYSE

Deux logiques s'affrontent : l'une judiciaire, l'autre policière

EN QUELQUES MOTS, la Cour de cassation vient de rappeler fermement à l'ordre tous les policiers qui seraient tentés, lors des enquêtes, de mesurer leur concours aux magistrats. Un officier de police judiciaire (OPJ) ne *« peut, sauf à engager sa responsabilité personnelle, refuser l'ordre donné par un juge d'instruction »*, affirme clairement la chambre criminelle. En ordonnant à ses OPJ de ne pas assister le juge Halphen lors de la perquisition au domicile de Jean Tiberi, le directeur de la police judiciaire parisienne, Olivier Foll, a donc commis une faute personnelle grave.

En réalité, la Cour de cassation ne fait que rappeler les principes inscrits depuis 1958 dans le code de procédure pénale. *« Lorsqu'une information est ouverte*, note l'article 14, *la police judiciaire exécute les délégations des juridictions d'instruction et défère à leurs réquisitions. »* Placé sous la direction du procureur, la surveillance du procureur général et le contrôle de la chambre d'accusation, la police judiciaire travaille sous l'autorité du juge d'instruction. Lorsque le magistrat délivre une commission rogatoire, elle agit en son nom : c'est le cas, par exemple, lorsque les OPJ procèdent à l'audition d'un témoin ou analysent les documents comptables d'une procédure financière.

Cette belle architecture se heurte cependant à la tradition française de la double tutelle. Les OPJ sont solennellement placés sous l'autorité de la magistrature mais, administrativement, ils dépendent du ministère de l'intérieur pour la police et de celui de la défense pour les gendarmes. *« Aujourd'hui, il y a deux autorités, deux logiques, deux états d'esprit, qui sont parfois en conflit*, analysait, en octobre 1996, le sénateur (RPR) du Haut-Rhin, Hubert Haenel, dans *Le Monde*. *La logique policière de la place Beauvau, qui est sécuritaire et politique, et la logique judiciaire, qui est plus juridique et plus légale. »*

Dans les dossiers « sensibles », la logique de la place Beauvau se fait souvent très présente. Le récit de l'équipée du juge Halphen au domicile du maire de Paris est un véritable cas d'école : contacté par le juge d'instruction, le chef du 8ᵉ cabinet de délégations judiciaires a appelé sa hiérarchie une première fois le matin, après l'appel du magistrat, une deuxième fois dans la voiture qui le conduisait de Créteil à Paris et une troisième fois devant l'appartement des époux Tiberi. *« On n'y va pas – ordre du directeur –, tu ne participes pas, attendez en bas »*, lui a alors ordonné, selon la chambre d'accusation, le sous-directeur des affaires économiques et financières. Olivier Foll a toujours affirmé avoir agi *« de son propre chef »* mais on imagine mal qu'une décision aussi politique ait été prise sans l'aval de sa hiérarchie. Jean-Louis Debré a d'ailleurs estimé peu après la perquisition que M. Foll avait donné *« les ordres qui convenaient »*.

SCÉNARIO SIMILAIRE

Un scénario à peu près semblable s'est produit, quelques mois plus tard, dans une affaire concernant, cette fois, l'épouse du maire de Paris, Xavière Tiberi. En novembre 1996, lorsque le procureur-adjoint d'Evry, Hubert Dujardin, a demandé au service régional de police judiciaire (SRPJ) de Versailles de lui communiquer les résultats de l'enquête préliminaire sur le rapport contesté du conseil général de l'Essonne, la PJ a immédiatement averti sa hiérarchie. Il a alors fallu près d'une semaine – et un véritable affolement au sommet de l'Etat – pour que le SRPJ de Versailles, théoriquement placé sous la direction du procureur, accepte de transmettre la procédure au parquet. Une information judiciaire – et non plus une simple enquête préliminaire – avait été ouverte par le parquet d'Evry.

Pour éviter ces dérapages, le code de procédure pénale a prévu des mécanismes de contrôle. La chambre d'accusation peut ainsi procéder à une enquête sur l'activité d'un OPJ ou lui interdire l'exercice de ses fonctions de police judiciaire, temporairement ou définitivement, dans le ressort de la cour d'appel ou sur tout le territoire. C'est ce que vient de faire la cour d'appel dans l'affaire concernant Olivier Foll. Ces procédures sont cependant rarissimes. *« Affirmé dans son principe, le contrôle de la chambre d'accusation, qui revêt un certain nombre de modalités concrètes, est souvent plus théorique que réel »* résumait en 1990 la commission « Justice pénale et droits de l'homme » présidée par le professeur de droit Mireille Delmas-Marty.

Au début des années 90, de petits pas ont été faits. La réforme du code de procédure pénale de 1993 prévoit ainsi que la notation des procureurs doit être prise en compte dans les évolutions de carrières des OPJ. Depuis 1994, les modalités de création et les critères de compétence des services de police judiciaire, qui relevaient auparavant du seul ministère de l'intérieur, sont en outre déterminés après consultation de la chancellerie. Certains veulent aller beaucoup plus loin : en 1991, dans leur rapport sur la justice, les sénateurs Hubert Haenel et Jean Arthuis estimaient que la magistrature devait *« reprendre la maîtrise de la police judiciaire »*. Ils proposaient notamment que la PJ soit dirigée par un magistrat et que l'inspection relève exclusivement du ministère de la justice.

Anne Chemin

La saisie d'archives de Christian Prouteau relance l'enquête sur l'affaire des écoutes de l'Elysée

Des interceptions « sauvages » auraient visé notre collaborateur Edwy Plenel

De nombreux documents appartenant au préfet Christian Prouteau, ancien chef de la cellule antiterroristes de l'Elysée, ont été découverts, mercredi 19 février, dans un box de garage situé à Plaisir (Yvelines). Saisis par le juge d'instruction Jean-Paul Valat, ils pourraient relancer l'enquête sur l'affaire des écoutes de l'Elysée. Deux registres classés « secret défense » ont été emportés par les policiers de la direction de la surveillance du territoire (DST).

CINQ CANTINES métalliques et deux cartons remplis de documents divers sont entreposés, depuis plus d'une semaine, dans le bureau du juge d'instruction parisien Jean-Paul Valat. La preuve définitive de l'existence d'un véritable système d'espionnage, mis en place, entre 1983 et 1986, par l'ancienne cellule antiterroristes de l'Elysée, figure peut-être parmi ces archives miraculeusement exhumées.

Les documents saisis par le juge Valat ont été découverts, le 19 février, dans un box de garage situé à Plaisir (Yvelines), où semblent avoir été entreposés les effets personnels du préfet Christian Prouteau, ancien chef de la fameuse cellule de l'Elysée. C'est là, au milieu de gadgets et de publications à la gloire du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), dont M. Prouteau fut le premier commandant, d'écrits concernant les Jeux olympiques d'Albertville, dont il avait supervisé la sécurité, enfin de photos et de relevés de comptes bancaires, qu'ont été trouvées plusieurs pièces semblant attester, une nouvelle fois, l'existence d'écoutes téléphoniques sur la ligne de notre collaborateur Edwy Plenel.

Ce dernier, auteur à l'époque d'enquêtes, notamment sur l'affaire Greenpeace et sur l'interpellation des Irlandais de Vincennes – dans laquelle M. Prouteau et ses hommes se trouvaient impliqués –, était déjà tenu pour l'une des cibles favorites de la défunte cellule. Ouverte en 1993 à la suite de la plainte qu'il avait lui-même déposée – à laquelle *Le Monde* s'était adjoint –, l'enquête du juge Valat a largement établi, depuis, que les hommes de l'Elysée avaient abusé de leur position pour faire écouter une série de personnalités, parmi lesquelles plusieurs avocats, journalistes et responsables politiques. Au point que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait, dans un récent arrêt, dénoncé « *l'institutionnalisation du système* » d'écoutes ainsi dévoilé (*Le Monde* du 2 octobre 1996).

REGISTRES EMPORTÉS PAR LA DST

Selon nos informations, des « *récapitulatifs* » et des « *synthèses* », manifestement tirés de conversations téléphoniques interceptées sur la ligne d'Edwy Plenel, ont été découverts dans le garage de Plaisir. La comparaison entre les dates de ces « *interceptions* » – qui ne nous sont pas connues – et le contenu de deux registres également trouvés dans le box et dressant la liste des « *arrivées* » d'écoutes administratives à la cellule semble laisser penser que, à la différence des précédentes écoutes identifiées par le juge Valat, ces nouveaux « *branchements* » ayant visé notre collaborateur n'auraient pas été effectués par le groupement interministériel de contrôle (GIC). Ces deux registres, contenant une sorte de relevé journalier des écoutes réalisées par le GIC à la demande de la cellule, ne recèlent en effet aucune trace des interceptions dont M. prouteau semble avoir conservé les résumés.

Il pourrait donc s'agir, selon l'expression consacrée, d'« *écoutes sauvages* », dont la détention, par l'ancien chef de la cellule de l'Elysée, constituerait une preuve flagrante. Une dizaine de cassettes audio figurent aussi dans les archives saisies par le juge Valat, mais celui-ci n'en connaît pas encore le contenu. Les registres, eux, constitués sous la forme de grands cahiers cartonnés, n'ont pas été versés à la procédure judiciaire, les policiers de la direction de la surveillance du territoire (DST) ayant invoqué leur classification « *secret défense* ». C'est donc le service de contre-espionnage qui les a emportés, au terme d'une opération qui mérite d'être relatée par le menu.

Le matin du 19 février, un sous-directeur de la DST se présente au parquet de Versailles, porteur d'un rapport signalant la présence probable de « *documents classifiés* » dans un box pour automobile dont l'adresse est mentionnée. Le renseignement aurait été fourni, au début de la même semaine, par un informateur du service, dont certaines sources assurent qu'il est resté anonyme. Une information judiciaire contre X... est alors ouverte pour « *vol de documents, recel et violation du secret de la défense nationale* », afin de donner aux policiers un cadre juridique pour les récupérer. Le juge désigné, Jean-Marie Charpier, délivre aussitôt une commission rogatoire aux hommes de la DST, et se rend avec eux sur les lieux. Dans un alignement de dix-huit garages, situés à la lisière de la commune de Plaisir, les enquêteurs investissent le box désigné par leur mystérieuse source, et découvrent une importante quantité de documents et de souvenirs, et quelque soixante-dix classeurs, provenant à l'évidence des archives personnelles de M. Prouteau.

Le juge Charpier prévient alors par téléphone son collègue Jean-Paul Valat, qu'il sait être saisi de l'affaire des écoutes, dont l'ancien chef du GIGN, mis en examen le 6 décembre 1994 pour « *atteinte à l'intimité de la vie privée* », est l'un des protagonistes principaux. Soucieux de requérir la présence de l'intéressé à la perquisition, le magistrat parisien se rend en voiture jusqu'à son domicile de Bailly, près de Versailles, en début d'après-midi. L'épouse de M. Prouteau cherche alors à le contacter *via* son téléphone portable, mais en vain. Arrivé sur les lieux de l'opération menée par son collègue Charpier, le juge Valat découvre enfin les documents, parmi lesquels certains sont revêtus du tampon « *secret défense* ». S'engage alors une controverse juridique entre les deux magistrats, désireux de saisir ces pièces, et les policiers du contre-espionnage, qui s'estiment seuls habilités à appréhender des documents « *classifiés* ». Les policiers obtiendront gain de cause, et emporteront les fameux registres, à l'intérieur desquels étaient glissés plusieurs documents revêtus du tampon « *secret défense* ». Les juges, eux, se partageront le plus gros des documents, en fonction de leurs saisines respectives. Une partie des souvenirs personnels de M. Prouteau, elle, sera abandonnée dans le box.

LOCATION RÉGLÉE EN ESPÈCES

Propriétaire de ce local, Joël Regnault, agriculteur et par ailleurs conseiller régional (RPR) d'Ile-de-France, a déclaré au *Monde*, mercredi 26 février, avoir appris l'existence de la perquisition « *avec plusieurs jours de retard* », à son retour de vacances. Selon lui, le box contenant les archives de M. Prouteau est loué, depuis le mois d'octobre 1995, à un homme répondant au nom de Raymond Billon, dont il possède l'adresse et le numéro de téléphone, et qu'il qualifie de « *bon client* ». Le loyer, d'un montant de 345,74 francs, était versé par cet homme « *tous les quatre ou cinq mois* », et toujours en espèces, nous a précisé l'épouse de M. Regnault, chargée de la gestion de ces garages à louer. « *Je ne l'ai appelé qu'une fois, lorsque les poignées des boxes avaient été sectionnées*, a-t-elle ajouté. *Il m'avait dit qu'il louait ce garage pour y ranger une voiture de collection. Mais je ne savais pas qu'il y avait aussi des documents.* » Questionné par *Le Monde*, M. Billon a refusé de confirmer qu'il était bien le locataire du box, et donc *a fortiori* d'admettre qu'il partageait avec M. Prouteau le goût des bolides de collection. Toutefois, M. Billon, officier en retraite selon *Le Parisien* du 27 février, a précisé à ce quotidien qu'il est un « *ami de longue date* » de M. Prouteau, dont il fut le « *camarade de promotion à Coëtquidan* ».

Le défenseur de l'ancien gendarme, Me Francis Szpiner, a lui aussi refusé de commenter « *pour l'instant* » les nouvelles découvertes judiciaires. Quant à Christian Prouteau, il ne s'est pas manifesté depuis l'irruption du juge Valat à son domicile, il y a plus d'une semaine.

Hervé Gattegno

« La cellule disposait d'informations... »

A la demande de Gilles Ménage, le juge Valat a confronté, lundi 24 février, l'ancien directeur du cabinet de M. Mitterrand à l'Elysée aux généraux Jean Heinrich, Marc Allamand et François Fresnel, tous trois chargés, durant les années 80, des questions de renseignement auprès du ministre de la défense, ainsi qu'à l'ancien ministre (PS) de la défense, Paul Quilès. Ce dernier a indiqué que les lignes d'écoutes attribuées à la cellule de l'Elysée l'avaient été *« avant* [lui] » et qu'elles étaient soumises *« au même contrôle »* que celles des autres services. Les officiers ayant évoqué, à des titres divers, les *« anomalies » constatées dans les pratiques de la cellule*, M. Fresnel a précisé que *« si le motif de l'écoute était vague,* [il] *adressait une note à M. Prouteau »* et qu'il avait évoqué ces dérives auprès de Charles Hernu, alors ministre de la défense. Celui-ci lui aurait répondu *« que la cellule disposait d'informations qui justifiaient ces écoutes »* sous-entendant, selon M. Fresnel, qu'il *« n'avait pas à les connaître »*.

Michel Delebarre et sa « conscience »

Mis en examen le 9 janvier pour *« complicité d'atteinte à la vie privée »*, le maire (PS) de Dunkerque, Michel Delebarre, ancien directeur du cabinet de Pierre Mauroy à Matignon, a contesté, le 3 février devant le juge Valat, avoir autorisé la mise sur écoutes téléphoniques de Jean-Edern Hallier. Le successeur de M. Delebarre à Matignon, Louis Schweitzer, avait affirmé que la surveillance de l'écrivain avait été *« autorisée avant* [sa] *prise de fonctions ». « Il est évident que, si on m'avait expliqué qu'une tentative de chantage était effectuée sur le président de la République, j'aurais autorisé l'écoute sur le maître chanteur »*, a néanmoins déclaré M. Delebarre – allusion au pamphlet sur la vie privée de M. Mitterrand projeté par l'écrivain. M. Delebarre a par ailleurs admis avoir autorisé l'écoute de l'avocat Jacques Vergès, pour des motifs touchant aux *« affaires de terrorisme ». « J'en ai le souvenir, car cela a fait l'objet de discussions. »* Interrogé par le juge sur l'identité de son interlocuteur lors de ces *« discussions »*, M. Delebarre a répondu : *« Il s'agissait de discussions entre ma conscience et moi. »*

Une affaire d'espionnage d'Etat

1993

● **4 mars** : *Libération* publie seize comptes rendus informatisés de conversations téléphoniques établissant que la ligne privée de notre collaborateur Edwy Plenel a été placée sur écoute par la cellule de l'Elysée entre 1985 et 1986.

● **12 mars** : *Libération* publie un répertoire informatique faisant état de 114 demandes de branchement de lignes entre janvier 1983 et janvier 1986 visant des journalistes, des avocats, une actrice, etc. *Ces demandes* invoquent aussi bien « *la sécurité du président de la République* » qu'un « *trafic d'armes* ».

● **19 mars** : après les constitutions de partie civile déposées par *Le Monde*, Edwy Plenel et sa compagne, Nicole Lapierre, le parquet de Paris ouvre deux informations judiciaires contre X..., confiées au juge Jean-Paul Valat, pour « *atteinte à l'intimité de la vie privée, attentat à la liberté et à la Constitution et forfaiture* ».

1994

● **25 janvier** : dans son rapport annuel, la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité affirme que la cellule de l'Elysée, qui « *bénéficiait depuis août 1982 d'un contingent de vingt lignes* » et d'un « *centre informatique depuis 1983* », a écouté des particuliers au prix de « *graves dysfonctionnements* ».

● **8 décembre** : le juge Valat met en examen, pour atteinte à l'intimité de la vie privée, Gilles Ménage, ancien directeur du cabinet du président de la République, Christian Prouteau, ancien chef de la cellule, Jean-Louis Esquivié, ancien chef de gendarmerie, Pierre-Yves Guézou, ancien capitaine de gendarmerie, et l'ancien commissaire de la DST, Pierre-Yves Gilleron.

● **12 décembre** : le capitaine Guézou se suicide à son domicile. *Habilité au Groupement* interministériel de contrôle (GIC) où s'effectuent les écoutes, il récupérait quotidiennement les comptes rendus de conversations.

1995

● **14 février** : le juge Valat reçoit le tirage sur papier d'une partie de la mémoire des ordinateurs de la « cellule », qui confirme l'existence d'une vaste entreprise d'espionnage à l'Elysée. *Un* rapport d'expertise conclut à *l'authenticité des 5 184 fiches* d'écoutes où l'on retrouve les noms des collaborateurs de la cellule et de vingt-trois personnalités « écoutées ».

● **Novembre** : Louis Schweitzer, ancien directeur de cabinet de Laurent Fabius à Matignon, est mis en examen pour « *complicité d'atteinte à l'intimité de la vie privée* ».

1996

● **30 septembre** : la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris autorise la prolongation de l'instruction du juge Valat. De plus la cour d'appel estime que l'espionnage mis en place par la « cellule antiterroriste » constituait non seulement le délit d'atteinte à l'intimité de la vie privée, mais aussi le crime d'« *attentat à la Constitution* », *prévu par l'ancien* code pénal. Elle considère donc que ces faits, commis dans les années 1983-1986, ne sont pas prescrits.

1997

● **9 janvier** : l'ancien ministre socialiste Michel Delebarre est mis en examen pour « *complicité d'atteinte à la vie privée* ». L'ex-capitaine de gendarmerie Paul *Barril est mis en examen pour « recel de fichiers constitués illégalement »*. Quatre autres anciens membres de la « cellule » de l'Elysée sont également mis en examen pour « *atteinte à l'intimité de la vie privée* ».

● **4 mars** : la Cour de cassation devrait se prononcer sur les suites à donner à l'affaire des écoutes. Le 18 février, l'avocat général a contesté la qualification d'« *attentat à la Constitution* », retenue par la chambre d'accusation. Si ces réquisitions sont suivies, les commanditaires de la cellule de l'Elysée pourraient échapper à la justice.

La Cour de cassation ordonne la remise en liberté immédiate d'un condamné

Une décision rare

EN RAISON d'un doute sur sa culpabilité, la chambre criminelle de la Cour de cassation, siégeant comme cour de révision, a ordonné, mercredi 26 février, la remise en liberté immédiate de Rida Daalouche, condamné à quatorze ans de réclusion criminelle pour coups mortels le 12 avril 1994 par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône. Présidée par Christian Le Gunehec, la cour a également ordonné un supplément d'information, dont elle a confié l'instruction à *l'un de ses magistrats, Henri Blondet.*

Les magistrats estiment que compte tenu du nombre et de la concordance des indices révélant l'existence d'un fait nouveau, inconnu des juges d'Aix-en-Provence et susceptible d'établir l'innocence du condamné, l'exécution de sa peine doit être suspendue jusqu'à ce que la nouvelle enquête soit terminée. La cour de révision pourra alors prononcer l'annulation de sa condamnation ou, le cas échéant, le renvoyer devant une *nouvelle juridiction.*

Rida Daalouche, un Tunisien de trente-trois ans, a déjà effectué plus de cinq ans de prison, malgré ses dénégations. Il a été reconnu coupable d'avoir, le 29 mai 1991, porté des coups de tesson de bouteille mortels à un jeune ouvrier trafiquant de drogue, Abdelali Gasmi, vingt-six ans, à la suite d'un litige portant sur le remboursement de cinquante grammes d'héroïne. Au vu des éléments nouveaux apportés par son avocat, Frédéric Monneret, M. Daalouche était en fait, le soir du crime, hospitalisé à Marseille, dans un établissement situé à dix kilomètres du bar marseillais où le meurtre a eu lieu, pour une cure de désintoxication, et ce trois heures et demie avant les faits. Un certificat médical d'hospitalisation qui a été retrouvé par la famille et qui n'avait pas été présenté à l'époque établirait la présence de M. Daalouche dans l'hôpital ce jour-là. Interrogé six mois après *les faits, Rida Daalouche, inca*pable de dater la période de son hospitalisation, avait fourni un alibi incohérent et sans fondement.

La cour de révision a été saisie de ce dossier le 7 octobre 1996 par la commission de révision des condamnations pénales, qui examine si les requêtes en révision des condamnés recèlent un fait nouveau justifiant que leur dossier soit transmis à la cour de révision. La saisine de cette cour est en elle-même une décision peu fréquente, la commission se montrant très *sévère sur la définition du fait* nouveau et exigeant pratiquement que le condamné établisse son innocence et non présente un doute sur la culpabilité. Entre 1990 et 1995, la cour de révision a rendu une vingtaine de décisions, concernant des condamnés parfois déjà libres, voire morts, dont une quinzaine ont abouti à des annulations, surtout en matière cor*rectionnelle.*

Jean-Michel Dumay

MM. Bayrou et Glavany s'opposent sur Vichy

***AU COURS** d'un échange très vif, mercredi 26 février, à l'Assemblée* nationale, François Bayou a reproché à Jean Glavany (PS, Hautes-Pyrénées) de « *comparer la République que nous vivons à Vichy* ». Le ministre de l'éducation nationale ayant déjà répondu à trois questions sur la prochaine carte scolaire et les fermetures de classe, M. Glavany lui a lancé à son tour : « *Vous savez depuis combien de temps il n'y a pas eu 5 000 suppressions de postes ?* » dans le premier et le second degré, en faisant une allusion claire à la période de Vichy.

Le ministre de l'éducation nationale a alors abandonné « *le ton normal du jeu entre opposition et gouvernement* » : « *Je trouve cette comparaison honteuse*, a-t-il déclaré, *et je voulais vous le dire en pensant aux jeunes Français scolarisés.* » « *Si vous faites croire que Vichy, c'est ce que nous sommes en train de vivre, alors vous allez leur donner une idée dangereusement positive et dangereusement anodine de ce que fut ce drame historique et vous porterez une responsabilité qui ne s'effacera pas* », a-t-il ajouté.

Jacques Chirac défend le projet de loi contre l'exclusion

LE CONSEIL DES MINISTRES a adopté, mercredi 26 février, le projet de loi d'orientation relatif au renforcement de la cohésion sociale qui, selon Jacques Chirac, « *marque le passage d'une culture d'assistance à une culture de responsabilité, puisqu'un effort massif est entrepris pour transformer en salaire d'activité des prestations sociales* ». Cité par le porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, le chef de l'Etat a rappelé qu'« *autrefois la société française bénéficiait d'une cohésion très forte* ». « *Avec la croissance se sont développés des sentiments d'égoïsme*, a-t-il souligné, *et lorsqu'elle s'est ralentie, la marginalisation est apparue sans qu'on y prenne garde.* »

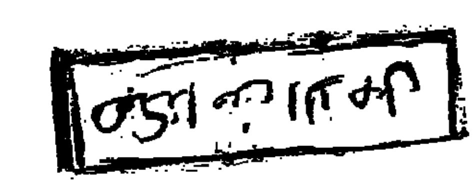
Les associations regroupées au sein de l'Union des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss) ont noté « *des progrès* » dans le texte gouvernemental. Elles estiment toutefois qu'il « *serait choquant qu'aucun effort de solidarité financière accrue en faveur des plus démunis ne soit envisagé à l'occasion de l'adoption de cette loi* ».

DÉPÊCHES

■ **SURENDETTEMENT : les dernières statistiques de la délégation régionale de la Banque de France pour l'Ile-de-France** confirment l'augmentation et l'aggravation récentes des situations de surendettement tant dans la région qu'au niveau national (*Le Monde* du 13 février). Les commissions d'endettement de l'Ile-de-France ont reçu 15 381 dossiers de surendettement en 1996 contre 12 475 en 1995, ce qui représente une hausse 23,3 %. En France, cette augmentation a été de 22,5 % pour atteindre un total 86 000 dossiers. En Ile-de-France, 3 082 dossiers, n'ont pu déboucher sur un accord, soit près de deux fois plus qu'en 1995.

■ **PITBULLS : les chiens d'attaque de type pitbulls vont être interdits** dans les immeubles HLM de la ville de Paris, qui vont modifier en ce sens leurs règlements intérieurs, a annoncé, mercredi 26 février, Michel Bulté, adjoint au maire en charge du logement. L'interdiction entrera en vigueur le 1er mars.

■ **ARC : l'ancien président de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), Jacques Crozemarie,** s'est désisté, mercredi 26 février, du procès en diffamation qu'il comptait intenter au professeur Léon Schwartzenberg devant la première chambre civile du tribunal de grande instance de Paris. Dans une déclaration au *Monde*, publiée le 24 janvier 1996, le cancérologue avait traité M. Crozemarie d'« *escroc* ».



Martin Bouygues et Patrick Le Lay pourraient être mis en examen

Ils ont été placés en garde à vue dans le cadre d'une affaire de fausses factures dans le BTP

PLACÉS EN GARDE À VUE, mercredi 26 février, dans les locaux de la direction régionale de la police judiciaire (DRPJ) de Versailles (Yvelines), le PDG du groupe Bouygues, Martin Bouygues, et le PDG de TF 1, Patrick Le Lay, devaient être mis en examen, jeudi 27 février, pour *« abus de biens sociaux »*, par le juge d'instruction Jean-Marie Charpier. Ce magistrat est chargé d'une information judiciaire ouverte le 25 septembre 1995, au cœur de laquelle se trouve la Compagnie d'études et de rapprochement d'affaires pour l'investissement et la logistique (Cerail), Cette société dirigée par un ancien vice-président du groupe Bouygues, Marie-Jacques Dupuydauby, est soupçonnée d'avoir facturé de fausses études et autres *« prestations de conseil »* à plusieurs filiales du groupe de bâtiment et de travaux publics de 1986 à 1993.

Jeudi matin, Martin Bouygues se trouvait toujours en garde à vue, mais Patrick Le Lay a été relâché peu avant minuit. Le PDG de TF 1 s'étant vu délivrer une convocation, les deux hommes devaient néanmoins se retrouver chez le juge d'instruction, jeudi, dans l'après-midi. Un troisième dirigeant du groupe, Philippe Chalandon, directeur commercial de Bouygues off-shore, lui aussi interrogé par la police, devrait être présenté au juge au terme de sa garde à vue, a-t-on indiqué au *Monde*, de source proche de l'enquête.

LA PISTE DE LA CERAIL

Cette nouvelle procédure judiciaire vient assombrir la situation du géant mondial du BTP, dont les dirigeants ont déjà été mis en cause dans une série d'enquêtes. Mis en examen le 8 mai 1996 pour *« faux en écritures et usage, abus de biens sociaux et recel »*, M. Dupuydauby était un proche de Francis Bouygues, qui l'avait promu vice-président du groupe en janvier 1986. L'une de ses missions, a-t-il expliqué aux enquêteurs, consistait à effectuer une série d'études destinées à Francis Bouygues lui-même, mais également à surveiller les « barons » du groupe. Cette collaboration interne n'a duré que six mois. En juillet 1986, M. Dupuydauby a quitté Bouygues pour fonder la Cerail, au nom de laquelle il signait des contrats avec quatre filiales de Bouygues : TF 1, Bouygues off-shore, Bouygues diversification et la Société d'aménagement urbain et rural (SAUR), société spécialisée dans le traitement des eaux.

Une vérification fiscale engagée sur la SAUR a conduit les enquêteurs sur la piste de la Cerail. Entre 1990 et 1992, le fisc a estimé *« injustifié »* le versement de quelque sept millions de francs d'honoraires à la société de M. Dupuydauby. Les investigations policières ont conduit, quant à elles, à la saisie d'une série de factures, datées des mêmes années et dont le montant total avoisine 3,2 millions de francs. Les enquêteurs ont mis en lumière les relations entre la SAUR et un bureau d'études proche du Parti communiste, le BERIM, dont le dirigeant, Jacques Tricot, a été mis en examen le 28 novembre 1996. Une perquisition au siège de la Cerail a aussi permis la saisie de factures émises entre le 1er janvier 1987 et le 21 décembre 1994 par M. Dupuydauby à l'attention des autres filiales de Bouygues, d'un montant fixe de 50 000 francs mensuels – auquel s'ajoutait une *« facturation complémentaire »* représentant plus de quatre millions de francs d'honoraires. Durant les premières années, TF 1 lui aurait ainsi versé jusqu'à 700 000 francs par an. La somme aurait été, par la suite, divisée à parts égales entre la chaîne de télévision et Bouygues diversification. Ces versements procuraient à M. Dupuydauby un revenu mensuel de l'ordre de 180 000 francs.

FILIALE IBÉRIQUE

Le juge Charpier s'attache à déterminer la destination exacte des sommes encaissées par la société Cerail, dont une partie semble avoir été virée sur les comptes de sa filiale ibérique, Cerail Espana. M. Dupuydauby a toujours affirmé avoir effectué pour le groupe Bouygues de véritables prestations de conseil, *« au profit essentiel de Francis Bouygues »*. S'agissant de son contrat avec TF 1, l'ancien conseiller de M. Bouygues s'est efforcé d'expliquer qu'elles portaient sur *« des prestations destinées à faciliter les relations entre Francis Bouygues et Patrick Le lay »* dont aucune trace ne semble avoir été conservée...

M. Dupuydauby avait expliqué aux enquêteurs avoir *« poursuivi* [après son départ] *ses relations avec les sociétés du groupe, qui progressivement se sont détachées de* [lui] *»*. Les dirigeants de Bouygues devaient expliquer, pour leur part, qu'après le décès de Francis Bouygues, en 1993, ils n'avaient plus souhaité maintenir leurs engagements avec son ancien conseiller personnel. Une lettre signée par Patrick Le Lay et datée du 1er juin 1993 mettait d'ailleurs un terme officiel aux relations de TF 1 avec la Cerail. Cette rupture avait entraîné la déconfiture de la société de M. Dupuydauby, dont le déficit dépassait, en 1993, quatre millions de francs, et qui avait compté parmi ses administrateurs Pierre Wiehn, ancien conseiller à la direction de TF 1, nommé le mois dernier par le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Hervé Gattegno
et Jean-Claude Pierrette

De nombreux dirigeants du groupe mis en examen

Déjà mis en examen dans le cadre de l'enquête sur les comptes suisses ouverts par Pierre Botton, le PDG de Bouygues, Martin Bouygues est loin d'être le seul dirigeant du groupe aux prises avec la justice. Patrick Leleu, directeur général de Bouygues Télécom, Philippe Renaud, directeur général pour l'Ile-de-France de Bouygues Bâtiments-Ouvrages fonctionnels, et Jean Coignard, directeur commercial, ont été mis en examen dans un autre dossier de fausses factures, également instruit par le juge Charpier, notamment pour *« corruption active »* et *« abus de biens sociaux »*. Le groupe de BTP lui-même est visé par trois autres informations judiciaires en cours, concernant le financement de l'ex-CDS, le logiciel informatique Drapo – qui aurait permis une fraude sur les marchés publics – et les travaux effectués par des filiales au domicile de certains dirigeants de Bouygues. Le PDG de TF 1, Patrick Le Lay, avait été placé en garde à vue les 7 et 8 novembre 1995, dans l'enquête sur le scandale de la Française des jeux (FDJ), mais n'avait pas été mis en examen.

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

Keren,

aujourd'hui ton prénom
dans le carnet du Monde,
demain, ta signature
dans le journal !

Bon anniversaire !

Décès

– La Mutuelle interprofessionnelle de la région Sud-Est de Paris (SMIRSEP),

a la douleur de faire part du décès de son secrétaire général honoraire

Henri BAGET,

le dimanche 23 février 1997, à la Passerelle, Paris-17e, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Sa valeur mutualiste durant quarante années s'est exercée pour servir une des plus belles cause : la solidarité.

Ensemble avec les familles Despoisse, Coquet, *Baget et Dodin.*

Les obsèques auront lieu le lundi 3 mars, à 9 h 15, au cimetière du Père-Lachaise, suivies de l'incinération.

SMIRSEP,
69-71, av. Danielle-Casanova, BP 391,
94201 Ivry-sur-Seine.

– Danielle et Mario Bensasson
et *leurs enfants Patricia, Nathalie et Bruno* et leurs petits-enfants Garance et David,
Jean-Pierre et Chantal Baumann
et leurs enfants Carine, Stéphanie, Renaud et Virginie,
Simone Chenot
et ses enfants Dominique et Gilles,
Et toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jacqueline BAUMANN,
dite Teuteu,

survenu le 25 février 1997.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, entrée principale, 3, boulevard *Edgar-Quinet, le vendredi 28 février*, à 9 h 15.

Que tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée aient une pensée pour elle et son mari,

le professeur Jean BAUMANN,
doyen du CHU Bichat-Beaujon,

décédé le 16 septembre 1981.

16, rue Pérignon,
75007 Paris
53, rue Joliot-Curie,
69005 Lyon.
60, chemin de Rambouillet.
78450 Villepreux.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
01-42-17-21-36
Téléphone :
01-42-17-29-94
ou 38-42

– Annie Bertaux-Catillon,
son épouse,
Béatrice, Thierry, Alain, Christine, Patrick et leurs conjoints,
ses enfants,
Emilie, Sébastien, Matthieu ; Rémi, *Agnès, Sylvain, Margaux ; Maei, Niels :* Laura ; Marine, Audrey, Benjamin,
ses petits-enfants,

Nicole Caye,
Brigitte et Guy Kemlin,
Les familles Plovier, de Bruyn, Kemlin, Lewintre, Darkanian,
ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,

sont dans la peine du deuil de

Philippe CATILLON,

décédé à son domicile, le 24 février 1997.

Une messe sera célébrée le vendredi 28 février, à 14 heures, en l'église Saint-Thibaut, près des Grandes-Terres, à Marly-le-Roi.

Ni fleurs ni couronnes. Philippe aurait préféré que des dons soient faits aux associations (AFVAC, *La Ligue, Amnesty ou* autres).

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, *chemin des Maigrets,*
78160 Marly-le-Roi.
28, avenue Fontaine,
78160 Marly-le-Roi.

– Madeleine Dimet, née Korolitski,
son épouse,
Yves Dimet et Véronique Patte,
Jacques et Sylvie Dimet,
ses enfants,
Robin, Yoann, Anouk, Colombe et *Juliette,*
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Armand Abraham DIMET
(DYMENTSZTAJN),
avocat honoraire,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Paris, le 26 février 1997, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 3 mars, à 10 h 30, au cimetière parisien de Bagneux, où l'on se réunira à l'entrée principale, à 10 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.

7, *rue Pierre-Haret,*
75009 Paris.

– Mme Eliane Lécrivain,
sa fille,
M. et Mme Olivier Lécrivain,
ses petits-enfants,
Mlle Gabrielle Lécrivain,
son arrière-petite-fille,
M. Claude Laurent,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Thérèse GRONGNET,
née *COLOMBANI,*

survenu le 24 février 1997, à son domicile de La Châtre (Indre), dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont été célébrées en *l'église Saint-Germain de La Châtre, le* 27 février.

CARNET DU MONDE
Téléphone :
01-42-17-29-94 **01-42-17-38-42**
Télécopieur : 01-42-17-21-36

– Mme Marie-Catherine Hubac,
M. et Mme Dominique Fortier,
M. et Mme Jacques Dumolet
et leurs enfants,
M. et Mme François Thomazeau
et leurs enfants,
M. et Mme Pascal Chauveau
et leurs enfants,
M. et Mme Ferdinand Vroom
et leurs enfants,
Sœur Marthe et Sœur Isabelle, de la congrégation Saint-Jean,
Ses filles, gendres et petits-enfants,
Les familles Talancé et Meurisse,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hubert HUBAC,
née Marie-Chantal
Le MAU de TALANCÉ,

survenu le samedi 22 février 1997.

La cérémonie religieuse a été célébrée par Mgr Thomazeau, évêque de Beauvais, *Noyon et Senlis, le 27 février, en l'église* Saint-Jean-Baptiste de Neuilly-sur-Seine, *158, avenue Charles-de-Gaulle.*

Ni fleurs ni couronnes. Dons à la congrégation des Sœurs de Saint-Jean.

2, rue de Bagatelle,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Mlle Joëlle Huppert,
sa fille,
Le docteur Arlette Fribourg,
M. et Mme Paul Bühler,
M. Raymond Huppert
et ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Claude Bühler
et ses enfants et petits-enfants,
Mme Denise Tal
et ses enfant et petits- enfants,
M. et Mme Maxime Bühler
et leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Cadoret, Malive et Sauvé,
ont la douleur de faire part du décès de

Janine HUPPERT,

survenu le 24 février 1997, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

L'inhumation aura lieu le vendredi 28 février, à 11 heures, au cimetière de Cerny.

17, rue Michel-Cadoret,
Cerny,
91590 La Ferté-Alais.

– La Fondation Taylor
a la douleur de faire part du décès de

Raymond JUPILLE,
artiste peintre,
membre de son comité,

survenu à Paris, le 24 février 1997, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 28 février, à 16 heures, en l'église de Saint-Vaast-la-Hougue (Manche).

– Le président et le conseil d'administration de *l'UNIOPSS,*
ont la tristesse de faire part du décès de

Edith KREMSDORF,
vice-président d'honneur.

Membre du conseil d'administration de l'UNIOPSS *depuis* 1978, Edith Kremsdorf a activement contribué au développement *d'une action sociale au service des* exclus et des plus démunis.

– Elisabeth, Dominique, Louis-Emmanuel, Pierre, Xavier et Aimé,
ses enfants,

ont la douleur d'annoncer le décès, le vendredi 21 février 1997, dans sa quatre-vingt-quatrième année, de

François LANGLADE (Jo),
ancien élève de l'ENA,
administrateur civil hors classe,
membre du réseau de Résistance
Délégation générale,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palme,
rosette de la Résistance,
médaille des évadés.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Valence, le mardi 25 février.

Elisabeth Langlade-Labussière,
8, rue *Lacretelle,*
75015 Paris.

– Mme Eliane La Toison,
née Mandleur,
M. André Mairey et Mme,
née Denise Diatkine,
M. Alain Diatkine,
Aude et David Mairey,
Cyrille et Coralie Diatkine,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marguerite MANDLEUR,
née MICHEL,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-*mère, survenu le 21 février 1997.*

13, avenue d'Eylau,
75116 Paris.

– Le président de la section des sciences historiques et philologiques de l'Ecole pratique des hautes études
a la tristesse de faire part du décès, survenu le 23 février 1997, de

Olivier MASSON,
directeur d'études « Philologie
et dialectologie grecques » 1965-1990.

– Dieu *a rappelé à Lui*

Albert-Marie RAMAROSON,
inspecteur d'Etat honoraire,
ancien ministre de l'économie
et des finances à Madagascar,
grand officier
de l'Ordre national Malagasy,

le 23 février 1997, à Antananarivo, à l'âge de soixante et onze ans, muni des sacre*ments de l'Eglise.*

– *Simone, Marie, Anne Ramaroson,*
née Ratsimialisoa,
son épouse,
Guy et Monique Ramahay-Mandimby,
Jean-Claude et Lydie Andrianaivo
Andriamiharisoa et Francine Rosoanaivo,
Gérard et Michèle Ramaroson,
Pascal et Brigitte Pacaut,
Tony et Christiane Rabeson,
Laurent et Nathalie Francineau,
ses enfants,
Anthony, Korally, Amy,
Jean-Marc et Aline, Tiana, Valérie,
Lalaina, Miary, Rija,
Stéphanie, Fabienne, Minosoa, Thierry, Jean-Luc, Louise,
Joanna, Matthieu,
ses petits-enfants,
Chloé,
son *arrière-petite-fille.*

« Jésus, souviens-toi de moi
quand tu viendras inaugurer
[ton règne »
(Luc, 23-42).

16, chemin Linières,
31200 Toulouse.
22, *rue Alfred-Fournier,*
92370 Chaville.

« Les Bambaras et les Peuls disent : il y a dans le monde des frères qui ne sont pas nés du même ventre.
Je suis soudanais de naissance, ivoirien d'adoption, musulman de foi et français de goût. Quelle est ma nationalité ? »

El Hadj Boubacar SACKO,
chevalier de l'Ordre national ivoirien,
officier de l'ordre national
du Mérite français,

est décédé le 21 février 1997, à Treichville, avenue 21.

Gérard Dumestre,
professeur à l'Inalco.
Claude-Hélène Perrot,
professeur émérite de l'université Paris-I,
Alfred Schwartz,
directeur de recherches à l'Orstom,
Jean-Louis Triaud,
professeur à l'université de Provence.

– Maria-Rozanova-Siniavski,
son épouse,
Egor Siniavski,
son fils,
ont la douleur de faire part du décès de

André SINIAVSKI,
écrivain,

survenu dans sa soixante et onzième année, à Fontenay-aux-Roses.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le vendredi 28 février 1997, à 9 h 30, en* l'église russe Saint-Serge, 93, rue de Crimée, Paris-19e.

Les obsèques auront lieu vendredi, à 12 heures, au cimetière de Fontenay-aux-Roses.

8, rue Boris-Vilde,
92260 Fontenay-aux-Roses.

– Le président de l'université Paris-IV,
L'UFR d'études slaves,
Et la communauté universitaire de la Sorbonne,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André SINIAVSKI,

défenseur de la Liberté, dont ils s'enorgueillissent d'avoir été le collègue.

(*Le Monde* du 27 février.)

– Le président de l'Institut national polytechnique de Lorraine,
Le directeur de l'Ecole nationale supérieure des industries chimiques (Ensic-Nancy),
Et l'ensemble du personnel de l'Ensic,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 24 février 1997, de

M. le professeur
Jacques *VILLERMAUX,*
professeur à l'Ensic
membre de l'Institut universitaire
de France,
fondateur et directeur du laboratoire
des Sciences du génie chimique
de l'Ensic (1975-1986)
président du conseil technologique
de Rhône-Poulenc,
président du comité scientifique
et technique
du Groupe français de génie
des procédés (GFGP),
vice-président de la Fédération
européenne de génie chimique,
chevalier dans l'ordre national du Mérite,
commandeur dans l'ordre
des Palmes académiques,
lauréat de l'Académie des sciences,

Les obsèques *auront* lieu à la chapelle du CHU de Brabois (entrée par l'hôpital des enfants, rue du *Morvan*, Vandœuvre), le vendredi 28 février, à 14 h 15. Sans fleurs, ni plaques, ni couronnes, conformément aux souhaits de la famille, qui ne recevra pas de condoléances.

– Le président, le conseil d'administration et le personnel du CNDT,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 23 février 1997, de leur collaborateur,

Chafic SALIBA,
docteur en psychologie.

CNDT,
14, avenue Berthelot,
69007 Lyon.

Le docteur
Isabelle YSSAMBOURG,

est morte le 18 février 1997, à l'âge de quarante-six ans, à Pantin (*Seine-Saint-Denis*).

Elle a follement aimé Alix et Marc.

Elle a vécu avec Burroughs, Ellroy, Fante, *Apocalypse Now* et Serpentine.

En souvenir de

Jean EUSTACHE.

11, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris.

Hommages

– Les amis et collègues psychologues de

Bärbel INHELDER,
professeur à l'université de Genève
et docteur honoris causa
de *plusieurs universités françaises,*

décédée le 17 février 1997, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, tiennent à manifester leur émotion et rendent hommage à celle qui, avec Jean Piaget, a si remarquablement fait progresser nos connaissances psychologiques sur le développement cognitif de l'enfant.

(*Le Monde* du 26 février 1997.)

Remerciements

– Elfrida Filippi,
Freddy Filippi
Et leur famille
remercient très sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné une amitié si présente lors du décès de

M. Alfred *FILIPPI.*

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 28 février 1996,

Georges ZILBERG

nous quittait.

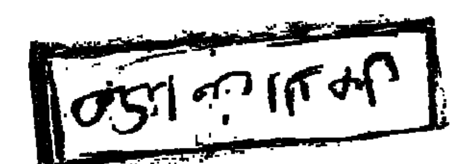
Ses proches et ses amis se souviennent.

Conférences

ALLIANCE ISRAÉLITE UNIVERSELLE,
Collège des études juives,
VIIIe symposium : **« Israël-Diaspora : mariage d'amour, mariage de raison ? »** avec A. Abécassis, L. Attan, A. Bouganim, D. Goren, M. Gurfinkiel, Néria Guttel, R. Marienstras, R. Misrahi, S. Trigano, A.-B. Yehoshua, Y. Yovel, dimanche 2 mars, de 10 heures à 19 heures, A.I.U., 45, rue La Bruyère, 75009 Paris. Renseignements : 01-42-80-35-00. (P.A.F.)

Débats

Dîner-débat Antonine Maillet
mardi 4 mars, 19 h 30,
A.D.E.L.F. – 01-43-21-95-99



POLLUTION L'Epaberre, l'établissement public mis en place pour réhabiliter l'étang de Berre, doit mener des travaux très importants pour éviter que l'eau douce de la Durance, rejetée par EDF, ne continue à perturber l'écosystème de cette vaste étendue d'eau salée et à priver les pêcheurs de travail ● PLUSIEURS SOLUTIONS TECHNIQUES sont envisagées, pour amener directement l'eau de la Durance dans la Méditerranée ou le Rhône. ● LE COÛT de ces travaux est estimé à 7 milliards de francs par EDF, qui en a accepté le principe et qui devrait, au nom du principe « pollueur-payeur », en assumer une large partie. ● L'ENTREPRISE PUBLIQUE mène cependant une campagne politique afin que les coûts soient mieux maîtrisés. Elle estime que la manne des travaux pourrait bénéficier aux deux municipalités riveraines dirigées par le Front national, Vitrolles et Marignane.

« L'effet Vitrolles » perturbe les projets de sauvetage de l'étang de Berre

Selon EDF, la construction d'un tunnel sous l'étang ou d'un canal de dérivation, évitant à l'eau douce de la Durance de détruire l'écosystème de l'étendue d'eau salée, pourrait permettre à deux municipalités du Front national de bénéficier des retombées financières des travaux

« *CETTE FOIS*, EDF a passé la limite. » Entre Olivier Darrason, député UDF-PR des Bouches-du-Rhône, et l'exploitant public d'électricité, la tension autour de l'étang de Berre s'aggrave. L'élu d'Istres a failli *« mettre son poing sur la gueule »* au responsable EDF chargé du lobbying. C'est en tout cas lui qui l'assure. *« Ce monsieur porte sa fonction sur sa figure »*, s'énerve M. Darrason. Le député, proche de François Léotard, a ainsi décidé mercredi 26 février d'envoyer une lettre comminatoire au président d'EDF, Edmond Alphandéry, ancien ministre de l'économie, centriste et UDF, du gouvernement Balladur. *« Soit il me certifie immédiatement que ni lui ni ses collaborateurs ne soutiennent la campagne infâmante menée contre moi, soit je les attaque en diffamation »*, précise M. Darrason.

« POLLUEUR-PAYEUR »

Au cœur des débats une proposition de loi, examinée mercredi 26 février par la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, qui doit être soumise, jeudi 6 mars, au vote des députés. Rédigée par M. Darrason, ayant bénéficié de l'aval du ministre de l'environnement et du premier ministre lui-même, elle vise à créer *un établissement public industriel* et commercial – baptisé l'Epaberre –, dont la mission est de *« coordonner la mise en œuvre d'un programme tendant à la sauvegarde et à la mise en valeur de l'étang de Berre dans la perspective d'un espace marin »* (*Le Monde* du 26 novembre 1996). En clair, celui-ci devra diriger d'énormes travaux *pour éviter* que les eaux douces de la Durance continuent à se déverser dans l'eau salé de l'étang. Il s'agit soit de percer un canal souterrain sous l'étang, soit de contourner le plan d'eau par un canal, afin que les eaux de la Durance aboutissent directement dans la Méditerranée ou le Rhône et que l'étang, en même temps que sa salinité d'antan, *retrouve sa faune et sa flore*.

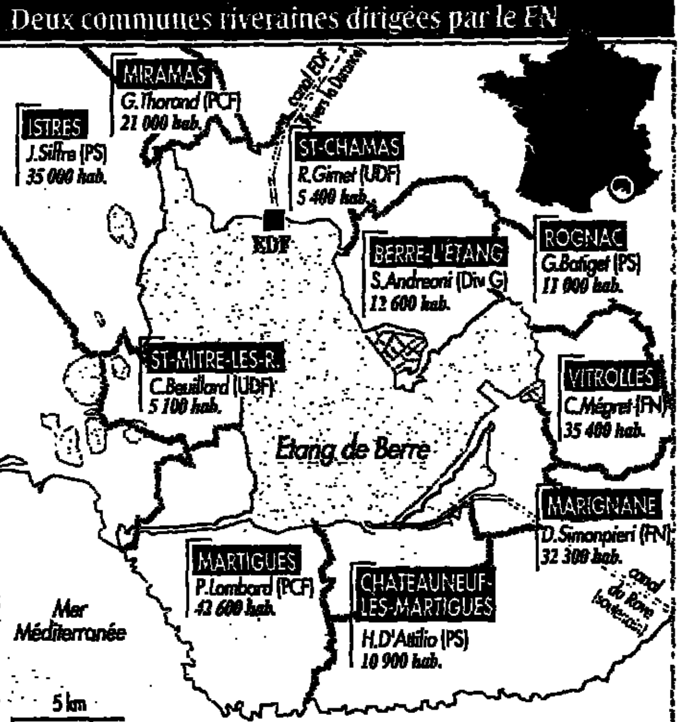
Jusqu'à présent, ces eaux, utilisées par EDF pour faire fonctionner ses barrages et ses centrales hydrauliques tout au long du cours de la rivière alpine, *sont rejetées dans* l'étang, dont elles perturbent l'équilibre écologique, privant ainsi de poisson et d'emplois les milliers de pêcheurs professionnels qui y exerçaient leur activité.

Sur le principe, tout le monde est d'accord. Y compris EDF, qui s'est officiellement ralliée à cette solution. Cela implique que l'entreprise publique doive contribuer largement au financement des travaux, selon le principe *« pollueur-payeur »*. Ce qui, *évidemment, ne la réjouit* pas. En réalité, les choses sont plus compliquées. Les défenseurs des intérêts d'EDF ont en effet déplacé le débat sur le plan politique. Ils ont fait les *couloirs du Parlement, diffusant* force argumentaires et documents, dont une carte de l'implantation du Front national autour de l'étang de Berre, pointant la récente élection de Catherine Mégret comme premier magistrat à Vitrolles et soulignant la présence d'un deuxième maire FN dans une autre commune riveraine, Marignane. Ils insistent sur la fragilité électorale des élus de la majorité dans cette région. Quant à M. Darrason, ils estiment que sa réélection, en 1998, s'annonce *« pour le moins très difficile, même dans l'hypothèse d'une attitude peu combative du Front national à son égard »*, en soulignant que le député d'Istres aurait bénéficié d'un soutien implicite du parti de Jean-Marie Le Pen lors des municipales de juin 1995.

« RÉÉQUILIBRAGE »

A qui profitera la future manne *des travaux, dont le montant* total est estimé entre 4 et 7 milliards de francs, demande EDF ? Ne serait-ce pas, toujours selon EDF, d'abord au Front national et à ses élus, qui seraient *en position de réclamer* auprès des entreprises de travaux publics éligibles aux travaux leur dû sous forme de commissions ? Bref, le tunnel sous l'étang de Berre ne risque-t-il pas de financer indirectement le parti de Jean-Marie Le Pen et d'aider ainsi à la consolidation de son implantation dans la région ?

Les tensions se cristallisent sur la composition du conseil d'administration. Sur les trente-trois postes d'administrateurs à pourvoir, le texte *actuel donne un siège à chaque* commune bordant l'étang de Berre. A ces dix représentants des communes doivent s'ajouter cinq représentants des assemblées départementale et régionale. Calculette en main, EDF estime dangereux d'attribuer quinze sièges à des élus locaux dans une région à forte présence FN. Certes, l'Etat doit avoir six sièges et le Parlement deux. Certes, six personnalités qualifées du monde de l'environnement et de la pêche doivent également siéger ainsi que quatre industriels, dont deux pour EDF.



Les avocats de la compagnie d'électricité souhaitent un *« rééquilibrage »* au profit du monde économique sollicité pour le financement. *« Quand on crée un système où sont sur-représentés les gens qui ne paient pas, la dérive des dépenses est immédiate »*, indiquent-ils.

Un amendement de Christian Cabal (RPR, Loire) a été déposé en ce sens en commission de production et des échanges, ramenant : trois au lieu de dix le nombre de sièges attribués aux communes. Il n'a pas été repris mercredi soir par la commission. Cette dernière s'est ralliée à une disposition de compromis proposée par Patrick Ollier (Hautes-Alpes, RPR), portant à trente-six membres le conseil d'administration, en diminuant de six à quatre le nombre des personnalités qualifiées, en augmentant, de quatre à huit sièges, la part des intérêts économiques – désormais industriels et agricoles – et, enfin, en introduisant un représentant du syndicat mixte de la Durance. Par ailleurs, un autre amendement, à vocation de garde-fou, impose une majorité qualifiée des deux tiers pour toute décision d'investissement supérieure à 10 millions de francs. Reste à l'Assemblée nationale à trancher.

EDF, de son côté, dément toute guerre ouverte avec M. Darrason. *« Nous n'avons pas reçu de lettre de sa part »*, expliquait, mercredi après-midi, un porte-parole de la direction. *« D'ailleurs, la rencontre qui a eu lieu récemment avec nos représentants s'est très bien passée »*, ajoute-t-il. Sur ce dossier, les défenseurs d'EDF ont mis explicitement en avant ces arguments politiques, privilégiant la géographie électorale aux justificatifs techniques, traditionnellement chers à cette maison de polytechniciens. Effet Vitrolles ou pas, c'est une première.

Dominique Gallois et Caroline Monnot

Un déséquilibre écologique, conséquence des barrages et des centrales construits sur la Durance

LE 5 JANVIER 1955, la loi relative à *l'aménagement de la Durance* est adoptée. Elle concède à EDF l'aménagement et l'exploitation de Serre-Ponçon, ainsi que des chutes à établir sur la dérivation de la Durance entre le *confluent du Verdon et l'étang de* Berre. La vocation de cette loi est triple : canaliser les flots tumultueux de cette rivière, qui connaît de fortes crues, permettre l'irrigation des terres *agricoles et aussi produire de* l'électricité en installant des barrages.

Sur les 250 kilomètres de cours d'eau et les 780 mètres de dénivelés, vingt et une usines hydrauliques sont installées. *Deux grands réservoirs sont construits*, l'un sur le Verdon, à Sainte-Croix, dans les Alpes-de-Haute-Provence, et l'autre *sur la Durance, à Serre-Ponçon, dans* les Hautes-Alpes représentant le plus grand réservoir d'Europe.

Ce réseau est important puisqu'en l'espace de quelques minutes les lâ*chers d'eau dégagent une puissance* équivalente à celle de deux tranches nucléaires de 1 000 mégawatts chacune. Les flots doivent cependant être rejetés dans un plan d'eau suffisam*ment vaste pour résister à un tel débit* et ne pas faire de dégâts sur les rivages. A défaut de la Méditerranée ou du Rhône, c'est l'étang de Berre qui a été retenu, voici plus de quarante ans. Seul *problème*, la centrale hydraulique de Saint-Chamas, à l'embouchure de l'étang de Berre, en turbinant les flots de la Durance, *renvoie dans l'étang de* l'eau douce et des limons modifiant progressivement la faune et la flore de ce site régi par l'eau salée. Sur ce plan d'eau déjà pollué par l'ensemble des *chimistes et raffineurs implantés sur le* pourtour, les riverains réclament des mesures de dépollution. Dès 1991, un référendum organisé par les communes demande l'arrêt des rejets *de la centrale. Quelque temps plus* tard, la pêche, interdite depuis 1957, a été rétablie, sous l'influence de M. Darrason député (UDF-PR) des Bouches-du-Rhône.

En 1995, Michel Barnier, ministre de l'environnement, fixait à EDF une diminution de 35 % de ses déversements *d'eau douce et imposait de diminuer* les rejets de limon. L'idée est alors de dresser un bilan de l'action et faire de nouvelles propositions trois ans plus tard, soit en 1998. En l'espace de deux *ans, les rejets de limons, qui étaient de* 340 000 tonnes par an, sont revenus à 200 000 tonnes, et le débit d'eau a été réduit comme convenu par un détournement vers le lit de la basse Durance.

*Des études sont en cours pour atté*nuer les effets néfastes du contact entre l'eau douce et l'eau salée, qui ne se mélangent pas. Restant à la surface, l'eau douce prive d'oxygène la flore et *la faune salines des fonds marins*. C'est ainsi que les poissons ont progressivement disparu de l'étang. Parmi les projets évoqués figurent différents tracés de canaux, l'un contournant le site, l'autre passant en dessous pour aboutir à la mer. La remise en service également du canal de Rove est envisagée. Il *s'agit d'un ancien tunnel permettant* de relier Marignane à Marseille par voie fluviale, mais qui est effondré en son milieu depuis des années. Une autre possibilité serait de se raccorder *au Rhône ou de remettre les eaux de la* Durance dans son ancien lit. Ces travaux sont estimés au minimum à 4 milliards de francs par les élus, à 5 milliards par EDF.

D. G. et C. M.

Les Basques au secours de la francophonie

BAYONNE
de notre correspondant

Plutôt Ernest Hemingway *qu'Albert Camus : comme dans le* reste de l'Espagne, la langue française est en perte de vitesse dans le nord de la péninsule, malgré la proximité géographique de *l'Hexagone. La situation est* à ce point critique que le ministère français des affaires étrangères, par souci d'économies, a pris la décision – qui vient d'être rapportée *in extremis* – de fermer le Lycée français de Saint-Sébastien, *pour concentrer ses efforts sur les* deux établissements fréquentés par les jeunes des colonies françaises de Madrid et Barcelone.

En Pays basque espagnol, la de*mande de formation des enfants* en français a toujours été vivace. Ouvert en 1888, le Lycée français de Saint-Sébastien a vu ainsi passer nombre de membres de l'élite locale et bénéficie d'une solide réputation. *Quelques-uns parmi* ses élèves ont donné leur vie pour la patrie de Molière : le bâtiment abrite d'ailleurs le monument aux Espagnols morts pour la France. Aujourd'hui, *avec seulement* 350 élèves, contre 750 il y a trente ans, l'établissement coûte cher à l'Etat français, mais aussi aux familles, qui doivent faire face à des frais de scolarité élevés. Leur contribution couvre la moitié des *dépenses. L'autre est assumée* par l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger.

Pour les parents qui ne veulent pas renoncer à une formation à la *française pour leurs enfants, le* président de la province basque de Guipuzcoa, Roman Sudupe, a tenté de trouver une solution avec son homologue Alain Lamassoure, président du district Bayonne-Anglet-Biarritz *et ministre délégué au budget*. Les deux collectivités sont liées depuis janvier 1993 par une convention de coopération transfrontalière *et un financement vient* d'être trouvé pour l'année scolaire 1997-1998. Une convention sera signée, qui pérennisera le Lycée, indique-t-on au cabinet d'Alain Lamassoure. Douze enseignants régis par le droit français seraient détachés par François Bayrou et le lycée lui-même pourrait bénéficier d'une gestion directe, comme c'est déjà le cas de l'établissement sis dans la principauté d'Andorre.

Michel Garicoix

L'ours tué dans les Pyrénées était-il un clandestin ?

PAU et TARBES
de nos correspondants

Après la découverte, la semaine dernière, *d'ossements et de poils* d'ours en vallée d'Aspe (Pyrénées-Atlantiques), les aveux de deux chasseurs béarnais, qui ont reconnu devant les gendarmes avoir *tué un plantigrade fin 1994*, au cours d'une battue au sanglier, n'ont pas dissipé tout le mystère qui entoure cette affaire et ont ravivé les polémiques. Car si on *connaît les « meurtriers »*, on hésite toujours sur l'identité de la victime.

On a d'abord songé qu'il s'agissait de « La Gaffe », un ours familier et atypique qui, en 1991 et 1992, semait la panique dans les fermes en dévorant quelques brebis ici et là et en s'approchant étonnamment près des habitations. *« "La Gaffe" ne fréquentait jamais la rive gauche de la vallée d'Aspe »*, rétorque Jean-Jacques Camarra, chercheur à l'Office national de la chasse et spécialiste reconnu de l'ours des Pyrénées. Celui qui passe pour le « M. Ours » de la région estime qu'il pourrait s'agir de « Claude », un autre plantigrade, porté disparu en 1995.

En attendant que la confrontation des types génétiques permette d'identifier scientifiquement l'ours tué, une rumeur – née du temps des errements de « La Gaffe » – renaît dans le pays, selon laquelle il pourrait s'agir d'un clandestin ayant fait l'objet d'une réintroduction « sauvage ». Cette hypothèse a priori assez farfelue, mais largement soutenue par les populations *des vallées concernées*, est curieusement avancée par Jean Lassalle, président du Parc national des Pyrénées occidentales et président de l'Institution patrimoniale du Haut-*Béarn* – l'organisme chargé de la prochaine réintroduction, en 1997 et 1998, de deux ourses slovènes entre vallées d'Ossau et d'Aspe –, qui pose ouvertement la question : *« Y a-t-il eu des ours réimplantés clandestinement dans les Pyrénées entre 1989 et 1994 ? »*

« Depuis quinze ans, c'est l'Etat qui sème la panique en vallée d'Aspe ! », tempête le président du Parc national, par ailleurs conseiller général (Force démocrate) d'Accous – secteur où se trouvent les cinq derniers plantigrades recensés en 1996 –, qui n'hésite pas à critiquer Corinne Lepage : *« Le ministre de l'environnement ne prend pas ses responsabilités. J'ai l'impression que les ours n'intéressent pas l'Etat, sauf pour les convois funéraires. »*

CALMER LE JEU

Dans un communiqué, Corinne Lepage vient de dénoncer l'acte des chasseurs et de réaffirmer *« sa volonté de tout mettre en œuvre pour assurer la conservation des ours pyrénéens par le biais d'une démarche contractuelle entre l'État, les collectivités locales et la population »*. Mais on observe en Béarn que, jusqu'à présent, le pacte d'objectifs, *voté fin décembre, n'a trouvé* aucun écho auprès du ministère de l'environnement.

Outre la réintroduction d'ours (déjà prévue dans la charte de développement *durable des vallées* béarnaises et de protection de l'ours, signée en 1994 par Michel Barnier, alors ministre de l'environnement), ce pacte d'objectifs prévoit *entre autres des aménage*ments forestiers et agro-pastoraux très significatifs.

Dans le même temps, un élu de la vallée d'Ossau, Jean Bajaucq, conseiller général de Laruns et maire de Bielle, qui vient de créer, avec l'aide de bergers et de chasseurs, un comité de défense contre la réintroduction des ours, dénonce le *« machiavélisme politico-administratif de cette future opération »* et va jusqu'à soupçonner les ministres de l'environnement de l'époque d'avoir donné le feu vert à une réintroduction « sauvage ».

Face à ces tensions, le nouveau préfet des Pyrénées-Atlantiques, Gilles Bouilhaguet, s'efforce de calmer le jeu : *« Nous sommes en plein psychodrame en Béarn. Quand on veut réimplanter l'ours, tout le monde hurle. Quand on le tue, tout le monde hurle. Il y a un revirement permanent de l'opinion publique sur ce dossier »*, observe-t-il.

Marie-Claude Aristegui et Jean-Jacques Rollat



HORIZONS

ENQUÊTE



Les fantômes de Königsberg

L'ancienne capitale de la Prusse-Orientale n'est plus qu'une enclave russe abandonnée aux vents de la Baltique. Malgré la transformation de la région en zone de libre-échange, l'ex-« pays *noir et blanc* » des chevaliers teutoniques fleure surtout l'ennui et la mélancolie

RENDEZ-VOUS à Berlin, en gare de Lichtenberg. Repérer le numéro du quai d'où part le train en direction de Königsberg. Départ tous les soirs à 22 h 35. Arrivée prévue le lendemain à 12 h 42 heure locale. Cet itinéraire ne coûte pas très cher (moins de sept cents francs). Pourtant, commence ici un parcours étrange, un voyage dans le temps.

Königsberg est une ville qui n'existe plus. L'ancienne capitale de la Prusse-Orientale a tous les caractères d'une cité imaginaire. Rasée par les bombardements alliés en 1944, elle a été cédée à l'URSS après les accords de Potsdam. Le terminus s'appelle en fait Kaliningrad et appartient à la Russie.

Le voyageur qui se rend à Kaliningrad/Königsberg s'aventure sur une terre insolite. Longtemps, cette ancienne base maritime de l'Union soviétique, fière d'abriter la puissante flotte de la Baltique au temps de la guerre froide, fut classée « territoire interdit ». Accessible aujourd'hui aux voyageurs munis d'un visa, elle n'est plus qu'une enclave russe abandonnée aux vents de la Baltique, un petit bout de Russie coincé entre la Pologne et les pays baltes. *Quid* de Kaliningrad avec le futur élargissement de l'OTAN et de l'Union européenne ? Question qui risque de rester longtemps sans réponse, tant il est vrai que ces lieux paraissent aujourd'hui voguer à la dérive.

Dans le train qui mène de Berlin à Königsberg, il est recommandé d'emporter avec soi *Le Roi des Aulnes*, de Michel Tournier. Au petit matin, après avoir traversé nuitamment la Pologne endormie, on aperçoit, à travers les fenêtres embuées, les grands espaces de la plaine germano-polonaise. Difficile de ne pas reconnaître, à la vue du paysage grandiose de la Mazurie et de ses lacs, « *l'appel formidable et doux de cet espace vierge, ce sol gris argenté, rehaussé sombrement par le marine d'un revers de bruyère, peuplé par la seule silhouette grêle d'un bouleau ces sables, ces tourbières, cette grande fuite vers l'Est qui devait mener jusqu'en Sibérie* » (Tournier). L'espace russe commence. On n'y pénètre qu'après avoir passé une frontière menaçante, avec ses miradors, ses barbelés, ses patrouilles armées accompagnées de chiens. Le train n'avance plus qu'au ralenti ou s'arrête de longs moments. C'est ici, on le sent bien, que passe la frontière entre l'ouest et l'est du continent. Entre Gdansk et Kaliningrad, on change d'Europe.

Arrivée en gare de Kaliningrad. Les vives couleurs des villes polonaises sont déjà oubliées. Ici, le décor est soviétique : peu de vitrines marchandes, pas de publicité... La pauvreté se voit à la couleur terne des vêtements, à la maigreur des sacs de toile des ménagères, aux enfants qui mendient dans les couloirs de la gare. « *Un pays noir et blanc* », disait déjà, à propos de cette région sauvage et tourbeuse, le héros du *Roi des Aulnes*, Abel Tiffauges. Noir et blanc, couleurs traditionnelles du drapeau de Prusse-Orientale, « *allusion évidente aux chevaliers teutoniques et à leur manteau blanc écartelé de noir* ».

Même si les chevaliers teutoniques, anciens maîtres de la région, ont quitté les lieux pour toujours, le noir et le blanc demeurent les couleurs dominantes. On est ébloui par « *la lumière hyperboréenne de la Prusse* » (Tournier). La flotte de la Baltique, dont le siège est toujours à Kaliningrad, donne à la région un air de guerre froide, complètement en décalage avec les nouvelles réalités géopolitiques. Pas de doute, nous sommes en Russie : sur la grande place Pobedy (l'ancienne place Adolf-Hitler), un grand Lénine de bronze à la pose réfléchie continue de scruter attentivement l'horizon. « *Ça reviendrait trop cher de le démonter* », nous explique Youri, notre guide russe, qui fut directeur de ballets et qui vend aujourd'hui des croquettes pour chiens fabriquées en France. Comme lui, de nombreux militaires privés d'emploi tentent leur aventure dans le business et montent des affaires plus ou moins réussies dans l'agroalimentaire.

L'ennui et la mélancolie se répandent sur cette ville. Sur le Prospekt Sovietski, des marins en uniforme nettoient négligemment le trottoir à l'aide de branchages transformés en balais de fortune. La couleur poussiéreuse des rues n'a guère changé. L'architecture est toujours aussi laide, l'horrible chantier du « Palais des soviets » toujours inachevé. Il n'y a pas d'argent à Kaliningrad.

MALGRÉ son allure terne, Kaliningrad incarne beaucoup d'espoirs pour la Russie. Peuplée en majorité de Russes, cette région, qui compte 926 000 habitants, a toujours eu une grande importance stratégique pour l'URSS. Dotée d'un port libre de glaces toute l'année, la ville est aujourd'hui pour les Russes l'unique accès maritime vers l'Ouest. Avec la perte des pays baltes et de la Crimée, la Russie tient beaucoup à conserver cette fenêtre sur le monde, dont elle veut faire une sorte de « *Hongkong de la Baltique* », un laboratoire du capitalisme. Déjà, la région a adopté l'heure européenne : quand il est midi à Kaliningrad, il est 13 heures à Moscou. Surtout, une loi transformant la région en zone de libre-échange a été adoptée au début de 1996. Elle prévoit la suppression des droits de douane à condition qu'une certaine valeur ajoutée soit créée sur place. Le but : accélérer la transformation économique de cet *oblast* dont Moscou veut afficher le caractère exemplaire.

Pour l'instant, cette idée n'est qu'un joli rêve et les effets de la loi ne se font pas beaucoup sentir. Quelques projets d'investissements étrangers font leur apparition ici et là sur le papier, notamment un projet d'usine automobile coréenne. « *C'est une ville ouverte et dynamique par rapport à la province profonde, mais on y trouve peu de personnel qualifié. Il y a, surtout, beaucoup de jeunes militaires mis à la retraite anticipée et qui cherchent du travail* », remarque Francis Gelibter, qui parle au nom du premier investisseur étranger de la région : France Télécom. L'opérateur français a remporté ici un appel d'offres pour la mise en place d'une infrastructure moderne en dix ans (110 000 lignes).

Les investisseurs allemands n'ont pas vraiment tenté l'aventure de Königsberg. Répondant à ce même appel d'offres, Deutsche Telekom a présenté son dossier de candidature trop tard et n'a pas fait d'efforts sur les prix. Apparemment, les Allemands pensaient que le marché ne pourrait pas leur échapper. En fait, tout indique qu'une « regermanisation » de la région n'est pas en cours. Vers 1990, les dirigeants de l'*oblast* ont consulté attentivement les accords de Potsdam pour vérifier que Kaliningrad leur appartenait bien, sans clause de retour à l'Allemagne. Ils se sont opposés à tous les projets en faveur d'un changement de nom de la ville. Le maintien de la référence à Kalinine, ami de Staline qui présida le présidium du Soviet suprême, fut décidé aux dépens de *Kantograd*, une idée qui aurait permis de rendre hommage à Emmanuel Kant. Le philosophe a passé toute sa vie à Königsberg, et on peut voir encore aujourd'hui son cénotaphe au pied de la cathédrale.

De très puissants banquiers ou industriels allemands, souvent nés en Prusse-Orientale, ont pourtant été les premiers à imaginer la transformation de Königsberg en « zone franche », et ce dès le début des années 80 (ce fut le cas notamment de Friedrich-Wilhelm Christians, ancien patron de la Deutsche Bank). Mais, depuis lors, peu de réalisations concrètes ont été entreprises et sont, le plus souvent, restées à l'état d'esquisses. On pense à cette curieuse portion d'autoroute à quatre voies construite par une entreprise de Brême, qui risque d'être envahie d'herbes folles. Conçue pour permettre la remise en place d'une liaison Berlin-Königsberg (sur le tracé de l'ancienne *Reichstrasse 1* qui allait jusqu'à Aix-la-Chapelle), elle a été abandonnée devant le refus des Polonais de voir surgir un nouveau corridor sur leur territoire.

Kaliningrad est aujourd'hui une ville imaginaire, comme peuplée de fantasmes. La Prusse-Orientale, une « *constellation d'allégories* » (Tournier). Les Allemands qui viennent ici, très nombreux chaque année, rêvent d'un Königsberg qui n'existe plus. Nés ici, partis dans la déroute de 1945, ils aimeraient que la ville ressemble encore à l'album-photo de leur famille. A chacun son chez-soi imaginaire, tel le château de Friedrichstein, dont la comtesse Dönhoff revit le faste d'avant-guerre dans *Une enfance en Prusse-Orientale*.

Certains aiment à se rappeler que Königsberg est le berceau historique de la Prusse, donc de l'Allemagne. Ils considèrent que cette « *province mythique, où se projettent tous les rêves* » (Tournier), est une pièce essentielle dans le roman des origines du peuple allemand. Des esprits nostalgiques pensent toujours à l'Allemagne dans ses frontières de 1937 (qui allait « *de la Meuse à Memel* »), et n'ont pas cessé de voir dans la Prusse-Orientale le « grenier à blé du Reich ». Bien qu'ils soient dépourvus de toute influence politique, quelques nationalistes parlent de Königsberg comme les croisés auraient parlé de Jérusalem. Ils rappellent que les premiers Prussiens de l'Histoire ont été un peuple balte de païens convertis de force au christianisme par les chevaliers teutoniques au XIIe siècle.

A l'emplacement exact où se dresse le « Palais des soviets », ils imaginent la citadelle de Königsberg, lieu de couronnement des rois de Prusse à partir du XVIIIe siècle. Ils jouent à « *dresser les étendards dans le vent d'Est* » en entonnant intérieurement l'hymne de la Prusse-Orientale : « *La terre nous répondra qui a visage allemand* »... D'autres, d'inspiration plus libérale, cherchent à entretenir sur place le souvenir de Kant. L'auteur de la *Critique* dispose aujourd'hui, grâce à l'initiative de la comtesse Marion Dönhoff de Hambourg, d'une statue dans la cour de l'université.

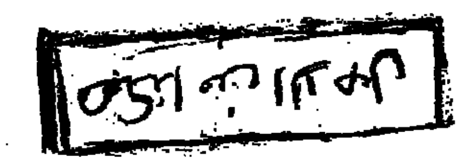
On rencontre surtout des milliers de touristes allemands à Königsberg, qui tentent de retrouver, carte en main, la maison de leur enfance. On les voit se promener le long des belles lagunes du « Haff » de Courlande, cette longue bande de sable fin, véritable paradis pour les oiseaux. La plupart de ces visiteurs allemands sont déçus et ne reviendront jamais. Ils se contentent d'emporter avec eux un peu d'ambre vendu à bas prix sur la côte et quelques photos, qui les feront pleurer de retour en Allemagne. Königsberg est resté leur *Heimat*, que l'un de nos interlocuteurs définit comme « *l'endroit où on est né et où on a connu son premier amour* ».

QUELQUES jeunes, dont les familles étaient originaires de cette région, tentent de réimplanter une présence allemande durable sur les lieux : ils rénovent des églises – à commencer par la cathédrale de Königsberg, chantier auquel participe financièrement le gouvernement de Bonn –, entretiennent des cimetières et organisent des livraisons à caractère humanitaire. La plupart des hôpitaux de la région vivent de cette aide et sont équipés de camionnettes Mercedes flambant neuves. Dans la magnifique campagne des alentours, des villages ont été créés avec des fonds allemands, publics ou privés : ils sont conçus pour accueillir des familles d'Allemands du Kazakhstan. Cinq à six mille d'entre eux vivent dans la région, dans des conditions de confort que ne connaissent pas les Russes. Des élevages de chevaux renaissent du côté de Rominten : l'alezan trakhénien pourrait redevenir un produit d'exportation. Les autorités russes se méfient de la présence allemande, mais ont besoin de conseils et de capitaux.

Kaliningrad/Königsberg cherche son destin sans le trouver. Les Lituaniens, tout proches, contrôlent l'approvisionnement énergétique de la ville et jouent de leur pouvoir sur Kaliningrad pour gêner le grand voisin russe. Les habitants de la ville ne peuvent pas se rendre en Russie sans payer un visa aux autorités lituaniennes ! A Vilnius, on n'est pas loin de considérer que *Krolaivischus* (Königsberg en lituanien) est un quatrième Etat balte en puissance, et on accueille favorablement la création d'un parti politique balte à la Douma de Kaliningrad. Quant aux Polonais, au sud, ils sont nombreux à considérer également que *Krulieviecz* (Königsberg en polonais) fait partie de leur zone d'influence. Les hommes d'affaires polonais n'ont aucun mal à contrôler le petit monde des affaires qui commence à naître ici. Tout le monde vous le dira à Kaliningrad : « *Les Russes préfèrent encore les Allemands aux Polonais et aux Lituaniens. Les jeunes vont plus facilement en Allemagne qu'à Moscou.* » Pour le constater, il suffit de prendre le train Königsberg-Berlin. Départ tous les soirs à 18 h 25 en gare de Kaliningrad.

« Les Russes préfèrent encore les Allemands aux Polonais et aux Lituaniens. Les jeunes vont plus facilement en Allemagne qu'à Moscou »

Lucas Delattre
Dessin : Daniel Maja



Le Monde
21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-20. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Désobéissance incivique

LA loi est la règle de tous, que nul, selon la formule consacrée, n'est censé ignorer. Dans un Etat de droit, nul démocrate ne saurait donc s'en affranchir. En s'élevant contre une disposition manifestement anticonstitutionnelle du projet de loi Debré, le récent appel des cinéastes sur l'immigration ne disait pas autre chose en appelant les députés à veiller au respect des principes fondateurs de la loi. En d'autres termes, et contrairement à l'image réductrice qu'a pu en donner la polémique, la « *désobéissance* » dont menaçait cet appel exprimait une fidélité à la loi fondamentale. Si pertinente, en l'espèce, que les députés de la majorité ont dû s'y plier en acceptant de modifier l'article contesté.

Il n'est donc pas excessif d'évoquer, à propos de la démarche des cinéastes et de ce qu'elle a entraîné, une pédagogie civique. A cette aune, et à l'inverse, il ne semble pas excessif de souligner la pédagogie incivique du pouvoir dans l'affaire Foll. Il est en effet peu banal de voir un gouvernement soutenir un fonctionnaire qui ne respecte pas la loi de la République.

Les officiers de police judiciaire (OPJ) sont placés sous le contrôle de la justice. Administrativement policiers, ils dépendent par essence de magistrats. Le code de procédure pénal, en ses articles 12 et 13, est de ce point de vue limpide : « *La police judiciaire est exercée sous la direction du procureur de la République* (...). *Elle est placée dans chaque ressort de cour d'appel sous la surveillance du procureur général et sous le contrôle de la chambre d'accusation.* » Directeur de la police judiciaire de Paris, Olivier Foll a ordonné à ses subordonnés de ne pas obtempérer aux réquisitions d'un juge d'instruction. La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a estimé que, ce faisant, il avait failli à sa mission. Elle l'a donc sanctionné d'une suspension de six mois de son habilitation d'OPJ.

Cette suspension est effective depuis le mercredi 26 février, après que la Cour de cassation eut confirmé la sanction de la cour d'appel. La haute juridiction a ainsi rappelé tous les policiers à leur devoir – le service de la justice –, mais aussi désavoué le ministre de l'intérieur qui, depuis le début de cette affaire, n'a cessé de soutenir M. Foll et son indiscipline. Pour la première fois dans l'histoire de la police parisienne, un directeur de la PJ n'est donc plus, momentanément, officier de police judiciaire. Son maintien en poste serait un acte profondément incivique où se mêleraient un profond dédain de la justice, un encouragement à l'indiscipline policière et l'aveu flagrant d'une complicité partisane – engagé de longue date auprès du RPR, M. Foll s'est rebellé pour protéger le maire de Paris des curiosités du juge Halphen.

Malgré la justice, le ministre de l'intérieur continue à soutenir son subordonné. Ce faisant, il donne quitus à la désobéissance incivique.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La disparition de Pierre Bonnard

En raison d'un mouvement de grève dans les imprimeries parisiennes Le Monde *n'a pas paru du vendredi 14 février au lundi 17 mars 1947. L'article ci-dessous a été publié dans le numéro daté 25 janvier 1947.*

C'EST avec tristesse et regrets que le monde des arts apprendra la mort de Pierre Bonnard, décédé au Cannet, où il résidait. C'est le grand poète de la peinture contemporaine qui disparaît après nous avoir dispensé, tout au cours de sa vie, le trésor inépuisable de son caprice et de sa fantaisie.

Attiré par l'illustration à ses débuts, il abandonna vite les sujets trop tyranniques pour aller vers une peinture plus libre, mais sans quitter jamais l'appui de la nature, sans cesser d'étudier les jeux de la lumière, d'en pénétrer les mystères et de les incorporer à son œuvre. Parti de tons apaisés où le noir cerne les figures, conquérant peu à peu la gamme subtile des gris, sa vision se développa et tout s'illumina pour lui.

La lumière vint jouer en contrastes de plus en plus délicats sur la jeunesse frissonnante des nus, elle caressa les formes avec une tendresse religieuse, et, pour les mettre en valeur, transforma en joyaux magiques tout le décor où ils apparaissent. La femme est le centre de ses créations. Elle est présente aussi, visible ou non, dans les mystérieux paysages qui vibrent sous le soleil, paysages dont l'ampleur unit la campagne, la mer et le ciel. Mais, quel que soit le thème initial, un tableau par Bonnard est une cassette ouverte sur les trésors fabuleux que la lumière apporte au seul poète.

R.-J.

(25 janvier 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La Chine et ses périphéries

LES SUCCESSEURS de Deng Xiaoping n'ont pas encore identifié le plus grand défi auquel ils doivent faire face. Si l'on en croyait la propagande de Pékin depuis avant même la mort de Deng, l'essentiel de la question tournerait autour du rapport de la Chine au monde extérieur. On peut plutôt se demander si elle ne porte pas sur le plan intérieur, sur la relation que le centre va instaurer avec ses « périphéries »,le Tibet, le Xianjang, Taïwan et Hongkong.

Deng et ses dauphins ont présenté, surtout à leur peuple, toute leur stratégie récente comme une revanche que la Chine doit prendre sur les puissances étrangères (occidentales, Russie et Japon) coupables de s'être livrées à un dépeçage en règle du pays au XIXe siècle. Dépeçage il y eut, évidemment, à l'ère coloniale. Explique-t-il tout ? Ce n'est pas sûr. C'est pourtant toute la question que soulève le ton nationaliste en vigueur à Pékin.

L'« HOMME NOUVEAU »

Dès sa naissance, la dynastie communiste fondée par Mao s'est ingéniée à s'inscrire dans une perspective bien plus nationale que ne voulait le voir l'Occident. Quand l'Amérique des années 50 s'inquiétait de savoir qui avait « *perdu la Chine* » pour la laisser aux mains du Satan rouge, Mao, lui, proclamait à la face du monde : « *Le peuple chinois est debout !* » Dès lors, à travers les méandres du communisme, la dérive du régime chinois en vint à se replier, sous l'impulsion notoire de Zhou Enlai, son Talleyrand, sur le projet national avant tout. L'« *homme nouveau* » dut céder l'avant-scène au nouveau Chinois.

Le règne de Deng sanctifia cette évolution en faisant passer la gloire de la nation loin devant l'émancipation philosophique des « forces productrices ». *Exit* Marx, barbu étranger dont le portrait fut interdit place Tiananmen, au profit d'un moustachu chinois, Sun Yat-sen, à la fois fondateur de la première République en 1911 mais surtout artisan de la première tentative moderne de réunification du pays après le démembrement partiel du XIXe siècle. L'histoire que suggère cette mutation de la pilosité référentielle est pourtant incomplète. Elle ignore la question de fond, celle de l'identité de cette nation. Les troubles ou incertitudes que connaissent ses régions périphériques (Tibet lamaïste, Xinjiang musulman, Hongkong colonial, Taïwan semi-indépendante, pour ne parler que d'eux) s'inscrivent dans cette problématique. La Chine d'aujourd'hui, parlant par la bouche de Pékin, exsude une hantise obsessionnelle d'être « *gouvernée de l'étranger* ». Elle trahit par là même une certaine incompréhension d'elle-même.

A l'échelle du continent qu'elle est, la Chine est en fait le réceptacle d'influences culturelles aussi complexes, riches et variées que l'Europe. Il y a, dans le synchrétisme chinois, non seulement un apport Han ou chinois prédominant, mais aussi de l'arabe, du turc, du mongol, et, selon les régions, divers éléments culturels extérieurs qu'on serait bien en peine d'assimiler à la plaine rizicole où est né le pays politique. Il y a de l'islam chinois. Il y a des régions profondément bouddhiques hors des régions mongole ou tibétaine. Il y a des traces puissantes de peuples des marches singulièrement allogènes (Coréens, Indochinois, etc.). La culture chinoise elle-même n'est pas aussi monocentrée qu'elle voudrait le faire croire. La Chine a été gouvernée par « de l'étranger » pendant plus longtemps, dans son histoire, que par les Chinois Han.

La plupart des réalisations artistiques de la Chine sont, en outre, nées en des périodes de division. L'Etat, qui se veut l'inspirateur et le protecteur de l'épanouissement culturel, n'a joué qu'un rôle annexe dans la formation de la civilisation chinoise. Il a pu en être le garant, rarement le moteur. C'est bien là tout ce qui est en jeu dans la manière dont la Chine se voit elle-même, et donc dans les dossiers politiques dont héritent les successeurs de Deng Xiaoping.

« MANDAT DU CIEL »

Dépositaires d'un leg historique raccroché par accident à une idéologie étrangère (le communisme) et contraints à un repli drastique sur le passé national (anticolonialiste, comme le montre leur réaction devant le problème que leur pose Hongkong), ils vont avoir du mal à rester sobres devant la puissance lénifiante de la tradition. Ils auront tendance à assimiler tout questionnement à une remise en cause radicale des bases de leur pouvoir.

C'est pourtant à ce tournant-là que l'Histoire les attend. La tradition centralisatrice a fait la preuve qu'elle générait elle aussi ses germes de déstabilisation. Depuis les toutes premières années de la République populaire, on ne compte plus les mini-potentats locaux qui ont, à la faveur de divers mouvements politiques ou relâchements d'autorité, fait entendre un verbe histrionique les portant au rang de roitelets provinciaux ou d'« empereurs » villageois. Mao lui-même se comparait à un chef de bandits des montagnes qui avait fondé une dynastie – phénomène récurrent dans l'Histoire.

Ainsi, *le début de modernité* introduite par Deng se heurte à une puissante propension du pays à se replier sur des schémas connus. Au centre de ces schémas se trouve celui du « mandat du ciel », *participant* d'un droit divin au pouvoir qui n'a rien à voir avec une simple légitimité *décrétée par les gouvernants.* Pour diriger la Chine autrefois, il fallait le mériter. Les réalités modernes font qu'en outre il faut être conscient de spécificités culturelles qui ne se contentent plus du discours simpliste forgé par les communistes quand ils ont reconquis l'empire mandchou en 1949.

Ce discours place sous la tutelle des Han les 100 millions de « minoritaires » qui habitent les deux tiers du territoire. La Chine « majoritaire » Han qui occupe le troisième tiers ne saurait vivre sans ces marches, riches en matières premières mais, hélas pour elle, peuplées de populations rétives. Le premier dauphin désigné de Deng, Hu Yaobang avait compris que Pékin n'avait aucun intérêt à répéter là l'expérience colonialiste. Il a été limogé en 1987 pour l'avoir dit trop haut.

Le problème ne s'est pas évanoui pour autant. Les Tibétains sont conscients de leur identité himalayenne autant que les habitants du Xinjiang de leur appartenance culturelle à l'univers d'Asie centrale. Comme Hongkong et Taïwan de leur propre spécificité.

Cela ne signifie pas nécessairement que tout ce monde souhaite rejetter entièrement la tutelle chinoise. A Hongkong, le plus « britannisé» des opposants, Martin Lee, ne cesse de récuser l'idée d'indépendance. Cela signifie plutôt qu'il y a là la revendication d'un droit marqué à la différence à l'intérieur d'un univers socio-économique fortement aggloméré. Pékin ne veut pas entendre parler pour le moment d'un tel relâchement du pouvoir central. C'est pourtant bien là le piège que recèle l'héritage de Deng Xiaoping.

Francis Deron

Eden *par Ballesta*



Le Front national, l'arme de la droite contre la gauche

Suite de la première page

L'élection présidentielle de 1995 avait déjà montré qu'une frange de l'électorat de gauche, dans de vieux « bastions » comme le Nord, était sensible à la propagande du Front national. Certains de ces électeurs avaient ainsi donné leur voix à Lionel Jospin, au second tour, après un détour par le vote Le Pen au premier. Le tournant « social » des dirigeants de l'extrême droite, sous la pression de Bruno Mégret, après les grèves de la fin 1995 avait indiqué que le Front national, devenu électoralement le premier parti ouvrier de France, prenait désormais très au sérieux la possibilité de mordre sur la gauche politique et syndicale dans un secteur public où elle était jusqu'à présent chez elle. L'embarras des socialistes pour définir une politique de l'immigration a témoigné de la difficulté qu'ils éprouvent à concilier défense des droits de l'homme et réponse aux plaintes de leurs électeurs fragilisés par le chômage et ses conséquences.

Autrement dit, sans que cela puisse surprendre les observateurs du vote FN, c'est à présent la gauche qui est, davantage que la droite, exposée aux entreprises du Front national. Ce parti-« passoire », pour lequel un Français sur quatre a voté au moins une fois depuis quinze ans, mais qui ne parvient heureusement pas à additionner ces mauvaises humeurs successives, est tourné aujourd'hui vers l'électorat populaire. Sans délaisser la « boutique », il s'attaque à l'« atelier », en tentant de profiter de la faille que dessinent depuis longtemps, dans la base de la gauche, la menace du déclassement et la crainte de perdre ses acquis.

LA « LÉPÉNISATION DES ESPRITS »

Tout occupé de ce danger, Lionel Jospin n'a pas vu venir la conjonction paradoxale des élections de Vitrolles et du projet de loi Debré. Le paradoxe, en effet, a été que l'émotion provoquée par le nouveau succès électoral de l'extrême droite s'est muée en protestation contre la « lépénisation des esprits », expression de Robert Badinter au Sénat, mais a pris pour cible – à égalité au moins – la droite initiatrice d'une nouvelle loi tournée contre les immigrés et la gauche, principalement socialiste, qui ne s'était pas mobilisée contre ce texte lors de sa première lecture à l'Assemblée nationale en décembre. En réalité, la protestation contre le projet Debré a été la révolte d'une partie de la gauche contre ses dirigeants, accusés de laxisme devant la diffusion des comportements lepénistes.

Cette révolte atteint de plein fouet Lionel Jospin. D'abord, parce que le renouvellement qu'avaient signifié sa candidature et sa campagne présidentielles de 1995, puis son arrivée à la tête du Parti socialiste, se trouve remis en question par une sorte de retour du refoulé, celui des années de gouvernement du PS. Or, la double problématique de l'immigration et de la lutte contre l'extrême droite avait déjà divisé, au début des années 90, le « peuple de gauche », quand Edith Cresson avait tenté de réhabiliter les « charters » ou lorsque Philippe Marchand, ministre de l'intérieur, avait projeté de créer des « zones de rétention » pour les immigrés clandestins.

Ensuite, c'est la méthode même suivie par le premier secrétaire pour remettre son parti en situation d'assumer la responsabilité du pouvoir qui a été bousculée par la protestation « civique ». La volonté de Lionel Jospin d'éviter au PS un enfermement durable dans l'opposition et de longues années d'introspection et de débats – comme les travaillistes britanniques pendant l'ère Thatcher ou les sociaux-démocrates allemands aujourd'hui – le conduit à rechercher avant tout le réalisme et la synthèse. C'est ce que lui reprochent ses détracteurs.

Jacques Chirac et Alain Juppé se trouvent dans une situation autrement plus confortable. Leur hostilité au Front national n'est mise en doute par personne, et leur « fermeté » sur l'immigration est attestée par la protestation qu'elle a soulevée. S'y ajoute le mérite d'avoir su entendre cette protestation et y répondre à travers l'action d'un homme comme Pierre Mazeaud au sein de la majorité : gaulliste intransigeant, défenseur emblématique du droit, traité amicalement par ses collègues de gauche et, en même temps, soutien indéfectible d'une droite qui se prévaut de la défense de la « cohésion nationale ».

Le chiraquisme de 1995, celui de l'ambiguïté néo-gaulliste, que l'on avait cru enterré sous le réalisme économique et européen auquel le président de la République s'est rallié en octobre de la même année, n'a pas dit son dernier mot.

Patrick Jarreau

RECTIFICATIFS

SÉNATEUR DE L'ÉTRANGER

Dans l'article consacré à la « lassitude résignée des Ivoiriens » devant la politique française de l'immigration, publié dans Le Monde daté 23-24 février, une erreur nous a fait confondre Monique Ben Guiga, sénateur PS représentant les Français établis hors de France, et Paulette Brisepierre, sénateur RPR. Contrairement à ce que nous avons écrit, Mme Ben Guiga ne s'est pas rendue récemment en Côte d'Ivoire pour participer à un déjeuner des « *amis franco-ivoiriens de Jacques Chirac* ».

PRODUCTION

Le groupe pétrolier Elf n'a pas annoncé un doublement de sa production pour les dix ans à venir, comme nous l'avons écrit par erreur dans nos éditions du 7 février, mais il indique qu'il a doublé sa production (elle est passée de 500 000 à un million de barils/jour) au cours des dix dernières années.

CONSTANTINE

Dans notre supplément « Liberté, égalité, fraternité pour tous » publié dans *Le Monde* du 27 février, nous avons, dans l'article consacré à Isabelle Adjani, situé par erreur Constantine en Kabylie.

MAROC

Une coquille s'est glissée dans l'article consacré aux réactions marocaines à la loi Debré paru dans nos éditions datées 23-24 février. Le psychiatre Jalil Bennani voit dans la réaction des artistes un « *signe d'espoir* », et non de « *désespoir* », comme indiqué par erreur.

Misère politique et mauvaise foi *par Christophe Gallaz*

FONDS *juifs en Suisse*. La construction théâtrale de cette affaire est parfaite dans la mesure où tous ses protagonistes jouent – sauf les quelques milliers de personnes biographiquement touchées par les circonstances, qui placent les enjeux de la controverse sur le plan d'une mémoire réelle. Seul compte, pour les autres, ce qui compte aujourd'hui pour n'importe quel pouvoir : produire toutes les illusions nécessaires à la gestion de son image.

La Suisse, d'abord, évidemment. Elle tient ici le rôle central et le plus délicat dans la mesure où elle doit rénover le mode de mystification qu'elle fait fructifier depuis un demi-siècle. Revenons aux années 40. En termes physiques, le pays est incapable de résister aux forces environnantes. En principe, cette situation le place devant une alternative simple : soit il se range activement du côté des Alliés, soit il est envahi par les Allemands. Or rien de tel n'advient. Prodigieux miracle en apparence, que beaucoup d'historiens imputent à des processus exclusivement militaires.

Ce genre d'explication ne mène pourtant pas loin, et n'éclaire surtout en rien la manière extravagante dont la Suisse gère le psychodrame actuel. Il faut reculer davantage, ou plonger plus profondément, pour explorer cette zone obscure où la psychologie des Helvètes s'enracine depuis le Moyen Age – quand leur pays se constitua, grâce au premier franchissement du Gothard, comme l'interface cruciale du continent européen. C'est l'ancienneté de cette vocation (lucrative) de transit et de plaque tournante qui rendit la Suisse si perméable au voeu diffusément exprimé par les belligérants limitrophes : sur le plan géographique, devenir un sas à l'usage des réfugiés et des prisonniers de guerre, et, sur le plan financier, former un espace de blanchiment et de rentabilisation.

Voilà pourquoi ce très petit pays fut protégé par sa qualité de paradis mythique voulu, médité et subrepticement organisé par les acteurs de la deuxième guerre mondiale. Le problème est que, à partir de là, le caractère profondément artificiel de cette réussite a dévasté l'esprit des Helvètes en y validant la plus imbécile des imageries collectives. Incités à constituer leur territoire et leurs institutions *en un conservatoire des plus* hautes valeurs et d'un fonctionnement pratique minimal, ils surenchérirent progressivement dans la représentation de ce caractère exemplaire en surcertifiant leur statut de neutralité, en surproclamant l'intangibilité du droit, en surexhibant leurs missions d'entraide caritative, en surexaltant la splendeur immanente du travail et en surglorifiant l'inviolabilité de leur « réduit » alpin.

Or, dans la mesure où l'on fait spectacle du mérite, il faut dissimuler d'autant plus méticuleusement le vice. Pareille logique est assez puissante pour avoir nourri cette schizophrénie, si typique des Suisses, qui les incline à se sentir désormais d'autant plus sûrs d'eux qu'ils n'ont jamais éprouvé leur force militaire en situation réelle, à se prétendre d'autant plus autonomes qu'ils tirent leur prospérité de la planète entière, à s'estimer d'autant plus égalitaires qu'ils rendent leurs entreprises secrètes, à se croire d'autant plus consensuels qu'ils étouffent leurs divergences d'opinion et à se proclamer d'autant plus démocrates qu'ils ignorent leur propre quart-monde.

Configurés de cette manière, le peuple et les autorités suisses ne savent aujourd'hui plus guère entretenir leur cohérence, ou disons le sentiment qu'ils éprouvent d'eux-mêmes, qu'au fil de deux démarches contradictoires. Par la première, ils flattent l'opinion des pays extérieurs en claironnant leur volonté d'élucider leur comportement passé – alors même que ses principaux éléments sont déjà connus. Il s'agit ici d'afficher une intransigeance morale telle que le gouvernement helvétique, en cette fin de siècle où les postures humanitaires sont les panneaux publicitaires de tout pouvoir, ne soit pas trop disqualifié dans le concert des nations.

> Si les Suisses peuvent être regardés comme les héros tordus de la bonne conscience, beaucoup de leurs interlocuteurs sont autant disjoints du tissu réel du souvenir, des larmes et du sang versés jadis par les victimes du régime nazi

Considérée sous cet angle, la commission d'historiens récemment constituée par Berne est une simple denrée d'exportation.

Mais il faut simultanément conforter l'opinion publique intérieure. C'est l'objet de la seconde démarche, qui pousse les politiciens suisses à multiplier les gestes aptes à magnifier l'intangibilité nationale. Un jour, c'est le ministre fédéral de l'économie qui nomme *« demande de rançon »* les appels au remboursement des fonds juifs *en déshérence*. Le lendemain, on intitule *« task force »*, termes évoquant la guerre plutôt que le désir de négociation, le comité de crise chargé de discuter avec les Israéliens et les Américains. C'est le triomphe d'une autorevalorisation nombriliste : il faut reprendre à la hussarde, en proférant martialement le quant-à-soi national, tous les aveux de responsabilité concédés par obligation de bonne réputation planétaire.

Ainsi s'élève un édifice complexe, celui de l'identité collective helvétique, à l'entretien duquel nous assistons ces temps-ci. Ses lois de stabilité n'ont évidemment rien à voir avec les standards usuels de la vérité, de la sincérité, de la critique ou de l'autocritique – bref, de tout ce qui concourt par définition à l'art politique, au sens élevé de l'expression. Nous sommes au contraire, ici, dans la politique au sens le plus médiocre et le plus bas, c'est-à-dire dans un mélange d'épate scénique et de réponse panique aux faits.

Dans ces circonstances, il serait naïf de supposer que les Helvètes soient aujourd'hui réellement soucieux, et *a fortiori* capables, de cheminer vers leur vérité présente et passée. Ils sont beaucoup trop affolés par la contestation de leur modèle pour en récuser le fond d'angélisme factice et de lâcheté. Mais cette pensée nous met tout à coup la puce au crâne : sont-ils seuls dans cet effondrement des principes ? C'est à ce point que l'analyse devient passionnante et pour le moins révélatrice sur notre temps.

Ceux qui s'opposent dans cette affaire aux Suisses, qu'ils soient juifs d'Israël et d'Amérique, ou politiciens new-yorkais soucieux d'élargir leur assiette électorale, *leur ressemblent en effet d'une certaine manière*. Il règne, entre ceux-ci et ceux-là, une sorte de symétrie dans la mise en artifice des choses. Si les Suisses peuvent être regardés comme les héros tordus de la bonne conscience, les profiteurs de l'argent nomade et les mythomanes de la neutralité, beaucoup de leurs interlocuteurs sont autant disjoints du tissu réel du souvenir, des larmes et du sang versés jadis par les victimes du régime nazi – dont ils jouent comme on joue aux billes.

La figure du sénateur Alphonse D'Amato, promoteur des attaques lancées contre la Suisse, indique notamment à quel point l'immoralité se recycle aujourd'hui sous le signe de la vertu. Ce politicien, rangé par la presse américaine parmi *« les plus corrompus qui aient jamais déambulé dans les couloirs du Congrès »*, n'est à l'évidence guère embarrassé par sa propre incohérence. La circonstance remarquable est qu'il n'est pas seul dans ce cas – rejoignant, par exemple, la formidable confusion des concepts qui conduisit récemment un jeune Israélien, interrogé par la télévision, à réclamer l'argent déposé naguère par sa famille en Suisse *« pour que l'âme de sa grand-mère connaisse enfin la paix »*...

Au fond, tout se passe comme si les événements de l'Histoire nous apparaissaient en cette fin de siècle comme une succession de purs objets parfaitement négociables en tant que tels, conceptualisés très loin de la douleur, du travail de deuil et de la fraternité réels – donc automatiquement convertibles en sommes d'argent.

Le fait que l'on préfère aujourd'hui le terme de *« Shoah »* à celui d'*« Holocauste »*, c'est-à-dire la notion de *« catastrophe »* à celle d'un *« sacrifice où la victime est entièrement brûlée »*, accrédite cette hypothèse. Il indique le terrible désir de fatalité qui nous travaille. Chosifions notre mémoire, notre présent, le passé de nos congénères et leur existence actuelle – et dévastons d'autant plus librement la planète à force de duplicité sans limites, d'épouvante sans freins, de crimes massifiés et de terreur sans remèdes. Puis négocions et dédommageons. Du théâtre, disais-je. Ou non, c'est pire. Le théâtre dirait encore la vie.

***Christophe Gallaz** est écrivain et chroniqueur.*

Le FN et la gauche dos à dos *par Florin Aftalion*

LE Front national se targue d'avoir un plan de lutte contre le chômage. Bruno Mégret l'a encore rappelé à l'occasion du succès qu'il a remporté à Vitrolles. Le renvoi des émigrés dans leur pays d'origine, le non-renouvellement des cartes de séjour et la taxation des entreprises employant des travailleurs étrangers en constituent les principales mesures. Ainsi, d'après les partisans de Jean-Marie Le Pen, le départ des Arabes, des Africains et des Asiatiques libérerait quelques millions d'emplois que les chômeurs de nationalité française pourraient occuper.

Ce programme rappelle de mauvais souvenirs. En 1940, les premières lois antisémites édictées par le gouvernement de Vichy devaient aussi, dans un contexte de crise économique aggravée par la débâcle militaire, mettre à l'écart du marché de l'emploi les réfugiés qui, aux yeux de l'opinion publique d'alors, étaient en majorité des juifs mal assimilés. Les réactions de rejet et la nausée que provoquent aujourd'hui le programme du Front national sont donc compréhensibles.

> Les propositions de lutte contre le chômage des syndicats et des partis de gauche (et pas seulement de gauche) reposent sur les mêmes prémisses que celles du FN

Il convient cependant de remarquer que les propositions de lutte contre le chômage des syndicats et des partis de gauche (et pas seulement de gauche) reposent sur les mêmes prémisses que celles du Front national. En effet, prétendre que le chômage peut être réduit par le partage du travail revient à considérer qu'il existe dans notre société un nombre limité de postes de travail qu'il s'agit de distribuer plus égalitairement.

Bien sûr, la solidarité semble une justification moralement acceptable alors que la xénophobie ne l'est pas. Cependant, la différence entre les mesures préconisées par les partisans de Jean-Marie Le Pen d'un côté et celles de la gauche et d'une partie de la majorité actuelle de l'autre côté porte sur la manière de partager le travail et non sur la nécessité d'effectuer ce partage.

En réalité, l'idée selon laquelle il serait possible de diminuer le chômage en partageant différemment un nombre fixe d'emplois est fausse. Les mesures susceptibles de provoquer une reprise de la croissance et une diminution du chômage sont d'une autre nature. Comme le montre l'analyse économique, elles concernent à la fois l'augmentation de la flexibilité du travail, l'allègement de la fiscalité, la baisse des dépenses de l'Etat, la réforme du système des retraites et de l'assurance-maladie, etc. Faute de toucher à ces tabous de la société française et de s'attaquer aux prétendus « acquis sociaux », toute solution au problème du chômage ne peut qu'empirer celui-ci.

Il en est ainsi du partage du travail dans sa forme respectable (entre tous les résidents) comme dans sa forme d'extrême droite (entre les seuls Français de souche). En enchérissant les coûts administratifs des entreprises (qu'une partie de ces coûts soit payée par l'Etat ne les fait en rien disparaître), en provoquant des pénuries dans les secteurs ou les métiers où la main-d'oeuvre n'est pas pléthorique, en diminuant la production globale, des mesures telles que la semaine de 35 heures où la retraite à 55 ans ne feraient, *en fin de compte*, qu'augmenter le nombre réel des sans-emploi et qu'appauvrir davantage notre économie.

De plus, le partage du travail constitue une proposition politiquement dangereuse car elle fait le lit de l'extrême droite. En effet, une fois que l'opinion l'aura admise, il ne restera plus qu'à choisir entre ses deux formes. Et, lorsque les mesures moralement acceptables de réduction du temps de travail se seront révélées inopérantes, il sera facile au Front national de convaincre une majorité d'électeurs, déjà préparée à l'idée de partage, que la façon efficace de l'effectuer consiste à expulser les émigrés.

***Florin Aftalion** est professeur à l'Essec.*

ARMEMENT **L'Europe doit restructurer son industrie pour répondre au défi américain, estime Richard Evans, PDG du groupe British Aerospace (BAe), dans un entretien au *Monde*. ● UN SEUL PÔLE industriel européen lui paraît à terme suffisant pour chacun des métiers concernés : aéronautique civile, avions de transport militaire, missiles, avions de combat. ● UNE SOCIÉTÉ UNIQUE coifferait ces quatre ensembles, faisant ainsi disparaître le britannique BAe, le français Aerospatiale et l'allemand DASA. ● CONCERNANT THOMSON-CSF et sa privatisation, le président de BAe réaffirme son soutien à la candidature du groupe Lagardère. ● LES BÉNÉFICES de BAe en 1996, présentés le 26 février, ont augmenté de 38 % à 456 millions de livres (4,2 milliards de francs), pour un chiffre d'affaires de 7,4 milliards de livres, dont l'activité militaire représente plus de 70 %.**

British Aerospace dénonce la politique française de restructuration de la défense

Dans un entretien au « Monde », Sir Richard Evans, PDG du groupe britannique, estime que Paris fait prendre du retard à la réorganisation d'Airbus et des industries militaires en Europe. Il soutient le groupe Lagardère dans la privatisation de Thomson-CSF

LONDRES
de nos envoyés spéciaux

« *L'Europe peut-elle espérer concurrencer* les Etats-Unis dans les domaines de l'aéronautique et de la défense ?

– L'Europe traverse actuellement une période de changements exceptionnelle, comme elle n'en a pas connu depuis une vingtaine d'années. Son industrie aéronautique représente un des bijoux de sa couronne avec plus de 300 000 emplois qualifiés, une très importante valeur ajoutée et une très forte création de richesses. Ce qui se produit aux Etats-Unis (avec les fusions entre Boeing et McDonnell Douglas, entre Lockheed-Martin et Loral, et entre Raytheon, Texas Instrument et Hughes, NDLR) bouleverse la nature même de cette compétition. Auparavant, la taille des compagnies américaines et européennes n'était pas très éloignée ; aujourd'hui, le fossé est énorme entre des Européens relativement statiques et ces nouveaux « gorilles » pesant 30 à 40 milliards de dollars.

» C'est en se restructurant que l'Europe pourra répondre au défi américain. BAe a toujours été engagée en Europe, du supersonique Concorde au chasseur Jaguar et à l'Airbus. Nous avons soutenu l'hélicoptère (franco-allemand) Tigre contre l'Apache, l'ATF (avion de transport militaire du futur) contre le C-130, nous sommes associés avec Matra pour la construction du Storm Shadow (missile de croisière). Nous avons aussi des liens étroits avec les Allemands et les Italiens. Nous avons une longue histoire de relations avec l'Europe et avec la France, notre avenir est inséparable de celui de l'Europe.

– L'intégration d'Airbus au sein d'une société unique constitue-t-elle le moyen de relever le défi américain ?

– Nous nous sommes toujours fait l'avocat de la création d'une nouvelle structure, qui apporterait des gains considérables et permettrait une réduction également considérable des coûts de production. C'est une exigence vitale face à la compétition de Boeing. Nous nous trouvons dans une situation de duopole – 70 %-30 % –, et Airbus ne pourra pas survivre sans augmenter ses parts de marché.

» Pour donner à Airbus les moyens d'être compétitif et de trouver l'argent pour les immenses investissements nécessaires, il faut laisser à son management la liberté de gestion. Airbus doit pouvoir prendre des décisions rapides, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui où il a besoin de l'assentiment de ses quatre partenaires, et être en mesure d'éliminer les doublons industriels. La future société européenne doit surtout obtenir la confiance des investisseurs internationaux pour, par exemple, pouvoir lever les 7 à 10 milliards de dollars requis pour le lancement de l'avion très gros porteur, l'A-3XX.

– *Airbus doit-il aussi intégrer* les avions militaires ?

– Absolument pas, à l'exception de l'ATF que nous soutenons. Pour le reste, Airbus doit se forger une identité de constructeur aéronautique civil. Dans le domaine de l'aéronautique militaire, nous avons commencé à collaborer avec Dassault sur les premiers programmes de recherche pour



RICHARD EVANS

l'avion de combat européen qui pourrait succéder au Rafale et à l'Eurofighter.

– Qu'en est-il du reste de l'industrie européenne de la défense ?

– La restructuration de l'ensemble de l'industrie militaire découle de l'intégration d'Airbus. Chacun des constructeurs aéronautiques devra s'interroger sur ce qu'il doit faire du reste de ses activités. Je reconnais que la question est plus cruciale pour Aerospatiale, pour qui Airbus représente une grosse part de son chiffre d'affaires et de ses résultats, que pour British Aerospace, dont 80 % du chiffre d'affaires restera en dehors du périmètre d'Airbus.

» Mais là encore, la taille des Américains nous servira d'aiguillon. Dans le domaine des missiles par exemple, nous devrons rapidement nous organiser pour pouvoir tenir tête au nouveau géant né du rapprochement entre Raytheon et Hughes.

– La privatisation de Thomson en constitue-t-elle l'occasion ?

– Je l'espère. Nous continuons de soutenir la candidature du groupe Lagardère au rachat de Thomson-CSF, dans le cadre de notre entreprise conjointe Matra-BAe Dynamics. Notre société commune BAe-Sema est aussi très active dans les systèmes navals. Nous – le groupe Lagardère et British Aerospace – venons en outre de nous porter candidats au rachat des missiles de Daimler-Benz Aerospace (Dasa) que le groupe allemand souhaite vendre. Renforcé par la branche missiles de Thomson-CSF et de Dasa, Matra-BAe Dynamics sera ce groupe capable de tenir tête aux Américains. Aerospatiale pourra y apporter son activité missiles si elle le souhaite.

– *Ne craignez-vous pas que ce* schéma déplaise aux gouvernements britannique, allemand et français, partisans de conserver deux grands groupes européens dans le domaine des missiles ?

– Les autorités politiques doivent se demander si elles disposent véritablement des ressources budgétaires pour faire vivre deux constructeurs de missiles à même de rivaliser avec les Américains.

– Quelle doit être la forme ultime de la consolidation européenne ?

– Je pense que nous devons parvenir rapidement à la constitution d'une société unique, ce qui impliquera la disparition d'Aerospatiale, de BAe et de Dasa. Contrairement aux inquiétudes exprimées du côté français, la question du contrôle du capital ne se posera pas : les actionnaires de chacune de ces trois, ou plus, entreprises nationales échangeront leurs titres contre des actions de la nouvelle société. Celle-ci sera actionnaire à 100 % d'Airbus, à 100 % de la société Airbus militaire (qui fabriquera l'ATF), à 50 % de Matra-BAe Dynamics (renforcée je l'espère des missiles de Thomson, de Dasa et d'Aerospatiale) ou encore à 100 % de la société d'avions de combat issue du rapprochement des bureaux d'étude de Dassault, de Dasa et de British Aerospace.

» A plus long terme, il ne faudra pas pour autant négliger la coopération transatlantique, car nos concurrents les plus redoutables seront alors les « tigres » asiatiques.

– Que se passera-t-il si le gouvernement français retient la candidature d'Alcatel, allié à Aerospatiale et Dassault, pour le rachat de Thomson-CSF ?

– Dans ce cas, nous devrons réviser notre stratégie.

» Comme les schémas précédents l'attestent, je suis favorable à des rapprochements horizontaux en Europe entre avionneurs d'une part, missiliers et électroniciens d'autre part, même si les récentes opérations américaines démontrent que l'on peut combiner les deux. Mais si la France adopte une démarche strictement nationale, nous ne pourrions exclure de nous rapprocher du groupe d'électronique britannique GEC. Nous pourrions aussi envisager un rapprochement avec Dasa, selon les modalités exposées plus haut, auquel les Français pourraient se joindre plus tard ; mais ce ne serait pas la meilleure solution.

» De manière générale, la France ne doit plus tarder davantage. Elle a déjà perdu un an avec la privatisation de Thomson et je ne vois rien de concret sortir de neuf mois de négociations entre Dassault et Aerospatiale, alors qu'il n'a fallu que deux semaines à Boeing et McDonnell Douglas pour décider de leur fusion. L'industrie européenne ne peut plus se permettre d'attendre beaucoup plus longtemps. »

Propos recueillis par Patrice de Beer et Christophe Jakubyzsyn

Siemens veut se séparer de son secteur défense

Le groupe allemand Siemens a annoncé mercredi 26 février qu'il veut se désengager de l'électronique militaire en adossant cette activité à un groupe spécialisé dans les techniques de défense. *« Toutes les options sont ouvertes, depuis la vente jusqu'à la coopération »*, a précisé la direction, soulignant que des pourparlers sont en cours, mais qu'elle *« ne négocie pas dans l'urgence »*. Des rumeurs ont fait état de contacts avec les britanniques British Aerospace et GEC et avec les français Thomson-CSF et Matra.

Le secteur militaire de Siemens porte notamment sur les systèmes de communication et de commandement. Il emploie 5 000 personnes, dont 1 300 en Allemagne. Cette activité a enregistré au terme de l'exercice 1995/1996 (clos le 30 septembre) des bénéfices de 63 millions de marks, pour un chiffre d'affaires de 1,6 milliard de marks (5,4 milliards de francs).

Des résultats portés par l'activité militaire

BRITISH AEROSPACE a annoncé, mercredi 26 février, un résultat avant impôts et éléments exceptionnels de 456 millions de livres (4,2 milliards de francs) en 1996, en hausse de 38 %, pour un chiffre d'affaires de 7,4 milliards de livres. Le résultat net provisoire s'établit à 309 millions de livres, contre 138 millions un an plus tôt.

L'activité militaire (plus de 70 % du chiffre d'affaires) a dégagé un résultat opérationnel de 553 millions de livres (soit une marge nette de 10,4 %), alors que l'activité civile a enregistré une perte de 78 millions de livres (à comparer à un déficit de 118 millions l'année précédente). Sa branche d'aéronautique régionale – qui fait désormais partie du consortium européen AI (R) spécialisé dans les avions de moins de cent places – fait toujours perdre de l'argent à BAe. L'industriel espère atteindre le point mort pour ses avions à réacteur Avro en 1997, mais s'interroge sur l'intérêt de conserver les turbopropulseurs Jetstream.

En revanche, la participation de 20 % dans le consortium Airbus (construction des ailes), profitable, dégage une capacité d'autofinancement de 80 millions de livres. Elle se situe surtout sur le *« segment de marché qui offre la croissance la plus rapide »*, selon Dick Evans. Airbus a enregistré en 1996 des commandes représentant plus de 20 milliards de dollars, portant son carnet de commandes à 58 milliards de dollars (753 appareils).

Le gonflement du carnet de commandes à un niveau record de 19,4 milliards de livres, la constitution d'une trésorerie nette de 726 millions de livres et le dégagement d'une capacité nette d'autofinancement de 523 millions de livres permet à l'équipe dirigeante *« d'envisager avec sérénité les prochaines années et de se consacrer aux alliances stratégiques qui changeront la nature et le contexte de l'industrie au cours des prochaines années »*.

P. de B. et C. J.

L'Etat réclame un projet industriel avant de financer les préretraites dans l'automobile

COPIE À REFAIRE. Le gouvernement a décidé, mercredi 25 février, de refuser de financer sur six ans les départs en préretraite de 40 000 salariés de plus de 51 ans (contre 57 ans normalement) de PSA Peugeot-Citroën et de Renault. Les deux groupes automobiles, inquiets de la pyramide des âges de leurs usines, avaient proposé en juillet d'embaucher, en contrepartie de ces départs anticipés, 14 000 à 15 000 jeunes.

« Le gouvernement refuse de s'engager de façon pluri-annuelle et dérogatoire », explique-t-on dans l'entourage du ministre de l'industrie, Franck Borotra. *« Les prévisions sur l'évolution du marché européen dans les six années et les parts de marché des constructeurs français sont trop incertaines. »* Un rapport sur les propositions des constructeurs, que son auteur, Bernard Cabaret (ancien président du transporteur privé Via GTI), a remis voilà quelques semaines, conclut que les arguments de MM. Calvet et Schweitzer ne sont pas suffisamment convaincants. L'industrie automobile française souffre, sans doute, du vieillissement de sa population ce qui renchérit ses coûts de production. La moyenne d'âge est de 45 ans dans les usines Renault, de 44 ans chez Citroën et de 42 ans chez Peugeot. Elle n'est que de 30 ans en moyenne pour les constructeurs japonais.

Mais les mesures d'âge sont jugées insuffisantes pour restaurer la compétitivité des constructeurs nationaux par rapport à leurs principaux concurrents. *« L'écart est de 10 % »*, estime-t-on au ministère de l'industrie. Franck Borotra avait tapé du poing cet automne : il estime que le problème de l'automobile française est loin de se réduire à l'âge trop avancé des ouvriers et il souhaite que les constructeurs lui fournissent un véritable projet industriel, condition *sine qua non* à une restauration de leurs marges. Dossier qu'ils n'ont pas encore livré.

INQUIÉTUDES SYNDICALES

« Le rapport Cabaret montre que PSA et Renault n'ont pas de plan stratégique, que leur proposition ne constitue qu'un ballon d'essai et qu'on ne peut aucunement prévoir leurs sureffectifs dans les années à venir », estime-t-on au ministère du travail. *« Les pistes évoquées par les constructeurs français pour améliorer leur compétitivité ne constituent pas une solution. Elles sont inacceptables »*, renchérit-on au ministère de l'industrie. La proposition de MM. Schweitzer et Calvet aurait coûté très cher aux contribuables : entre 30 et 42 milliards de francs.

« Nous sommes prêts à discuter avec PSA et Renault de l'avenir du secteur automobile français, mais en abordant l'ensemble des aspects industriels et commerciaux de la branche », précise l'entourage de Franck Borotra.

Pour l'instant, les constructeurs nationaux peuvent utiliser le Fonds national de l'emploi (FNE), qui permet de faire partir des salariés en préretraite à partir de 57 ans, voire 56 ans dans certains cas dérogatoires. Après le refus gouvernemental, les syndicats des deux groupes craignent que leur direction alourdisse fortement les plans sociaux. Ils ont appelé à une journée d'action dans l'ensemble de la filière le 20 mars, pour réclamer l'ouverture de négociations tripartites (gouvernement, syndicats, filière automobile).

Chaque année, Renault supprime entre 1 700 et 2 000 postes, dont la moitié correspondent à des départs en FNE. Les syndicats redoutent que l'ex-Régie n'adopte rapidement des plans sociaux beaucoup plus durs, et ne passe de lourdes provisions pour restructuration. Selon *Les Echos* du 26 février, la marque au losange envisagerait la fermeture de l'un de ses sites. En attendant, Renault a déjà fait savoir que ses pertes pour 1996 seront lourdes. Avant les éventuelles provisions pour restructuration, la perte opérationnelle devrait dépasser légèrement 2 milliards.

Le climat se tend dans les usines, comme en témoignent des débrayages mercredi 26 février sur le site de Cléon, organisés pour protester contre les nouvelles modalités d'aménagement du temps de travail.

PSA a mis en place chaque année des plans sociaux d'environ 2 000 personnes, dont la moitié en FNE. Pour 1997, Jacques Calvet n'envisage pas, pour sa part, de renforcer le plan social prévu pour 1997.

Virginie Malingre

La réduction du temps de travail s'impose dans les transports urbains

LES TROIS principaux syndicats des transports urbains (CGT, CFDT, FO) appellent les salariés à faire grève le vendredi 28 février. Mais cette journée d'action devrait connaître une bien moindre ampleur que celle du 28 janvier, quand une centaine d'agglomérations avaient été paralysées. Mercredi 26 février, le patronat de l'Union des transports publics (UTP) ne recensait que treize préavis déposés par la CGT : à Grenoble, Bordeaux, Montpellier, Troyes, Saumur, Angers, Montargis, Quimper, Dijon, Evreux, Versailles, Angoulême, Bordeaux et Strasbourg. Dans ces deux dernières villes, le préavis n'excède pas 59 minutes. Lyon, Marseille, Nice, Toulouse et Lille ne seront pas touchées.

Pour Michel Cornil, président de l'UTP, *« la tempête est passée »*. Hormis à Clermont-Ferrand, tous les réseaux ont repris le travail, dans des conditions il est vrai très différentes d'une ville à l'autre. La profession n'a cédé ni sur la retraite à cinquante-cinq ans ni sur le paiement des jours de grève, ce qui constitue une nouveauté. En revanche, la réduction du temps de travail, comme contrepartie aux problèmes de sécurité, se met progressivement en place.

A Marseille, le temps de travail va être progressivement ramené à 35 heures hebdomadaires (6 h 30 de conduite par jour) sans perte de salaire, et neuf embauches seraient réalisées. A Lille, le temps de travail va être ramené de 38 à 35 heures en deux ans, sans perte de salaire, et 126 recrutements devraient être effectués. Contrairement à ce que l'UTP négocie au niveau de la branche, ces réductions du temps de travail ont été accordées sans modification de l'organisation du travail.

Dans les trois autres grands réseaux en grève en février, Toulouse, Nice et dans une moindre mesure Sète, les résultats de la grève sont beaucoup plus minces. A Toulouse, après trois semaines de grève, le travail a repris sans qu'un accord soit trouvé – des syndicalistes CFDT, CGT et FO, en désaccord avec les leaders, ont créé une section CFTC ! La direction appliquera donc le protocole d'accord signé le 17 décembre, à l'issue du premier conflit. Le temps de travail va être ramené de 38 heures à 35 heures, mais la direction ne s'est pas engagée à ce que la durée quotidienne du travail ne dépasse pas les 7 heures.

SERVICE MINIMUM SCOLAIRE

A Sète, les grévistes ont obtenu 37 heures payées 39, et quatre embauches seront effectuées. En revanche, les salaires seront bloqués durant deux ans. A Nice, où le temps de travail effectif est ramené de 36 h 48 à 36 h 30, les salariés ont obtenu trois jours de repos supplémentaires par an et l'embauche à temps plein de salariés actuellement à temps partiel. Mais le temps de travail des roulants va être calculé sur l'année. De plus, cet accord contient une nouveauté importante : en cas de grève partielle (moins d'une journée), les syndicats ont accepté d'assurer un service minimum pour les transports scolaires. Si le service fonctionne le matin, les conducteurs s'engagent à ramener les enfants chez eux le soir.

Les conditions de reprise du travail se sont effectuées en fonction des particularismes locaux, non des appartenances politiques. A Marseille, la municipalité de droite a rapidement cédé aux grévistes de la régie, alors qu'à Clermont-Ferrand le maire socialiste reste très ferme. A Lille, la direction de l'entreprise (Via-Gti) a cédé car elle sentait les salariés très mobilisés et ne souhaitait sans doute pas s'engager dans un très long conflit quelques mois avant le renouvellement de la concession. A Toulouse, la population, qui soutenait les grévistes en décembre, a, cette fois, exprimé son « ras-le-bol » et, selon des sondages effectués par la direction, ne comprenait pas que les grévistes bloquent les dépôts.

Néanmoins, l'UTP devra désormais mener des négociations sur la flexibilité d'autant plus difficiles que certains grands réseaux ont accepté de réduire le temps de travail sans contrepartie. Mais l'UTP compte également se tourner vers l'Etat pour qu'il s'intéresse davantage aux problèmes posés par l'insécurité.

Frédéric Lemaître

Paribas affiche en 1996 un résultat record de 4,35 milliards de francs, grâce à des plus-values

Des interrogations subsistent malgré tout sur la stratégie du groupe

Après avoir enregistré une perte de près de 4 milliards de francs en 1995, le groupe Paribas a effectué un redressement spectaculaire en 1996 en réalisant un bénéfice net de 4,35 milliards de francs. Cette performance, liée avant tout aux plus-values dégagées sur des cessions d'actifs, ne gomme pas dans l'esprit des analystes les interrogations sur la stratégie menée depuis plusieurs années par la Compagnie financière.

LES DIRIGEANTS de la Compagnie financière de Paribas ont retrouvé le sourire. Après avoir accusé une perte de 4 milliards de francs en 1995, ils ont au moins trois raisons d'aller mieux. La première, c'est le résultat du groupe : 4,35 milliards de francs. *« La rentabilité sur fonds propres atteint 12,1 % en part du groupe. C'est à dire l'objectif fixé pour 1999 »*, se félicite André Levy-Lang, le président du directoire de Paribas. La deuxième, c'est que *« tous les pôles ont vu leur activité opérationnelle progresser l'an dernier »*, explique Jean Clamon, directeur financier du groupe. Même la Compagnie bancaire, en forte perte en 1996 pour avoir achevé de nettoyer ses risques immobiliers, voit ses crédits progresser de 10 %. La troisième source de satisfaction des dirigeants de Paribas est de pouvoir répondre aujourd'hui à leurs actionnaires et aux investisseurs sceptiques il y a un an sur la stratégie du groupe et la capacité de son directoire à la mettre en œuvre : *« nous avons tenus tous les engagements pris début 1996 »*.

Nette amélioration de la rentabilité

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE DE PARIBAS, en milliards de francs

1990	91	92	93	94	95	96
2,54	-0,18	0,88	1,44	1,71	-3,99	4,35

Les profits dégagés l'an dernier par Paribas sont surtout la conséquence de plus-values sur la vente de participations industrielles.

Source : Paribas

FAIBLESSE DE L'ACTIONNARIAT

De fait, les éléments exceptionnels provisionnés en 1995 (concernant l'immobilier, la Compagnie de Navigation Mixte, l'Union bancaire du Nord) ne pèsent plus sur les comptes. La Banque Paribas a été recapitalisée. La vente des actifs de la Compagnie de Navigation Mixte a permis à sa maison mère de retrouver les 8,7 milliards de francs déboursés pour en prendre le contrôle. Le programme de cessions de participations industrielles de la Compagnie financière, qui devait s'étaler sur dix-huit mois, a été réalisé en un an. Et enfin début 1997, le groupe a réalisé un objectif annoncé au conseil, mais non officiel : la cession du Crédit du Nord, repris par la Société générale. Une mission accomplie par François Henrot, membre du directoire de la Compagnie Financière, qui a décidé, après avoir remplit son mandat, de quitter le groupe pour rejoindre la banque d'affaires Rothschild et Cie.

Seule ombre au tableau, le discours des dirigeants de Paribas ne parvient pas à apaiser les questions de la place sur l'avenir du groupe et sur l'évolution de la structure actionnariale du groupe, qui paraît peu solide, à l'exception du soutien d'Axa.

La première porte sur la capacité, à terme, du pôle Paribas Affaires Industrielles (PAI), dirigé par Amaury-Daniel de Sèze (le nouvel homme fort du groupe), à maintenir sa performance. Les plus-values dégagées en 1996 par ce pôle qui gère les participations industrielles constituent la première contribution au résultat 1996 : 3,2 milliards de francs. *« Depuis trois ans, PAI est le premier contributeur aux résultats du groupe. Sa rentabilité est satisfaisante : elle atteint 13 % après impôt en 1996 »*, plaide Jean Clamon. *« Cette activité d'investissement peut être rentable et récurrente. Elle se développe d'ailleurs dans les banques américaines et est de mieux en mieux perçue par les agences de notation »*.

Paribas souligne en outre que malgré les nombreuses cessions (Audiofina, Axime, Poliet, UGC DA) annoncées en 1996, son stock de plus-values n'a pas baissé. La Bourse lui a même permis de passer de 10,1 milliards de francs à fin 1995, à 13,7 milliards de francs fin 1996, pour un portefeuille évalué à 44 milliards de francs. Ce montant comprend d'ailleurs une plus-value substantielle de 3,1 milliards de francs, déjà assurée, celle liée à la cession de Poliet à Saint-Gobain. Cette plus-value sera perçue de manière étalée, d'ici à 1999. Cet échelonnement permet d'assurer une base de résultats à PAI pendant deux ans.

La deuxième question pour le groupe porte sur la capacité de la Banque Paribas à faire encore progresser son résultat et à rivaliser avec ses grandes concurrentes américaines, européennes, mais aussi françaises comme la Société générale. La banque répond qu'elle a dégagé un bénéfice de 1,8 milliard de francs (contre une perte de 2,9 milliards un an auparavant), avec une rentabilité de ses activités opérationnelles de 13 % avant impôt, mais après provision du coût du passage informatique à l'Euro. Côté marchés de capitaux, les recettes progressent de 30 % mais l'année 1995 était une référence basse pour la banque. En matière de banque commerciale, Paribas s'est sensiblement recentrée sur les financements spécialisés qui génèrent désormais 57 % des revenus globaux.

Enfin, les services financiers, gestion pour compte de tiers et conservation de titres, représentent 22 % de ses recettes. Pour M. Levy-Lang, la banque est donc bien positionnée et a en outre les moyens de se développer. *« Ses ressources financières ont été renforcées »* rappelle-t-il. Par une double opération. La première a été l'augmentation de capital de 4 milliards souscrite par la Compagnie financière, la deuxième est l'opération de rachat (pour 4,6 milliards de francs) par la Compagnie de Navigation Mixte des titres détenus par la banque.

Fort de ces résultats, M. Levy-Lang entend maintenir son cap stratégique. Le groupe, pour lui, est *« solide sur deux pieds, la banque d'affaires internationale et les services financiers spécialisés. C'est une approche adoptée par d'autres comme le montre le rapprochement de Dean Witter Discover et de Morgan Stanley aux Etats-Unis »*. La cession de la Compagnie bancaire n'est donc pas à l'ordre du jour.

Sophie Fay

La Compagnie de navigation mixte rachète ses actions

Pour permettre à Paribas de récupérer l'essentiel des 8,9 milliards de liquidités logées dans la Compagnie de navigation mixte, cette dernière, filiale à 98 % de Paribas, lance une opération de rachat de ses propres actions.

L'offre s'adresse bien sûr aussi aux actionnaires minoritaires de la Mixte (à peine 2 % du capital), ceux qui n'avaient pas apporté leurs titres à l'offre publique d'achat il y a un an. Elle se fait sur la base d'un prix de 875 francs par action, avec un dividende exceptionnel de 85 francs, soit au total 960 francs par titre.

***« Les actionnaires qui ont répondu positivement à l'OPA il y a un an n'ont rien à regretter. En investissant leurs 800 francs par titre en Bourse, ils ont obtenu une meilleure performance »*, commente-t-on chez Paribas. Si l'action Mixte est mieux évaluée qu'il y a un an, c'est surtout lié à la hausse de la Bourse, estime-t-on chez Paribas, qui a permis à la filiale de bien vendre sa participation dans Allianz Via Holding et qui valorise mieux les titres de Paribas, gelés, qu'elle détient.**

Alan Greenspan exhorte Wall Street à la prudence

Le président de la Réserve fédérale souligne les risques « significatifs » de tensions inflationnistes aux Etats-Unis

TROIS MOIS après avoir évoqué *« l'exubérance irrationnelle »* des marchés boursiers, le président de la Réserve fédérale (Fed) des Etats-Unis a provoqué de nouveaux remous, mercredi 26 février, sur les places financières internationales, en affirmant, devant la commission bancaire du Sénat américain, que la banque centrale pourrait procéder à une hausse *« préventive »* de ses taux directeurs afin d'apaiser les tensions inflationnistes.

En quelques minutes, l'indice Dow Jones de la Bourse de New York a reculé de près de 100 points, avant de se reprendre en fin de séance pour s'inscrire en clôture sur un repli limité de 0,78 %, à 6 983,18 points. Le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans, de son côté, est remonté – les taux progressent quand le cours des titres se déprécie – de 6,65 % à 6,78 %. Le dollar, enfin, a rebondi, passant de 1,6750 à 1,6950 mark et de 5,65 à 5,71 francs.

Tout en expliquant que *« les perspectives économiques en général sont tout à fait favorables »* – la Fed prévoit notamment un rythme de croissance compris entre 2 % et 2,25 % en 1997 et une stabilisation du taux de chômage autour de 5,35 % –, M. Greenspan a tenu à mettre en garde contre un *« optimisme excessif »*. *« Il est évident,* a-t-il précisé, *que lorsqu'on est exposé à de longues périodes de relative tranquillité économique, on est inévitablement enclin à une certaine complaisance envers l'avenir. »* Ce qui peut être jugé comme *« une nouvelle ère »* économique, caractérisée par une inflation basse et un quasi-plein emploi pourrait bien n'être qu'*« un mirage »*, a souligné M. Greenspan, qui a par ailleurs ironisé sur ceux qui *« semblent croire que la Réserve fédérale est infaillible »*.

Même si les prix évoluent aujourd'hui de façon très sage (les prix à la consommation ont augmenté de 0,1 % au mois de janvier), le principal motif d'inquiétude économique du président de la Fed concerne les risques, *« significatifs »*, de tensions inflationnistes. La modération actuelle de la hausse des salaires, qui s'explique selon lui par le sentiment d'insécurité des salariés qui ont préféré préserver leur emploi plutôt que de réclamer des augmentations, *« touche à sa fin »*. Dans ces conditions, la Fed est prête à toute *« action préventive de resserrement du crédit »* en cas de signe avant-coureur d'inflation.

FORTE HAUSSE DE LA BOURSE

Les craintes économiques de M. Greenspan sur l'évolution des prix justifient ses inquiétudes financières concernant le niveau élevé atteint par les marchés boursiers. Le président de la Fed a notamment tenu à rappeler aux opérateurs les effets négatifs que pourrait avoir un resserrement de la politique monétaire américaine sur le coût de financement et les profits des entreprises. M. Greenspan exhorte donc les investisseurs à la prudence : *« Une telle prudence s'impose d'autant plus si l'on considère la forte hausse de la Bourse de ces deux dernières années. Ces gains suscitent immanquablement des interrogations sur leur caractère durable. »*

Les mises en garde lancées, mercredi, par le président de la Réserve fédérale des Etats-Unis réussiront-elles à impressionner davantage les marchés financiers que son précédent avertissement, au début du mois de décembre, sur *« l'exubérance irrationnelle »* des marchés boursiers ? Depuis, l'indice Dow Jones de la Bourse de New York a gagné 600 points, soit plus de 9 %. Certains experts en doutent. *« Le marché est plus puissant que M. Greenspan »*, commente Seth Glickenhaus, gestionnaire de fonds à New York, interrogé par l'agence Bloomberg. *« L'argent va continuer à affluer à Wall Street »*, prévoit-il. D'autres observateurs soulignent que le message dans l'ensemble très rassurant et positif de M. Greenspan sur l'état de l'économie des Etats-Unis, alors que la situation en Allemagne et au Japon reste toujours aussi délicate, ne pourra qu'encourager les opérateurs internationaux à poursuivre leurs achats d'actifs financiers américains.

P.-A. D.

Les banques françaises comblent avec difficulté leur retard sur les marchés financiers

ANALYSE

Les établissements sont handicapés par leur taille et leur faible rentabilité

LES GRANDES banques internationales se livrent une concurrence sans merci pour tenter de profiter du formidable développement que connaissent les marchés de capitaux. Les établissements français ont toutefois bien du mal à s'y imposer et à en devenir des acteurs majeurs.

Dans le domaine de la direction d'emprunts euro-obligataires, qui constitue l'un des métiers les plus importants, les plus sélectifs et les plus représentatifs de la puissance des institutions, aucune banque française n'apparaît dans les dix premières places du palmarès de l'année 1996, largement dominé par les maisons anglo-saxonnes (Merrill Lynch, Morgan Stanley et SBC Warburg occupant, par ordre décroissant, les trois premiers rangs).

La première d'entre elles (Paribas) n'arrive qu'en 14e position, suivie par la Société générale (16e), la BNP (22e) et la Caisse des dépôts et consignations (27e). Les banques françaises, qui ont découvert – et investi – avec retard ces activités de marché très rentables, sont d'abord handicapées par la taille relativement étroite de la place financière de Paris. Sur le marché des changes, par exemple, le volume des transactions qui se traite quotidiennement à Paris s'établit à 58 milliards de dollars (330 milliards de francs), contre 460 milliards de dollars à Londres et 250 milliards de dollars à New York. La place parisienne ne tient un rang majeur, à l'échelle mondiale, que sur le marché de la dette obligataire et sur celui des produits à terme de taux d'intérêt (le Matif).

Contrairement aux banques américaines, les établissements français ne peuvent donc s'appuyer sur un marché national de grande envergure et très rentable pour financer leur développement international. Ce handicap de taille se trouve accru par des problèmes plus spécifiques résultant, par exemple, d'une fiscalité plus lourde que dans les autres pays et qui se traduit par l'« exil » de nombreux opérateurs français vers la City londonienne.

SALAIRES PEU ATTRACTIFS

Capables de proposer des salaires bien plus élevés que ceux offerts à Paris, les banques anglo-saxonnes n'ont guère de difficulté à faire venir, à Londres ou à New York, les meilleurs éléments formés dans les établissements financiers français. La rémunération totale moyenne d'un salarié des dix plus grandes banques d'affaires américaines s'établit à 150 000 dollars (800 000 francs). La moitié du personnel de ces établissements occupant un poste administratif, moins bien payé, le salaire des opérateurs de marché travaillant dans les banques américaines est en réalité nettement plus élevé.

De surcroît, les banques françaises ont souffert, au cours des dernières années, du manque de rentabilité de leurs activités commerciales traditionnelles (distribution de crédits aux entreprises et aux ménages, gestion des moyens de paiement), problèmes qui ont été aggravés par la crise de l'immobilier.

Moins bien notées, pour la plupart, que leurs rivales étrangères, moins riches, surtout, les banques françaises n'ont pu développer leurs activités de marché par des opérations de croissance externe. Aucune d'entre elles n'a été en mesure d'acheter un des établissements financiers britanniques spécialistes des marchés (Barings, Kleinwort, Warburg, Morgan Grenfell), qui sont tous tombés dans l'escarcelle d'institutions allemandes, suisses ou néerlandaises.

Le manque de dimension internationale des établissements français les pénalise lourdement à un moment où leurs clients (investisseurs institutionnels, entreprises) demandent une couverture globale des marchés financiers et une expertise sur des produits aussi variés que les actions thaïlandaises ou la dette publique argentine.

Aucune banque française ne dispose à la fois, pour ses activités de marché, d'implantations importantes aux Etats-Unis, en Europe et en Asie. La Société générale et Paribas, par exemple, très solidement installées à Paris, Londres, Tokyo, Singapour et Hongkong, ne possèdent en revanche que de petites structures à New York.

Le manque de puissance financière des banques françaises les a, pour certaines d'entre elles, également empêchées de réaliser les dépenses technologiques nécessaires aux activités de marché. Celles-ci atteignent des montants considérables : le coût annuel d'équipement des dix plus grandes banques d'affaires américaines est ainsi passé de 2 milliards de dollars en 1980 à 17 milliards de dollars en 1994.

FAIBLESSE DES EFFECTIFS

L'infériorité des banques françaises, sur les marchés de capitaux, se reflète, enfin, dans leurs effectifs. Alors que la Société générale compte 1 200 opérateurs de marché, la banque américaine Merrill Lynch en emploie environ dix fois plus.

Au cours des dernières années, toutefois, les banques françaises ont comblé une importante partie de leur retard sur leurs rivales anglo-saxonnes. Fortes d'une grande technicité qui leur a permis de devenir des spécialistes de produits financiers complexes, pouvant s'appuyer sur une épargne nationale très importante, elles commencent à tirer les dividendes de leurs efforts réalisés au début des années 90.

En 1996, la Société générale et la Caisse des dépôts et consignations ont ainsi gagné dix places dans le classement des marchés euro-obligataires, alors que la BNP en a gagné vingt-deux. De surcroît, la création de l'euro offrira aux banques françaises, à l'instar de leurs homologues américaines, un vaste marché national, et permettra peut-être à l'une d'entre elles de se hisser, avant la fin du siècle, dans le groupe des dix principaux acteurs des marchés de capitaux.

Pierre-Antoine Delhommais

Un proche de Helmut Kohl à la tête de la Deutsche Bahn

UN NOUVEAU président du directoire de Deutsche Bahn, Johannes Ludewig, secrétaire d'Etat au ministère de l'économie et proche conseiller du chancelier Helmut Kohl, a été désigné mercredi 26 février par le conseil de surveillance. Il remplacera le 9 juillet l'actuel président, Heinz Dürr, qui sera nommé à la tête du conseil de surveillance.

La nomination de M. Ludewig marque le retour d'un « fonctionnaire » à la tête de la compagnie, transformée en 1994 en société de droit privé sous la houlette de M. Dürr, qui dirigeait auparavant le groupe AEG. M. Ludewig va prendre en charge la deuxième phase de réforme de la Deutsche Bahn. Pour 1996, le groupe devrait dégager un bénéfice imposable de 693 millions de deutschemarks (3,2 milliards de francs), en hausse de 25 % sur 1995.

DÉPÊCHES

■ **3 COM : la société américaine, spécialisée dans la fabrication d'équipements** pour la connexion des ordinateurs aux réseaux informatiques et de télécommunications, a annoncé, mercredi 26 février, qu'elle va acquérir pour 7,33 milliards de dollars (plus de 41 milliards de francs) son homologue US Robotics, spécialisée dans la fabrication de modems. L'opération devrait être bouclée cet été.

■ **DELL : le fabricant américain de micro-ordinateurs**, qui a réalisé en 1996 un bénéfice de 2,9 milliards de francs (+ 91 %) et des ventes de 44,4 milliards de francs (+ 47 %), a annoncé le 26 février qu'il va se doter d'un second centre de production en Europe.

■ ***THOMSON : un décret en date du mercredi 26 février*** est paru au *Journal officiel* du 27 février autorisant *« le transfert au secteur par étapes du secteur public au secteur privé de la société Thomson SA »*.

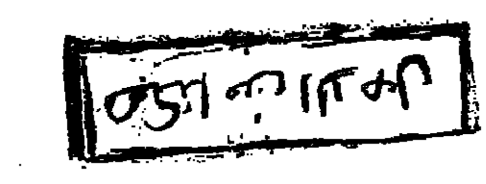
■ **L'ORÉAL : le groupe français de cosmétiques** a enregistré une hausse de 10,3 % de son résultat net opérationnel consolidé part du groupe 1996 à 3,73 milliards de francs par rapport à 1995.

■ **GAZ DE FRANCE : le conseil d'administration de GDF réuni mercredi 26 février** a adopté le contrat Etat-entreprise pour la période 1997-1999. Seule la CGT s'est prononcée contre.

■ **BRITISH GAS : le groupe britannique gazier** a annoncé, jeudi 27 février, une perte nette de 571 millions de livres (5,3 milliards de francs) en 1996 contre un bénéfice de 130 millions de livres en 1995.

■ **ABN-AMRO : la première banque néerlandaise** a annoncé, mercredi 26 février, la démission avec effet immédiat de M. Louis de Bièvre, membre de son comité de direction, et responsable de la division Investment Banking, en raison d'un délit d'initié commis par son épouse en 1992. M. de Bièvre n'avait informé le comité que mardi après-midi de la procédure judiciaire ouverte contre sa femme.

■ **AGF : la compagnie d'assurances a cédé mercredi 26 février les 47 %** qu'elle détenait dans la société de réassurance SAFR à la société Suisse de Ré pour 2,5 milliards de francs. Elle réalise une plus-value de 970 millions de francs, dont elle réinvestit une partie (756 millions) pour acquérir 14 % de Euler (ex-Sfac), ce qui porte sa participation dans cette société d'assurance-crédit à 70 %.



هكذا من الأصل

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé en hausse, jeudi 27 février, après un plongeon initial, en réaction aux propos d'Alan Greenspan sur Wall Street. Le Nikkei a gagné 0,16 % à 19 021,56 points.

■ **LE DOLLAR** était en baisse face au yen, jeudi, sur le marché des changes de Tokyo. Le billet vert s'échangeait en fin de séance à 121,03 yens, contre 121,70 yens en début de journée.

■ **LA BOURSE DE NEW YORK** a fini en baisse de 0,78 % mercredi, l'indice Dow Jones abandonnant 55,03 points à 6 983,18 points, après avoir fluctué entre 6 915,45 points et 7 045,53 points.

■ **LES COURS** du pétrole brut ont progressé mercredi sur le marché à terme new-yorkais. Le baril de référence a gagné 11 cents à 21,11 dollars. Mardi, il avait perdu 29 cents.

■ **EN DÉPIT** des déclarations du président de la Fed sur « *l'exubérance irrationnelle* » des marchés, la Bourse de Bruxelles a enregistré un nouveau record mercredi à 2 145,43 points.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Reprise sensible à la Bourse de Paris

LA BOURSE DE PARIS était orientée à la hausse, jeudi 27 février, grâce à la progression du dollar et à un PIB français un peu supérieur aux attentes au quatrième trimestre, déclarent des opérateurs. Le PIB a augmenté de 0,2 % au quatrième trimestre, ce qui porte la croissance en glissement annuel à 2,1 %. L'indice CAC 40 qui avait ouvert sur une hausse de 0,48 % gagnait vers 12 h 30, 0,94 % à 2 626,44 points. Les échanges étaient étoffés, portant sur 3 milliards de francs dont 2,4 milliards de francs sur les valeurs de l'indice CAC 40.

Du côté des valeurs, SCOR était dans le peloton de tête des plus fortes hausses, gagnant 4,7 % à 236 francs avec plus de 350 000 titres échangés. Le titre est stimulé par la valorisation appliquée à la SFAR à l'occasion de la cession de 47 % du capital de cette société par les AGF à Suisse Ré et par les spéculations sur son capital. La SCOR n'a plus d'actionnaire de référence depuis la vente de la part de l'UAP, rappelle un trader.

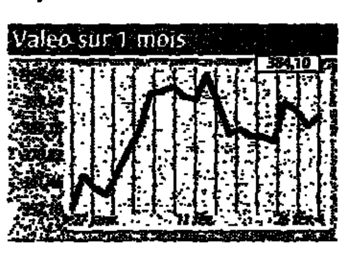
Indice CAC 40 sur un an — 2602,17 — 27 fév. — 29 août — 26 fév.

CAC 40 5 jours

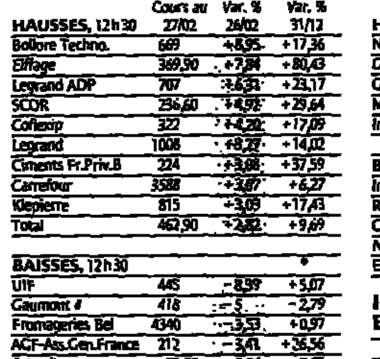
Les cotations du GAN et de l'UIC ont été suspendues dans l'attente d'un communiqué à quelques heures du conseil d'administration de l'assureur. La presse évoque une recapitalisation immédiate par l'Etat de 4 milliards de francs. Le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis, devait tenir une conférence de presse à 17 h 30 sur ce dossier.

Valeo, valeur du jour

VALEO a bien réagi, mercredi 26 février, à la publication de ses résultats 1996. Le groupe a annoncé un bénéfice net en hausse de 18,8 %, à 1,2 milliard de francs, conforme aux attentes des analystes. L'action a gagné 0,97 %, à 384,10 francs. La société de Bourse Cheuvreux-De Virieu reste à l'achat, estimant que le titre a un potentiel de hausse de 10 %. En revanche, BNP Equities et Transbourse estiment que l'action est désormais à son prix. Par ailleurs, un reclassement de 2,5 millions d'actions représentant quelque 3,5 % du capital a été lancé après la clôture au prix unitaire de 368 francs.

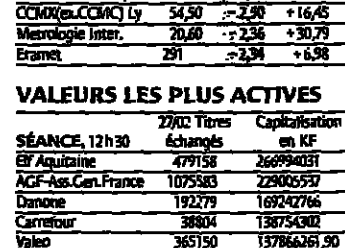


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



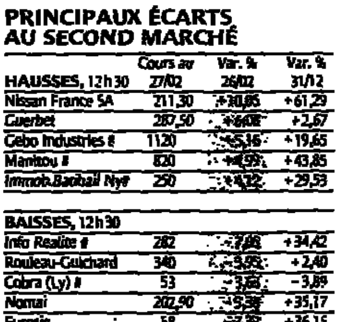
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 27/02	Var. % 26/02	Var. % 31/12
Bollore Techno.	669	+8,95	+17,36
Eiffage	369,90	+7,84	+80,43
Legrand ADP	707	+6,31	+23,17
SCOR	236,60	+4,92	+29,64
Coflexip	322	+4,20	+17,09
Legrand	1008	+8,27	+14,02
Ciments Fr.Priv.B	224	+3,88	+37,59
Carrefour	3588	+3,87	+6,27
Klepierre	815	+3,09	+17,43
Total	462,90	+2,82	+9,69
BAISSES, 12 h 30			
UIF	445	−8,39	+5,07
Gaumont #	418	−5	−2,79
Fromageries Bel	4340	−3,53	+0,97
AGF-Ass.Gen.France	212	−3,41	+36,56
Selectibanque	78,50	−2,84	+7,53
Dynaction	145,20	−2,55	+18,91
DMC (Dollfus Mi)	174	−2,52	+38,31
CCMX(ex.CCMC) Ly	54,50	−2,50	+16,45
Metrologie Inter.	20,60	−2,36	+30,79
Eramet	291	−2,34	+6,98

VALEURS LES PLUS ACTIVES



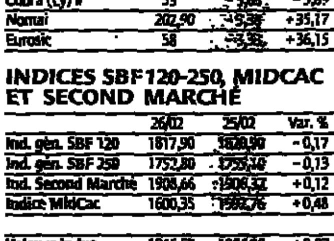
SÉANCE, 12 h 30	27/02 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	479158	266994031
AGF-Ass.Gen.France	1075583	229006557
Danone	192279	169242766
Carrefour	38804	138754302
Valeo	365150	137866261,90
Eaux (Gle des)	169194	135807113
LVMH Moet Hen.	80973	111854100
Total	209974	96172363,10
Paribas	230146	92153418,80
L'Oreal	44899	89241125

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

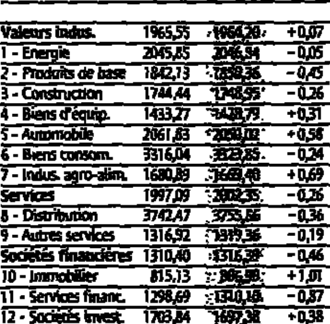


HAUSSES, 12 h 30	Cours au 27/02	Var. % 26/02	Var. % 31/12
Nissan France SA	211,30	+10,85	+61,29
Guerbet	287,50	+6,08	+2,67
Gebo Industries #	1120	+5,16	+19,65
Manitou #	820	+4,59	+43,85
Immob.Baobab Nv#	250	+4,32	+29,53
BAISSES, 12 h 30			
Info Realite #	282	−7,88	+34,42
Rouleau-Guichard	340	−5,55	+2,40
Cobra (Ly) #	53	−3,64	−3,89
Nomai	202,90	−3,38	+35,17
Eurosic	58	−3,33	+36,15

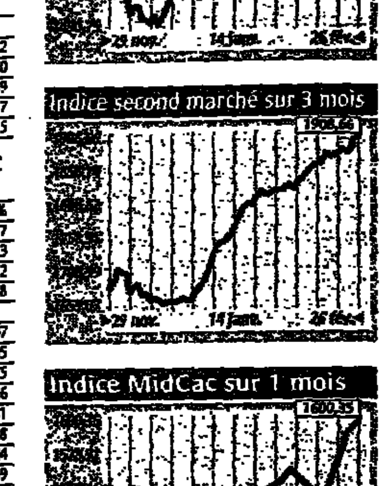
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

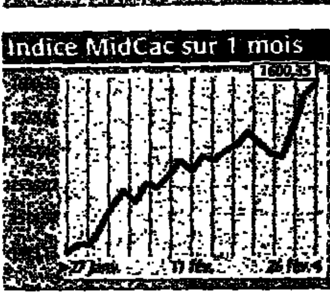


	26/02	25/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1817,90	1820,90	−0,17
Ind. gén. SBF 250	1752,80	1755,10	−0,13
Ind. Second Marché	1908,66	1906,32	+0,12
Indice MidCac	1600,35	1592,76	+0,48



	26/02	25/02	Var. %
Valeurs indus.	1965,55	1964,20	+0,07
1 - Energie	2045,85	2046,94	−0,05
2 - Produits de base	1842,13	1850,36	−0,45
3 - Construction	1744,44	1748,95	−0,26
4 - Biens d'équip.	1433,27	1428,79	+0,31
5 - Automobile	2061,83	2050,02	+0,58
6 - Biens consom.	3316,04	3323,85	−0,24
7 - Indus. agro-alim.	1680,89	1669,40	+0,69
Services	1997,09	2002,35	−0,26
8 - Distribution	3742,47	3755,86	−0,36
9 - Autres services	1316,92	1319,36	−0,19
Sociétés financières	1310,40	1316,38	−0,46
10 - Immobilier	815,13	806,98	+1,01
11 - Services financ.	1298,69	1310,18	−0,87
12 - Sociétés invest.	1703,84	1697,38	+0,38





Légère hausse à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé en légère hausse jeudi 27 février, après un plongeon initial. L'indice Nikkei est parvenu à repasser au-dessus des 19 000 points à la clôture, progressant de 30,64 points, soit 0,16 %, à 19 021,56 points, après un creux à 18 854,96 points.

La veille, la Bourse de New York avait terminé en baisse. L'indice Dow Jones a abandonné 55,03 points (0,78 %) à 6 983,18 points. La Bourse s'est inscrite dans le sillage du marché des fonds d'Etat, qui a fortement reculé après les déclarations d'Alan Greenspan devant la commission bancaire du Sénat. Le président de la FED a semé le doute en déclarant qu'une hausse préventive des taux d'intérêt n'était pas à exclure avant même l'apparition de signes réels d'inflation. Il a aussi redit que les marchés ne pouvaient pas monter éternellement.

En Europe, la Bourse de Londres a fini en légère baisse, l'indice Footsie abandonnant 15,4 points, soit 0,35 %, à 4 329 points. La Bourse de Francfort, dont la clôture de la séance officielle est intervenue avant le discours de M. Greespan, a gagné 0,14 % à 3 237,87 points.

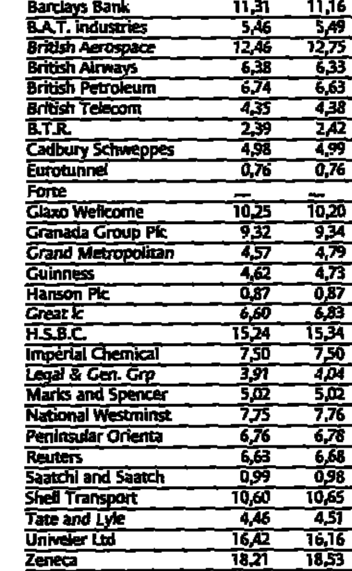
INDICES MONDIAUX

	Cours au 26/02	Cours au 25/02	Var. en %
Paris CAC 40	2586	2607,72	−0,84
New-York/DJ indus.	6990,50	7036,21	−0,68
Tokyo/Nikkei	18990,90	19070,10	−0,42
Londres/FT100	4324	4344,70	−0,48
Francfort/Dax 30	3237,87	3233,21	+0,14
Frankfort/Commer.	1116,27	1116,88	−0,05
Bruxelles/Bel 20	2569,04	2560,49	+0,33
Bruxelles/Général	2145,43	2138,30	+0,33
Milan/MIB 30	1069	1069	—
Amsterdam/Ge. Cbs	505,50	505,60	−0,02
Madrid/Ibex 35	468,30	467,41	+0,19
Stockholm/Affarsal	2101,73	2101,73	—
Londres FT30	2866,40	2881,10	−0,51
Hong Kong/Hang S.	13541,80	13520,30	+0,16
Singapour/Strait t	2216,07	2201,97	+0,64

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

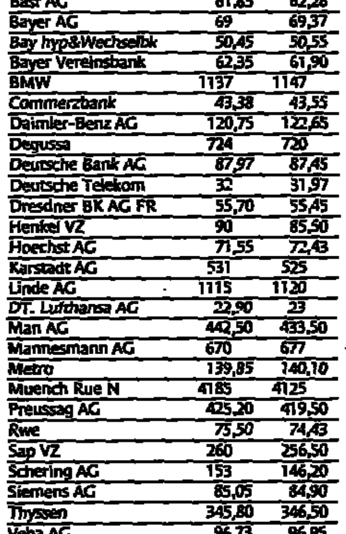
	26/02	25/02
Alcoa	68,50	70
Allied Signal	72,50	72,62
American Express	65,87	67
AT & T	40,62	41,12
Bethlehem	7,75	7,87
Boeing Co	104,12	106,12
Caterpillar Inc.	80,62	80,75
Chevron Corp.	67	68,12
Coca-Cola Co	61	62,62
Disney Corp.	75,50	76
Du Pont Nemours&Co	109,62	110,62
Eastman Kodak Co	90,37	90,12
Exxon Corp.	102,12	103,50
Gén. Motors Corp.H	58,75	59,50
Gén. Electric Co	106,25	106
Goodyear T & Rubbe	53,75	54,12
IBM	146,87	146,37
Intl Paper	43,50	43,25
J.P. Morgan Co	108,37	109,25
Mc Donalds Corp.	44,87	47,37
Merck & Co.Inc.	97,37	97,75
Minnesota Mng.&Mfg	93,12	90
Philip Moris	133,50	133,37
Procter & Gamble C	121,75	123,25
Sears Roebuck & Co	53,87	55
Texaco	101,87	104,12
Union Carb.	47	47
Utd Technol	73,87	74,75
Westingh. Electric	17	17,12
Woolworth	20,87	21,37

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

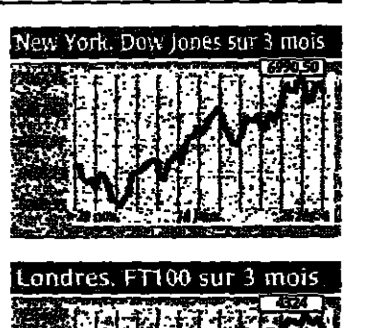


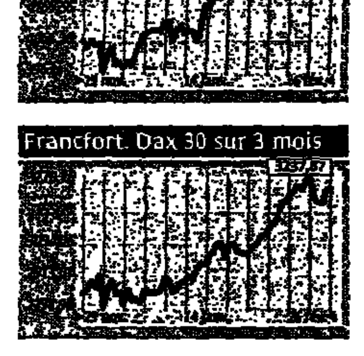
	26/02	25/02
Allied Lyons	4,42	4,50
Barclays Bank	11,31	11,16
B.A.T. industries	5,46	5,49
British Aerospace	12,46	12,75
British Airways	6,38	6,33
British Petroleum	6,74	6,63
British Telecom	4,35	4,38
B.T.R.	2,39	2,42
Cadbury Schweppes	4,98	4,99
Eurotunnel	0,76	0,76
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	10,25	10,20
Granada Group Plc	9,32	9,34
Grand Metropolitan	4,57	4,79
Guinness	4,62	4,73
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,60	6,83
H.S.B.C.	15,24	15,34
Impérial Chemical	7,50	7,50
Legal & Gen. Grp	3,91	4,04
Marks and Spencer	5,02	5,02
National Westminst	7,75	7,76
Peninsular Orienta	6,76	6,78
Reuters	6,63	6,68
Saatchi and Saatch	0,99	0,98
Shell Transport	10,60	10,65
Tate and Lyle	4,46	4,51
Univeler Ltd	16,42	16,16
Zeneca	18,21	18,53

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30



	26/02	25/02
Allianz Holding N	3305	3284
Basf AG	61,85	62,28
Bayer AG	69	69,37
Bay hyp&Wechselbk	50,45	50,55
Bayer Vereinsbank	62,35	61,90
BMW	1137	1147
Commerzbank	43,38	43,55
Daimler-Benz AG	120,75	122,65
Degussa	724	720
Deutsche Bank AG	87,97	87,45
Deutsche Telekom	32	31,97
Dresdner BK AG FR	55,70	55,45
Henkel VZ	90	85,50
Hoechst AG	71,55	72,43
Karstadt AG	531	525
Linde AG	1115	1120
DT. Lufthansa AG	22,90	23
Man AG	442,50	433,50
Mannesmann AG	670	677
Metro	139,85	140,10
Muench Rue N	4185	4125
Preussag AG	425,20	419,50
Rwe	75,50	74,43
Sap VZ	260	256,50
Schering AG	153	146,20
Siemens AG	85,05	84,90
Thyssen	345,80	346,50
Veba AG	96,73	96,95
Viag	729	721,50
Volkswagen VZ	620,50	627





LES TAUX

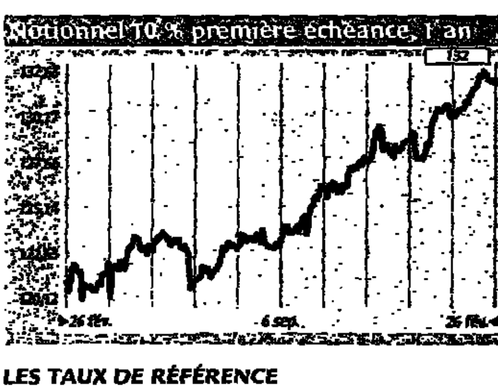
PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Repli du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en légère baisse, jeudi 27 février. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars cédait 10 centièmes, à 131,90 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,44 %, soit 0,14 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en net repli, déstabilisé par les déclarations d'Alan Greenspan sur les risques « *significatifs* » de tensions inflationnistes aux Etats-Unis et de remontée des taux directeurs de la Réserve fédérale. Le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans était remonté de 6,65 % à 6,78 %. La Banque de France a laissé inchangé, jeudi, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour.



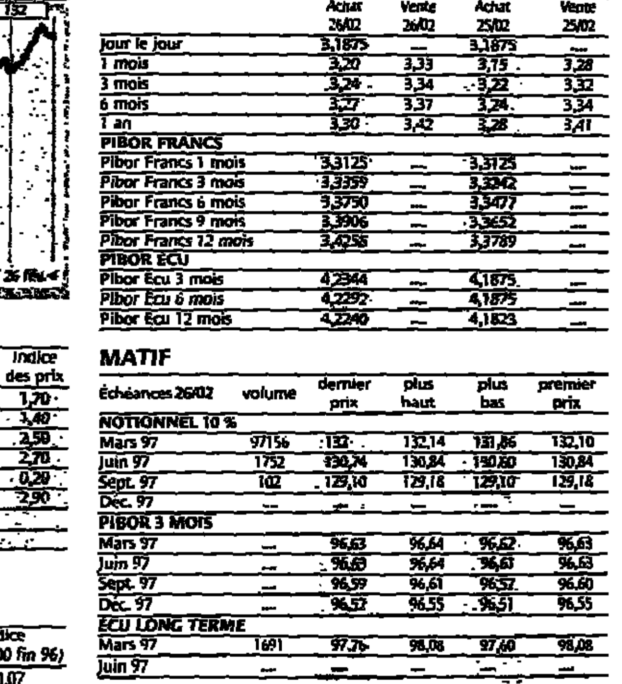
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 26/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,12	5,42	6,29	1,70
Allemagne	3,05	5,56	6,36	1,40
Grande-Bretagne	6	7,24	7,85	2,50
Italie	7	7,21	7,94	2,70
Japon	0,50	2,45	—	0,20
Etats-Unis	—	6,39	6,66	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 26/02	Taux au 25/02	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4	4,09	100,07
Fonds d'État 5 à 7 ans	4,70	4,72	101,49
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,14	5,16	102,72
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,51	5,54	104,22
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,10	6,11	106,23
Obligations françaises	5,48	5,50	102,87
Fonds d'État à TME	−2,14	−2,05	99,15
Fonds d'État à TRE	−1,92	−1,80	99,12
Obligat. franç. à TME	−1,95	−1,95	99,33
Obligat. franç. à TRE	+0,06	+0,06	100,09

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)



	Achat 26/02	Vente 26/02	Achat 25/02	Vente 25/02
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,20	3,33	3,15	3,28
3 mois	3,24	3,34	3,22	3,32
6 mois	3,27	3,37	3,24	3,34
1 an	3,30	3,42	3,28	3,41
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3125	—	3,3125	—
Pibor Francs 3 mois	3,3359	—	3,3242	—
Pibor Francs 6 mois	3,3750	—	3,3477	—
Pibor Francs 9 mois	3,3906	—	3,3652	—
Pibor Francs 12 mois	3,4258	—	3,3789	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	4,2344	—	4,1875	—
Pibor Ecu 6 mois	4,2292	—	4,1875	—
Pibor Ecu 12 mois	4,2240	—	4,1823	—

MATIF

Échéances 26/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	97156	132	132,14	131,86	132,10
Juin 97	1752	130,74	130,84	130,60	130,84
Sept. 97	102	129,10	129,18	129,10	129,18
Déc. 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	—	96,63	96,64	96,62	96,63
Juin 97	—	96,63	96,64	96,61	96,63
Sept. 97	—	96,59	96,61	96,57	96,60
Déc. 97	—	96,52	96,55	96,51	96,55
ECU LONG TERME					
Mars 97	1691	97,76	98,08	97,60	98,08
Juin 97	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 26/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 97	23767	2603	2623	2584	2606
Mars 97	11852	2609	2628	2590	2610,50
Avril 97	221	2607	2611,50	2607	2611,50
Juin 97	183	2571	2594,50	2570	2578

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,6460 | US/DM ↗ 1,6904 | US/Y ↗ 122,1900 | DM/F ↗ 3,3748 | £/F ↘ 9,2495

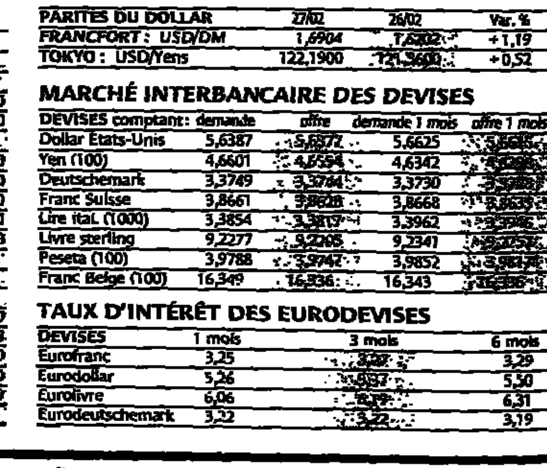
Rebond du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en nette hausse, jeudi matin 27 février, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,6875 mark, 5,6905 francs et 120,75 yens. La veille, le billet vert avait vivement rebondi à la suite des déclarations du président de la Réserve fédérale des Etats-Unis laissant entendre qu'une action « *préventive* » de la Fed ne pouvait être exclue pour apaiser les tensions inflationnistes. Une hausse des taux directeurs américains augmenterait la rémunération des dépôts libellés en dollars. Le niveau des fonds fédéraux se situe à 5,25 % depuis le mois de janvier 1995.

Le franc était stable, jeudi matin, face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3730 francs pour un deutschemark. La livre sterling restait ferme, à 2,7488 marks et 9,30 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 26/02	% 25/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,4800	+0,04	325	349
Ecu	6,5465	−0,07	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,6460	−0,11	5,3400	5,9400
Belgique (100 F)	16,3485	+0,08	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,0800	+0,02	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3885	+0,03	3,1500	3,6500
Danemark (100 krd)	88,4000	−0,02	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,9875	−0,02	8,5600	9,4000
Gde-Bretagne (1 L)	9,2495	−0,03	8,8100	9,6600
Grèce (100 drach.)	2,1605	+0,12	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,1000	−0,39	70	80
Suisse (100 F)	386,2100	−0,34	373	397
Norvège (100 k)	84,6700	−0,28	79	88
Autriche (100 schi)	47,9490	+0,04	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	3,9800	−0,09	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3600	[illegible]	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,1488	−0,18	3,9000	4,5000
Japon (100 yens)	4,6623	+0,56	4,4300	4,7800
Finlande (mark)	113,1900	+0,13	107	118



PARITES DU DOLLAR	27/02	26/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,6904	1,6702	+1,19
TOKYO : USD/Yens	122,1900	121,3600	+0,52

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,6387	5,6372	5,6625	[illegible]
Yen (100)	4,6601	4,6594	4,6342	[illegible]
Deutschemark	3,3749	3,3744	3,3730	[illegible]
Franc Suisse	3,8661	3,8628	3,8668	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,3854	3,3817	3,3962	[illegible]
Livre sterling	9,2277	9,2205	9,2341	[illegible]
Peseta (100)	3,9788	3,9747	3,9852	[illegible]
Franc Belge (100)	16,349	16,336	16,343	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,25	3,27	3,29
Eurodollar	5,26	5,37	5,50
Eurolivre	6,06	6,19	6,31
Eurodeutschemark	3,22	3,22	3,19

L'OR

	cours 26/02	cours 25/02
Or fin (k. barre)	63900	64000
Or fin (en lingot)	64300	64200
Once d'Or Londres	353,10	354,75
Pièce française(20f)	369	369
Pièce suisse (20f)	370	369
Pièce Union lat(20f)	370	370
Pièce 20 dollars us	2495	2460
Pièce 10 dollars us	1332,25	1370
Pièce 50 pesos mex.	2390	2390

LE PÉTROLE

En dollars	cours 26/02	cours 25/02
Brent (Londres)	167,25	—
WTI (New York)	19,05	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	26/02	25/02
Dow-Jones comptant	227,78	229,58
Dow-Jones à terme	422,76	425,53
CRB	242,02	241,62
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2422	2485
Cuivre à 3 mois	2357	2364
Aluminium comptant	1617	1629
Aluminium à 3 mois	1646	1658
Plomb comptant	651	662
Plomb à 3 mois	658	670
Etain comptant	5765	5930
Etain à 3 mois	5815	5985
Zinc comptant	1169	1195,50
Zinc à 3 mois	1189	1217
Nickel comptant	7796	7962
Nickel à 3 mois	7885	8060

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,22	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	3,76	[illegible]
Maïs (Chicago)	7,90	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	261,20	[illegible]
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	58,50	[illegible]
Orge (Londres)	91,50	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1247	[illegible]
Café (Londres)	1520	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	0,74	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	0,79	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 27 FÉVRIER

Liquidation : 20 mars
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS +1,05 % CAC 40 : 2629,37

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Compen-sation (1)
B.N.P. (T.P)	990	989	- 0,10	985
Cr.Lyonnais(T.P.)	870	870	—	862
Renault (T.P.)	1700	1700	—	1692
Rhone Poulenc(T.P)	2060	2066	+ 0,29	2050
Saint Gobain(T.P.)	1270	1281	+ 0,86	1269
Thomson S.A (T.P)	990	—	—	1033
Accor	789	794	+ 0,63	770
AGF-Ass.Gen.France	219,50	212	- 3,41	208
Air Liquide	890	891	+ 0,11	875
Alcatel Alsthom	587	587	—	585
Axa	379,50	378,10	- 0,36	365
Axime	730	735	+ 0,68	720
Cred.Fon.France	64,35	64,35	—	[illegible]
Credit Lyonnais CI	225,10	230	+ 2,17	[illegible]
Credit National	374,90	372,90	- 0,53	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	312,10	319	+ 2,21	[illegible]
Damart	4536	4530	- 0,13	4600
Danone	862	880	+ 2,08	[illegible]
Dassault-Aviation	1380	1370	- 0,72	[illegible]
Dassault Electro	664	660	- 0,60	[illegible]
Dassault Systemes	348	356	+ 2,29	[illegible]
De Dietrich	260	—	—	[illegible]
Degremont	467	469,30	+ 0,49	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	55,90	55,50	- 0,71	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	176,50	174	- 1,52	[illegible]
Dynaction	149	145,20	- 2,55	[illegible]
Eaux (Cie des)	798	803	+ 0,62	[illegible]
Eiffage	343	369,90	+ 7,84	[illegible]
Elf Aquitaine	547	560	+ 2,37	[illegible]
Eramet	298	291	- 2,34	[illegible]
Eridania Beghin	905	910	+ 0,55	[illegible]
Essilor Intl	1560	1578	+ 1,15	[illegible]
Essilor Intl ADP	1430	1460	—	[illegible]
Esso	623	620	- 0,48	[illegible]
Eurafrance	2680	2680	—	[illegible]
Euro Disney	10,50	10,50	—	[illegible]
Europe 1	1345	1362	+ 1,26	[illegible]
Eurotunnel	7,10	7,10	—	[illegible]
Filipacchi Medias	1450	1441	- 0,62	[illegible]
Fimalac SA	537	539	+ 0,37	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	%	Compen-sation (1)
Volkswagen A.G #	2698	2714	+ 0,59	2700
Volvo (act.B) #	141	141,80	+ 0,56	138
Western Deep #	202	204,40	+ 1,18	200
Yamanouchi #	119,50	119,50	—	115
Zambia Copper	16,30	16,20	- 0,61	14,50

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 27 FÉVRIER

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	200	200
Commerzbank AG	149,50	149,50
Fiat Ord	18,10	18,10
Gevaert	336,20	336,20
Gold Fields South	142	142
Kubota Corp	25	25
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	43,60	43,60
Robeco	483,20	485,50
Rodamco N.V.	181,20	182,80
Rolinco	494	497,30
Sema Group Plc	123,50	126
Solvay SA	3400	3400

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 27 FÉVRIER

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 27 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	60	59,10
Belvedere	292	290
BVRP	145	147
Coil	208	210
Electronique D2	710	730
FDM Pharma n.	200	205
Genset	269	262,90
Guyanor action B	35	34
High Co.	154	154
Infonie	172	170
Joliez-Regol	79,95	79
Mille Amis	100	105
Naturex	87	88,90
Olitec	1201	1221
Picogiga	285	278,80
Proxidis	36,50	36
R21 Santé ◆	330	330
Stelax	5,25	5,25

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

JEUDI 27 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	784	784
Crédit Gén.Ind. ◆	7,50	7,50
Générale Occidentale ◆	90	90
Mumm ◆	1210	1210
Sté lecteurs du Monde ◆	165	165

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 26 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Avenir Alizes	2314,99	2269,60
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	159,38	155,11
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	912,83	912,83
Créd.Mut.Ep.Ind.C	130,24	126,75
Créd.Mut.Ep.J	22750,58	22750,58
Créd.Mut.Ep.long.T.	261,72	254,72
Revenus Trimestr. D	5315,87	5263,24
Solstice D	2373,75	2367,83
Thésora C	977,32	967,64
Thésora D	889,59	880,78

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	37674,39	37674,39
Intersélection France D	683,03	669,64
S.G. France opport. C	2003,38	1964,10
S.G. France opport. D	1912,48	1874,98
Sogenfrance C	1763,72	1729,14
Sogenfrance D	1612,13	1580,52
Sogépargne D	310,86	307,78
Soginter C	2154,83	2112,58
Fonds communs de placements		
Favor D	1481,63	1452,58
Sogéfiance D	1733,31	1716,15
Sogenfrance Tempo D	184,96	181,33

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

RECHERCHE Pour permettre à leurs représentants de communiquer, de nombreuses espèces animales utilisent des molécules volatiles, les phéromones. *Ce terme désigne toute* substance ou mélange de substances susceptibles de modifier le comportement ou la physiologie de celui qui la perçoit. ● L'EFFET IMPÉRIEUX des phéromones est *bien connu* chez les insectes et les vertébrés, y compris les mammifères, *mais leur influence* sur l'homme est encore largement débattue. ● LA DÉCOUVERTE récente *d'un second centre olfactif* chez l'adulte, l'organe voméronasal, *pousse certains à faire l'hypothèse* que des odeurs, même imperceptibles, pourraient induire des comportements stéréotypés. ● DES PARFUMEURS prétendent même détenir la clef de « philtres » d'amour subliminaux. Tout en restant réservés, les scientifiques *sont de plus en* plus intéressés par l'olfaction.

Les scientifiques sur la piste du site sexuel de l'odorat

Comme les souris et les rats, les humains sont dotés d'un organe tapi dans une cavité située juste en avant de la muqueuse olfactive et dont le rôle spécifique est de détecter les odeurs d'éventuels partenaires. Reste à savoir si cet appareil est actif ou fossile

LA PHALÈNE mâle parcourt des distances considérables sur la trace de la femelle. La souris tout *juste gravide avortera spontanément* si elle hume l'urine d'un mâle autre que son compagnon. Chez les animaux, on ne compte plus les comportements dictés par les phéromones – ces signaux chimiques transmis entre individus d'une même espèce.

Pendant des décennies, les scientifiques ont tenu pour un dogme que l'être humain avait franchi *un pas dans l'évolution* en rompant les liens phéromonaux

nature

le Monde

qui l'attachaient à ses semblables, et s'était ainsi libéré de ces tyrans du comportement animal. Depuis quelque temps, la psychologie, la *biologie moléculaire* et l'*anatomie* apportent un faisceau d'indices qui laisse penser que notre vie sexuelle *pourrait elle aussi subir* inconsciemment l'influence de phéromones.

Au milieu des années 80, une *découverte* sur l'anatomie du nez a, pour la première fois, permis d'affirmer que l'être humain pouvait sentir ces molécules, comme la souris et le rat. Ces rongeurs possèdent deux nez, parfaitement distincts et situés au même endroit, en avant de la tête. Chacun *de ces nez détecte les odeurs à sa* façon et transmet ses informations propres à des régions diffé*rentes du cerveau. Le premier*, apparent et connu, est un « nez pensant », chargé de la perception consciente des odeurs. Le second est l'« organe voméronasal » (OVN) – ou « nez sexuel » –, lui mal connu, qui semble influer directement sur les émotions et le *comportement inné*.

Il y a peu de temps encore, les scientifiques pensaient que l'embryon humain possédait bien un OVN, mais que celui-ci s'atrophiait et disparaissait par la suite. Ainsi, de même que l'homme ressemble au poisson de façon passagère au début de son développement, l'OVN n'existerait que chez l'embryon. Pour les scientifiques, l'être humain sexuellement actif aurait donc déjà été privé de son nez sexuel, contraire*ment à certaines croyances* populaires.

Les cérémonies traditionnelles *de fiançailles aux Philippines*, par exemple, s'achèvent par l'échange entre les futurs époux de vêtements qu'ils embrassent et hument. Des études menées sur les *jeunes filles logées* dans les cités universitaires ou dans des casernes montrent que, en moins de *quatre mois de vie commune*, leurs cycles menstruels tendent à se synchroniser. Et, lorsqu'une *femme vit* avec un homme, son cycle raccourcit, pour qu'elle soit fertile plus souvent. Des odeurs imperceptibles, mais détectées par l'OVN, sont-elles à l'origine de ces phénomènes ?

Robert Josephson, de l'université de Toronto, au Canada, et David *Moran et Bruce Jafek, de l'uni*versité du Colorado, à Denver, aux Etats-Unis, se sont posé la question. *Au milieu des années 80*, ils ont trouvé – contre toute attente – cet organe hypothétique, tapi sous l'arête du nez, dans une cavité située juste en avant de la muqueuse olfactive qui détecte les odeurs. Les sceptiques ont immédiatement *affirmé qu'il* s'agissait probablement d'un organe fossile.

Les chercheurs se sont alors penchés sur les cellules de cet organe dont ils disposaient en quantité grâce aux opérations de chirurgie esthétique. Observé au microscope, l'OVN possède bien des cellules semblables à celles qui détectent les phéromones chez le rat et la souris. Ces cellules réagissent à la sueur humaine en émettant des signaux électriques, condition préalable à toute transmission de l'information au cerveau. De plus, en surface, elles *laissent apparaître des molécules* susceptibles de « sentir » les phéromones. Restait à savoir si les cel*lules de l'OVN, parfaitement équi*pées pour la détection, n'étaient pas un « cul-de-sac sensoriel » et étaient bien reliées au cerveau.

Les spécialistes du comportement étudient pour leur part la sensibilité aux phéromones. La souris choisit son partenaire sexuel *en grande partie sous leur* influence. Le compagnon idéal doit être génétiquement dissemblable, la *consanguinité* étant à l'origine de nombreux troubles, qui vont des affections génétiques rares à une moindre résistance générale à la maladie.

Si la liberté lui en est donnée, la souris élit un partenaire qui ne lui est pas apparenté. Enfermées dans une cage avec des souris qui ne se différencient d'elles que par quelques gènes, des souris consanguines, génétiquement identiques, détectent à l'*odeur celles qui diffèrent*, et s'accouplent avec elles. Les gènes concernés sont les fameux CMH (complexe majeur d'histocompatibilité), utilisés par le système immunitaire pour reconnaître le « soi » et le « non-soi ».

Les souris soumettent donc à un test génétique d'une extrême sensibilité l'« odeur » des CMH. Les *protéines créées par ces gènes* sont des signaux moléculaires qui, à partir des cellules du corps, en*voient des messages* au système immunitaire afin de l'informer si elles ont, ou non, besoin d'aide pour combattre une infection. Il est hautement improbable que deux êtres quelconques partagent un jeu identique de gènes CMH, et, plus leurs liens de parenté sont faibles, *plus cette probabilité* décroît.

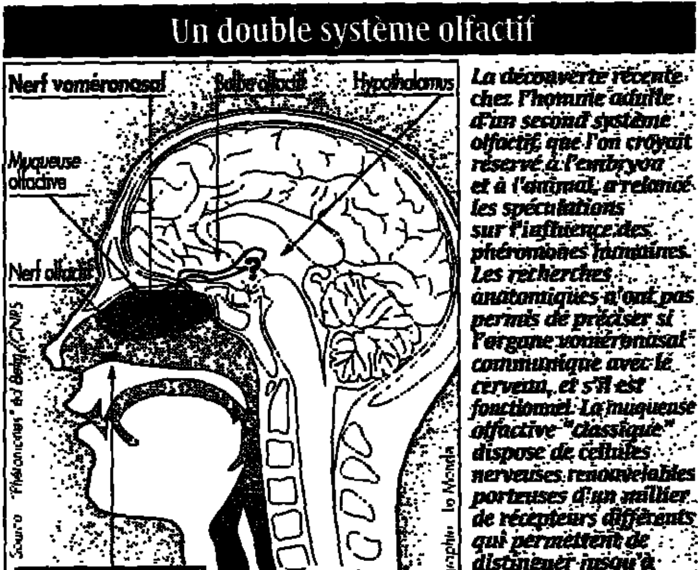
En plus du « nez pensant », chargé de la perception consciente des odeurs, il existerait un « organe voméronasal » – ou « nez sexuel » –, qui influerait sur les émotions

Ces gènes sont donc de vrais indicateurs de la ressemblance génétique. On peut se demander comment une *souris détecte des* molécules situées sur des cellules à l'intérieur du corps d'un de ses *congénères. Des fragments de* protéines formées grâce aux gènes CMH passent dans les urines, et ce *sont probablement eux qui* transportent l'odeur de la parenté génétique.

Armés de T-shirts imprégnés de sécrétions vaginales et de sueur, les scientifiques ont cherché à savoir si l'être humain était, comme le rat, capable de sentir les différences *génétiques sur les gènes* CMH. Pour l'heure, les résultats restent incertains. Le coup de *foudre continuera longtemps*, peut-être, d'échapper aux savants.

Harriet Coles

Un double système olfactif



La découverte récente chez l'homme adulte d'un second système olfactif, que l'on croyait réservé à l'embryon et à l'animal, a relancé les spéculations sur l'influence des phéromones humaines. Les recherches anatomiques n'ont pas permis de préciser si l'organe voméronasal communique avec le cerveau, et s'il est fonctionnel. La muqueuse olfactive "classique" dispose de cellules nerveuses renouvelables porteuses d'un millier de récepteurs différents qui permettent de distinguer jusqu'à 10 000 odeurs.

Une communication par chimie interposée

La perception de messages chimiques portés par les phéromones permet à l'ensemble des organismes vivants, y compris certains *végétaux*, de communiquer. Ces substances associées au comportement animal se classent en : *phéromones* sexuelles, grégaires, de piste, d'alarme et d'espacement.

Le bombykol, tiré du ver à soie, a été isolé en 1959, par l'Allemand Adolf Butenandt. Des phéromones sexuelles identiques ont été retrouvées chez le papillon et l'éléphant. Ces substances à la composition parfois complexe, comme le castoreum, mélange *de 50 produits, sont employées* pour lutter contre les insectes ou pour réduire le stress, par exemple chez la truie et le chat.

★ A lire : *Phéromones, la communication chimique chez les animaux*, Rémy Brossut, Croisée des sciences, éd. Belin-CNRS, 146 p., 145 F.

Erox contre Athena, ou la guerre des fragrances synthétiques

DEUX FABRICANTS américains de parfums se sont préparés à la Saint-Valentin en affûtant leurs flèches, non pour *l'amour, mais pour la* guerre. L'affaire oppose deux scientifiques devenus chefs d'entreprise, David Berliner et *Winnifred Cutler, dirigeant respectivement* la société californienne Erox – ses parfums font la femme tout entière *« charme, attrait, séduction »* – et l'institut Athena, de Philadelphie, dont la solution après-rasage très « sex appeal », donne *« un parfum d'aventure à la vie »*. Mais ces produits ne semblent guère avoir d'effet, du moins sur les scientifiques.

De part et d'autre, les produits en question reposent sur le concept controversé des « phéromones humaines », des sécrétions glandu*laires comparables aux hormones, rejetées hors* de l'organisme, dont Berliner et Cutler se disputent la découverte, ainsi que sur les brevets *de reproduction synthétique* utilisés dans leurs produits. *« Aucune firme au monde ne peut prétendre faire usage des phéromones humaines synthétiques*, clame Berliner, *car le brevet nous appartient. »*

Il dit *avoir découvert ces phéromones* à l'occasion d'une expérience qu'il fit dans le domaine de la chimie de la peau, lorsque, profes*seur d'anatomie*, il enseignait à l'université de l'Utah dans les années 60. Lorsqu'il laissait ouvertes des boîtes contenant des cellules cuta*nées, il remarquait que l'atmosphère était* plus harmonieuse dans le laboratoire et le travail en commun plus productif. Vers 1989, il isole deux *substances chimiques qu'il estime* être des phéromones humaines. Il en obtient des copies synthétiques et les fait breveter. Elles entreront dans la composition de parfums « Realm » pour l'homme et pour la femme.

EXCITATIONS

Mais à en croire la documentation publicitaire d'Athena, *Winnifred Cutler, biologiste de* la reproduction à l'université de Pennsylvanie, *« co-découvrait »* les phéromones humaines en *effectuant dans ce domaine « les premières études scientifiques »* dès 1986. Cutler teste ensuite *« sa »* phéromone humaine auprès de volontaires des deux sexes, exposés à une copie chimique. Les résultats révèleront, selon la firme, que ce groupe est *« sexuellement plus actif »* que des individus exposés à une solution neutre.

A partir de ces phéromones, Cutler a fabriqué deux produits : Athena Pheromone 10X pour l'homme – *« destiné à éveiller de l'intérêt chez les femmes »* – et Athena 10 : 13, censé produire sur les hommes le même effet. Le brevet serait aujourd'hui *« en attente »*, autrement dit, il *n'a pas encore été accepté*. Il en va de même pour l'article censé décrire l'expérience, qui n'a toujours pas été publié. Aussi Berliner parle-t-il de supercherie.

La communauté scientifique, quant à elle, est perplexe, y compris sur le fameux organe voméronasal (OVN), censé, selon Berliner – qui a enregistré son activité électrique –, être le siège de la perception des phéromones. Charles Wysocki, expert en OVN animal au Monell Chemical Senses Center de Philadelphie, estime que *la preuve sera apportée lorsqu'un marqueur* chimique placé sur l'OVN d'un cadavre remontera des cellules nerveuses vers le cerveau.

Reste à savoir si les essences en question ont un réel effet. Dans la publicité de la firme Athena, « Jan, Arizona » s'exclame : *« Incroyable ! Les hommes viennent à moi comme jamais. Je ne sais plus lequel choisir. »* L'auteur de ces lignes *suivrait plutôt l'avis du reporter du Journal of Research*, de l'Institut américain de la santé, qui trouve que « Realm pour l'homme » sent bon, *mais qu'il n'empêche pas les angoisses*, au moment crucial.

Ehsan Masood

Le Graal du parfum universel

SI PARIS est devenu la capitale du parfum, c'est sans doute parce que la ville fut la première à se doter d'un grand collecteur d'égouts. *« Les parfumeurs pouvaient y récolter tous les ingrédients nécessaires à la confection de leurs produits »*, raconte Stylianos Nicolaïdis, chercheur au Collège de France et directeur de l'Institut européen du goût. Il est vrai que la majorité des grands parfums font appel, *dans leur composition*, à nombre d'extraits peu ragoûtants.

Dans un chapitre de son livre consacré au « singe sentant », l'anthropologue Mickael Stoddart résume abruptement leur formule : *« Les notes hautes sont tirées des sécrétions sexuelles des fleurs, produites pour attirer les animaux et imitant souvent leur propres hormones sexuelles. »* Les notes médianes sont faites de matière résineuse *« pas dissemblables »* des stéroïdes sexuels, tandis que la base même du parfum est composée avec des stimulants sexuels de mammifère *« ayant une odeur fécale ou d'urine sensible »*.

Pour Stoddart, les notes florales ne sont là que pour rendre acceptable le message sous-jacent du parfum, qui sinon serait trop explicitement bestial. Il remarque que la truffe exhale la même odeur que l'androsténol, le stéroïde qui induit la posture sexuelle de la truie, et qui est pro*duit par les glandes axillaires chez* l'homme. Des expériences spectaculaires, menées dans des salles d'attente factices, qui montrent que 80 % des femmes vont spon*tanément s'asseoir sur une chaise* où des hormones de porc ont été projetées, tandis que les hommes l'évitent, *semblent prouver* l'existence d'un effet phéromone.

Mais, pour Benoist Schaal, chercheur au Laboratoire du comportement (CNRS-INRA) de Nouzilly, près de Tours, qui a beaucoup travaillé sur la relation mère-enfant, ces études sont *« insuffisamment documentées »*. En revanche, il est vrai que *« la mère distingue son enfant à l'odeur jusqu'à la puberté, tandis que le nouveau-né réagit préférablement à l'odeur de sa mère*, explique-t-il. *En laboratoire, on met en évidence la reconnaissance du sexe, de soi-même, du régime alimentaire. »* Mais dès lors qu'on sort du laboratoire, les choses sont beaucoup moins claires.

C'est pour pallier cette faiblesse qu'André Holley, directeur du Laboratoire de physiologie neurosensorielle (CNRS-Lyon-I), envisage de reprendre certaines *expériences*. Il s'agit notamment de mesurer l'influence d'un parfum sur l'évaluation d'un interlocuteur, ou sur des photographies de visages manifestant diverses émotions. *« Il est temps d'objectiver un certain nombre d'effets »*, affirme-t-il. Un groupement de recherche pluridisciplinaire, baptisé « cosmétique et parfums », a été mis sur pied à la demande de la Fédération de la parfumerie, avec pour objectif le Graal d'hypothétiques odeurs universelles, reconnues et appréciés par toutes les cultures, aussi bien au Japon, *au Brésil qu'au Kalahari*.

Les linguistes de l'équipe ont déjà eu la surprise de découvrir des langues, au Gabon, où des termes spécifiques désignent les odeurs elles-mêmes, et non les objets (*cuir, poisson, rose*), qui chez nous les décrivent.

Hervé Morin

Proust revisité par la biologie moléculaire

L'HOMME reconnaît environ dix mille odeurs, ce qui est peu en comparaison avec bien des animaux. Comment les odeurs *peuvent-elles avoir autant de force* d'évocation, être une incitation puissante à telle ou telle action ? Ou, comme le dit Marcel Proust, *« porter sans fléchir, sur leurs gouttelettes presque impalpables, l'édifice immense du souvenir »* ?

On connaît leur parcours. Humez une rose : l'air pénètre vos narines et gagne vos poumons en passant sur les épithéliums olfactifs – deux minuscules pastilles situées derrière l'arête du nez. Ces deux membranes sont formées de cellules groupées en touffes très serrées. Ces cellules ratissent l'air en quête des molécules odorantes. Reliées aux lobes olfactifs du cerveau, elles traduisent leur présence *en impulsions électriques*. En moins d'une seconde, vous sentez le parfum de la rose.

La neurobiologiste moléculaire Linda Buck, de l'université de Columbia, a cherché pendant des années les récepteurs sensoriels qui permettent ce prodige quotidien. Elle a trouvé les molécules qui, en*roulées chacune sept fois autour* de la cellule épithéliale, forment des affleurements piégeant les molécules odorantes. Dans la mesure où nos yeux voient des centaines de *teintes en combinant* les informations fournies par seulement trois récepteurs de couleur, Linda Buck s'attendait à une semblable économie de moyens pour le nez. Elle eut la surprise d'y découvrir un millier de récepteurs différents. On pense aujourd'hui que chacun *d'eux détecte plusieurs odeurs*, et que chaque odeur stimule un certain nombre de récepteurs.

COMMUTATEURS

Mais revenons au parfum de la rose. Comment ces molécules odorantes stimulent-elles le nerf olfactif ? *Une théorie en vogue veut* qu'odeur et récepteur s'emboîtent comme la clé dans la serrure. Mais certaines molécules, qui ne présentent dans leur forme que de légères variations, ont des odeurs très éloignées. Alors que d'autres, dont l'aspect diffère complètement, ont parfois la même fragrance. Une autre hypothèse veut que l'odeur soit le fait des structures chimiques qui émanent de la molécule.

Le biophysicien Luca Turin, du University College de Londres, propose une autre explication. Auteur de *Parfums : le guide* (Editions Herge, 1994), Luca Turin est aussi un « nez » averti. Ayant exhumé, en la remaniant, une théorie datant de 1938, il *considère chaque* molécule odorante comme le commutateur d'un circuit électrique. Reliée aux bons récepteurs, la molécule parachève le circuit en *vibrant entre deux points*, permettant aux électrons de traverser l'espace vide.

A partir de cette théorie, Turin a réussi à modifier l'odeur d'une molécule comme il l'entendait. Ainsi, en faisant varier la vibration sans changer la forme de la molécule, il *transforme* une senteur d'aubépine en fleur d'oranger. Aussi les parfumeurs sont-ils impatients de voir si une conception raisonnée des fragrances est désormais possible.

H. C.

★ Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduction de Sylvette Gleize.

Les climatologues s'interrogent sur les mécanismes thermiques

Les données recueillies lors de forages dans des sédiments marins et des massifs coralliens pourraient remettre en question les hypothèses sur les réchauffements de la planète

Comme les glaces des calottes polaires, les couches profondes des massifs coralliens ou des sédiments marins constituent des « archives climatiques ». Une synchronisation inattendue dans la hausse des températures des deux hémisphères lors des dernières déglaciations, il y a dix mille à vingt mille ans, vient d'être mise en évidence par des chercheurs français et américains à partir de forages dans le Pacifique et dans l'océan indien. Ce mécanisme peut être riche d'enseignements pour tenter de prévoir ce qui se passera lors du futur réchauffement. Les simulations numériques, dont la validité est contestée par certains, n'avaient pas prévu ce phénomène. Ces modèles, rétorquent leurs utilisateurs, ne sont pas des outils de prédiction, mais des « systèmes experts » aidant à interpréter des données toujours plus nombreuses.

UN CAS D'ÉCOLE splendide. Trois comptes rendus de travaux consacrés à l'étude des climats anciens sont publiés, jeudi 20 février, par la revue scientifique *Nature*. Tous trois sont plus ou moins contradictoires. Une manifestation supplémentaire des soubresauts qui agitent la climatologie ; discipline dans laquelle chaque avancée des techniques d'investigation semble mettre en lumière un degré supplémentaire de complexité dans la mécanique thermique de notre planète.

La controverse porte sur l'amplitude et la chronologie des variations de température des régions tropicales lors de la dernière déglaciation, *qui débuta il y a vingt mille* ans. L'étude de cette période dépasse de très loin l'intérêt historique. Par comparaison, elle pourrait nous permettre de prévoir ce qui se passera lors du réchauffement climatique dont beaucoup croient détecter actuellement les prémices.

Jusqu'au début des années 90, on croyait le problème réglé, explique Edouard Bard, professeur au Centre européen de recherche et d'enseignement en géosciences de l'environnement (CNRS/université d'Aix-Marseille-III) et à l'Institut universitaire de France, signataire de l'un de ces articles. Les observations montraient qu'à la fin du dernier maximum glaciaire la température, sous les tropiques, était restée très proche de ce qu'elle est actuellement, alors qu'elle avait baissé d'une dizaine de degrés sous nos latitudes.

Les modèles numériques expliquent cette disparité par une modification de la circulation océanique profonde : gênés par l'avancée des glaces, les courants chauds provenant des zones tropicales plongeaient en profondeur à hauteur des Açores et non pas au sud de l'Islande, *comme c'est* le cas actuellement. Les côtes européennes n'étaient donc pas réchauffées *par le Gulf Stream*. Parallèlement, la masse d'eau chaude mise en mouvement était moins importante, *et le refroidissement du Pacifique* sud et de l'océan Indien s'en trouvait donc ralenti d'autant.

Des forages océaniques viennent d'ébranler sérieusement ce scénario. A l'instar des strates profondes des calottes arctique et antarctique, les fonds marins constituent de remarquables « archives climatiques » (*Le Monde* du 21 juillet 1993 et du 27 octobre 1995). Tout comme les bulles d'air et les aérosols enfermés dans les glaces polaires, les cernes de développement des massifs coralliens ou les coquilles de foraminifères (protozoaires marins) des sédiments peuvent fournir des renseignements sur les *conditions météorologiques* des temps anciens. Leur composition chimique ou isotopique varie avec la température et la salinité de l'eau dans laquelle ils vivaient.

En se fondant sur l'analyse du rapport entre le strontium et le calcium du corail issu d'un carottage dans les îles Vanuatu, l'Américain Warren Beck (université d'Arizona) a pu montrer dès 1992 que la température des mers tropicales avait, il y a environ dix mille ans, baissé de 5 à 6 degrés et non de 1 à 3 degrés comme on le croyait. Dans un article publié par *Nature*, il précise son propos : il y a dix mille quatre cents ans, la mer y était plus froide de 6,5 *degrés qu'aujourd'hui. Puis, elle* s'est mise à monter rapidement pendant mille cinq cents ans.

Le paléoclimatologiste américain Robert Webb a confronté ces nouvelles données avec les modèles numériques de la NASA. Quelques passages sur ordinateur plus tard, il fournit les résultats de ses simulations dans le même numéro de *Nature*. Selon lui, il suffit de conjuguer les conditions climatiques supposées du dernier maximum glaciaire (concentration faible de gaz carbonique, calottes glaciaires importantes, etc.)avec une circulation océanique analogue à celle qui prévaut aujourd'hui – et non plus *modifiée – pour retomber sur les observations* de Warren Beck.

Problème réglé ? Pas si simple.

Car, quelques pages plus loin, Edouard Bard et son équipe avancent d'autres chiffres : 1 à 3 degrés seulement au-dessous des températures actuelles il y a quinze mille à vingt mille ans. Différents de ceux issus de l'analyse des coraux par Warren Beck, mais en concordance avec d'autres données tirées de l'étude des coquilles de foraminifères, et conformes à l'opinion générale des années 80.

Pour les obtenir, les chercheurs français ont, en particulier, travaillé sur un carottage de sédiments prélevés par 20 degrés de latitude sud dans l'océan Indien. Ils ont employé une nouvelle technique inventée par des chimistes britanniques, fondée sur l'analyse des alcénones, molécules synthétisées par certaines algues du phytoplancton et dont les caractéristiques varient avec la température de l'eau à l'époque où elles furent produites. « *Cette méthode a été calibrée très précisément en laboratoire et in situ. Et elle est d'autant plus précise que les microalgues synthétisant l'alcénone vivent très près de la surface, car leur métabolisme utilise la chlorophylle* », explique Edouard Bard.

L'avenir départagera sans doute les deux équipes. Pourtant, cela ne résoudra pas tous les problèmes des climatologues. Car, si elles diffèrent sur les résultats, les deux méthodes ont mis en évidence un phénomène inattendu. Coraux et alcénones sont d'accord sur un point : les réchauffements dans l'hémisphère Sud étaient en phase avec ceux constatés dans les carottages du Groënland par les glaciologues. Ils étaient, en revanche, de trois mille à quatre mille ans en retard sur ceux de l'Antarctique, pourtant beaucoup plus proche. Observé sur des sédiments vieux d'environ quinze mille ans par Edouard Bard, le même phénomène a été détecté sur les coraux âgés de quelque neuf mille ans analysés par Warren Beck.

Les modèles climatiques semblent, pour l'instant, incapables d'expliquer cet étonnant décalage. « *Une telle synchronisation entre les deux hémisphères est contraire à ce que devraient induire les fluctuations de la circulation océanique profonde*, souligne Edouard Bard. *Un autre facteur, encore mal identifié, intervient probablement de manière importante.* » L'Américain Wally Broecker avance une hypothèse selon laquelle la vapeur d'eau – qui est un gaz *à effet de serre* – pourrait jouer un rôle amplificateur plus important que prévu. La balle est dans le camp des modélisateurs.

Jean-Paul Dufour

L'effet-tampon du Pacifique

Une étude publiée dans le dernier numéro de la revue américaine *Science* indique que le refroidissement des eaux de surface dans l'est du Pacifique est à l'origine du ralentissement du réchauffement climatique. Ce dernier n'est pas aussi rapide que prévu. L'équipe de Richard Seager, de l'université Columbia (État de New York), qui a étudié les relevés de température effectués depuis un siècle, souligne que les courants de surface, plus froids dans l'est que dans l'ouest de cet océan, pourraient avoir ralenti *« de 22 % le réchauffement du globe »*. Ce phénomène serait dû à la résurgence de courants froids, et pourrait être accentué par les régimes des vents dominants, orientés à l'ouest, qui ont tendance à disperser l'eau froide. Richard Seager, qui cherchait à expliquer le phénomène El Nino, caractérisé par un renversement périodique des courants et des vents dans le Pacifique, indique que cet effet modérateur n'est probablement que passager.

L'ordinateur est expert, mais pas prophète

POUR PRÉDIRE le temps, les météorologistes utilisent des modèles numériques, des programmes informatiques contenant les équations décrivant les grands principes physiques qui agitent l'atmosphère. En y introduisant des données sur les conditions atmosphériques à un instant donné (température, humidité, vent, etc.) et en faisant tourner l'ordinateur, on peut avoir une idée du temps *qu'il fera un peu plus tard*.

Pour tenter de prévoir l'évolution du climat dans les prochaines décennies ou de reconstituer les variations du passé, les climatologues s'appuient sur des dispositifs analogues, souvent couplés avec d'autres reproduisant le comportement des océans. C'est, en partie, grâce à de telles simulations que le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a pu affirmer dans son dernier rapport, fin 1995, que les gaz à effet de serre *dégagés par les activités humaines avaient « une influence discernable »* sur le climat planétaire qui serait en voie de réchauffement.

Les experts du GIEC sont mandatés par les Nations unies pour évaluer les recherches menées dans le monde. Leur opinion reflète, en principe, celle de la majorité de leurs collègues, et le débat devrait être clos. Il n'en est rien. Et les intérêts économiques en jeu enveniment une polémique qui a souvent tendance à quitter le terrain scientifique.

En France, Yves Lenoir, ingénieur et militant écologiste, avait ouvert le feu dès 1992 avec un livre intitulé *La Vérité sur l'effet de serre* (éditions La Découverte), dans lequel il qualifiait de « *manipulation planétaire* » orchestrée par la Nasa le rôle attribué au gaz carbonique dégagé par les combustibles fossiles dans un *éventuel réchauffement planétaire*.

« OUTILS D'EXPERTISE »

Marcel Leroux (laboratoire de géographie physique, CNRS-université Lyon-III) l'a suivi, l'an dernier, avec *La Dynamique du temps et du climat* (éditions Masson). « *L'évolution climatique des dernières décennies n'est pas conforme aux prévisions des modèles, et les scénarios effet de serre additif, clairement démentis, ne sont pas annoncés par les faits d'observation* », écrit-il. Les données divergentes des récents sondages océaniques pourraient venir renforcer son propos.

Hervé Le Treut pratique tous les jours la simulation numérique au laboratoire de météorologie dynamique (CNRS-Ecole normale supérieure). Selon lui, ces critiques viennent d'un malentendu. « *On voudrait faire des modèles des moyens de prédiction, alors qu'ils ne sont que des outils d'expertise* », explique-t-il. Comment pourrait-on leur demander de coller à la réalité, alors qu'ils « *simplifient un système physique qui a lui-même sa propre incertitude* ». D'ailleurs, ceux des météorologistes perdent toute crédibilité au-delà de cinq jours.

Les modèles comportent encore bien des points faibles (rôle des nuages, de la végétation, des glaces de mer, etc.), reconnaît Hervé Le Treut. « *Mais ils tiennent compte des principes de physique fondamentale qui ne sont pas contestables.* » Leur rôle ? « *Concentrer l'expertise mieux que le simple bon sens de comptoir* ». En dépit de leurs imperfections, ils peuvent mettre un peu d'ordre dans la multitude de données, éliminer les erreurs grossières, repérer les convergences, vérifier les hypothèses.

Cet aller-retour constant entre le terrain et l'ordinateur n'est pas exempt d'erreurs et de tâtonnements. Faute de prédictions quantitatives, il « *nous a fourni au moins quelques certitudes qualitatives sur le risque climatique. On observe*, assure le chercheur français, *un léger réchauffement, plus important dans l'hémisphère sud que dans l'hémisphère nord où il est masqué par les aérosols dus à la pollution* ».

J.-P. D.

DÉPÊCHES

■ **NUCLÉAIRE : le ministre de** *l'industrie, de la poste et des télécommunications*, Franck Borotra, et le secrétaire d'Etat à la recherche, François d'Aubert, ont inauguré, mercredi 26 février, à Saclay (Essonne) une unité de démonstration permettant d'enrichir l'uranium avec des lasers (procédé Silva). Cette installation, baptisée Aster (Atomes séparés par des techniques d'évaporation et de rayonnement), est un nouveau pas dans la maîtrise de cette technique qui doit permettre de trier à un moindre coût énergétique l'uranium 235 (fissile et destiné aux centrales nucléaires) de l'uranium 238 (fertile et actuellement stocké en attendant des jours meilleurs). Depuis 1995, le CEA *consacre chaque année* 460 millions de francs au développement de ce procédé qui intéresse la Co*gema et sur lequel travaillent* les Etats-Unis et les Japonais. Le chiffre d'affaires de ce marché de *l'enrichissement de l'uranium* est estimé à 20 milliards de francs par an.

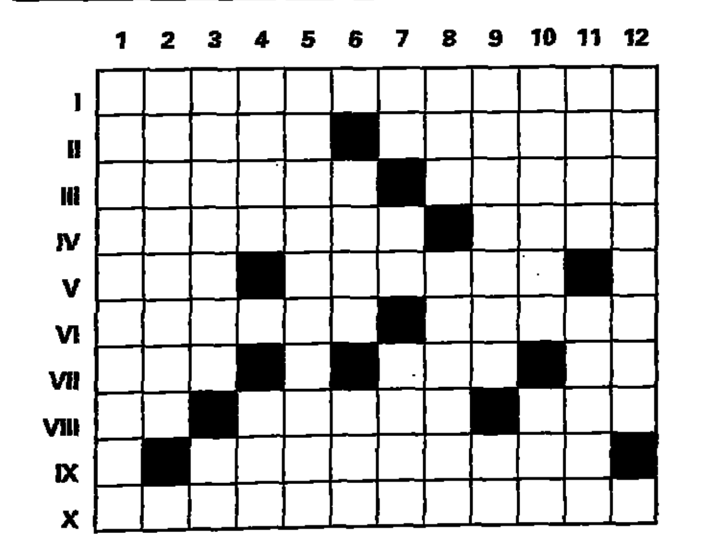
■ ***ASTRONOMIE* : l'Agence spatiale européenne (ESA) vient de décider de repousser** au mois d'avril *sa décision de relancer* ou non la mission Cluster, dont les quatre satellites dédiés à l'étude du soleil avaient été détruits, le 4 juin 1996, lors de l'explosion en vol de la fusée Ariane-5. Ce report tient aux difficultés budgétaires d'Etats membres de l'ESA qui ont annoncé ne pas disposer des fonds requis pour cette nouvelle mission, « *moins complexe* » mais dont le coût, lancement compris, avait été estimé à 1,3 milliard de francs.

■ **ENTOMOLOGIE : deux nouvelles armes pourraient permettre** d'endiguer la colonisation *du sud-est des États-Unis par* une espèce de fourmi rouge originaire d'Amérique du Sud. Importée accidentellement il y a *quarante ans*, la *Solenopsis invicta* a rapidement supplanté les espèces locales, mais pourrait voir sa progression enrayée grâce à l'introduction d'une petite guêpe originaire du Brésil. Celle-ci pond sa larve dans la tête de la fourmi, qui finit par succomber. Le département de l'agriculture devrait donner son approbation pour des essais en milieu naturel. Une autre méthode repose sur l'emploi d'un régulateur de croissance, le teflubenzurone, *qui empêche la formation de la* chitine qui constitue l'« armure » d'*invicta*. – *(New Scientist)*.

■ **SAINT-SUAIRE : le microchimiste américain Walter McCrone affirme avoir percé** le « *secret de fabrication* » du Saint-Suaire, cette pièce d'étoffe considérée par certains comme le linceul dans lequel Jésus aurait été enterré. Selon lui, l'empreinte observée sur le drap serait celle d'un homme ayant d'abord été aspergé d'ocre rouge, un pigment largement *utilisé en Italie au Moyen-*Age. Des retouches effectuées à l'aide de peinture vermillon, fabriquée à partir d'un sel de mercure, auraient ensuite été effectuées pour représenter le sang.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 97034

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Fait la pluie, même en cas de beau temps. – II. Peut toujours boucher un trou. Son retour est assez difficile. – III. Danse sur le paquet, sèche dedans. Comme une toile sans éclat. – IV. Fait rêver bien du monde, le gros porteur et le petit malfrat. Aux bouts du terrain. – V. Donné par le meneur. Ça fait beaucoup de monde. – VI. Une victoire pour Augereau. Conjonction. – VII. Appelle en forêt. Lettres de l'assureur. Préposition. – VIII. Supposition retournée. Doivent passer d'abord par la tête. On les retrouve *souvent sur le terrain*. – IX. Beau comme un cadeau. – X. Sa vie n'est vraiment pas un cadeau.

VERTICALEMENT

1. Le tripatouillage du maïs le concerne d'avantage *que la folie* bovine. – 2. Ne sont concernés ni par le maïs ni par le bœuf. – 3. Dans l'assiette du 1 mais pas du 2. Un bout d'échec. – 4. Supprimas. En peine. – 5. Sensibles aux bonnes affaires, quand ce n'est pas du vol. – 6. Premier fournisseur d'énergie. Bien enregistrés. – 7. Possessif. Tout un drame à Tokyo. Pour voir les plus beaux Lautrec. – 8. Se donne en supplément. Fit comme le café. – 9. Auprès des filles, il gagne ou il se ramasse ? Bien arrivé. – 10. Avec ou sans H on peut les fumer. Gendarme du Monde. – 11. *La tenue de Gisèle mise à* l'envers. Nous purgent. – 12. Du Rhin à notre table.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97033

HORIZONTALEMENT

I. Honoris causa. – II. Arole. Cartel. – III. Unipare. Omit. – IV. Tir. Canin. Ne. – V. Réas. Mendier. – VI. Eructe. Cet. – VII. Ledit. Rasera. – VIII. Suçoir. Mun. – IX. En. Tond. Hc. – X. Fur et à mesure.

VERTICALEMENT

1. Haut-relief. – 2. Ornière. Nu. – 3. Noirauds. – 4. OLP. Sciure. – 5. Réac. TTC. – 6. Rame. Ota. – 7. Scène. Riom. – 8. Ça. Incarné. – 9. Arondes. Ds. – 10. Utm (mut). Item. – 11. Seine. Ruhr. – 12. Alternance.

L'ART EN QUESTION N° 6

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Quinze survivants

Le 2 juillet 1816, une frégate envoyée par le gouvernement de la Restauration pour reprendre possession du Sénégal, *restitué à la* France par les récents traités de paix, échoue à 150 km au large des côtes de l'Afrique. Le capitaine abandonne cent quarante-six passagers et membres de l'équipage sur un radeau de fortune.

Durant treize jours, le radeau dérive sous un soleil de plomb. Des naufragés meurent de froid, de folie ou assassinés et dévorés par les survivants. En 1817, deux de ces survivants publient le récit de cette aventure qui bouleverse l'opinion publique. Géricault choisit de peindre le moment où le navire sauveur apparaît à l'horizon. Ce navire s'appelait :

■ L'Argus
■ Le Kearsage
■ Le Téméraire

Réponse dans *Le Monde* du 7 mars.

RMN/ARNAUDET

Théodore Géricault (1791-1824) « Le Radeau de la Méduse » (1819) Paris, Musée du Louvre

Solution du jeux n° 5 (*Le Monde* du 21 février). C'est Charles X qui signa, le 15 mai 1826, l'ordonnance qui permit d'ouvrir les nouvelles salles d'égyptologie du Musée du Louvre. C'est lui aussi qui en nomma Champollion conservateur.

Les Jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.
Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique.
Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de Scrabble.
Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.
Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.
Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ Président-directeur général : Dominique Alduy Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris cedex 08
Tél : 01 44 43 76 00 Fax : 01 44 43 77 30
PRINTED IN FRANCE

L'équipe de France de football gagne de bonnes manières face aux Pays-Bas

Les joueurs d'Aimé Jacquet ont su s'imposer (2-1) grâce à un jeu plus offensif qu'à l'ordinaire

Bien que longtemps menée à la marque, mercredi 26 février, l'équipe de France sélectionnée par Aimé Jacquet pour ce match amical de préparation avant le Mondial 1998 a su s'imposer face aux Pays-Bas (2-1) grâce aux buts de Robert Pirès et de Patrice Loko. *La deuxième période a permis* aux joueurs tricolores de revenir à un système à trois attaquants qui s'est révélé performant et *qui a séduit le public du Parc des Princes.*

UN MATCH AMICAL est sans enjeu. Pour un peu, on pourrait s'y amuser. Le cœur ne bat pas la chamade. La peur ne tord pas les boyaux. L'adrénaline reste sous contrôle. L'adversaire ne sert qu'à étalonner sa propre valeur. Quand il s'appelle Pays-Bas, il est une solide référence internationale et titille un peu plus l'envie de bien faire. Bref, vous viendrait presque le désir futile de plaire, de faire le spectacle. Vendredi 26 février, sur la pelouse du Parc des Princes, l'équipe de France s'y est employée.


FOOTBALL

Elle a gagné (2-1), sur le tard, une rencontre qu'elle aurait pu perdre. Mais la défaite aurait à peine altéré le goût de cette soirée où les Bleus se sont piqués de pratiquer un beau football. Les deux buts de Robert Pirès (75e min) et Patrice Loko (83e min) n'ont été que les coups réussis d'une salve ininterrompue. Les joueurs d'Aimé Jacquet ont tenté seize tirs au cours de la partie, soit un pétard toutes les cinq minutes environ. Ils ne nous ont pas toujours autant régalés.

Au début de la seconde mi-temps, les Bleus étaient encore menés (0-1), mais les 35 000 spectateurs manifestaient déjà leur bonne humeur par une « hola ». Le public redécouvrait son équipe de France et l'équipe de France redécouvrait son public. Au fond, le supporteur a un cœur d'artichaut. Il ne demande qu'à aimer. Il suffisait juste de faire jouer un peu la séduction pour gagner sa flamme.

L'affaire s'annonçait pourtant peu engageante. Aimé Jacquet, le sélectionneur national, présentait au coup d'envoi une composition tactique qui ressemblait par trop à celle pratiquée durant l'Euro, en juin 1996. Un homme en pointe, Christophe Dugarry, et deux milieux offensifs, Zinedine Zidane et Ibrahim Ba. C'était maigre. Derrière le trio, était déployé un système défensif renforcé, où Patrick Vieira étrennait, à l'âge de vingt ans, sa première sélection, en raison d'une blessure de Didier Deschamps. Le but express de Dennis Bergkamp (4e min) et l'impossibilité des Bleus à conserver durablement la balle en début de rencontre ont condamné le sélectionneur à l'audace. L'entrée de Robert Pirès à l'aile gauche, après une demi-heure de jeu, a décidé d'une nouvelle configuration sur le terrain. Ibrahim Ba s'est porté à son tour résolument en pointe. L'équipe de France avait démarré la partie avec un attaquant. Elle en possédait désormais trois. Une métamorphose.

La France sortit donc de sa réserve. Elle tâtonna d'abord devant le but d'Edwin Van der Saar, manqua tantôt d'opportunisme, tantôt de chance. Elle gaspilla les corners (11) et les coups francs (17). Mais ses louables intentions faisaient chaud au cœur. Les deux buts du dernier quart d'heure n'ont été finalement que la récompense d'un long effort et la victoire un prix de bonne conduite.

Ibrahim Ba rata des dribbles. Mais il en réussit de fameux. Lilian Thuram et Bixente Lizarazu, de leurs postes d'arrières latéraux, menèrent des montées hasardeuses. Mais il y en eut de fort opportunes. Zinedine Zidane perdit quelques ballons par excès de complication. Mais il distilla de précieuses passes.

Qu'il était agréable de voir cette équipe oser enfin, tenant en cela la promesse faite par Aimé Jacquet au lendemain d'un Euro anorexique. Ne manquait au contentement du supporteur que Youri Djorkaeff, le seul à avoir justement procuré un semblant d'émotion lors du maussade périple anglais. Le joueur avait été retenu par son club, l'Inter de Milan, qui participait mercredi à une demi-finale de Coupe d'Italie.

Seul bémol à cette réconfortante soirée, les Pays-Bas n'usèrent jamais d'un engagement physique total. L'équipe néerlandaise avait sans doute à l'esprit les combats qui lui restent à mener dans un groupe de qualification qu'elle domine largement. La France poursuivra, elle, sa préparation en rencontrant la Suède, mercredi 2 avril, avant le Tournoi de France, prévu en juin. Encore de belles occasions de s'amuser gratuitement.

Benoît Hopquin

Aimé Jacquet « très satisfait »

L'entraîneur de l'équipe de France a expliqué, après la rencontre, *que le match avait été de « très haut niveau »*. Pour Aimé Jacquet, l'équipe de France a mal commencé la partie, avec un but encaissé dès le début. *« On a alors frôlé le KO... J'ai dû opérer un changement* [la rentrée de Pires à la place de Laigle] *pour rééquilibrer l'équipe. »*

Il estime que l'équipe *« a su réagir et a joué de mieux en mieux au fil des minutes, alliant enthousiasme et percussion. Je suis très satisfait. Nous avons beaucoup d'enseignements à tirer de cette rencontre disputée contre un adversaire vraiment excellent et qui a retrouvé tout son potentiel »*. Aimé Jacquet assure également que les 35 300 spectateurs présents dans les tribunes du Parc des Princes ont *« beaucoup soutenu »* l'équipe de France.

Marc Thiercelin et Hervé Laurent veulent vite repartir autour du monde

Ils jugent le Vendée Globe une expérience exaltante

LES SABLES-D'OLONNE
de notre envoyé spécial

C'est une sacrée race de marins qui a mis sac à terre, mercredi 26 février, aux Sables-d'Olonne. Marc Thiercelin et Hervé Laurent, les deuxième et troisième du Vendée Globe, n'ont pas manifesté la lassitude du vainqueur (*Le Monde* du 27 février). Christophe Auguin avait répété, en bouclant son 105e jour de mer, qu'on ne le verrait pas une quatrième fois dans un tour du monde en solitaire : *« Trop de danger, trop de solitude. Surtout, n'y allez pas ! »*

VOILE

Ses deux dauphins n'ont pas affiché non plus la grande détresse d'Isabelle Autissier, arrivée dans la douleur et hors course le 21 février (*Le Monde* daté 23-24 février). Marc Thiercelin et Hervé Laurent, eux, n'ont qu'une envie : repartir. Avant ces trois dernières semaines passées à pomper les tonnes d'eau qui risquaient de faire couler son *Crédit-Immobilier-de-France*, Marc Thiercelin disait même qu'il regrettait devoir rentrer au port : *« J'étais si bien à bord que j'aurais aimé continuer,* raconte-t-il. *Les mers du Sud m'ont laissé un seul mauvais souvenir, celui de m'être planté dans des calmes en descendant trop bas. Mais, sinon, quels extraordinaires paysages de mer. Quel plaisir de navigation incomparable ! Surtout avant la potion amère qu'a représentée la remontée de l'Atlantique au près. »*

Le jeune skipper est resté pudique sur la détresse qui suivit les heures passées à rechercher vainement Gerry Roufs. *« Cela a été une triste parenthèse dans la course. Il fallait donner une chance à la vie, même si c'était un peu perdu d'avance de vouloir retrouver un bateau dans de telles conditions. »* En revanche, il salue le *« caractère bagarreur »* d'Hervé Laurent, avec lequel il s'est senti en lutte dès le premier passage de l'équateur. *« Il m'a un peu obligé à pousser mon bateau au rythme d'une course en solitaire de quelques jours. Je n'ai pas pris beaucoup de répit car, si je savais son bateau moins rapide, je ne pouvais pas oublier que, sur ce voilier, Titouan Lamazou avait réussi une exceptionnelle remontée de l'Atlantique. »*

UN AVENIR DE CHÔMEUR

En fait, Hervé Laurent n'a pas eu la chance du vainqueur du premier Vendée Globe. Celui-ci avait rallié les Sables-d'Olonne à partir du cap Horn sans changer une seule fois d'allure : plus de 12 000 kilomètres tribord amures. Sur *Groupe-LG-Traitmat*, Hervé Laurent assure n'avoir jamais calqué sa course sur celle de son adversaire direct : « Groupe-LG-Traitmat *était moins rapide que presque tous les autres bateaux. Il me fallait ruser. Tenter des options météo parce que je ne pouvais rien faire en vitesse pure. »*

Hervé Laurent avoue qu'il a été *« très loin au bout de lui-même »* dans les mers du Sud. *« C'était de la survie jusqu'au cap Horn. A chaque fois que je chavirais, jusqu'à huit, dix fois par jour, je me demandais si le mât n'allait pas ressortir brisé des vagues. Mais je n'avais pas peur du naufrage, parce que je devais lever le pied dès que les conditions étaient trop dures. »*

Pour lui, le plus grand plaisir de cette course est d'abord d'avoir réussi à boucler ce tour du monde. Vient ensuite la satisfaction d'avoir contenu, dans les premiers jours de course, ce qu'il appelle les *« pelles à feu »* de Parlier, d'Autissier et d'Auguin. Et sa troisième place est simplement une *« bonne surprise »* qu'il met sur le compte de la malchance qui a accablé les favoris.

Eric Dumont le prochain au port

Il reste trois concurrents en course dans le Vendée Globe. Eric Dumont devrait prendre la quatrième place du classement de l'épreuve. *« Si je continue à naviguer à ce rythme, je serai au port dès vendredi soir »*, estimait-il mercredi 26 février. Il arrivera sans doute en même temps que Bertrand de Broc, suivi, un ou deux jours plus tard, par Yves Parlier, tous deux hors classement. Catherine Chabaud et l'Anglais Pete Goss ne devraient pas arriver avant quatre semaines. Ils sont tous les deux à plus de 4 000 milles (7 500 km) de la France.

Marc Thiercelin et Hervé Laurent rentrent étonnamment sereins de ce qui est souvent présenté comme une terrible épreuve. Ils veulent recourir le plus vite possible. Le premier devrait pouvoir continuer à disposer d'un bateau performant. Il s'alignera dans le prochain tour du monde avec escales, et cette place dans le Vendée Globe justifie tous les espoirs qu'a mis en lui un entourage enthousiaste. Pour Hervé Laurent, le 26 février a marqué le début du chômage. Sa prime d'arrivée (100 000 francs) va lui permettre de payer ses dettes. Il a assuré la mission qu'on lui avait confiée : prouver le potentiel d'un bateau qui cherche un acquéreur. Mais aucun représentant de la société Groupe LG n'était venu l'accueillir. La blessure de la disparition de Gerry Roufs, qui portait les mêmes couleurs, est trop forte.

Alors Hervé Laurent espère que sa troisième place va lui permettre de recourir sur d'autres voiliers que ces vieux bateaux qu'on lui prête en échange d'une remise en état : *« Je n'ai jamais pu choisir. J'ai juste saisi des occasions. J'aimerais que ce succès me permette de décider un peu plus de mon avenir. »*

Christophe de Chenay

Les Norvégiens au paradis du ski nordique

TRONDHEIM (Norvège)
de notre envoyée spéciale

Les jours de liesse suivent les jours de liesse en Norvège, paradis du ski nordique. Et elle était à son comble mercredi 26 février lorsque Halldor Skaard Jr, le benjamin des hommes, en collant jaune à motifs noirs et rouges, s'est élancé, pour le relais 4 × 5 km du combiné nordique. Après le soleil du matin, la neige s'était mise à tomber violemment, mais la foule compacte voyait mal le titre mondial par équipes échapper à « ses » Norvégiens, dont les membres détiennent de somptueux palmarès individuels.

Dès l'épreuve de saut, les enfants du pays avaient affiché clairement leur ambition de voler quelques heures la vedette à Björn Dählie, vainqueur du 10 km classique et du 15 km poursuite et médaillé d'argent du 30 km libre. Bref, dès que Halldor Skaard s'est élancé, avec l'assurance de ses vingt-deux ans, il a été clair que le seul suspense de la course tiendrait à l'issue du combat pour la deuxième place entre les Finlandais, les Autrichiens et les Tchèques.

Avec le gain de temps acquis par leur performance sur le tremplin, les Norvégiens étaient d'autant plus intouchables sur la piste que les encouragements des spectateurs sembleront donner des ailes à Bjarte-Engen Vik (deuxième de l'épreuve individuelle, dimanche 23 février), Knut Tore Apeland (vainqueur de la Coupe du monde 1996 et vice-champion du monde en 1993), et Fred-Börre Lundberg (champion olympique 1994 et du monde 1995). Ils ont donc parcouru leur boucle de 5 km en quelque 13 minutes, dans un véritable délire de bonheur. Chez eux, les skieurs norvégiens bénéficient d'un soutien inimaginable en Europe ailleurs que dans un stade de football. Chaque jour, plus de 30 000 fans souvent emmitouflés dans des tenues folkoriques hissent sur le flanc des collines de Granasen – « la sapinière », située à une quinzaine de kilomètres du centre de Trondheim – des sacs à dos remplis de victuailles, des bébés dans des poussettes et une multitude de drapeaux nationaux.

> Chez eux, les skieurs norvégiens bénéficient d'un soutien inimaginable en Europe ailleurs que dans un stade de football

Les meilleures places du stade de ski de fond, ou de saut, sont prises d'assaut deux heures avant le début des épreuves. On se masse sur des tapis de sol isolants ou on s'assoit joyeusement à même la neige, le long des schuss, au pied ou au sommet des « bosses », ces pentes dans lesquelles se joue souvent l'issue des courses. Qu'il neige ou que le soleil brille, on se réchauffe à grands lampées de chocolat chaud ou de « karsk », un café sucré coupé à la gnôle. On danse et on frappe dans ses mains suivant les instructions données par des jeunes filles en pull norvégien stratégiquement disposées pour « chauffer » le stade.

Des champions olympiques norvégiens, comme le patineur de vitesse Johann Koss, ou le coureur de 800 m Vebjorn Rodal, sont venus dispenser des encouragements publics à leurs compatriotes compétititeurs. Juché sur le balcon du petit chalet qui lui est réservé, le roi Harald II ne manque pas une épreuve. Il y invite pour de brefs entretiens particuliers les stars norvégiennes du ski nordique. Comme Björn Dählie, accoutumé à cet honneur depuis le début des championnats du monde, le répète à l'envi : *« Le roi est un connaisseur. »* Son père, le défunt Olav V, ne faisait-il pas partie de l'équipage vainqueur d'une épreuve de voile aux Jeux olympiques d'Amsterdam, en 1928, et n'était-il pas aussi un sauteur à ski émérite ?

L'équipe norvégienne de combiné nordique a été chaleureusement félicitée par le roi Harald en personne. Comme Björn Dählie, Fred-Börre Lundberg, le dernier relayeur norvégien et champion olympique de Lillehammer, a brandi un drapeau national en glissant sur le dernier kilomètre. En entrant sur le stade menant à la ligne d'arrivée, il en était bien trop encombré pour prendre la peine de pousser encore sur ses bâtons. Bien que Lundberg ait terminé à la vitesse où l'on effectue un tour d'honneur, son adversaire finlandais n'a franchi la ligne que 46 secondes plus tard, et le dernier relayeur autrichien était à 1 min 13 s. La Norvège était seule au monde...

Patricia Jolly

Les podiums

● **15 km poursuite style libre**
Le Norvégien Björn Dählie a ajouté, mardi 25 février, une médaille d'or à son palmarès, qui en comptait douze, en gagnant mardi 25 février le 15 km poursuite (style libre) des championats du monde de ski nordique, disputés à Trondheim (Norvège). Le Finlandais Mika Myllyla s'est classé deuxième, à 17 s 1, devançant le Russe Alexei Prokurorov de 5 s 6. Dans cette épreuve où les concurrents partaient en fonction des écarts de temps obtenus lors du 10 km classique, lundi, les Français Vincent Vittoz et Hervé Balland ont respectivement terminé 28e et 41e.

● **Combiné nordique par équipes**
La Norvège a gagné, mercredi 26 février, l'épreuve de combiné nordique par équipes, composé d'une épreuve de saut sur petit tremplin (K 90) et d'un relais 4 × 5 km. Les Norvégiens ont devancé la Finlande de 45 s 6 et l'Autriche de 1 min 12 s 9. Dixièmes à l'issue du saut, les Français se sont finalement classés huitièmes.

Lioubov Egorova déchue du titre du 5 km pour dopage

TRONDHEIM (Norvège)
de notre envoyée spéciale

La Russe Lioubov Egorova, médaillée d'or aux championnats du monde de ski nordique sur 5 km classique, dimanche 23 février, a subi, à l'issue de l'épreuve, un contrôle antidopage qui s'est révélé positif au Bromantan. Ce psychostimulant a également des effets anabolisants d'« engrais musculaire » et renforce le système immunitaire. Le cas a été révélé, mercredi 26 février, par la Fédération internationale de ski (FIS) après l'analyse des échantillons par le laboratoire d'analyses d'Oslo agréé par le Comité international olympique (CIO).

La FIS a destitué la skieuse de son titre mondial et l'a déclassée de l'épreuve du 10 km poursuite dans laquelle elle avait terminé sixième, lundi 24 février. En revanche, elle reste classée sixième du 15 km libre disputé vendredi 21 février. Le conseil de la FIS décidera lors de sa session de printemps de la durée de la suspension de Lioubov Egorova, interdite dès à présent de toute compétition.

La Russe aurait jugé la contre-expertise inutile. Dans une lettre adressée à la FIS, la fondeuse de Saint-Pétersbourg, sept fois championne olympique et trois fois championne du monde, aurait admis être seule responsable dans l'affaire, tout en niant s'être volontairement dopée. Elle aurait déclaré avoir pris *« par erreur un comprimé vieux de plusieurs années »* pour se soigner, en ignorant qu'il était interdit.

« PAS FACILE DE REVENIR »

Lioubov Egorova, qui fêtera ses trente et un ans en mai, avait interrompu sa carrière en 1995 pour donner naissance à un enfant. A l'issue de sa victoire, dimanche, elle avait expliqué que *« revenir quand on n'est plus toute jeune n'est pas si facile »*. Comme tous les vainqueurs de ces championnats du monde, elle avait signé la charte de la Fondation MOT pour la lutte contre la drogue, la violence et pour la protection de l'enfance et de l'adolescence.

Au cours des Jeux olympiques d'Atlanta, cinq athlètes avaient été convaincus d'avoir utilisé du Bromantan, un produit utilisé en ex-URSS par les cosmonautes et les combattants en Afghanistan. Le Tribunal arbitral du sport (TAS) avait estimé que ces athlètes ne pouvaient pas être disqualifiés puisque le Bromantan ne figurait pas, à l'époque, sur la liste officielle des produits interdits par le CIO.

Ce stimulant avait été décelé pour la première fois en 1994. Sept cas d'utilisation avaient été répertoriés aux championnats du monde de ski nordique de Thunder Bay (Canada) en 1995 : cinq Russes, un Estonien et un Suédois. Le Bromantan est inscrit depuis le 17 novembre 1996 sur la liste des produits prohibés : à la fois dans la catégorie I A des « stimulants » et dans la catégorie II des « agents masquants ».

P. Jo.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : Roy Hodgson,** actuellement en charge de l'Inter Milan, *rejoindra le club anglais* des Blackburn Rovers la saison prochaine. Hodgson, ancien sélectionneur de l'équipe suisse, a signé un contrat de trois ans avec le club champion d'Angleterre en 1995. – *(AP.)*

■ **Le meneur de jeu belge Enzo Scifo pourrait rejoindre Anderlecht** *la saison prochaine. Il lui* reste un an de contrat avec Monaco, qui serait prêt à le laisser partir. Aujourd'hui âgé de trente et un ans, Enzo Scifo avait été formé à Anderlecht, qu'il avait quitté en 1987 pour l'Inter Milan, puis Bordeaux, Auxerre et Torino.

■ **RUGBY : Carel du Plessis a été désigné entraîneur de l'équipe d'Afrique du Sud,** en remplacement d'André Markgraaff, qui avait dû présenter sa démission après avoir tenu des propos racistes à l'égard des Noirs (*Le Monde* du 20 février). Ancien allier des Springboks, Carel du Plessis était le manager de l'équipe nationale. – *(AFP.)*

■ **TENNIS : le Russe Andrei Chesnokov s'est cassé la jambe droite** lors d'un match contre l'Australien Todd Woodbridge, mardi 25 février, au premier tour du Tournoi de tennis de Philadelphie. Agé de trente et un ans, et classé 69e joueur mondial, il est tombé en essayant de renvoyer un revers de son adversaire. Chesnokov, qui est licencié en France, où il participe à de nombreux tournois, devrait être indisponible pendant au moins quatre mois.

■ **BASKET-BALL : l'équipe de France a remporté en Pologne** le dernier match des qualifications pour l'Euro 97 (89-73). Les Français ont signé leur dixième victoire en dix rencontres. Ils terminent premiers du groupe E et sont qualifiés pour la phase finale de l'Euro qui aura lieu du 25 juin au 6 juillet en Espagne.

■ **BOXE : la Fédération japonaise de boxe** a décidé de prendre de nouvelles mesures destinées à mieux protéger les boxeurs après la mort d'un poids super-léger âgé de vingt-quatre ans, Hiroyuki Hiranuma, à la suite un combat professionnel.

celin et Hervé Laurent
ent vite repartir
tour du monde

Eric Dumont
le prochain au port

Prévisions pour le 28 FÉVRIER vers 12h00

Ensoleillé (E) — Eclaircies peu nuageux (N) — Nuageux courtes éclaircies (N) — Brumes et brouillard (C) — Très nuageux ou couvert (C) — Pluie ou bruine (P) — Averses (P) — Orages (P) — Vent fort — Neige (*)

METEO FRANCE

LE 28 FEVRIER		**FRANCE outre-mer**		MILAN	E/-2/8	DAKAR	E/21/28
Temps/Températures		CAYENNE	P/23/27	MOSCOU	*/-1/0	KINSHASA	P/21/27
minima/maxima		FORT-DE-FR.	E/25/26	MUNICH	N/-2/5	LE CAIRE	N/5/22
		NOUMEA	E/24/26	NAPLES	N/5/9	MARRAKECH	N/11/21
FRANCE		PAPEETE	P/26/27	OSLO	P/-7/1	NAIROBI	E/16/29
métropolitaine		POINTE-A-PIT.	E/24/25	PALMA DE M.	E/13/14	PRETORIA	N/15/23
AJACCIO	N/4/19	ST-DENIS-REU.	P/25/27	PRAGUE	N/-4/6	RABAT	N/11/21
BIARRITZ	E/4/21			ROME	N/6/12	TUNIS	N/10/14
BORDEAUX	E/3/19	**EUROPE**		SEVILLE	E/7/18		
BOURGES	N/1/15	AMSTERDAM	N/6/9	SOFIA	*/-4/2	**ASIE-OCEANIE**	
BREST	N/7/14	ATHENES	P/8/13	ST-PETERS.	*/-3/0	BANGKOK	E/23/32
CAEN	N/5/14	BARCELONE	N/8/14	STOCKHOLM	N/-4/4	BOMBAY	E/20/31
CHERBOURG	N/4/13	BELFAST	N/7/10	TENERIFE	E/16/17	DJAKARTA	P/26/27
CLERMONT-F	E/0/18	BELGRADE	N/-3/4	VARSOVIE	N/-4/4	DUBAI	E/15/23
DIJON	N/-1/13	BERLIN	N/-2/8	VENISE	N/1/7	HANOI	N/15/23
GRENOBLE	E/0/18	BERNE	N/-4/6	VIENNE	N/-3/6	HONGKONG	E/18/24
LILLE	N/4/13	BRUXELLES	N/4/10			JERUSALEM	N/10/18
LIMOGES	N/2/15	BUCAREST	N/-4/5	**AMERIQUE**		NEW DELHI	E/7/25
LYON	E/1/17	BUDAPEST	N/-3/6	BRASILIA	P/20/25	PEKIN	E/0/4
MARSEILLE	E/3/19	COPENHAGUE	P/2/6	BUENOS AIRES	E/18/25	SEOUL	P/4/14
NANCY	N/2/12	DUBLIN	N/8/10	CARACAS	C/21/26	SINGAPOUR	E/26/29
NANTES	N/3/16	FRANCFORT	N/-2/9	CHICAGO	C/-1/2	SYDNEY	N/17/21
NICE	E/6/19	GENEVE	N/-4/7	LIMA	C/15/21	TOKYO	N/4/11
PARIS	N/3/15	HELSINKI	*/-2/0	LOS ANGELES	E/7/12		
PAU	E/1/23	ISTANBUL	P/4/9	MEXICO	E/9/23		
PERPIGNAN	E/3/17	KIEV	C/-3/3	MONTREAL	N/-5/-3		
RENNES	N/5/15	LISBONNE	E/9/18	SAN FRANC.	E/8/13		
ST-ETIENNE	E/0/17	LIVERPOOL	C/5/10	SANTIAGO	E/10/26		
STRASBOURG	N/2/14	LONDRES	N/3/12				
TOULOUSE	E/2/20	LUXEMBOURG	N/0/10	**AFRIQUE**			
TOURS	N/2/16	MADRID	E/-1/11	ALGER	N/6/15		

C: ciel couvert
E: ensoleillé
N: nuageux
P: pluie
*: neige

La douceur se maintient

LES HAUTES PRESSIONS sont bien ancrées en Méditerranée. Elles protègent la moitié sud de la France de toute offensive nuageuse. En revanche, les régions de la moitié nord, plus proches du centre dépressionnaire atlantique, verront arriver de plus en plus de nuages. Grâce au vent de sud-ouest, une douceur inhabituelle se maintient sur l'ensemble du pays.

Bretagne, pays de Loire, basse Normandie. – Il ne faudra pas trop se fier aux éclaircies matinales. L'après-midi, les nuages se multiplieront dans le ciel et donneront quelques gouttes près de la Manche en fin de journée. Les températures évolueront entre 12 et17 degrés au meilleur de l'après-midi.

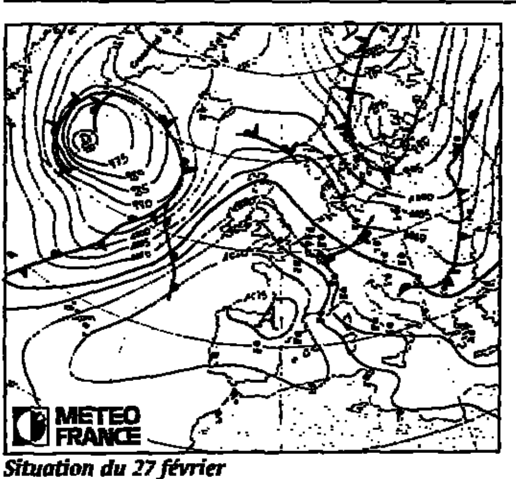
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, haute Normandie, Ardennes. – Le soleil et la douceur domineront cette journée de vendredi. Le ciel aura cependant tendance à se charger de l'Ile-de-France au Pas-de-Calais en cours d'après-midi. Partant de 2 à 6 degrés le matin, les thermomètres afficheront 12 à 16 degrés en début d'après-midi.

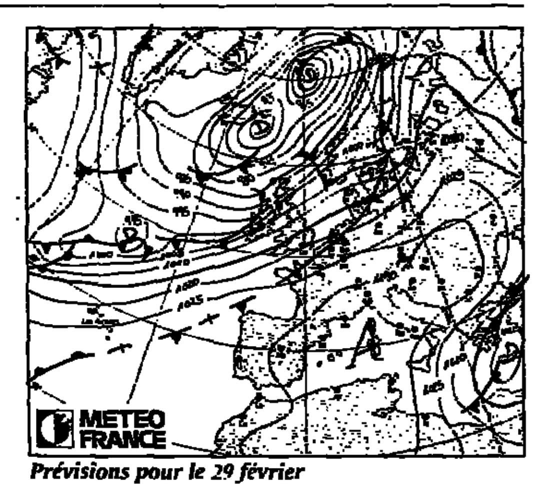
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La journée sera placée sous le signe du soleil et d'une certaine douceur. Quelques rares bancs de brouillards et la fraîcheur gâcheront un peu les premières heures du jour dans certaines vallées avant de se dissiper. On attend peu de changement côté température avec 12 à 15 degrés au meilleur de l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le printemps continue dans le grand Sud-Ouest avec un soleil généreux. On notera tout au plus des brouillards éphémères et de la fraîcheur en début de matinée. L'après-midi, les températures maximales atteindront 16 à 20 degrés avec des pointes à 23 degrés près des Pyrénées.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Dès le lever du jour, le soleil brillera largement. Après une matinée un peu fraîche, l'après-midi s'annonce largement ensoleillé sur les pistes de ski des Alpes et très doux en plaine avec 14 à 17 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Les conditions printanières persistent avec un franc soleil et des températures agréables. Il fera 15 à 17 degrés au meilleur de la journée en Languedoc-Roussillon à cause d'un petit vent marin. A l'est du Rhône, on atteindra 17 à 19 degrés.


Situation du 27 février


Prévisions pour le 29 février

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** A l'occasion de la réouverture, lundi 3 mars, de la ligne Paris-Montpellier, Air Liberté offre, jusqu'au 29 mars, des voyages gratuits en classe économique aux moins de 16 ans accompagnés d'un adulte payant sa place. Aux jeunes de 12 à 16 ans voyageant seuls, la compagnie offre un billet A/R.

■ **GRÈCE.** S'ajoutant à la fermeture des deux principaux musées de Salonique, la grève des gardiens de musées de la capitale s'est étendue, mercredi 26 février, aux sites et musées archéologiques de la région d'Athènes. Elle pourrait être reconduite si les gardiens n'obtiennent pas satisfaction. – *(AFP)*

■ **ÉTATS-UNIS.** L'observatoire de l'Empire State Building a été rouvert au public, mardi 25 février, après l'installation de détecteurs de métaux dans le gratte-ciel new-yorkais. Le 86e étage de la tour avait été fermé après une fusillade dimanche 23 février. Les détecteurs, disposés au deuxième étage, après la billetterie et avant l'entrée dans l'ascenseur, doivent filtrer 8 000 visiteurs chaque jour.

VENTES

La délicatesse des porcelaines tendres

Un ensemble de Mennecy, présenté à Drouot, révèle la finesse de ces céramiques, souvent polychromes, fabriquées jusqu'à la fin du XVIIe siècle

LA CRÉATION de la porcelaine tendre – ou pâte tendre – est un épisode de l'histoire des céramiques françaises. Au XVIIe siècle, l'importation des porcelaines chinoise et japonaise fait découvrir aux Européens cette matière inconnue, fine, résistante et translucide, parée de décors nouveaux. De nombreux faïenciers se lancent dans des recherches pour découvrir le secret (l'utilisation du kaolin, argile blanche) et inventent des produits de substitution pour concurrencer les arrivages d'Extrême-Orient.

Les pâtes tendres s'inscrivent dans ces tentatives d'imitation. Apparues à la fin du XVIIe siècle, elles sont fabriquées jusqu'à la découverte, en 1767, d'un gisement de kaolin dans la région de Limoges, qui permet enfin d'obtenir de la vraie porcelaine.

Ni translucide ni résistante (elle se raye avec la lame d'un couteau), la porcelaine tendre s'impose pourtant par la délicatesse de la pâte et la beauté des décors peints. Les principales manufactures sont Saint-Cloud (1675), Chantilly (1725), Vincennes (1738), transférée à Sèvres en 1756, et Mennecy (1748).

PINCEAU PRÉCIS

Un rare ensemble de Mennecy, qui passera en vente mercredi 12 mars, illustre toutes les périodes et tous les genres de cette fabrique, créée sur les terres du duc de Villeroy dont elle porte la marque (VD). De grande qualité, elle présente une pâte légère, des décors peints d'un pinceau précis. Les premières pièces sont à l'imitation de la Chine et du Japon. Une paire de grandes statuettes émaillées blanc, représentant deux lapins assis sur un socle rocaille, copie les fameux « blancs de Chine » (30 000 à 40 000 F).

Une autre, figurant un magot assis (personnage chinois), s'en inspire (20 000 à 30 000 F)

Mennecy subit ensuite l'influence des manufactures de Saxe, les premières à produire de la porcelaine dure en Europe, à partir de 1713. Une marronnière (récipient à marrons glacés émaillé blanc) traduit cette influence par son décor tout en relief de vanneries, de branchages fleuris, son couvercle ajouré formé de semis de fleurs et de fruits (8 000 à 12 000 F).

Toujours dans le goût allemand, les personnages et groupes polychromes où Mennecy excelle. Remarquablement sculptés, ornés de coloris très nuancés, ils ont largement contribué au succès de cette manufacture. Une paire de statuettes figure un jeune paysan et son chien, une bergère et son mouton, assis chacun sur des socles rocaille (30 000 à 35 000 F).

Un groupe est formé de deux enfants musiciens, assis sur un rocher, le garçon jouant de la flûte et la jeune fille tenant une partition (15 000 à 20 000 F).

Peu à peu, les céramistes établissent leur répertoire propre. Fleurs (en bouquets, en semis, en guirlandes ou en relief), paysages, oiseaux, deviennent les décors typiques de la deuxième partie du XVIIIe siècle. Proposées ici, une paire de pots à crème couverts, ornés de paysages galants, est estimée 6 000 à 8 000 F, une paire de vases Médicis, à décor polychrome de guirlandes de fleurs et rubans 8 000 à 10 000 F. Des oiseaux sur un tertre fleuri décorent une paire de tasses et leurs sous-tasses rehaussées de filets bleu et or (6 000 à 8 000 F).

Catherine Bedel

★ **Drouot Richelieu, mercredi 12 mars. Exposition la veille, de 11 à 18 heures, et le matin de la vente, de 11 à 12 heures. Etude Piasa, 5, rue Drouot, 75009 Paris, tél. : 01-53-34-10-10. Expert : *Michel Vandermeersch*, tél. : 01-42-61-23-10.**

Calendrier

● **Antiquités**

Brest (Finistère), parc de Penfeld, du vendredi 28 février au dimanche 2 mars, le 1er mars de 10 à 22 heures, le 2 de 10 à 19 heures, 110 exposants, entrée 30 francs.
Issoire (Puy-de-Dôme), salle Animatis, du vendredi 28 février au dimanche 2 mars, le 28 de 14 à 22 heures, les 1er et 2 de 10 à 19 heures, 36 exposants, entrée 25 francs.
Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne), salle Jean-Moulin, du vendredi 28 au dimanche 2 mars, le 28 de 14 à 19 heures, les 1er et 2 de 10 à 19 heures, 45 exposants, entrée 15 francs.
Cadillac-sur-Garonne (Gironde), centre-ville, samedi 1er et dimanche 2 mars, de 8 à 19 heures, 60 exposants, entrée libre.
Tonneins (Lot-et-Garonne), samedi 1er et dimanche 2 mars, de 9 à 19 heures, 50 exposants, entrée 15 francs.
Brignais (Rhône), complexe sportif Minssieux, samedi 1er et dimanche 2 mars, de 9 à 19 heures, 50 exposants, entrée 15 francs.
Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie), halle des expositions, samedi 1er et dimanche 2 mars, de 9 à 20 heures, 50 exposants, entrée 30 francs.

● **Brocantes**

Paris, avenue d'Italie, vendredi 28 février et samedi 1er mars, 120 exposants.
Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), marché couvert, samedi 1er et dimanche 2 mars, 50 exposants.
Gourin (Morbihan), samedi 1er et dimanche 2 mars, 40 exposants.
Le Mans (Sarthe), parc expo, samedi 1er et dimanche 2 mars, 220 exposants.
Feucherolles (Yvelines), salle polyvalente, samedi 1er et dimanche 2 mars.
Mandres-les-Roses (Val-de-Marne), Ferme de Monsieur, samedi 1er et dimanche 2 mars, 70 exposants.

● **Collections**

Paris, Salon toutes collections, centre Gaîté-Montparnasse, jusqu'au samedi 8 mars.
Floirac (Gironde), Salon des minéraux et fossiles, Maison des arts et des loisirs, samedi 1er et dimanche 2 mars, 30 exposants.
Mont-près-Chambord (Loir-et-Cher), Foire multicollection, salle polyvalente, samedi 1er et dimanche 2 mars, 45 exposants,
Roubaix (Nord), Salon toutes collections, salle Wattremez, rue de l'Hospice, samedi 1er et dimanche 2 mars, 200 exposants.
Périgny-sur-Yerres (Val-de-Marne), Salon toutes collections, gymnase Mimoun, samedi 1er et dimanche 2 mars.

VOYAGES

Des guides décalés

Cosmopolites ou secrètes, les cités présentées y palpitent de leur vraie vie

VINGT-DEUX ANS après avoir fondé les éditions Autrement, Henri Dougier lance des guides de voyages sur des villes à sa manière singulière : vingt-cinq titres devaient être en librairie jeudi 27 février, « *un effet de masse* » pour répondre « *à la demande d'un lectorat explosé* » qui, dans un même souffle, trouvera métropoles courues et cités discrètes. Qu'elles « *bougent* » (comme Berlin, Londres, Barcelone, les villes de l'Est) ou non (telle Florence), les cités retenues, cosmopolites ou secrètes, y palpitent de leur vraie vie.

La sobriété de l'ensemble pourrait passer pour celle d'anti-guides. En fait les ouvrages procèdent d'un décalage qui permet de prendre le thé à Londres, chez *Brown's* ou *Fortnum & Mason*, d'aller dans les « *temples du shopping* », mais aussi de feuilleter *Time Out* et *City Limits*, les suppléments des grands quotidiens, et de trouver les adresses des principales librairies.

Avec ce penchant pour la quête de sens qui a fait le succès d'Autrement, la collection ouvre des rubriques inédites : le mode de vie des habitants, les services pour les enfants, les escapades hors les murs... Ecrivains, journalistes, universitaires ou chercheurs ont rédigé des introductions littéraires – Michel Le Bris à Dublin, Claude Roy à Londres, et d'autres, Olivier Rolin, Serge Rezvani, Kenneth White, Antonio Tabucchi pour n'en citer que quelques-uns.

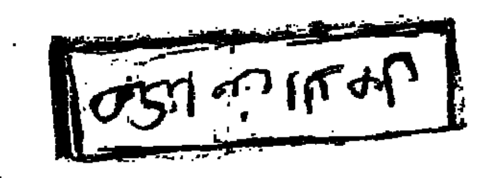
Cette collection pionnière devrait présenter au total quarante villes européennes. Un papier très blanc sous une couverture blanche et rouge, une maquette très claire pour un livre souple que l'on a bien en main, sans photos « *pour ne pas casser l'imaginaire* » servent le propos de ces guides faits « *pour les gens qui aiment lire* ».

Danielle Tramard

★ **Les guides Autrement. Vingt-cinq titres en librairie le 27 février. 210 pages avec cartes. 79 ou 89 F.**

■ **CONFÉRENCE.** Le ministre allemand de l'environnement, Angela Merkel, a convié ses homologues de vingt-quatre pays représentant les principales destinations à une conférence internationale sur le tourisme et l'environnement à Berlin du 6 au 8 mars. Cette conférence, prélude au salon international du Tourisme de Berlin qui se tiendra du 8 au 12 mars, doit élaborer une « *déclaration de Berlin* » en faveur d'un développement du tourisme respectueux de l'environnement, dans la logique du Sommet de Rio sur la protection de la planète en 1992.

■ **LOTO : les tirages numéro 17** du Loto effectués mercredi 26 février ont donné les résultats suivants.
Premier tirage : 7, 13, 27, 33, 44, 48, numéro complémentaire 9. Les rapports pour six bons numéros sont de 882 995 F ; pour cinq bons numéros et le complémentaire, 18 260 F ; pour cinq bons numéros, 2 435 F ; pour quatre bons numéros, 82 F ; pour trois bons numéros, 11 F.
Second tirage : 7, 14, 19, 33, 34, 49, numéro complémentaire 43. Les rapports pour cinq bons numéros et le complémentaire sont de 107 640 F ; pour cinq bons numéros, 6 025 F ; pour quatre bons numéros, 129 F ; pour trois bons numéros, 13 F.



MÉCÉNAT Le financier américain George Soros a créé 24 fondations dans les ex-pays du bloc communiste, *ainsi qu'en Haïti et en Afrique du Sud.* Elles consacrent chaque année plus de 300 millions de dollars aux réformes économiques, à des programmes éducatifs, à la communication, la science, la société civile, ainsi qu'aux arts, à la *culture* et à l'édition. ● SURVEILLÉES DE PRÈS par le magnat, elles maintiennent une culture nationale, tout en s'ouvrant vers l'Occident, avec l'objectif d'une véritable mise à niveau intellectuelle et artistique. ● EN BOSNIE, la Fondation a joué un rôle essentiel dans le maintien d'une vie culturelle durant la guerre. ● EN HONGRIE, pays dont est originaire George Soros, l'accent est mis sur l'édition, moins pour l'adapter au marché que pour *l'ouvrir* aux grands débats intellectuels contemporains en soutenant notamment les nombreuses revues culturelles.

George Soros, bienfaiteur transeuropéen des arts

Le magnat américain d'origine hongroise investit massivement dans la remise à niveau intellectuelle et artistique de l'ex-bloc communiste. Ses Fondations soutiennent les créateurs contemporains, qu'elles considèrent comme un élément « crucial d'une société ouverte »

NEW YORK
de notre correspondante

Un après-midi du début des années 90, quelque temps après la chute du mur de Berlin, Bill McAlister et George Soros se trouvèrent dans une galerie d'art, à Budapest. Les deux hommes ne se connaissaient pas, mais ils avaient entendu parler l'un de l'autre. George Soros était ce milliardaire new-yorkais d'origine hongroise qui consacrait une partie de sa fortune à aider les sociétés est-européennes, gelées par le communisme, à s'ouvrir ; Bill McAlister, pendant quinze ans directeur de l'ICA (Institut d'art contemporain) de Londres, avait discrètement, clandestinement parfois, aidé les artistes des pays du bloc communiste à survivre et à se faire connaître en Occident.

Quelqu'un eut la bonne idée de les présenter. Soros, se souvient Bill McAlister, lui fit remarquer qu'ils s'intéressaient aux mêmes choses, « *simplement*, suggéra-t-il, *j'ai de l'argent et vous n'en avez pas* »... Entre le financier-philanthrope et le Britannique épris d'art et de liberté, ce fut le début d'une amitié et d'une étroite collaboration. Convaincu que l'art et la culture sont des composantes essentielles de ces fameuses « *sociétés ouvertes* » dont il avait décidé de favoriser l'éclosion, George Soros avait besoin de l'expertise de gens comme Bill McAlister. C'est le savant dosage de cette expertise occidentale désintéressée et du large degré d'autonomie accordé aux fondations, dirigées dans chaque pays par un conseil composé d'intellectuels locaux, qui devait constituer le secret du succès de l'entreprise de George Soros.

L'entreprise naît avec la création, en 1979 à New York, de la Fondation pour la société ouverte (Open Society Fund). La création de 24 fondations nationales, essentiellement dans les pays de l'ex-bloc communiste, va suivre. Elles développeront des programmes consacrés à l'éducation, à la communication, la science, la société civile, aux arts et à la culture, aux réformes économiques. Dans certains cas, les besoins étaient si urgents, que l'aide culturelle aurait pu passer pour un luxe ; mais, souligne Diane Weyermann, responsable des programmes culturels régionaux à New York, les artistes, les écrivains « *sont des innovateurs, des créateurs qui entraînent le public dans de nouvelles sphères de débat* », ils sont un élément « *crucial d'une société ouverte* ».

L'effort du système Soros en faveur de la culture s'est appuyé sur trois piliers : les programmes régionaux, mis au point et dirigés depuis New York, qui favorisent les échanges au sein de différentes régions (balte, centre-européenne, Asie centrale) et permettent aux artistes de développer leurs contacts avec l'Occident ; le deuxième pilier est celui des fondations nationales ; enfin, le réseau des SCCA (Centres Soros pour les arts contemporains), chargés de la promotion des arts plastiques dans une quinzaine de pays, constitue un troisième outil. Créés au départ, relève Bill McAlister, « *comme des gares de chemin de fer, tous identiques* », les SCCA ont évolué en fonction des spécificités locales et, en 1995, ont été intégrés aux fondations nationales.

FONCTIONNEMENT AUTONOME

George Soros n'avait pas, si l'on en croit l'une de ses proches collaboratrices, de « *vision concrète* » de la culture, mais il a compris « *qu'il était important de laisser les fondations définir elles-mêmes leurs priorités* ». Annette Laborey, directrice de l'Institut Soros à Paris et experte de l'Europe de l'Est, cite l'exemple de l'Estonie qui, très russifiée, a souhaité mettre l'accent sur la redécouverte de sa propre culture, alors qu'en Hongrie le premier souci a été de soutenir les revues culturelles jusque-là publiées en samizdat. Bill McAlister, lui, distingue trois grandes catégories : les pays Baltes, « *qui conservent au moins une mémoire de l'époque pré-communiste* » ; l'Europe centrale, « *où le concept de la culture comme partie intégrante de la société ouverte est bien compris et où la conscience de l'identité nationale est restée* » : les communautés culturelles de ces pays ont besoin « *d'argent, d'information et d'un véhicule de communication avec l'Ouest* » ; les pays de l'ex-URSS, enfin, ont des problèmes plus profonds, des problèmes d'identité – ils ne sont plus soviétiques, leur langue n'est plus le russe – et des problèmes de formation.

Chacun va donc prendre la voie qui lui paraît la mieux adaptée, à condition de pouvoir justifier son choix. Mécène certes, George Soros est aussi homme d'affaires : son réseau philanthropique est géré aussi rigoureusement que ses fonds d'investissement. Le contrôle se fait de deux manières : par l'examen des projets de budgets, lors de réunions annuelles du conseil de direction de l'Open Society Institute à Budapest que George Soros préside lui-même, et par les directoires de chaque fondation nationale, dont il a personnellement veillé à la composition avec l'aide d'amis sûrs qui ont identifié les personnes dignes d'assurer ces responsabilités.

Si une fondation dérive dans le choix de ses programmes, les crédits ne sont pas renouvelés ou, s'il le faut, le membre du directoire concerné est remplacé. Le problème s'est présenté en Bulgarie, où la fondation, dans un premier temps, a mis l'accent sur la conservation des monuments et de l'héritage national. « *Ça n'a pas plu* », se souvient un collaborateur du financier. George Soros craignait un risque de dérapage nationaliste et a considéré que cette tâche incombait à l'Etat plutôt qu'à une fondation privée. Le membre du directoire à l'origine de ce programme a été remplacé, et la fondation Soros de Bulgarie est aujourd'hui l'une de celles qui marchent le mieux.

Depuis deux ou trois ans, pour éviter l'émergence de *nomenklaturas* locales, George Soros a introduit un système de rotation dans les directoires. Il hésite cependant à les généraliser : certaines fondations, comme celle de Pologne, manifestement le meilleur élève de la classe, se passent de surveillance, tandis que d'autres, comme celle de Russie, continuent de poser des problèmes majeurs.

L'évolution la plus satisfaisante pour George Soros est, peut-être, la tendance de plusieurs de ses fondations à recourir de moins en moins aux subventions directes et de plus en plus aux outils de formation, de documentation et de management culturel : ce qui importe n'est plus forcément de soutenir une revue ou une troupe de théâtre, mais d'apprendre à les gérer dans un contexte d'économie de marché. Culturellement aussi, c'est là que se situe le vrai tournant.

Sylvie Kauffmann

Cinquante bureaux, 300 millions de dollars

En 1995, selon leur rapport annuel, les fondations Soros disposaient de 50 bureaux dans le monde, employaient plus de 1 000 personnes et dispensaient 300 millions de dollars. Vingt-deux pays de l'ancien bloc communiste sont dotés d'une fondation nationale : Albanie, Biélorussie, Bosnie, Bulgarie, Croatie, Estonie, Géorgie, Hongrie, Kazakhstan, Kirghizstan, Lettonie, Lituanie, Macédoine, Moldavie, Pologne, Roumanie, Russie, Slovaquie, Slovénie, République tchèque, Ukraine et Yougoslavie. Il existe des fondations à Haïti et en Afrique du Sud. Le budget consacré aux arts, à la culture et à l'édition oscille généralement entre 10 % et 15 % du budget global. En 1995, il était de 370 000 dollars en Albanie ; de 745 000 dollars en Bosnie ; de 2 730 000 dollars en Hongrie ; de 30 000 dollars au Kirghizstan ; de 960 000 dollars en Pologne ; de 3 780 000 dollars en Russie ; de 1 180 000 dollars en Yougoslavie.

En Hongrie, priorité à l'édition

BUDAPEST
de notre envoyé spécial

La Hongrie a été le premier pays d'Europe doté d'une fondation par George Soros. A sa tête, depuis le début, en 1984, un proche du spéculateur : Miklos Vasarhelyi. L'appareil de la fondation – une quarantaine de personnes – s'appuie sur des comités d'experts dans chaque domaine, composés le plus souvent d'universitaires éminents. Le secteur culturel bénéficie d'une dotation largement supérieure au poids démographique ou politique de la Hongrie. Il devrait être de 550 000 000 de forints en 1997 (près de 20 millions de francs).

A Budapest, l'accent est mis sur l'édition. Objectif, selon Gabriella Szilard, la directrice des programmes culturels : « *Combiner la qualité à l'idée de société ouverte.* » Son budget – plus de la moitié de la dotation globale à la Hongrie – est, de loin, le plus important de toutes les fondations Soros. Dans un pays de haute tradition littéraire et poétique, où le débat d'idées a longtemps été freiné, l'écroulement des éditions d'Etat a vu surgir une centaine de petites maisons fragiles. La fondation subventionne une soixantaine d'entre elles, un nombre qui lui paraît « *correspondre au marché* ». Son attention se porte sur les plus exigeantes, comme Atlantisz (Tocqueville, Proust, Adorno) ou Osiris (à Budapest), et Jelenkor (à Pecs), l'une des plus dynamiques pour la littérature hongroise contemporaine.

La Fondation a abandonné les éditeurs qui se sont adaptés au marché en publiant des livres de qualité, certes, mais en cherchant à équilibrer leurs comptes par des ouvrages « grand public » : « *Notre mission n'est pas de financer des recueils de recettes ou des ouvrages sur le sport.* » Elle propose à certains éditeurs des prêts à des taux inférieurs de moitié à ceux de la banque nationale, mais a délaissé aussi ceux qui ne faisaient pas assez d'efforts, selon elle, pour vendre leurs livres. Elle a toutefois découvert que l'une des causes de la mévente était l'appauvrissement des lecteurs et des bibliothèques publiques : « *Les intellectuels, qui étaient les premiers acheteurs, sont sous-payés.* »

SAUPOUDRAGE VITAL

En 1996, la Fondation a édité un livret comportant les descriptifs de 106 livres que se proposaient de publier les éditeurs. « *Par exemple Baudrillard, il faut le publier*, dit Gabriella Szilard, *cela va susciter un débat chez les étudiants. D'autant qu'il s'agit d'Amérique. Paul Celan incontestablement. François Fejtö de même...* » Elle a envoyé le livret aux 4 400 bibliothèques hongroises : 3 900 y ont fait leur choix. Ainsi, la Fondation a pu régler par avance aux éditeurs un nombre d'exemplaires précis. « *C'est notre manière à nous d'enseigner les lois du marché, et de compenser la misère des bibliothèques, qui, avec 15 000 forints par an* [environ 500 francs], *ne peuvent pas acheter plus de dix livres.* »

L'essentiel du débat intellectuel en Hongrie passe par les revues. La fondation soutient 62 d'entre elles : *Elet es Irodalom* – principal hebdomadaire culturel et politique – dont Gabriella Szilard relève qu'« *il est indépendant, impartial, de haute qualité et en même temps populaire et qu'il ne bénéficie d'aucun soutien des banques* » ; *Holmi*, la principale revue littéraire ; l'édition hongroise de *La Lettre internationale* ; des revues littéraires catholiques, juives, des revues de cinéma, etc. Comme toujours, la Fondation travaille sur le tissu existant. Et si les dons ressemblent parfois à un saupoudrage, ils n'en maintiennent pas moins en vie la quasi-totalité de ces revues.

Des dotations sont aussi accordées aux jeunes écrivains : 17 premiers textes ont été publiés en 1996 grâce à la Fondation. Condition : que l'éditeur ait obtenu la recommandation de deux critiques littéraires. De nombreux prix et bourses sont distribués. Même la restauration et la préservation de livres rares est subventionnée. L'achat d'un fax ou d'un ordinateur pour des bibliothèques ou des entreprises culturelles entre aussi dans ses compétences. Au C³ – Centre pour la Culture et la Communication –, une batterie d'ordinateurs donne accès à Internet pour tous. La communication est devenue l'un des axes essentiels de la Fondation, aussi importante que l'apprentissage du management culturel qu'elle développe dans tous les secteurs.

Jean-Louis Perrier

En Bosnie, un idéal : démocratie et tolérance

SARAJEVO
de notre correspondant

La vie culturelle sarajévienne reste suspendue aux dons de la Fondation Soros. Un an et demi après la signature du plan de paix, les artistes et les institutions culturelles peinent encore à trouver des fonds. La Fondation est devenue la pierre angulaire de la survie de la culture bosniaque, après avoir été présente au plus fort des combats. A cette époque, le gouvernement ne se préoccupait que de diplomatie et de trouver des armes ; la communauté internationale, elle, concentrait son action sur la présence des « casques bleus » et la distribution d'aide alimentaire et médicale. « *La culture n'était une priorité pour personne. Or la survie physique ne suffit pas, il est capital de maintenir une vie culturelle* », estime Mirsad Purivatra, devenu directeur du Festival de cinéma et de la galerie d'art Obala, après avoir dirigé la Fondation de 1994 à 1996.

AIDER À LA RÉUNIFICATION

Depuis sa création dans la capitale assiégée, la Fondation Soros a effectué près de 500 donations. Un million de dollars ont été dépensés pour la culture, et 500 000 dollars pour l'édition. « *Notre stratégie était très simple*, raconte Aida Cengic, la responsable du programme culturel. *Aider tous ceux qui étaient résolus à travailler dans ces circonstances incroyables.* » La première manifestation a lieu sous les bombes, en août 1993. Elle s'intitulait « Le Jour d'Hiroshima ».

La Fondation aide les artistes bosniaques à voyager et les artistes étrangers à venir à Sarajevo. Elle organise un Mois de la Bosnie-Herzégovine à Prague, des expositions de peintures à New York, la présentation des films des productions Saga dans une vingtaine de pays. A l'occasion d'une trêve, elle fait restaurer en urgence le Théâtre national et l'Académie des Beaux-Arts. La Fondation finance des facultés et des lycées artistiques, et sauve l'Orchestre philharmonique du naufrage. Ses fonds permettent la tenue de dizaines d'expositions, la mise en scène de pièces de théâtre, la création d'un CD, *Rock Under The Siege*, et l'organisation de concerts.

« *Nous avons réalisé ce qu'un ministère de la culture, en d'autres circonstances, devrait faire* », estime Aida Cengic. La Fondation Soros continue de subventionner la vie culturelle. « *Le gouvernement fait de son mieux, mais le pays est encore dans une situation très difficile*, poursuit-elle. *Nous allons continuer à travailler en faveur de l'éducation artistique et des jeunes artistes.* »

Les donateurs potentiels se ne bousculent pas. L'Unesco ou le Centre André-Malraux participent à la vie culturelle sarajévienne, mais leurs budgets sont plus réduits. Aida Cengic accorde une attention particulière aux micro-projets : vingt-cinq instruments pour les musiciens de Gorazde, un studio d'enregistrement offert à un institut de musicothérapie pour les jeunes combattants traumatisés par la guerre. « *Si de nombreux artistes ont quitté le pays, ce qui n'est pas critiquable, d'autres sont restés ici et ont travaillé*, dit-elle. *Cela doit être encouragé.* »

« *Pendant la guerre, il fallait sauver ce qui pouvait être sauvé, donc aider tous les artistes*, rappelle Mirsad Purivatra. *Aujourd'hui, le soutien à la culture évolue. Il faut se détacher de l'aspect humanitaire pour soutenir des projets de qualité.* » La Fondation Soros décentralise son action vers Mostar, Zenica ou Tuzla. Trois artistes de Banja Luka, en République serbe, ont récemment obtenu une bourse. Elle retrouve là son idéal : démocratie et tolérance. « *Lors du dernier festival de cinéma, des jeunes de Banja Luka ont traversé la ligne de front et sont venus voir des films* », raconte Mirsad Purivatra. Un revers pour les chefs de la République serbe, qui bâtissent des frontières ethniques et souhaitent empêcher le retour à la vie commune. « *La culture jouera un rôle important dans le processus de démocratisation*, dit-il. *Nous avons contribué à la survie de Sarajevo ; nous pouvons contribuer à la réunification du pays.* »

CIBLE DES RÉGIMES AUTORITAIRES

La Fondation mène aussi des actions en Serbie et en Croatie, où elle est devenue une cible pour les régimes autoritaires, qui ne voient pas d'un bon œil une association qui se mêle de culture, de liberté de la presse et d'éducation. Le président croate Franjo Tudjman a fustigé, dans ses récents discours, les « *ennemis de l'étranger* », dont la Fondation Soros. A Sarajevo, selon Mirsad Purivatra, « *il n'y a aucun problème politique. Nous avons les mains libres, le gouvernement nous encourage* ». La seule précaution est de ne pas soutenir des artistes qui se réclameraient d'un projet ethnique ou nationaliste.

Rémy Ourdan



Bill T. Jones danse la beauté des corps pour conjurer l'intolérance et la mort

Le danseur afro-américain quitte le terrain des luttes pour celui de la sérénité

La Bill T. Jones / Arnie Zane Company s'est installée pour deux soirées à guichets fermés à la Maison des arts de Créteil, à la fin d'une tournée qui s'achèvera à Maubeuge. La personnalité du chorégraphe afro-américain a captivé le public qui a découvert, au-delà du militant contre toutes les oppressions, un sculpteur de corps à la faveur d'un programme réunissant quatre chorégraphies centrées sur la beauté pure.

BILL T. JONES/ARNIE ZANE COMPANY. ***Blue Phrase*** **(1996), Eric Dolphy (musique).** ***Ballad*** **(1996) sur les poèmes Dylan Thomas.** ***After Black Room*** **(1993), Sarah Plant (musique).** ***Some Songs*** **(1996), Jacques Brel (musique et paroles).**
THÉÂTRE DES ARTS DE CRÉTEIL**, le 25 février, à 20 h 30. Le programme sera présenté à La Luna de Maubeuge, le 28 février, à 20 h 30. De 50 F à 70 F. Tél. : 03-27-65-65-40.**

Depuis qu'il danse en France – à Lyon, où il entretient des liens privilégiés avec le *Ballet national de* l'Opéra, aux festivals de Montpellier, d'Avignon –, *on croit tout savoir* de Bill T. Jones, l'« Ami américain », chorégraphe des âmes souffrantes, militant de la cause homosexuelle. On découvre pourtant, aujourd'hui, un homme apaisé, quasi épicurien. *Un homme* qui aurait la beauté pour seule préoccupation.

La Bill T. Jones / Arnie Zane Company *s'est installée à la Maison* des arts de Créteil pour deux soirées, archi-complètes depuis octobre 1996, au cœur d'une tournée en régions passée par Nantes, La Rochelle, Rennes, Le Havre, et qui s'achèvera à Maubeuge. *« Je ne suis pas sûr d'avoir tout à fait compris les nuances ethniques qui différencient la Normandie de la Bretagne »*, s'amuse Bill T. Jones, surpris par l'accueil qu'il a reçu dans les centres chorégraphiques nationaux. La ville du Havre, avec son architecture rectiligne, son âpreté, ses tourbillons de vent, l'a laissé incrédule...

Blue Phrase ouvre le programme de la soirée. Un solo de sept minutes, dansé par une nouvelle arrivée, Alexandra Beller – torche rousse aux formes à damner un Rubens. Le saxophone d'Eric Dolphy, qui donnerait du vague à l'âme au plus vaillant petit soldat, suit les sinusoïdes d'un corps fumigène. *Cet archétype chorégraphique*, quasiment un cliché, est renouvelé *avec vivacité* dans l'ombre gris-bleu d'un moment suspendu. *Amour du corps hors normes, grassouillet ?* Les corps des six garçons, le *chorégraphe en tête, qui* interprètent *Ballad*, possèdent une perfection *qui frise* l'artificiel. Autant dire qu'ils sont magnifiques. Y *compris les trois nouveaux : Christian Canciani*, Eric Bradley, Miguel Anaya.

Ballad est un bas-relief. Poissons argentés, crabes, pêcheurs des bords du Nil, jeunes pharaons, les corps glissent, *outrageusement* déhanchés, entre les mots obsédants du poète Dylan Thomas, dont la voix de prophète touche le cœur avant même qu'on comprenne le sens de sa parole. Les danseurs figurent les grands prêtres de cette prière défaite. Ils se postent à l'affût, dans l'onde d'une rivière que la lumière dessine, tout au fond de la scène. Avec des gestes angulaires, lents, le chorégraphe tire ses filets dans ce styx enchanté.

LES EXCÈS ET L'OUBLI

Trop d'esthétisme ? C'est le moteur de l'œuvre du chorégraphe. Il nourrit, irrigue, *After Black Room*, inspiré du duo *Black Room* qu'Arnie Zane – ami de Bill T. Jones, décédé en 1988, – écrivit en 1983. Dans cette danse, décomposée en poses, tout est esthétisme. *Rien* qu'esthétisme. Pur esthétisme. Pour oublier qu'on va mourir, qu'on est séropositif. Pour provoquer, pour agripper *le temps. Les corps* culturistes s'enlacent dans des pénombres de *hammams. Tendresse du délassement* et des étreintes sur chants arabes. *Voix de Ghada Ghanem*, David Smith et Najib Shaheen. Bill T. Jones, *ou le mauvais goût paradoxal* qu'engendrent des excès de *beauté. Un parti pris qui gêne tant* les puristes pour lesquels, dans la *danse, le corps doit* être *avant tout* oubli, oblitération.

Au *Festival d'Avignon 1996*, le chorégraphe avait présenté un trio, *Sur la place*, qui se développait, galopant, chaotique, sur *différentes* chansons de Jacques Brel. La pièce *a été entièrement recomposée*, sous le titre de *Some Songs*. Avec, cette fois-ci, sept danseurs. Les deux versions sont au répertoire de la compagnie. S'éloignant du trio adultère et trop « français », dépassant la gestuelle exaspérée et par trop illustrative de *Sur la place*, Bill T. Jones adopte une danse plus abstraite, qui court d'une chanson à l'autre, sans vraie rupture. Souvent drôle. On n'est plus dans une chanson spécifique, mais dans l'univers de Jacques Brel : du souffle des alizés des îles Marquises aux convulsions du cœur.

Dans *La Valse à mille temps*, les corps tournoient dans la galaxie du poète-chanteur. La soirée se termine par une lecture à deux voix du livre de Bill T. Jones, *Dernière nuit sur terre* (*Le Monde* du 21 janvier). Le comédien Redjep Mitrovitsa, pieds nus sur la scène, rejoint le danseur. A deux voix, ils explorent *le territoire de la danse*. A l'issue de ce cérémonial, le public meurt *d'envie de poser des questions à* Bill T. Jones, ce grand diable *d'homme dévoilé par les phrases* de cette lecture-performance. *Après avoir eu peur de tout, on jurerait* qu'il n'a plus peur de rien. *Peut-être même pas de la mort.*

Dominique Frétard

Un Printemps palestinien à Paris et en régions

L'INSTITUT du monde arabe, à Paris, et l'Association française d'action artistique (AFAA), *bras armé du ministère des affaires étrangères* pour le rayonnement culturel français à l'étranger, *se sont associés pour organiser* un Printemps palestinien en France réunissant plasticiens, musiciens, chanteurs, acteurs et écrivains à la faveur de nombreuses expositions, spectacles et rencontres. *Les manifestations, qui* commenceront en mars, auront lieu en Ile-de-France – à Paris, Cergy-Pontoise et Champigny-sur-Marne – et en régions – à Aix-en-Provence, Belfort, Dunkerque, Grenoble, Marseille et Strasbourg.

Soutenu par le Centre national des lettres, le Centre national de la cinématographie, l'Agence pour le développement des relations internationales et la FNAC, ce Printemps palestinien est la première initiative culturelle engagée par le gouvernement français depuis les accords de paix de Washington, en septembre 1993, et l'installation du Conseil palestinien, en janvier 1996. Le ministre de la culture de l'Autorité palestinienne a également précisé que ce Printemps était *« la première manifestation d'importance de la Palestine pour montrer son existence et dire sa culture »*. Elle s'inscrit dans les grands rendez-vous culturels organisés par l'AFAA, après la Tunisie et l'Irlande, et avant l'Egypte, Israël et le Maroc.

L'ENSEMBLE SOUFI DE JÉRUSALEM

Leïla Shahid, déléguée générale de la Palestine en France, a rappelé les premières tentatives d'introduire les créateurs palestiniens en France, il y a plus de vingt ans, avant que *« le quotidien tragique avec son convoi de guerres, d'exils et d'assassinats »* n'oblige les autorités françaises, en 1976, à suspendre toute véritable activité culturelle sur le territoire. *« Aujourd'hui*, a-t-elle déclaré, *nous devons revenir sur les pas de ces pionniers en France et profiter du répit introduit par le processus de paix pour continuer cette tâche. »* De nombreux artistes sont donc attendus très bientôt en France. A partir du 25 mars, l'Institut du monde arabe (IMA) présentera par exemple trois importantes expositions consacrées à « La Palestine des créateurs », aux artistes contemporains et aux photographies de Saïd Nuseibeh consacrées au Dôme du Rocher.

Le programme musical permettra de découvrir l'Ensemble soufi de Jérusalem, pour la première fois invité hors de Palestine, et d'entendre la chanteuse Sabreen, le joueur de luth Samir Jubran, le Takht de Nazareth... *Le théâtre sera* représenté par la troupe El Hakawati, le Théâtre Beït Al Karma et par Al Kassaba Théâtre. Un colloque intitulé « Histoire de la Palestine contemporaine » clôturera le Printemps les 13 et 14 juin à l'IMA.

★ Printemps palestinien. Renseignements par téléphone : 01-42-72-60-01.

La rigueur franciscaine de Jean-Paul Poletti

Le fondateur du groupe Canta u populu corsu chante à Paris avec le Chœur d'hommes de Sartène les polyphonies venues du fond des âges

LE CHŒUR D'HOMMES DE SARTÈNE, église de la Trinité, square de la Trinité (9e) Mo Trinité. Jeudi 27 et vendredi 28 à 20 h 45. Places de 50 F à 120 F. Une très large part du programme figure sur un CD paru à l'automne 1996 et sobrement intitulé *Polyphonies corses (Ethnic-Auvidis B 6841).*

SARTÈNE
de notre envoyé spécial

Perché sur les hauteurs sartenaises aux confins de la ville, le couvent Saint-Damien défie la loi des chronomètres, accomplissant avec une pérennité qui tient de l'évidence la mission de ses lointains fondateurs. L'établissement franciscain, qui n'abrite plus aujourd'hui qu'une demi-douzaine de frères mineurs, est en effet l'un des derniers bastions où se conserve la mémoire du chant corse.

Présents dans l'île dès le XIIIe siècle, les disciples du Poverello d'Assise se sont avérés, au fil des siècles, les plus humbles, mais les plus précieux des alliés de l'identité culturelle de la Corse, qu'elle soit *pisane, génoise ou française. Ce* sont eux qui, en tissant un réseau *de couvents, aujourd'hui en grande* partie sinistrés, ont su conserver la *mémoire d'une tradition.*

De ces générations de moines *sartenais, venus pourtant d'une* autre culture – celle des rivages de *la mer du Nord* –, le Père *Ulrich* est l'un des derniers représentants. L'homme, *courtois*, est peu disert, effacé mais d'une fausse naïveté *malicieuse* lorsqu'il s'étonne de la richesse du fonds qu'il conserve. *Sans rien abdiquer de la vocation* de son ordre – Saint-Damien accueille *chaque été des hôtes de passage* et, malgré le sommeil de l'hiver *à peine perturbé par les* premiers bourgeons, le jardin en étages rappelle *la simplicité paisible* du dénuement monastique –, le *Père Ulrich est l'indispensable* complice du musicien Jean-Paul Poletti sur le chant sacré, témoin exceptionnel d'une transmission de savoirs séculaires.

Fondateur du groupe mythique Canta u populu corsu, qui redonna une voix à la Corse en mal de repères identitaires, et compositeur d'un opéra sur l'éphémère roi de Corse Théodore Ier, *Re di petra*, qui conjugue racines insulaires et écriture contemporaine, Poletti a fait il y a dix ans le pari d'une école de chant, en marge des deux conservatoires de l'île. De la chorale du Granitu Maggiore, est né, il y a moins de deux ans, un chœur « de chambre » qui comble un vide entre transmissions savante et populaire. Car il ne s'agit pas de restitution d'école, lorsque Jean-Paul Poletti travaille, avec le Chœur d'hommes de Sartène, les polyphonies venues du fond des âges.

Il serait plus juste de parler du relais laïque de la tradition chorale franciscaine. Le travail patient de *déchiffrement et de mise en place*, favorisé par la superbe acoustique de la chapelle *conventuelle*, éclaire avec évidence la filiation. Entouré de Jacques *et* Jean-Claude Tramoni, Xavier Chaniot et des tout jeunes Jean-Marc Jonca et Cyril Lovighi – seul manquait ce soir-là Marcu Valentini –, Jean-Paul Poletti étudiait la difficile partition du *Transitus del NPS Francisco d'Assisi*. Largement antérieure à sa codification musicologique, sans doute au siècle dernier, cette pièce anonyme à la gloire de François d'Assise, imparfaitement connue, n'a pu être restituée dans son intégralité que grâce à la collaboration active du supérieur des Franciscains – l'œuvre devrait être, du reste, donnée à Rome.

Tandis que Jean-Paul reprenait certaines attaques, commentant une ornementation, le Père Ulrich, qui écoutait à l'écart l'œuvre reprendre vie, vint se placer face aux choristes et, par des indications imperceptibles, traça la voie qui permit aux chanteurs de satisfaire la mémoire prodigieuse dont le moine est l'un des derniers dépositaires. La magie de ces transmissions tacites, lisible dans le contraste de ces hommes, que la musique unit par-delà les générations, se faisait quasiment palpable.

La magie des transmissions d'une génération à l'autre se fait quasiment palpable

C'est ce bonheur sans éclat factice que l'on voudrait voir partagé par ceux qui assisteront en l'église *de la Trinité, jeudi 27 février* et vendredi 28 soir, à la première prestation parisienne du jeune chœur. Outre le *Transitus*, pièce maîtresse du programme, des chants populaires qui disent les travaux et les jours (*A Tribbiera*, chant de l'aire de battage du blé), la nostalgie de l'exil et des séparations (*Barbara furtuna*) renforcée par le spectre de la guerre (*Lettera a mamma*), ou l'exceptionnel témoignage de ce chant du *Purgatoriu* de Dante, colporté par les bergers au hasard de leurs migrations. Des chants sacrés aussi, extraits du rituel de la messe (*O Salutaris Hostia*, *Subvenite sancti dei*), et des créations contemporaines, déjà admises dans le corpus traditionnel (*Lamentu di Ghjesu*, de Nando Acquaviva) ou extraites de la *Missa Solemnis*, de Ghjuvan-Paulu Poletti.

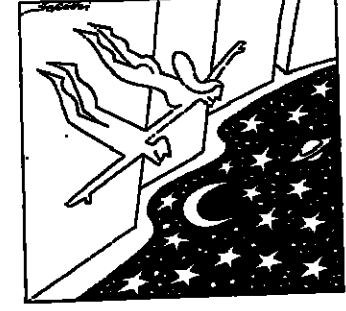
Une occasion de rappeler que, outre ses qualités de chef de chœur et son engagement culturel peu commun, Poletti est avant tout un formidable musicien, interprète et compositeur dont la dimension réelle impose qu'on ne le réduise pas à l'île qui nourrit ses rêves.

Philippe-Jean Catinchi

هكذا من الاصل

Frank Zappa à l'honneur

Le quintette de Pierrejean Gaucher et un livre évoquent le guitariste disparu



DEPUIS la mort de Frank Zappa, le 4 décembre 1993, plusieurs groupes ont continué de jouer sa musique, de nombreux ouvrages sont parus. Parmi les plus intéressants, le projet « Zappe Zappa » du guitariste Pierrejean Gaucher, en quintette à deux guitares, une rythmique et un saxophone (Bobby Rangell). Passant en revue la diversité d'inspiration du compositeur, au travers des morceaux instrumentaux ou par des arrangements de certaines chansons, Pierrejean Gaucher fait œuvre de création, rend hommage avec finesse et beaucoup d'idées musicales, ne reste pas à la surface de la musique zappaïenne mais la fait évoluer. Côté écriture, on pourra découvrir un livre original paru au Castor astral (160 p., 85 F), le *Frank Zappa*, de Guy Darol. A ces souvenirs de fans et ces partis pris, Guy Darol ajoute une analyse rigoureuse sur Zappa compositeur. L'écriture est vive, la chronologie bousculée, l'ouvrage tient autant du roman que de l'essai. Beau doublé.

★ New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 28. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Quatuor Ysae
Splendide programme d'où emerge le *Quatuor* de Lekeu si rarement donné. Mort à vingt-quatre ans de la typhoïde, ce Belge aura laissé peu de compositions mais chacune d'elles est un chef-d'œuvre et l'on ne peut que regretter leur quasi-disparition des salles de concert. Les interprètes réunis à Orsay sont les hommes de la situation.
Schubert : *Quatuor à cordes D 87*. Lekeu : *Quatuor pour piano et cordes*. Franck : *Quintette pour piano et cordes*.
Barry Douglas (piano).
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. 20 heures, le 27. Tél. : 01-40-49-47-17. 130 F.

Irena Kataïeva, Pierre-Laurent Aimard (piano)
Avec M. et Mme Aimard au clavier. En interprétant un tel répertoire, les compositeurs ne pourraient trouver meilleurs défenseurs.
Ligeti : *Pièces pour piano à quatre mains, Monument, Selbsportrait, Bewegung*. Bartok : *Mikrokosmos, extraits*.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 28. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.

2 bal 2 neg'
Né de la réunion de deux groupes de la banlieue sud – les 2 bal et les 2 neg' –, ce combo rap s'est imposé comme un des plus intenses de la capitale. Appels à la libre expression (*Ma vision du monde*) et au ralliement (*Les Lascars*), rimes inspirées de leurs expériences familiales (*Que faire ?*) ou sociales (*Vie de chien*) enrichissent leur répertoire.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 19 heures, le 27. Tél. : 01-47-00-55-22. De 90 F à 110 F.

Rova Saxophone Quartet
Fondé en 1977, le Rova Saxophone Quartet vient rarement jouer en France. On ne manquera donc pas cette formation parmi les plus inventives du jazz contemporain. Quatre saxophonistes – Larry Ochs, Bruce Ackley, Steve Adams et John Raskin –, quatre artistes, quatre aventuriers.
Montreuil (Seine-Saint-Denis). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, les 27 et 28. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Monique Frydman
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures ; le matin sur rendez-vous. Ferme dimanche et lundi. Du 1er mars au 29 mars. Entrée libre.

Zoran Music
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Mº Tuileries. Tél. : 01-42-96-37-96. De 9 h 30 a 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Du 27 février au 26 avril.

Raphaël et son cercle
Musée Condé, Institut de France, château, 60 Chantilly. Tél. : 01-44-57-08-00. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Du 1er mars au 29 mai. 39 F.

Suites africaines
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-29-39-64. De 11 heures à 20 h 30. Fermé lundi. Du 4 mars au 13 avril. Entrée libre.

EXPOSITIONS PARIS

Jean-Michel Alberola
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 23 mars. 27 F.

Angkor et dix siècles d'art khmer
Grand Palais, galeries nationales, avenue du Général-Eisenhower, square Jean-Perrin, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. De 10 heures à 13 heures, visites uniquement sur réservation, tél. : 01-49-87-54-54. Fermé mardi. Jusqu'au 26 mai. 50 F.

Années 30 en Europe, 1929-1939
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Iéna, Alma-Marceau. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures a 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 25 mai. 50 F.

Années 30. L'Architecture et les arts de l'espace
Musée des monuments français, Palais de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mº Trocadéro. Tél. : 01-44-05-39-10. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 avril. 35 F.

Brancusi, Julio Gonzalez, Medardo Rosso
Galerie de France, 54, rue de la Verrerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-74-38-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mars. Entrée libre.

Balthasar Burkhard
Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 12 avril. Entrée libre.

Hannah Collins
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mº Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 01-53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 5 mai. 30 F.

Coppens
Galerie Lefor Openo, 29, rue Mazarine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-46-33-87-24. De 11 h 30 à 19 heures, du mardi au samedi. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 mars.

Derain
Galerie Saphir, 69, avenue de Villiers, Paris 17e. Mº Wagram. Tél. : 01-44-40-26-84. De 14 heures à 19 heures ; vendredi sur rendez-vous. Fermé samedi. Jusqu'au 31 mars.

Léonard de Vinci, le Codex Leicester, l'art de la science
Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard, Paris 6e. Mº Saint-Sulpice, Luxembourg. Tél. : 01-42-34-25-95. De 9 heures à 20 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 mars. 31 F.

Dialogues de l'ombre
Espace Electra, Fondation Electricité de France, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mº Sèvres-Babylone. Tél. : 01-42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 6 avril. 20 F.

Double vie, double vue
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mº Raspail. Tél. : 01-42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 mars. 30 F.

L'Empreinte
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 12 mai. 27 F.

Face à l'Histoire (1993-1996)
Centre Georges-Pompidou, grande galerie (5e étage), galerie nord, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 7 avril. 45 F.

Figures d'extase, art baroque en Colombie
Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti, Paris 6e. Mº Odéon, Saint-Michel, Pont-Neuf. Tél. : 01-40-46-55-35. De 11 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 16 mars. 35 F.

Thomas Hirschhorn
Galerie Chantal Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-42-77-38-87. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 mars. Entrée libre.

Hommage à Sugaï (1919-1996)
Galerie Fall, 127, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-44-78-07-64. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mars. Entrée libre.

L'Inde de Gustave Moreau
Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez, Paris 8e. Mº Monceau, Villiers. Tél. : 01-45-63-50-75. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 17 mai. 30 F.

Dominique Labauvie : l'invisible ouvre la vue
Musée Zadkine, 100 bis, rue d'Assas, Paris 6e. RER Port-Royal, Notre-Dame-des-Champs. Tel. : 01-43-26-91-90. De 10 heures à 17 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 1er juin. 27 F.

Latino-américains : José Bedia, Saint Clair Cenin, Julio Galan
Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 18 mars. Entrée libre.

Made in France : 1947-1997, 50 ans de création en France
Centre Georges-Pompidou, Musée, 3e et 4e étages, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 septembre. 35 F.

Charlemagne Palestine, Jean Dupuy
Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille. Tél. : 01-47-00-10-94. De 13 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 mars.

Panamarenko
Galerie Krief, 50, rue Mazarine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-29-32-37. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 mars. Entrée libre.

La Photographie contemporaine en France, dix ans d'acquisitions
Centre Georges-Pompidou, galerie 27, premier sous-sol, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mars. 27 F.

Ernest Pignon-Ernest
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél. : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 mars. Entrée libre.

Auguste Préault, 1809-1879, sculpteur romantique
Musée d'Orsay, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. Tél. : 01-40-49-48-48. De 10 heures à 18 heures ; jeudi nocturne jusqu'à 21 h 45 ; dimanche à partir de 9 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 18 mai. 39 F.

Rétrospective Soto
Galerie nationale du Jeu-de-Paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Mº Concorde. Tél. : 01-47-03-12-50. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 9 mars. 38 F.

James Rosenquist
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-72-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 mars.

Roland Sabatier
Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-25-42-63. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 mars. Entrée libre.

Soudan, royaumes sur le Nil
Institut du monde arabe, niveaux 1 et 2, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu, Cardinal-Lemoine, Sully-Morland. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 31 août. 45 F.

Rodolphe Töpffer
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mº Saint-Paul, Rambuteau. Tél. : 01-42-71-44-50. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 20 avril. Entrée libre.

Vermeer : l'Astronome et le Géographe réunis
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Louvre. Tél. : 01-40-20-51-51. De 10 heures à 17 h 45 ; nocturnes lundi et mercredi jusqu'a 21 h 45. Ferme mardi. Jusqu'au 16 mars. 45 F avant 15 heures, 26 F après 15 heures, gratuit pour les moins de 18 ans et tous les premier dimanche du mois.

Kenneth Wahl
Galerie Pierre Brullé, 25, rue de Tournon, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-25-18-73. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 22 mars. Entree libre.

Bruno Yvonnet
Galerie Nelson, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-42-71-74-56. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 1er mars.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Ame cachée, âme dévoilée : Bouveret, Plensa, Reinoso, Scemla, Webster
Fondation d'art contemporain Daniel et Florence Guerlain, 5, rue de la Vallée, 78 Les Mesnuls. Tél. : 01-34-86-19-19. De 11 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mars. 30 F.

Charles Belle, Christophe Cuzin
Maison d'art contemporain Chaillioux, 5, rue Julien-Chaillioux, 94 Fresnes. Tél. : 01-46-68-58-31. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 10 heures a 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 23 mars. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

AMITYVILLE, LA MAISON DES POUPÉES (*)
Film américain de Steve White, avec Robin Thomas, Starr Andreeff (1 h 30).
VF : Brady, 10e (01-47-70-08-86).

LA CHASSE AUX SORCIÈRES
Film américain de Nicholas Hytner, avec Daniel Day-Lewis, Winona Ryder, Paul Scofield, Joan Allen, Bruce Davison, Rob Campbell (2 h).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenûe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

LE COMMENT ET LE POURQUOI
Film espagnol de Ventura Pons, avec Lluis Homar, Pepa Lopez, Alex Casanovas, Merce Aranega, Merce Pons, Pere Ponce (1 h 30).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

GET ON THE BUS
Film américain de Spike Lee, avec Richard Belzer, Deaundre Bonds, Andre Braugher, Thomas Jefferson Byrd, Gabriel Casseus, Albert Hall (2 h).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE JOURNAL DE LUCA (**)
Film italien de Giacomo Battiato, avec Roberto Zibetti, Sophie Broustal, Isabella Ferrari, Goya Toledo, Marisa Paredes, Riccardo Rossi (1 h 30).
VO : Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LUCIE AUBRAC
Film français de Claude Berri, avec Carole Bouquet, Daniel Auteuil, Jean-Roger Milo, Patrice Chéreau, Maxime Henry, Eric Boucher (1 h 55).
UGC Ciné-cite les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Odeon, dolby, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

MARS ATTACKS !
Film américain de Tim Burton, avec Jack Nicholson, Glenn Close, Annette Bening, Pierce Brosnan, Danny DeVito, Martin Short (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
d'Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo.
Finlandais (1 h 36).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10).

BRIGANDS, CHAPITRE VII
d'Otar Iosselliani,
avec Amiran Amiranachvili, Dato Gogibedachvili, Guio Tzintsadze, Nino Ordjonikidze, Keti Kapanadze, Alexi Djakeli.
Franco-géorgien-italien-suisse (2 h 09).
VO : Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

CARMIN PROFOND (**)
d'Arturo Ripstein,
avec Regina Orozco, Daniel Gimenez Cacho, Marisa Paredes, Patricia Reyes Espindola, Julieta Egurrola, Rosa Furman.
Franco-mexicain-espagnol (1 h 54).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA COLLINE OUBLIÉE
d'Abderrahmane Bouguermouh,
avec Djamilla Amzal, Mohand Chabane, Samira Abtout.
Franco-algérien (1 h 45).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LES DEMOISELLES ONT EU 25 ANS
d'Agnès Varda,
Français (1 h 03).
Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).

DIDIER
d'Alain Chabat,
avec Jean-Pierre Bacri, Alain Chabat, Isabelle Gelinas, Caroline Cellier, Chantal Lauby, Dominique Farrugia.
Français (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathe Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

DIEU SAIT QUOI
de Jean-Daniel Pollet,
Français (1 h 30).Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

DIRE L'INDICIBLE, LA QUÊTE D'ELIE WIESEL
de Judit Elek,
Franco-hongrois, couleur et noir et blanc (1 h 45).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

DU JOUR AU LENDEMAIN
de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet,
avec Christine Whittlesey, Richard Salter, Claudia Barainsky.
Franco-allemand, noir et blanc (1 h 02).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

LADY OSCAR
de Jacques Demy,
avec Catriona Mac Coll, Barry Stokes, Christina Bohm.
Franco-japonais (2 h 04).
Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LARRY FLYNT
de Milos Forman,
avec Woody Harrelson, Courtney Love, Edward Norton, Brett Harrelson.
Américain (2 h 10).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

LEVEL 5
de Chris Marker,
avec Catherine Belkhodja, la participation de Nagisa Oshima, Kenji Tokitsu, Ju'nishi Ushiyama.
Français (1 h 46).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

LOOKING FOR RICHARD
d'Al Pacino,
avec Al Pacino, Harris Yulin, Penelope Allen, Alec Baldwin, Kevin Spacey.
Américain (1 h 53).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Action Christine, dolby, 6e (01-43-29-11-30) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

MACADAM TRIBU
de José Laplaine,
avec Lydia Ewandé, Hassane Kouyaté, Sidy Camara, Assitou Kanté, Gabriel Magma Konaté, Maïmouna hélène Diarra.
Franco-zaïrois-portugais (1 h 27).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

1871
de Ken McMullen,
avec Ana Padrao, Roshan Seth, John Lynch, Jack Claff, Maria de Meideros, Dominique Pinon.
Britannique (1 h 30).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

NÉNETTE ET BONI
de Claire Denis,
avec Grégoire Colin, Alice Houri, Jacques Nolot, Valéria Bruni-Tedeschi.
Français (1 h 43).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

POUR RIRE
de Lucas Belvaux,
avec Ornella Muti, Jean-Pierre Léaud, Antoine Chappey, Tonie Marshall, Philippe Fretun, Bernard Mazzinghi.
Français (1 h 40).
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

ROMAINE
d'Agnès Obadia,
avec Agnès Obadia, Martine Delumeau, Eva Ionesco, Laurence Côte.
Français (1 h 22).
Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 01-40-30-20-10).

SÉLECT HÔTEL (**)
de Laurent Bouhnik,
avec Julie Gayet, Jean-Michel Fête, Serge Blumental.
Français (1 h 25).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

TOUT LE MONDE DIT I LOVE YOU
de Woody Allen,
avec Alan Alda, Woody Allen, Drew Barrymore, Lukas Haas, Goldie Hawn, Gaby Hoffmann.
Américain (1 h 41).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

UN BEAU JOUR
de Michael Hoffman,
avec Michelle Pfeiffer, George Clooney, Mae Whitman.
Américain (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ?
de Sandrine Veysset,
avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin.
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10).

REPRISES

AMOUR ET SWING
de Tim Whelan,
avec Michèle Morgan, Jack Haley, Frank Sinatra, Leon Errol, Marcy McGuire, Victor Borge.
Américain, 1943, noir et blanc, copie neuve (1 h 30).
VO : Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

TÉLÉVISION M 6 célèbre le 1er mars le dixième anniversaire de sa création. Dix années pendant lesquelles la *« petite chaîne qui monte »* est devenue un groupe prospère. ● JEAN DRUCKER, le PDG de M 6, estime, dans un entretien au *Monde*, que sa chaîne pourrait atteindre 15 % de parts de marché d'ici cinq ans, tout en conservant son identité, car, pour lui, *« l'audience n'est pas une fin en soi »*. ● LA CONTRE-PROGRAMMATION a fait le succès d'une grille qui séduit surtout les moins de cinquante ans, cible privilégiée des annonceurs, mais aussi du puissant concurrent, TF 1. ● LA RENTABILITÉ de M 6 est la meilleure du paysage audiovisuel. Elle devrait être encore renforcée par une stratégie de diversification, par le biais du développement d'activités périphériques comme le téléachat, la vidéo, l'édition de magazines et les chaînes thématiques.

M 6 mise sur la diversification pour prolonger son succès

Dix ans après sa création, la chaîne privée est devenue la plus rentable du paysage audiovisuel grâce à une politique originale de programmation et au développement d'activités périphériques comme le téléachat, la vidéo ou l'édition de magazines

A L'OCCASION de la fusion avec Bertelsmann, un administrateur de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), actionnaire de M 6, confiait : *« M 6 est une des chaînes les plus rentables du monde »*. Avec 355 millions de francs de bénéfice net estimé en 1996, M 6 affiche la plus forte rentabilité du paysage audiovisuel français, avec un ratio largement supérieur à celui de TF 1. Pour les dirigeants de M 6 comme pour les analystes, c'est le format de la chaîne qui est à l'origine de son succès.

Un choix obligé. Faute de moyens, la direction de M 6 avait été conduite en 1987 à parier sur une contre-programmation. Des magazines – « Capital » et « Culture pub » – ont ainsi pris la place des sacro-saints films du dimanche soir. Toutefois, être *« une chaîne ciblée sur les moins de 50 ans »*, comme le revendique Nicolas de Tavernost, directeur général de M 6, marque *« aussi les limites du succès de la chaîne »*. Et les spécialistes prévoient que la concurrence pourrait s'aviver avec TF 1, dont les cibles privilégiées sont aussi les jeunes et les moins de cinquante ans. Pour preuve, indique Nicolas de Tavernost : *« Depuis le 1er janvier 1997, M 6 est la deuxième chaîne française auprès des 4-35 ans. »*

« M 6 n'est pas considérée comme une grande chaîne », estiment certains analystes, qui redoutent pour l'avenir *« une tentation de la généraliser »*. *« Nous n'avons pas le culte de la taille »*, précise Nicolas de Tavernost. Jean Drucker, PDG de la chaîne, envisage plutôt une utilisation diversifiée de la marque M 6 : *« Nous n'en avons pas encore tiré, loin s'en faut, toute la valeur ajoutée »*, dit-il. La récente promotion de Robin Leproux, patron de M 6 Interactions, filiale chargée de la diversification, au poste de directeur général adjoint de la chaîne, atteste de la dimension stratégique que prennent aujourd'hui les activités périphériques pour le groupe.

MULTIPLES RESSOURCES

Au cours des dix-huit derniers mois, trois millions de magazines labellisés M 6 ont été vendus en kiosque. Jeudi 13 mars, *M 6 Multimédia*, le dernier-né des magazines de la chaîne, proposera son premier numéro aux *« aficionados »* du monde cybernétique. Après *M 6 Fantastique*, *M 6 Dance*, *M 6 Ciné Vidéo* et *Série Club*, il s'agira de la cinquième publication éditée par M 6 Interactions. Pour la plupart trimestriels, ces magazines commercialisés en moyenne 69 francs représentent la deuxième ressource de la filiale, après le téléachat. Ils sont couplés à des produits de loisirs : un CD-ROM pour *M 6 Multimédia*, un Compact Disc pour *M 6 Dance*, ou encore un film en vidéo pour *M 6 Ciné Vidéo*.

« Nous proposons, par exemple, un film exclusif qui n'a pas encore été diffusé en clair par une chaîne hertzienne », explique Robin Leproux. C'est le produit associé au magazine qui fait acheter, à condition que le rapport qualité-prix soit imbattable, et que chaque lancement bénéficie d'une large campagne de promotion sur la chaîne. Cinquante spots, achetés en *« floating »* (sans date fixe), sont diffusés pendant trois semaines. *« M 6 Interactions est l'un des gros clients de la régie M 6 Publicité »*.

Tant d'efforts pour quels résultats ? *« Une chaîne ne vit pas seulement de l'audience de ses programmes, mais aussi de son image et de sa proximité avec son public »*, explique Nicolas de Tavernost, qui est aussi président de M 6 Interactions.

La marque M 6 est désormais associée à l'édition musicale (10 millions de disques vendus,la plupart déclinés des programmes de divertissement), à l'édition vidéo (une centaine de titres en catalogue), l'édition de produits dérivés, de produits télématiques, du multimédia (production de CD-ROM grand public) et à du téléachat. M 6 a renforcé sa position sur cette activité qualifiée de *« stratégique »*, avec l'acquisition, fin 1996, de Home Shopping Service (HSS), dont elle détient désormais 66 % du capital. HSS est l'un des leaders du téléachat en Europe avec 34 heures de programmes hebdomadaires diffusés sur cinq chaînes de télévision (M 6, RTL 9, Paris Première, RTL TVI et Téva).

Depuis sa création en 1992, M 6 Interactions sert un double objectif. D'une part, développer la notoriété de la chaîne auprès des adolescents et des jeunes adultes, son *« cœur de cible »*. D'autre part, contribuer au résultat financier du groupe. C'est chose faite pour son quatrième exercice fiscal. Quelque 17,6 % du chiffre d'affaires 1996 de M 6 ont été réalisés par les activités de diversification, contre 8,6 % en 1995.

Florence Amalou et Guy Dutheil

Succès chez les jeunes

PARTS DE MARCHÉ DE M6

Ménagères -50ans 16,9%

Audience générale* 11,4%

15,6 15,5 14,7 13,7 10,9 10 8,7% 6,4% 11,1

15 13 11 9 7 5 3

1989 91 93 95 1997

*4 ans et +

M6 stagne en audience globale mais continue sa progression auprès des moins de 50 ans, cibles préférées des annonceurs.

Jean Drucker, PDG de M 6

« L'audience n'est pas une fin en soi »

« Dix ans après sa naissance, la petite chaîne est-elle montée assez haut ?

– L'histoire de M 6 est particulière, car elle se confond avec les dix années qui ont totalement bouleversé le paysage audiovisuel français (PAF) : émergence de la FM, naissance de la télévision payante, création d'un vaste secteur commercial de télévision, privatisation – fait unique en Europe – de la plus importante des chaînes du service public. Née dans cette tourmente, M 6 était particulièrement handicapée : réseau atrophié – 20 % seulement de la population pouvait la recevoir –, programmes modestes, audience dérisoire... Dix ans plus tard, 90 % de la population peut recevoir M 6. Grâce à l'enrichissement régulier des programmes, l'audience s'élève à 12,5 % et, ce qui est plus significatif, M 6 est devenue, avec 18,1 %, la deuxième chaîne pour les téléspectateurs de moins de 35 ans, et la part de marché publicitaire atteint 16,7 %.

– Quelle a été la recette de M 6 pour devenir la chaîne la plus rentable de France ?

– Plusieurs raisons expliquent l'évolution positive de M 6. D'abord, des actionnaires impavides et solidaires. Jamais la Lyonnaise des eaux et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) n'ont lâché prise. Elles n'ont pas hésité à investir 1,3 milliard de francs dans cette aventure. La stabilité du management a aussi été un véritable atout. Enfin la pertinence de la stratégie : ne pas concurrencer frontalement, et de manière suicidaire, les grandes chaînes existantes. Nous avons bâti un programme pour faire une chaîne différente avec l'objectif de conquérir 10 % de l'audience de la télévision. La contre-programmation a été l'outil de cette politique. Mais nous avons veillé à ne jamais acquérir de parts de marché à perte, ce qui explique que nous nous soyons « hâtés lentement ».

– En 1987, vous visiez 10 % de parts de marché (PDM), quel est l'objectif pour 2002 ?

– Nous visons 15 % de PDM au maximum d'ici cinq ans, et 20 % de PDM sur les moins de 50 ans. Mais cet objectif devra être atteint dans le respect de la personnalité de M 6 et de sa rentabilité, car naturellement l'audience n'est pas une fin en soi. En 1995, nous avons beaucoup investi dans de nouveaux programmes. Cet effort a porté ses fruits, ce qui a entraîné une augmentation significative de l'audience, puis, après un temps de latence, des recettes publicitaires. Pendant les cinq prochaines années, nous allons également poursuivre notre diversification. Déjà, nous ne sommes plus une chaîne, mais un groupe, avec l'ajout d'activités périphériques (vidéo, téléachat, création de trois chaînes thématiques) dont la croissance est remarquable. Sans oublier naturellement notre participation à hauteur de 20 % dans TPS, dont le démarrage est plus qu'encourageant.

– En 1997, la concurrence auprès des annonceurs va être encore plus rude avec France Télévision ?

– Dès lors que la publicité représente plus de 50 % de ses ressources, quelle est aujourd'hui la vraie nature de France Télévision ? Peut-on encore parler de « service public » ? A ce niveau de publicité, l'aliénation à l'Audimat est la même que pour les chaînes commerciales ; la redevance dès lors n'est plus la contrepartie de missions particulières, elle est une subvention qui fausse la concurrence. Car si M 6, chaîne privée, n'a pas de mission de service public, elle assume les contraintes d'un cahier des charges aussi lourd que celui de France 2 et France 3. Sait-on par exemple que M 6 est tenue de consacrer 20 % du chiffre d'affaires à la production française, contre 17 % pour France Télévision ? Il n'y a aucune fatalité à cette dérive et il est encore temps de rendre France Télévision à sa vocation de service public. Les moyens à mettre en œuvre sont modestes, l'enjeu est considérable. »

Propos recueillis par Guy Dutheil

Georges-Marc Benamou dirigera la rédaction de « L'Evénement »

THIERRY VERRET, PDG de *L'Evénement du Jeudi*, a annoncé la nomination de Georges-Marc Benamou, trente-neuf ans, à la tête de la rédaction, devant les salariés de l'hebdomadaire, mercredi 26 février. Il remplace Albert du Roy, qui reste éditorialiste de l'hebdomadaire. La nomination de Georges-Marc Benamou, préféré finalement à Christine Ockrent, était attendue par le journal. Mais son annonce a été accueillie par un silence général, en dépit de la demande du PDG de *« recevoir Georges-Marc Benamou avec générosité et sympathie »*. La plupart des 80 salariés de *L'Evénement* ont choisi l'attentisme.

« Nous connaissons la réputation de Georges-Marc Benamou, sa personnalité de Rastignac, son côté "gauche caviar" et salonnard ; en outre, il est loin d'avoir fait ses preuves comme patron d'une rédaction, commente un journaliste. *Mais nous préférons nous dire qu'il a changé. » « Il traîne derrière lui une mauvaise image professionnelle, mais je refuse de lui faire un procès d'intention »*, dit un autre, tandis qu'un troisième se réjouit surtout *« que le choix ne se soit pas porté sur Christine Ockrent, dont l'une des conditions était de venir avec une demi-douzaine de journalistes extérieurs, ce qui aurait cassé la rédaction »*.

Georges-Marc Benamou a d'abord collaboré à la rubrique culturelle du *Quotidien de Paris* de Philippe Tesson, puis il a fondé et dirigé, de 1985 à 1994, le magazine *Globe*, financé par Pierre Bergé. Cofondateur de SOS-Racisme, qu'il quitta en 1991 pour manifester son désaccord avec le pacifisme affiché par ce mouvement durant la guerre du Golfe, il a signé récemment un best-seller, *Le Dernier Mitterrand* (*Le Monde* du 3 janvier).

L'ancien directeur de *Globe* devait prendre ses fonctions, jeudi 27 février, *« pour une période d'observation »* de trois semaines. Thierry Verret lui a assigné la tâche d'augmenter la diffusion – qui s'est redressée en 1996 pour atteindre 201 902 exemplaires, soit 39 % de mieux qu'en 1995, selon l'éditeur – et d'attirer davantage de publicité. Le PDG a insisté sur la nécessité de *« rajeunir »* encore l'hebdomadaire *« dont le lectorat est déjà le plus jeune »* du secteur des « news magazines ».

L'arrivée de Georges-Marc Benamou n'est pas un signe donné aux seuls annonceurs. Elle signifie aussi, pour les lecteurs, que la « période Jean-François Kahn », qui a fondé le titre il y a treize ans, est définitivement terminée. D'autant que Thierry Verret et Jean-François Kahn en sont aujourd'hui au stade des procès. Enfin, il s'agit aussi d'un signe en direction de l'actionnariat actuel ou futur ; la nomination de Georges-Marc Benamou a l'aval d'Hachette, un des principaux actionnaires du journal.

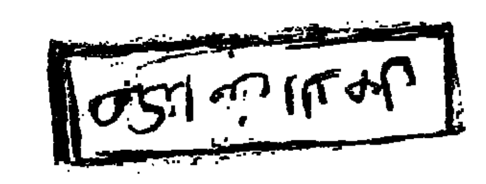
Yves-Marie Labé

DÉPÊCHES

■ **COMMUNICATION : le président de la Lyonnaise des eaux, Jérôme Monod, a donné sa démission** du conseil d'administration du groupe Havas. Elle suit celles de Philippe Lagayette, président de la Caisse des dépôts, d'Antoine Jeancourt-Galignani, président des AGF, et de Michel François-Poncet, président du conseil de surveillance de Paribas. Jérôme Monod s'était élevé contre le sort fait aux minoritaires dans l'accord conclu entre la Générale des eaux et Havas le 6 février (*Le Monde* du 11 février). Au terme de cet accord, la Générale des eaux détient près de 30 % du capital, contre moins de 1 % à la Lyonnaise.

■ **PUBLICITÉ : Havas, sa filiale Havas Média Communication et France Télécom** se sont entendus sur la valorisation de l'Office d'annonces (Oda), régie publicitaire des annuaires de France Télécom. Le prix plancher sera équivalent à la valorisation de la cession de l'Oda par France Télécom à Havas en 1994, soit 2,5 milliards de francs. France Télécom pourra acquérir l'Oda grâce à des options réciproques portant sur la totalité du capital. Celles-ci pourront être levées à compter du 1er janvier 2000 jusqu'au 31 décembre 2003 (*Le Monde* du 25 février).

■ **AUDIOVISUEL : News Corp., contrôlée par Rupert Murdoch,** devrait vendre pour 800 millions de dollars d'actifs (environ 4,48 milliards de francs) afin de soutenir financièrement son développement dans la télévision par satellite. Cette vente d'actifs *« non stratégiques »* ne devrait pas concerner ses participations dans Ansett Airlines of Australia, ni chez l'éditeur Harper et Collins.



Au zoo d'Anvers

par Alain Rollat

TOUS LES FICHIERS ne sont pas à proscrire. L'usage de certains est même conseillé aux téméraires qui osent s'aventurer au-delà de nos frontières. La Belgique, par exemple, devient une destination plus dangereuse que la jungle amazonienne. Prenant acte de l'édifiante enquête diffusée, mercredi soir, par France 3, sur les nouveaux réseaux de prostitution, nous ne saurions trop recommander aux naïfs qui croient encore qu'on peut se rendre en toute tranquillité à Anvers pour le plaisir d'un plat de moules-frites de bien vouloir noter les noms de deux personnages à éviter à tout prix. Sauf à prendre le risque de figurer un jour dans la rubrique des faits divers.

Car venant de l'équipe de « La Marche du siècle », qui l'a réalisé dans le cadre d'« Etats d'urgence », son hors-série mensuel, ce remarquable travail d'investigation apparaît au-dessus de tout soupçon de légèreté. Il n'y a donc aucune raison de ne pas appeler un chat un chat et mafiosi ces deux « hommes d'affaires » d'Anvers, Abraham Melikhov et Rachmeil « Mike » Brandwain, qui se sont exprimés sans gêne apparente devant la caméra de France 3 venue les questionner sur leur rôle au sein de la mafia russe, maîtresse du haut du trottoir en Belgique.

Le premier, condamné par la justice belge à trois ans de prison pour proxénétisme, a fait appel et reste en liberté provisoire. Accusé d'avoir violé quatre-vingt-neuf femmes pour les forcer à se prostituer, d'avoir filmé les scènes et d'avoir vendu les cassettes de ces enregistrements, il affiche la candeur de l'innocence faite homme. Comme s'il était certain de son impunité. Visage rond, front dégarni, nounours imprimé sur le pull, il n'a d'ailleurs pas la gueule de l'emploi. Bien sûr, il n'a « *rien à voir* » avec la mafia. Il reconnaît simplement qu'il « *aime bien les femmes* » et impute ses ennuis judiciaires à quelques « *jalouses* ». Sans doute met-il dans ce lot le témoignage de Patsy Sorensen, cette conseillère municipale d'Anvers qui l'accuse nommément et refuse de céder à la peur bien qu'« *ils* » aient essayé d'enlever sa fille et l'aient elle-même menacée de mort. S'il ne promettait pas de « *faire bouffer* » leurs écrits aux journalistes, on serait tenté de fournir à cet enfant de chœur un certificat d'hébergement...

Le second est tout bonnement désigné par le FBI et par le Sénat des Etats-Unis, dans un rapport en date du 15 mai 1996, comme « *le parrain de la mafia russe en Belgique* ». Ce diamantaire réputé, lui non plus, ne paie pas de mine. Et il se moque, lui aussi, de la vérité. S'il s'épanche, c'est sur le désordre qui règne dans le monde des affaires depuis la chute de l'empire soviétique : « *Il ne fallait pas laisser s'effondrer le mur de Berlin,* soupire cet admirateur de Brejnev. *C'était une bonne chose... Chacun restait chez soi. Maintenant, c'est comme si l'on avait ouvert les portes du zoo d'Anvers : les animaux sont là ; les lions dans les maisons ; les éléphants dans les bureaux...* » Et les chacals ?

Les écueils de la vulgarisation scientifique

« Savoir plus santé » consacre un numéro à la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ). Beaucoup d'efforts, mais autant de manques

ON NE TIENT PLUS le compte des sujets télévisés cherchant à attirer l'attention à partir de la formidable affaire de l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), ou maladie de la « vache folle ». Images d'animaux tétanisés par un mal inexorable, agrémentées d'inquiétantes déclarations officielles britanniques.

L'émission de France 2 n'échappe pas au genre, pas plus qu'elle ne cherche à faire l'économie d'un rapprochement avec le dossier fort éloigné de l'hormone de croissance contaminée. Le tout en essayant de vulgariser un domaine médical et scientifique qui ne s'y prête guère. Comment montrer sur le plateau ce que l'on ne connaît pas, comment parler utilement des incertitudes fondamentales de la communauté scientifique, de la multiplicité des hypothèses physiopathologiques imaginées dans les laboratoires ? En dépit de leur bonne volonté, les spécialistes invités – le professeur Jean-Jacques Haw (groupe hospitalier de La Pitié-Salpêtrière, Paris) et le docteur Jean-Philippe Deslys (Commissariat à l'énergie atomique) – ne cachent pas la complexité de cette tâche.

Les incertitudes de la science et la dramatique impuissance de la médecine pourraient laisser la place aux interrogations sur la politique sanitaire mise en œuvre pour prévenir, sinon pour contrôler, un fléau dont on ne connaît pas l'origine mais dont on a cerné, dès 1988, les voies de transmission. L'émission de François de Closets se borne là à un discours lénifiant et hexagonal, expliquant en substance que tout ce qui devait être fait a été fait ; qu'aucune faute n'a été commise, l'épidémie d'ESB n'étant au fond rien d'autre qu'une terrible fatalité, au même titre que l'émergence des cas de maladie de Creutzfeld-Jakob (MCJ) dans ses formes sporadiques et familiales.



Les occasions ne manquaient pourtant pas de mettre en lumière, sinon la structure du prion, du moins les failles majeures dans la gestion de ce risque sanitaire, au Royaume-Uni tout d'abord, et à l'échelon de l'Union européenne ensuite. Dans ce domaine, de nombreux éléments existent, à commencer par le récent et accablant rapport de la commission d'enquête du Parlement européen sur la « vache folle ».

On reste aussi sur sa faim après les propos plus qu'inquiétants du docteur Deslys concernant certaines pratiques de l'agroalimentaire. Si les tissus musculaires des bovins peuvent, pour l'essentiel, être considérés comme n'étant pas infectieux, il n'en est pas de même pour les tissus du système nerveux central et de la moelle épinière. Or les pratiques de l'industrie conduisent à reconstituer, après chauffage et centrifugation, de la viande qui n'en est plus tout à fait. On aimerait qu'un représentant de cette industrie vienne, sous nos yeux, apaiser les inquiétudes du docteur Deslys et débattre avec lui.

En réalité, la télévision n'est jamais meilleure que lorsqu'elle diffuse des images qui n'ont pas été filmées à son intention. Ainsi nous donne-t-on à voir un étonnant et bouleversant document, filmé à la fin des années 50 par le professeur Gajdusek. Celui qui devait se voir attribuer, en 1976, le prix Nobel de médecine nous montre une série de cas cliniques, parfois insupportables, d'une maladie mortelle frappant des tribus de Nouvelle-Guinée et dénommée *kuru*. Ce médecin devait établir que cette affection, proche de la MCJ, était la conséquence d'un agent transmissible non conventionnel contaminant les victimes à partir de rites cannibales. Il y avait déjà là les conséquences pathologiques du non-respect de l'une des lois fondamentales du vivant, dont on devait retrouver, quarante ans plus tard, une autre manifestation, *via* les farines animales, dans la douceur des campagnes anglaises.

Jean-Yves Nau

★ « Savoir plus santé » : *Après la « vache folle » et l'hormone de croissance : l'énigme de Creutzfeldt-Jakob*, France 2, 1er mars, à 13 h 45.

JEUDI 27 FÉVRIER

TF 1

20.45

NAVARRO
Coup bas.
Série de Marc Angelo, avec Roger Hanin, Christian Rauth (100 min). 863447
Le commissaire Navarro, accusé de proxénétisme et de corruption, est mis à pied par l'IGS.

22.25

TOUT EST POSSIBLE
Magazine présenté par Jean-Marc Morandini. Invités : Patricia Spéhar, Miss France 1997. Au sommaire : Tina Turner, Michèle Mercier, le réalisateur José Giovanni, Boris, Gilbert Montagné (100 min). 7801824

0.05 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine (20 min). 827683
0.25 Attachez vos ceintures. Série. [1/13] (rediff.).

1.15 et 2.40, 3.40, 4.20 TF 1 nuit. 1.45 et 3.50, 4.30, 5.10 Histoires naturelles (rediff.). 2.50 L'Equipe Cousteau en Amazonie. [3/6] Messages d'un monde perdu (rediff.). 5.00 Musique (10 min).

France 2

20.55

▶ ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. Les réseaux islamistes (125 min). 7246689
Comment fonctionnent ces réseaux ?

23.00 Expression directe. Magazine. CFTC.

23.05

TARATATA
Divertissement. Spécial blues. Invités : Jean-Jacques Milteau, Patrice Verbeke, Dick Rivers, J.-J. Milteau, Nanette Workman, Richard Bohringer (100 min). 5958060

0.45 Journal, Bourse, Météo.
1.00 Le Cercle de minuit. Magazine. Avec "Courrier international". Débat autour du Front national (70 min). 9677374

2.45 Delvaux. Documentaire. Portrait définitif. 3.50 24 heures d'info. 4.00 Météo. 4.05 Pyramide (rediff.). 4.35 Au marches du palais. Documentaire. JFK. 4.50 La Compète. Course contre la mort. 5.00 De singe en singe. Documentaire. Les singes au cœur qui saigne (45 min).

France 3

20.50

JUSTINIEN TROUVÉ OU LE BÂTARD DE DIEU ■
Film de Christian Fechner, avec Pierre-Olivier Mornas (1992, 160 min). 18530350
Une fresque de cape et d'épée.

23.30 Journal, Météo.

0.05

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine littéraire présenté par Jean-Michel Mariou. Le livre dans la pub ; sans voix : Ababacar Diop (*Dans la peau d'un sans-papiers*), Ibrahim K. Sorel (*Banlieue rhapsodie*) ; Entretien : Jacques Roubaud (*Mathématique*) ; Sépia : Marguerite Duras ; Polac plus : entretien avec Titouan Lamazou, Dava Sobel, (Longitude) (55 min). 4501954

1.00 Saga-Cités. Magazine (rediff., 25 min). 1.25 Espace francophone. Magazine. 2.00 Matlock. [1/2] Série. 2.45 Musique graffiti. Magazine. *Symphonie n° 7 en ré mineur opus 70 (2e mouvement) par l'Orchestre symphonique de Prague sous la direction de Jiri Belohlavek* (15 min).

Arte

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : VOYAGE EN PRUSSE ORIENTALE
Proposée par Ute Casper et animée par Gisela Marx et Luc Rosenzweig, correspondant du *Monde* en Belgique.
La Prusse orientale n'existe plus que dans le rêve des Allemands. Elle se répartit aujourd'hui sur trois pays, la Pologne, la Russie et la Lituanie.

20.45 Une brève histoire de la Prusse orientale. Documentaire (10 min). 7806089
20.55 Portrait de Klaus Bednarz. Documentaire (10 min). 7820689
21.05 Voyage en Prusse orientale. [1/3] Ermland et les Masures. Documentaire de Klaus Bednarz (45 min). 114843
21.50 Entretien avec Marion Gräfin Dönhoff.
21.55 Débat sur une région européenne. [1/2] Avec Tatjana Schwarzewa, Rafal Wolski, Albinas Pilipauskas, Stefan Nesenhörner (20 min). 820689
22.15 Voyage en Prusse orientale [2/3] Königsberg et la côte (45 min). 9058843
23.00 Débat sur une région européenne. [2/2].
23.40 Voyage en Prusse orientale [3/3] *Le Paysage, son peuple et leurs rêves* (65 min). 4891973
0.45 Bibliographie.
0.50 Raining in the Mountain ■ ■ Film chinois de King Hu avec Hsu Feng (1978, v. o., rediff., 120 min). 1351393

M 6

20.45

LES TRIBULATIONS D'UN CHINOIS EN CHINE ■
Film de Philippe de Broca, avec Jean-Paul Belmondo (1965, 110 min). 598350
Un Belmondo jeune et dynamique.

22.35

LE FILS DES TÉNÈBRES
Téléfilm △ de David F. Price, (100 min). 2483422
Une bande de vampires sème la mort et la terreur dans une petite ville américaine. Leur chef, docteur dans un hôpital, reconnaît son propre enfant dans le fils adoptif d'une de ses patientes...

0.15 Lady Blue. Série.
1.10 Best of trash.

2.55 E = M 6. Magazine (rediff.). 3.20 Fréquenstar. Magazine (rediff.). 4.10 Hot forme. (rediff.). 4.35 Femmes dessus-dessous (rediff.). 5.30 Culture pub. (rediff., 30 min).

Canal +

20.35

▶ LA NUIT DANIELLE DARRIEUX

20.35 Danielle Darrieux. Documentaire de Denys de La Patellière (50 min). 3472843
Amical portrait d'une comédienne qui a représenté longtemps l'archétype de la beauté.
21.25 Flash d'information.
21.35 *Le Rouge et le Noir* ■ ■ Film de Claude Autant-Lara, avec Danielle Darrieux, Gérard Philipe (1954, 179 min). 20265244
Cette adaptation du roman de Stendhal commence par le procès de Julien Sorel.
0.35 Madame de... ■ ■ ■ Film de Max Ophüls (1953, N., 95 min). 4205138

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire.
21.32 Fiction : Juillet au paradis.
22.40 Nuits magnétiques. Bizarre.

0.05 Du jour au lendemain. François Jullien (Traité de l'efficacité). 0.48 Musique : Les Cinglés du music-hall. André Ekyan et son orchestre. Duke Ellington and his Orchestra. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Présences 97. En direct de la salle Olivier-Messiaen à Radio-France, par l'Orchestre national de France, dir. Leonard Slatkin. Œuvres de Casella : Introduzione, corale e marcia ; Fedele : Concerto pour violoncelle et orchestre ; Gabrieli : Canzone septimi toni, Sonata pian'e forte ; Berio : Concerto pour deux pianos et orchestre.
22.30 Musique pluriel. Présences 97.
23.07 Histoire de disques.

0.00 Tapage nocturne. Présences 97. Concert donné le 23 février, salle Olivier-Messiaen, par Les Pléiades. Œuvres de Schlingi. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré Salle Pleyel le 4 décembre 96. Le chœur et l'Orchestre de Paris sous la direction de Wolfgang Sawallisch. Les Créatures de Prométhée, ballet op. 43. Messe en ut majeur op. 86.

22.30 Les Soirées de Radio-Classique... (Suite). La forêt romantique. Œuvres de J. Strauss fils, Humperdinck, Schumann, d'Indy, Debussy, Wagner. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Gito l'ingrat ■ Film de Léonce Ngabo (1992, 100 min). 44985824
21.40 30 millions d'amis.
21.55 La Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 C'est à suivre (France 2 du 24/02/97)
0.00 Alice. Magazine.

Planète

20.35 Pour Don Carlos.
21.20 Les Funambules.
22.15 Rwanda, l'histoire qui mène au génocide.
23.10 La Vie secrète des machines. [8/18] Le moteur à explosion.
23.35 Vertical. [1/6] Les nez en l'air.
0.30 Terre promise (55 min).

Animaux

20.00 et 2.00 Le Millionnaire en manchots.
21.00 Monde sauvage. Le drame des déserts.
21.30 La Vie des zoos.
22.00 In the Wild.
23.00 Faune ibérique. Les cigognes.
23.30 Faune vénézuélienne. Le monde du corail.
0.00 Monde sauvage. L'aigle noir.
0.30 Le Vagabond. Eléphant blanc.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Les Cloches de Sainte-Marie (The Bells of St. Mary's) ■ ■ Film de Leo McCarey (1945, N., v.o., 130 min). 46188422
23.10 et 1.50 Le J.T.S.

France Supervision

20.30 L'Ecole espagnole d'équitation de Vienne.
22.10 Sortie de nuit. Magazine.
23.00 Made in USA ■ ■ Film de Jean-Luc Godard (1966, 90 min). 39455485
0.30 Le Maître des singes. Documentaire.

Ciné Cinéfil

20.30 Jusqu'au dernier ■ Film de Pierre Billon (1956, N., 85 min). 21125485
21.55 L'Etrange Désir de monsieur Bard ■ Film de Geza Radvanyi (1953, N., 115 min). 35536824
23.50 Le Club. Robert Hossein.
1.10 L'Eléphant de la jungle ■ ■ Film de Robert Flaherty et Zoltan Korda (1935, N., 80 min). 20752461

Ciné Cinémas

20.30 La Vie privée de Sherlock Holmes ■ ■ ■ Film de Billy Wilder (1970, 120 min). 1342911
22.30 Beau fixe ■ ■ Film de Christian Vincent (1992, 90 min). 5413553
0.00 Un papillon sur l'épaule ■ ■ Film de Jacques Deray (1978, 100 min). 54473732

Série Club

20.45 Ellery Queen. A plume et à sang. Les aventures du faucon noir.
21.35 et 1.40 Le Gerfaut.
22.30 Zéro un Londres. Poison lent.
23.00 Flash. Un bébé sur les bras.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. Une petite gare désaffectée.

Canal Jimmy

20.35 Votre dévoué Blake ■ Film de Jean Laviron (1954, N., 100 min). 55264716
22.15 Shopping Film de Paul Anderson (1993, v.o., 100 min). 41871485
23.55 Souvenir. Têtes de bois et tendres années (25 mai 1966).
1.05 Destination séries. Spéciale French Quarter.

Festival

20.30 Momo. Téléfilm de Jean-Louis Bertuccelli, avec Jean-François Stévenin (95 min). 43885488
22.05 Dis maman, tu m'aimes ? Téléfilm de Jean-Louis Bertucelli, avec Éva Darlan (95 min). 34295379

Téva

20.55 L'Héritière suspecte. Téléfilm de Joseph Sargent, avec Stephanie Zimbalist (105 min). 508288319
22.40 Murphy Brown. Série. Le petit nouveau.
23.10 Si la mode m'était contée. [3/3] Le chic et le fric (60 min).

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique de Macha Béranger. Les clés du luxe.
20.00 Suivez le guide. Magazine.
22.00 Carnet de route. Magazine. Chicago et Gloucestershire.
22.30 L'Heure de partir. Magazine. Le Québec.
23.30 Suivez le guide. Magazine (120 min).

Eurosport

14.00 Tennis. En direct. Tournoi de Milan (4e jour) (240 min). 80761195
19.30 Sumo. Le Tournoi Basho (3e partie).
20.30 Tennis. En direct. Tournoi de Milan (90 min). 437756
22.00 Football. Match amical : Israël - Allemagne.
23.30 Escrime. Le Masters de Rome.
0.00 Olympic magazine (30 min).

Muzzik

19.30 Baroque authentique.
20.00 Elisabeth Cholnacka : hommage à Maurice Ohana.
21.00 La Nuit des musiciens. Carte blanche à Didier Lockwood. Concert enregistré au Trianon à Paris le 29 novembre 1996.
22.35 Stan Getz, People Time.
23.30 Scarpia.
0.20 Le Carnaval des animaux de Saint-Saëns.
0.55 Nuits d'été d'Hector Berlioz (50 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (90 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 22.15, 0.15 Economia. 19.45 et 21.15 Azimuth. 20.10 et 23.15, 0.10 Sport. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20, 1.45 Europa. 20.45 et 23.45 Mediterraneo. 21.40 et 1.40 Analysis. 21.45 Artissimo. 21.50 Ecologia. 22.30 et 23.20, 1.20 International. 0.20 Correspondent. 0.40 Odeon. 0.50 Label Europe (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.35 et 23.15 L'Homme du jour 19.56 et 20.56, 21.56, 1.12 Bourse. 21.10 Culture. 21.26 Cinéma. 22.10 Médias. 22.30 Journal de l'économie. 23.00 Journal du monde. 23.40 et 0.40 Sports. 0.15 Le Débat (25 min).

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Dolly et l'ombre de Frankenstein

Après le clonage d'une brebis, événement « aussi crucial que la révolution copernicienne ou que la fission de l'atome », la presse anglo-saxonne insiste sur les risques de cette technique pour l'homme

ON NE VOIT qu'elle, cette semaine, en gros plans, à la « une » de la presse internationale. Elle, avec sa jolie frimousse, sa toison bouclée et sa langue rose. Elle, Dolly, agnelle, double génétique parfait d'une brebis adulte clonée par des chercheurs écossais. Les « pères » de Dolly ont beau se montrer rassurants, excluant toute hypothèse d'un clonage humain, c'est bien la possibilité d'une transposition de ses techniques à notre espèce qui inspire des flots de commentaires aux journalistes – en particulier anglo-saxons – et les plonge dans des abîmes de réflexion et d'inquiétude.

« Dolly semble nous regarder, note l'éditorialiste du *Wall Street Journal. Et elle semble nous dire : "Vous m'avez fait cela pour le bénéfice de la science, mais, avant de vous imposer le même traitement, vous devriez réfléchir un peu plus sur ce que vous êtes, et vous demander pourquoi Dieu, depuis toujours, vous a tous faits légèrement différents ?" »*

L'*International Herald Tribune* n'a pu résister au plaisir de titrer son éditorial de manière badine : *« Hello, Dolly... »* Mais sa réflexion est plus grave que désinvolte : *« Une petite équipe de scientifiques est donc entrée dans un royaume que les romanciers ont de longue date décrit comme diabolique. La littérature avait déjà envisagé, dans ce domaine, tous les cauchemars, par exemple la production par clonage de quelques douzaines de Hitler. »*

« C'est vrai, rappelle Martin Woollacott, commentateur du

THE INDEPENDENT

The spectre of a human clone

Guardian, voilà cinquante ans que les livres de science-fiction nous ont familiarisés avec le clonage humain. Notre approche de ce phénomène est encombrée de préjugés et de craintes. L'ombre de Frankenstein représente un obstacle à des discussions éthiques sans nul doute nécessaires et qui, de ce fait, mettent l'accent sur les anticipations les plus cauchemardesques. » Et si le pire, suggère notre confrère, n'était pas, au bout du compte, inévitable ?

Ce n'est pas l'avis d'Andrew Marr, journaliste de *The Independent*. Pour lui, aucun doute, un clonage humain aura lieu, et assez vite. *« S'il est réalisable, il sera réalisé,* souligne-t-il. *Car l'instinct de l'homme qui le conduit à toujours explorer, à toujours expérimenter, ne peut être bridé par aucun législateur, aucune commission, aucune Eglise (demandez à Galilée !). Avec la naissance de la Dolly d'Edimbourg, le principal obstacle au clonage humain a disparu. Car après tout – biologiquement –, il y a peu de différences entre Dolly et le lecteur moyen de* The Independent. »

Aux yeux de ce chroniqueur, ce qui vient de se passer dans un laboratoire vétérinaire d'Ecosse est d'une importance historique fondamentale : *« Nous venons de vivre un changement dans la condition humaine aussi crucial que la révolution copernicienne ou que la fission de l'atome. Comme ces autres découvertes, celle-ci renvoie l'homme à son humilité. Plus tard, nous devrons apprendre à vivre avec le clonage humain, comme nous avons appris à vivre avec la bombe atomique. »* Pour finir, une photo, cueillie dans *The Daily Telegraph*, celle de Bill Clinton, en six exemplaires identiques. Et ce commentaire, un rien irrévérencieux : *« Oui, le monde pourrait avoir de nombreux Bill ».*

Jean-Pierre Langellier

EN VUE

■ La ville allemande de Moerfelden-Walldorf estimant que **Catherine Mégret**, maire de Vitrolles, *« piétine, par ses déclarations racistes et xénophobes, les idéaux de la Révolution française »*, a décidé de geler ses activités de jumelage avec la ville FN des Bouches-du-Rhône.

■ Le tribunal correctionnel de Dijon, saisi d'une plainte du syndicat de défense des Epoisses, ayant décidé de demander un avis de la Cour de justice des communautés européennes, a reporté son jugement au 26 septembre. Le plaignant soutient que les fromages doivent être rincés au marc de Bourgogne, pendant au moins quatre semaines. Or **Jean-Pierre Fol**, le producteur mis en cause, mène ses pâtes molles à maturité en les rinçant au chablis.

■ En utilisant Internet à partir de leur ordinateur personnel, **trois lycéens croates** ont réussi à déverrouiller le système informatique du Pentagone et à recopier des dossiers concernant la base nucléaire d'Anderson. Leur acte ne constituant pas un délit dans leur pays, les trois jeunes pirates ont été chaleureusement félicités par leur proviseur.

■ Depuis le Sommet sur la Terre de Rio de Janeiro, en 1992, près de la moitié des pâturages d'Amérique latine sont devenus impropres à l'élevage et à la culture, indique le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), dans un récent rapport commenté par **Arsenio Rodriguez**, le représentant du PNUD en Amérique latine.

DANS LA PRESSE

RTL
Michèle Cotta
Il y a quelque chose de paradoxal à voir le gouvernement protester lorsqu'une institution politique européenne attente à sa souveraineté et déléguer, dans le même temps, toujours plus de compétences à l'Europe, car nous en verrons bien d'autres. La monnaie unique dans laquelle la France s'engage d'un coeur léger ne se conçoit pas sans Europe budgétaire, celle-ci ne pourra pas échapper à la définition en commun d'une politique fiscale, tout cela ayant pour finalité de déboucher à terme sur l'Europe politique. S'étonnera-t-on alors qu'un Parlement européen se préoccupe de l'immigration en France, des visas en Allemagne, du travail au noir en Italie, du statut des banques en Grande-Bretagne et du cannabis aux Pays-Bas ?

LIBÉRATION
Serge July
■ Le chantage au Front national a cessé d'être l'alpha et l'oméga de la politique française. Jusque-là, on ne pouvait plus dire des choses essentielles à la démocratie, revendiquer des droits fondamentaux, défendre des valeurs cardinales sans aussitôt passer pour un allié objectif du lepénisme. Ce temps n'est pas encore tout à fait révolu, mais le cercle de cette dialectique infernale est desserré. Le droit à la parole est revenu avec ce mouvement lancé par des cinéastes qui se sont placés d'eux-mêmes *« hors champ »*. C'est d'ailleurs cette position décalée qui aura contribué au succès de ces changements d'axes. Le mouvement pétitionnaire a révélé la volonté d'une fraction de la société de radicaliser la confrontation avec la formation d'extrême droite.

L'EXPRESS
Denis Jeambar
■ Quand les habitants de Vitrolles votent Le Pen et quand les intellectuels descendent dans la rue contre le projet Debré, ils obéissent à la même démarche : régler des comptes avec le système. Ainsi se développe une situation inédite dans laquelle chaque individu s'imagine encore citoyen mais agit dans l'anarchie. En apparence, la citoyenneté et l'anarchie sont deux notions incompatibles. Le désordre qui envahit notre architecture nationale définit cependant une France étrange où se conjuguent ces deux éléments. L'individu se sert toujours aux guichets étatiques, mais il refuse de plus en plus de servir l'Etat.(...) Le danger désormais est que cet anarchisme citoyen paradoxal dégénère en une anarchie pure et simple.

COURRIER INTERNATIONAL
Alexandre Adler
■ Tout se passe comme s'il était demandé à l'Europe en construction de lever une angoisse qui cherche à se dire : le nazisme peut-il revenir sous d'autres formes, dans un continent qui a connu par lui sa première et brutale unification ? La montée de l'extrême droite en France, en Italie, en Autriche, en Flandre et aux Pays-Bas en serait-elle annonciatrice ? L'Allemagne nouvelle qui occupera une place centrale dans la construction de cette Europe continuera-t-elle à tenir rigueur aux juifs du mal qu'elle leur a fait ? Et l'Europe latine et catholique se laissera-t-elle à nouveau entraîner par sympathie idéologique dissimulée mais bien réelle à favoriser les mouvements intégristes dans le monde islamique sous prétexte de *« bon voisinage »* ? Pour finir, l'Europe qui se construit sera-t-elle amicale ou sourdement hostile ?

VENDREDI 28 FÉVRIER

TF 1

17.10 Melrose Place. Feuilleton. Couples hésitants.
18.00 Papa revient demain. Série. Jean-Do.
18.30 Jamais deux sans toi...t. Série.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'Image du Jour.
20.38 Le Beau Jeu, le Beau Geste.

20.45

PARLEZ-MOI D'AMOUR
Divertissement présenté par Julien Courbet (125 min). 793468
Déclarations d'amour sur cassettes vidéo...

22.50

SANS AUCUN DOUTE
Magazine présenté par Julien Courbet. Sport : devenir une star : rêve ou cauchemar ? Invités : Nathalie Simon. Avec Marie Lecoq, maître Didier Bergès (110 min). 2424138

0.40 Attachez vos ceintures. Série. [2/13] Funérailles à Palerme.

[illegible] et 2.30, 3.35 TF 1 nuit. 1.40 et 3.45, 4.35, 5.15 Histoires naturelles. *Documentaire (rediff.).* 2.40 L'Equipe Cousteau en Amazonie. Documentaire. [4/6] Ombres fuyantes : Indiens de l'Amazonie (rediff.). 5.05 Musique. Concert (10 min).

France 2

17.25 Le Prince de Bel Air. Série.
17.50 Kirk. Série.
18.20 Madison. Série.
18.50 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 1.55 Studio Gabriel. Invités : Michel Piccoli, Marie Laforêt.
20.00 Journal, Image du jour, A cheval !, Météo, Point route.

20.55

Me DA COSTA
Meurtre sur rendez-vous. *Série de Nicolas Ribowski,* avec Roger Hanin, Barbara Rudnik (90 min). 364935
Pour innocenter une mère accusée d'infanticide, Me Da Costa se souvient qu'il est Navarro sur une autre chaîne.

22.30

BOUILLON DE CULTURE
Magazine. Les femmes sont-elles des patrons comme les autres ? Invités : Jean Marboeuf et Evelyne Bouix, Alain Etchegoyen, Maurice Maschino, Janine Mossus-Lavau et Anne de Kervasdoué, Christine Chauvet (65 min). 2160770

23.35 Journal, Bourse, Météo.
23.45 Plateau Ciné-Club.
23.50 ▶ Alexandrie, pourquoi ? ■ ■ Film de Youssef Chahine (1978, v.o., 125 min). 93824916

2.25 Envoyé spécial (rediff.). 5.30 De singe en singe. Quels drôles de nez ! (30 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Face à l'histoire,* sous la direction de Jean-Paul Ameline.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

THALASSA
Présenté par Georges Pernoud. L'île aux poissons (60 min). 7589461
Chittagong, la deuxième ville du Bangladesh, est devenue l'une des plaques tournantes du commerce du poisson grâce à la qualité de sa production.

21.50

FAUT PAS RÊVER
Magazine présenté par Sylvain Augier. Invité : Georges Charpak. Ethiopie : le fils prodigue ; France : le plateau de Bure ; Inde : caché caste (60 min). 5295225

22.50 Journal, Météo.
23.20 Comment ça va ? Voyage en anesthésie (55 min). 6198577

0.15 Libre court. Proposé Court métrage : Mon papa d'Amérique. 0.25 Vivre avec... Magazine (rediff.). 0.45 Matlock. Série. [2/2] La puissance de l'argent. 1.35 Musique graffiti. Magazine. Los Divinos : Placido Domingo et l'orchestre de Madrid, "*Farruca*" de Antonio Marquez. Ballet national espagnol, "*Jota*", "*El sombrero de tres Picos*" de Manuel de Falla et Picasso (20 min).

La Cinquième

17.55 La Bombe atomique. Les grands tournants de l'Histoire. 18.25 Le Monde des animaux. 18.50 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Tracks. Magazine. Londres, le mythe.
19.30 7 1/2. Magazine. Le travail des enfants : la situation en Grande-Bretagne.
20.00 Brut. Magazine (30 min). 2652
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LE ROI MAGIQUE
Téléfilm de Peter Smith, avec John Bowe, Jill Baker (60 min). 7532732
Dans une famille apparemment sans histoires, la maladie de l'un des deux enfants souffrant d'anorexie révèle un douloureux secret. Le garçon subirait des sévices sexuels répétés de la part de son père. Une enquête difficile commence...

21.45

GRAND FORMAT : SOUVENIRS ET RÊVES DU PAYS MASAÏ
Documentaire de Melissa Llewelyn-Davies (1992, 95 min). 3682393
L'anthropologue britannique Melissa Llewelyn-Davies, qui a partagé, de nombreux mois, la vie des Masaï du Kenya, retrace l'évolution de toute une société.

23.20 L'An 01 ■ Film de Jacques Doillon, Alain Resnais et Jean Rouch (1972, N., 85 min). 9823374
0.45 Le Dessous des cartes. Magazine. Quelles lignes de fracture au XXIe siècle ? (rediff.).
0.55 Sapho. Téléfilm de Serge Moati, avec Mireille Darc (rediff., 100 min). 99286604
2.35 La Panthère rose (rediff., 30 min).

M 6

17.15 Hit machine. Magazine.
18.05 Central Park West. Série. Chantage.
19.00 Loïs et Clark. Série. Huis clos.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Mister Biz. Magazine. Profession : top model.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.45

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Le pré où je suis mort O. Série (65 min). 434022
Episode inédit. Pour démanteler un présumé trafic d'armes, le FBI perquisitionne dans un temple, lieu de culte d'une religion adepte de la réincarnation.

21.50

OPHÉLIE SHOW
Divertissement présenté par Ophélie Winter. Invités : Tonton David, Spice Girls, Axelle Red, Marc Lavoine, Carole Frédéricks, Tribal Jam, Les Innocents, Elie Semoun, José Garcia, Sophie Tellier, Chico et les Gypsies (105 min). 1587206

23.35 L'Impensable Suspect. Téléfilm △ de Roy Campanella (100 min). 9460393

1.35 Best of groove. 2.15 Jazz 6 (rediff.). 3.10 Fréquenstar. Elton John (rediff.). 4.00 Barbra Streisand. Documentaire. 4.55 *E = M 6 (rediff.).* 5.15 Culture pub (rediff.). 5.40 Mister Biz (rediff., 25 min).

Canal +

16.00 Little Nemo : les aventures au pays de Slumberland ■ Film d'animation (1992, 85 min). 4208393
17.50 Drôles de monstres.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invitée : Neneh Cherry.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

L'AMOUR EN EMBUSCADE
Téléfilm de Carl Schultz, avec Grant Piro (95 min). 568393

22.10 Caméra sauvage. Documentaire. Ituri, la forêt des éléphants (rediff., 45 min). 9351732
22.55 Flash d'information.

23.00

QUIZ SHOW ■
Film de Robert Redford, avec John Turturro, Rob Morrow (1994, 127 min). 5062490
Robert Redford a réalisé un film à prétexte sociologique dramatiquement bien conduit.

1.10 Maciste, l'homme le plus fort du monde ■ Film d'Antonio Leonviola (1961, v.o., 100 min). 1620178
2.50 Swimming *with Sharks* ■ ■ Film de George Huang (1995, v.o., 90 min). 3732536

Radio

France-Culture

20.30 Le Banquet. Conversations philosophiques. L'enfant.
21.32 Black and Blue. Le Roi était-il nu ? (pour saluer King Oliver).
22.40 Nuits magnétiques. Bizarre.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de Michel Cournot. 0.48 Musique : Les Cinglés du music-hall. Jaime Plana et son orchestre. Bernard Deletre. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. En direct de la salle Pleyel *à Paris, Maîtrise de* Radio-France, par le Choeur de Radio-France et l'Orchestre philharmonique de Radio-France, Dir. Yutaka Sado. Karita Mattila (soprano). Œuvres de Bernstein : Candide (ouverture), Fancy free (trois danses), West Side Story (danses symphoniques), Symphonie n° 3 (Kaddish).
22.30 Musique pluriel. Présences 97. Œuvres de Fineberg.
23.07 Miroir du siècle. Œuvres de Bitsch, Pascal.
0.00 Jazz-club. Concert enregistré le 17 janvier au Duc des Lombards à Paris. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Francis Poulenc. Concert champêtre pour clavecin et orchestre de Poulenc : Œuvres de Debussy ; Chabrier, Satie, Stravinsky, Poulenc, Boulez.
22.40 Les Soirées de Radio-Classique... (Suite). Œuvres de Marais, Couperin, Leclair, Charpentier. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Un château au soleil. Feuilleton [5/6].
21.00 Bon week-end (RTBF du 13/01/97).
21.55 La Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Taratata. Spécial Blues. Invités : Jean-Jacques Milteau, Patrice Verbeke, Dick Rivers, Richard Bohringer (France 2 du 27/02/97).
23.45 Ça cartonne. Invité : Roch Voisine.

Planète

20.35 Spitfire.
21.25 Le Général Mac Arthur.
22.15 La Vie privée des dauphins.
23.10 Maroc, corps et âmes. [9/11] Airs en terre berbère : vibrations en haut-Atlas.
23.40 Hospital (85 min).

Animaux

20.30 et 2.30 L'Oasis des glaces.
21.00 Monde sauvage. Les tortues de mer.
21.30 et 0.30 La Vie des zoos.
22.00 Le Challenge des éléphants.
23.00 Faune ibérique. Les cigognes.
23.30 Faune vénézuélienne. L'Eden perdu.
0.00 Monde sauvage. La savane africaine.

Paris Première

20.00 et 0.40 20 h Paris Première.
21.00 Un siècle de chansons. [4/4] 1969-1980 : les années 70.
21.50 et 1.45 Le J.T.S.
22.20 La Traviata. Opéra de Giuseppe Verdi, par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Bernard Haitink (140 min). 29002886

France Supervision

20.30 Cap'tain Café.
21.25 John Cale. Enregistré aux Séquentielles de Lyon (65 min). 82443729
22.30 Trait pour trait. De Lucie à l'homme du 20e siècle.
22.55 La Légende des sciences. Ouvrir.

Ciné Cinéfil

20.30 Aux yeux du souvenir ■ Film de Jean Delannoy (1948, N., 110 min) 5022022
22.15 Les Amoureux (Gli Innamorati) ■ ■ Film de Mauro Bolognini (1955, N., v.o., 85 min). 4238190
23.40 Citizen Kane ■ ■ ■ Film d'Orson Welles (1940, N., v.o., 115 min). 13583751

Ciné Cinémas

21.00 Rambo 3 Film de Peter Mac Donald (1988, 100 min). 51025003
22.40 Même les cowgirls ont du vague à l'âme ■ ■ Film de Gus Van Sant (1992, v.o., 95 min). 30823751

Série Club

20.45 Au-delà du réel, l'aventure continue. L'assaut.
21.35 et 1.30 Le Gerfaut.
22.30 Zéro un Londres. Il court, il court le diamant.
23.00 Ellery Queen. A plume et à sang. Les aventures du faucon noir.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. Rien ne va plus dans la nursery.
0.40 Au-delà du réel. Les héritiers.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Les mines de Horta.
21.20 The New Statesman. L'irrésistible ascension d'Alan B. Stard.
21.45 Nights.
22.20 Chronique du front.
22.25 Dream On. Coupable soirée.
22.55 Seinfeld. Le garagiste fou.
23.20 Top Bab.
0.00 La Semaine sur Jimmy.
0.10 New York Police Blues. Moby Greg.

Festival

20.00 Le Voyageur. Série. Le verdict.
20.30 Le Chevalier de Maison Rouge. Série.
23.15 Intrigues. Folies douces. Téléfilm de Maurice Ronet, avec Maurice Ronet (50 min). 51846577

Téva

20.55 Nos meilleures années. Où sommes nous ? La première sortie de Nancy.
22.30 Murphy Brown. Série. Dur dur d'avoir un bébé.
23.00 Chanel Chanel.
0.30 Coppélia. Ballet de Roland Petit d'après Hoffmann, C. Nuitter et Saint-Léon. Musique de Léo Delibes (80 min). 506046246

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique d'André Bercoff. Mémoire de palace.
20.00 et 23.30 Suivez le guide. Magazine.
22.00 Carnet de route. Magazine. Ontario et Nouvelle-Zélande.
22.35 L'Heure de partir. Magazine. Le Québec (55 min).

Eurosport

14.00 Tennis. En direct. Tournoi de Milan (5e jour) (240 min). 60738867
18.00 Ski spécial. Magazine.
20.30 Tennis. En direct. Tournoi de Milan (90 min). 882664
22.00 Equitation. En direct. Coupe du monde Volvo. Tour préliminaire de sauts d'obstacles à Paris-Bercy (90 min). 418003

Muzzik

19.40 El cabrero.
20.20 Ars musica. Corelli : *Concerti Grossi opus 6.*
21.00 Astortango. *Récitals. Daniel Piazzolla et son Octuor. Enregistré au théâtre de l'Opéra de Buenos Aires 15 juin 96.*
21.55 Astor Piazzolla. Concert. Tango Nuevo (50 min). 5384312
22.45 Astor Piazzolla. Concert. Enregistré au Festival de jazz de Montréal (60 min). 2739683
23.45 Voix bulgares : le mystère.
0.20 The London Sinfonietta : musique du XXe siècle. Concert enregistré à l'Opéra Royal du Covent Garden (130 min). 1186062

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline (45 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 0.10 Analysis. 19.45 et 21.15, 0.15 Eurozoom. 20.10 et 23.15 Sport. 20.15 No Comment. 20.25 et 21.40, 22.20, 1.40 Europa. 20.45 et 23.45 Mag P.E. 21.45 Ardissimo. 21.50 Visa. 22.15 et 1.45 Economia. 22.50 et 23.20, 0.20, 1.20 International. 0.40 Cinema. 0.50 Media. 1.50 Analysis (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15 et 23.15 L'Homme du Jour 19.56 et 20.56, 21.56, 1.12 Bourse. 21.10 Culture. 21.26 Cinéma. 22.10 Médias. 22.30 Journal de l'économie. 23.00 Journal du monde. 23.40 et 0.40 Sports. 0.15 Le Débat (25 min).

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Fantômas. Film d'André Hunebelle (1964, 105 min), avec Jean Marais. *Comédie.*

RTL 9

22.50 La Jeune Fille aux bas nylon. Film de Joe D'Amato (1986, 90 min), avec Marino Mase. *Erotique.*
1.05 Pour la peau d'un flic. Film d'Alain Delon (1981, 105 min), avec Alain Delon. *Policier.*

TSR

21.45 Adultère (mode d'emploi). Film de Christine Pascal (1994, 95 min), avec Richard Berry. *Comédie.*
23.35 Kalifornia. Film de Dominic Sena (1993, 120 min), avec Brad Pitt. *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
VENDREDI 28 FÉVRIER 1997

L'humaine jurisprudence

par Pierre Georges

LE DROIT dispose parfois de ressources insoupçonnées. A preuve ce jugement surprenant rendu, mercredi 26 février, par le tribunal correctionnel de Poitiers. Ayant à juger une mère de famille prévenue de vols de denrées alimentaires dans une grande surface, les juges l'ont relaxée au bénéfice d'un antique concept jurisprudentiel dit de « *l'état de nécessité* ».

L'affaire, rapportée par l'AFP, vaut d'être contée. Le 17 janvier, cette mère de deux enfants, âgée de trente-six ans, est prise en flagrant délit de vol de nourriture, essentiellement de la viande, dans un supermarché de Poitiers. Les délits sont constitués. Les poursuites engagées. Et l'affaire vient mercredi devant le tribunal de grande instance de Poitiers. Pour sa défense, la prévenue n'a d'autre argument à présenter que sa détresse matérielle. Elle explique qu'elle élève seule ses deux enfants, de trois et dix-neuf ans, et qu'elle souffre d'une maladie nécessitant des soins hospitaliers. Elle indique qu'elle dispose de très faibles ressources mensuelles, dont une partie (1 700 francs) provient d'un emploi de deux heures et demi par jour comme commis de cuisine dans un restaurant, emploi qu'elle occupe alors qu'elle pourrait percevoir une allocation chômage à taux plein. Et enfin, elle affirme que si elle a volé, c'est faute de pouvoir faire autrement pour nourrir sa famille.

Le cas est, malheureusement, d'une banalité quotidienne. Le jugement le sera moins. Le tribunal va, en effet, prononcer la relaxe et l'expliquer dans ses attendus. Citons-les simplement : la prévenue, « *placée dans cette situation psychologique d'avoir à bien faire pour ses enfants tout en enfreignant la loi, a obéi à un état de nécessité qui lui a paru supérieur* ». Et ajoute le tribunal : « *L'état de nécessité, concept jurisprudentiel, a été élaboré au début du XX[e] siècle et concernait à l'époque le vol d'un pain. Il s'agit en l'espèce de viande, mais en raison de l'évolution et de l'éducation alimentaire actuelle, le motif est identique. Il y a donc lieu de constater que l'infraction de vol n'est pas constituée.* »

Voilà ! Ce jugement est tout simplement extraordinaire qui, de façon très jurisprudentielle, pose le principe d'un « *état de nécessité* » supérieur à la loi. A oser, mais tel n'est pas le sujet, on dirait qu'il consacre, dans le domaine le plus concret de la survie quotidienne, une sorte de légitimité, sinon de droit, à l'incivisme alimentaire.

Le droit au pain. A la viande. La revanche en somme de Jean Valjean, condamné au bagne pour une miche volée ! En tout cas ce jugement va probablement faire quelque bruit. On ignore si le Parquet ou si les grandes surfaces plaignantes feront appel. On devine en quel embarras vont se trouver désormais tous les tribunaux de France face aux multiples affaires de ce type quand les avocats ou les prévenus feront référence à la jurisprudence poitevine. Mais on peut être convaincu d'une chose : les magistrats de Poitiers ont dit bellement, humainement le droit. Ils se sont inscrits dans la société réelle de leur temps. Et ils ont condamné l'exclusion bien mieux que par de longs discours !

La Commission européenne veut réduire les subventions aux agriculteurs en 1998

Les céréaliers seraient la principale catégorie touchée par les mesures prévues

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Les paysans européens vont devoir se serrer la ceinture. C'est l'impression qui ressort du premier débat sur les prix agricoles et la gestion de la politique agricole commune (PAC), qu'a tenu mercredi 26 février la Commission européenne à Bruxelles.

L'Union européenne se met au régime de la rigueur : son budget en 1998 ne devrait pas dépasser de plus de 3 % celui de l'année en cours. Dans le secteur agricole, il faudra même réaliser des économies. La Commission ne les a pas encore chiffrées avec exactitude, mais les évalue entre 2 et 2,5 milliards d'écus (entre 13 et 16 milliards de francs). C'est en fonction de ce souci d'économie, plus que des besoins réels du monde paysan, que sera pilotée la PAC au cours de la campagne à venir. Luc Guyau, le secrétaire général de la FNSEA, la principale organisation professionnelle en France, s'est élevé par avance contre cette gestion purement budgétaire de l'Europe verte.

L'intention de la Commission est apparemment de faire porter l'essentiel du sacrifice sur les grandes cultures : céréales, oléagineux et protéagineux. Il est déjà acquis en effet qu'elle maintiendra sur la table ses propositions de l'an passé – alors « recalées » par le Conseil – qui visaient à réduire en moyenne de 7 % les aides à l'hectare versées aux producteurs pour compenser les baisses des prix d'intervention mises en œuvre dans le cadre de la réforme de la PAC (– 29 % depuis 1993). S'agissant des primes versées pour atténuer les effets négatifs de la jachère obligatoire, la réduction préconisée dépasserait même les 20 %.

La France, principal pays céréalier de l'Union, serait, quantitativement, la première victime de ces mesures d'économie, dont les experts bruxellois affirment qu'elles permettraient d'épargner 1,4 milliard d'écus (9 milliards de francs). En 1996, la proposition avait une certaine logique économique, dans la mesure où les prix de marché, reflet des cours mondiaux, étaient très élevés et que les aides accordées par le budget européen « surcompensaient » les baisses des prix officiels.

Tel n'est plus le cas. Les cours mondiaux ont cessé de flamber, et amputer les aides se traduirait désormais par une diminution effective du revenu des producteurs. Les producteurs français, plus compétitifs que leurs voisins, devraient en principe être capables de mieux supporter un tel effort. Cyniquement, ils pourraient même voir un avantage à une telle compression des prix dans la mesure où elle contraindrait un certain nombre de concurrents, notamment en Allemagne ou aux Pays-Bas, à sortir du marché. Dans l'esprit de la Commission, une telle baisse s'inscrirait en outre dans le mouvement d'adaptation de la PAC, qui sera nécessaire pour préparer l'élargissement aux pays d'Europe centrale.

Philippe Lemaître

Le professeur François Jacob favorable au clonage des animaux

L'ANNONCE du premier clonage d'un mammifère adulte par une équipe de chercheurs écossais continue de susciter de nombreuses réactions à travers le monde. Le comité international de bioéthique de l'Unesco, que préside Noëlle Lenoir, par ailleurs membre du Conseil constitutionnel, devrait être prochainement saisi de ce problème qui, en dépit de certaines dispositions législatives prises dans plusieurs pays, soulève de redoutables questions, compte tenu du fait que la technique pourrait, demain, être mise en œuvre dans l'espèce humaine.

Dans un entretien accordé au *Figaro* du jeudi 27 février, le professeur François Jacob, prix Nobel de médecine 1965, prend une position en rupture avec la plupart des réactions qu'à jusqu'à présent déclenchées par la première scientifique écossaise. Concernant le caractère éthique du clonage des mammifères et la création d'animaux transgéniques le professeur Jacob déclare : « *Il y aura certainement beaucoup de discussions, mais ça ne me dérange pas beaucoup qu'on rajoute un petit quelque chose sur un animal. C'est moins grave que de "cultiver" des poulets en batterie.* » Le professeur Jacob se déclare d'autre part en faveur de la disparition sexuée. « *Pendant longtemps on a essayé d'avoir du plaisir sans enfant. Avec la fécondation* in vitro *on a des enfants sans plaisir. Et, maintenant, on arrive à faire des enfants sans plaisir ni spermatozoïdes ! Peut-être aura-t-on la paix dans le monde...*, philosophe le Prix Nobel. *Evidemment, ça change un peu la structure familiale, du moins chez les brebis pour l'instant.* »

Mais le professeur Jacob juge dans le même temps que le clonage « *restera une opération compliquée pendant de longues années* » et qu'il s'agit là d'un système « *que l'évolution évite soigneusement* ». « *Faire des copies conformes présenterait le danger bien connu de rendre les êtres sensibles aux mêmes infections, aux mêmes parasites, qui balaieraient d'un coup tous les clones.* » L'auteur de *La Logique du vivant* estime que, comme lors de la naissance en 1978 du premier enfant conçu *in vitro*, « *le sensationnel l'emporte sur les perspectives scientifiques* ». « *On s'excite plus sur le faire que sur le savoir*, déclare-t-il. *Pourtant on va disposer d'un outil étonnant, irremplaçable, pour faire de l'embryologie.* »

Le Prix Nobel de médecine publiera dans quelques jours, aux éditions Odile Jacob, un nouvel ouvrage intitulé *La Souris, la Mouche et l'Homme*. Il confie avoir dû *in extremis* en modifier un passage afin d'y intégrer la naissance de Dolly, l'agnelle écossaise conçue par clonage d'une brebis adulte.

DÉPÊCHES

■ **OBSÈQUES : le premier ministre Alain Juppé a assisté**, jeudi 27 février, à Boulogne-sur-mer (Pas-de-Calais), aux obsèques des quatre jeunes filles d'Outreau assassinées, pour « *exprimer aux familles les condoléances du gouvernement et le soutien des Françaises et des Français dans l'épreuve qu'elles traversent* », selon un communiqué de Matignon.

■ **CORSE : des jets de cocktails Molotov** ont visé dans la soirée du mercredi 26 février deux casernes de gendarmerie de Corse-du-Sud. Des inconnus ont incendié trois véhicules de gendarmerie stationnés dans la caserne de Figari, avant d'y lancer des cocktails Molotov. D'autres cocktails Molotov ont été tirés sur la gendarmerie de Porto-Vecchio. Ces actions, non revendiquées, surviennent après l'interpellation de dix personnes, mardi et mercredi en Corse, dans le cadre de l'enquête sur la tentative d'extorsion de fonds au golf de Sperone. Quatre d'entre elles ont été transférées à Paris mercredi pour être présentées au juge d'instruction Jean-Louis Bruguière. Par ailleurs, des coups de feu d'origine indéterminée ont été tirés, mercredi, lors d'une intervention des forces de l'ordre contre une centaine d'agriculteurs occupant un ferry de la compagnie SNCM dans le port de Bastia.

■ **INDE : les cinq Français soupçonnés d'espionnage** et retenus en Inde depuis quatorze mois pour avoir fait des recherches sous-marines à bord de leur navire, le *Galathée*, ont, jeudi 27 février, appelé Jacques Chirac a élever une protestation officielle après l'inculpation de deux d'entre eux. – *(AFP.)*

L'approche de la fusion Air France-Air Inter Europe provoque une nouvelle série d'appels à la grève

LE GROUPE Air France est en proie à une série de conflits sociaux. Le personnel au sol d'Air Inter Europe fera grève mardi 4 mars à l'appel de plusieurs syndicats – la CGT, SUD-aérien et l'UGICT (Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens), soit au total plus de 55 % des votes aux élections des délégués des personnels – représentant cette catégorie de salariés, réunis en assemblées générales mardi 25 février. La CFDT, la CFTC et la CGC ne se sont pas encore prononcées.

L'origine de cet arrêt de travail est le passage sous statut Air France des salariés de l'ex-Air Inter à compter du 1[er] avril. A cette date, la compagnie intérieure sera prise en location-gérance par Air France, mais tout se passera comme si la fusion entre les deux transporteurs, qui n'interviendra juridiquement qu'en septembre, était effective.

Les syndicats des 8 500 salariés au sol d'Air Inter Europe ne sont pas parvenus à un accord avec la direction sur les futures conditions de travail et de rémunération de leurs adhérents. Aujourd'hui, seules la CFDT et la CFTC sont prêtes à signer.

C'est sur le plan des rémunérations que les discussions sont le plus avancées (*Le Monde* du 25 février). « *Nous restons non satisfaits de la proposition globale de la direction*, développent la CGT et l'UGICT dans un communiqué commun. *Nous voulons un accord global garantissant les rémunérations, les postes, les filières, les qualifications et les reclassements.* » Direction et syndicats, qui se sont rencontrés lundi, doivent se revoir vendredi. La CGC attend l'issue de cette réunion, pour décider si elle se joint ou non au mouvement de grève du 4 mars.

CHRISTIAN BLANC MENACE

Les pilotes de l'ex-Air Inter, qui ne sont pas non plus satisfaits des modalités de la location-gérance, multiplient, de leur côté, les grèves sans préavis. La première a eu lieu le 9 février, la deuxième le 20. Elles ont fait perdre 12 millions de francs à la compagnie intérieure, qui devrait afficher des pertes de 900 millions de francs environ pour l'exercice en cours, qui sera clos au 31 mars.

Une nouvelle grève surprise pourrait être décidée pour le 4 mars. Christian Blanc, le président d'Air France, a menacé les pilotes de mettre fin à leur contrat de travail après six grèves surprises.

Chez Air France, dont les pertes prévues pour l'exercice 1996-1997 s'élèvent à 200 millions de francs, la tension sociale se fait aussi sentir. L'un des principaux syndicats d'hôtesses et de stewards de la compagnie nationale, l'UNAC-CGC, a appelé ses troupes à faire grève vendredi 28 février et samedi 1[er] mars.

C'est la quatorzième fois que ce syndicat appelle à la grève depuis mars 1996 : il proteste contre « *la dégradation permanente des conditions de travail* » et « *la notation permanente des hôtesses et des stewards par des personnels non cadres* ».

Par ailleurs, une partie du personnel de maintenance d'Air France a entamé mardi des débrayages, qu'ils ont décidé de reconduire jeudi et vendredi : ils réclament une accélération des négociations destinées à harmoniser les conditions de travail entre les techniciens d'Air France et ceux de l'ex-Air Inter, dans le cadre de la fusion.

Enfin, les salariés de Servair, la filiale d'Air France chargée de la restauration à bord des avions, viennent de faire seize jours de grève pour améliorer leurs conditions de travail et réduire les écarts de salaires existant au sein d'une même catégorie. Un médiateur a été désigné mardi par le tribunal de grande instance de Bobigny.

Virginie Malingre

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT **3615 LEMONDE**

Cours relevés le jeudi 27 février, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18990,90	– 0,42	– 1,75
Honk Kong index	13541,80	+ 0,16	+ 0,67

Tokyo Nikkei sur 3 mois
18990,90
2 déc. 15 janv. 27 févr.

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 26/02	Var. en % 25/02	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2602,17	– 0,21	+ 12,37
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	—	—	+ 15,50
Milan MIB 30	—	—	+ 2,65
Francfort Dax 30	3235,90	+ 0,08	+ 12,01
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	+ 11,18
Madrid Ibex 35	—	—	+ 5,09
Amsterdam CBS	—	—	+ 15,61

Tirage du *Monde* daté jeudi 27 février 1997 : 473 806 exemplaires.





LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Dernières nouvelles de la nuit »
d'Angelo Rinaldi
page II

SYLVIA TOWNSEND WARNER
page III



VENDREDI 28 FÉVRIER 1997

JEUNESSE
page VI





LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page IX

Beauvoir l'amoureuse

Libre, aimante, passionnée, blessée... Ainsi apparaît l'auteur des « Mandarins » dans ses lettres adressées à Nelson Algren. Un éblouissant voyage dans le temps et les sentiments

Josyane Savigneau

Qui pourra encore se tromper sur Simone de Beauvoir, l'enfermer dans des clichés – bas-bleu, raisonneuse mal baisée ou, chez certaines féministes, femme aliénée à un philosophe petit et laid qu'elle admirait trop –, après avoir lu *Un amour transatlantique* ? Beaucoup de gens sans doute, puisqu'ils semblent être si nombreux, ceux qui n'aiment pas la vie, détestant qu'on puisse essayer de l'inventer, unique et multiple à la fois, folle, libre, éblouissante et terrible, blessante et joyeuse, âpre aussi, et finalement... mortelle. Ceux, en revanche, qui ont gardé la curiosité de ses mystères, d'une liberté à construire, à penser – et, en tout premier lieu, de l'amour –, ne sont pas près d'oublier ces longues heures de lecture (six cents pages imprimées serré), de bonheur et de nostalgie. Un voyage passionnant, émouvant et drôle, dans le temps et l'histoire, dans le sentiment et la littérature, *commencé il y a tout juste cinquante* ans, et qu'on aurait presque envie de conclure par une lettre à Simone de Beauvoir reprenant ses propres mots, pour lui dire : *« Vous nous manquez durement. »*

Simone de Beauvoir a rencontré le romancier Nelson Algren en 1947, lors de son premier voyage aux Etats-Unis (elle a trente-neuf ans, et lui trente-huit). Celui qui, en principe, aurait dû seulement lui servir de guide au cours d'une brève visite à Chicago, où il habitait, deviendra son *« précieux bien-aimé »*, auquel elle écrira jusqu'en 1964. En dépit de leur brouille, Algren avait gardé les trois cent quatre lettres de Simone de Beauvoir, qui sont désormais dans le fonds Nelson Algren de l'université de Columbus (Ohio). Simone de Beauvoir avait, elle aussi, conservé toutes les traces de son amant américain, ce qui permit à son héritière, Sylvie Le Bon de Beauvoir, d'établir et de traduire leur correspondance croisée (entièrement en anglais, Algren ne maîtrisant absolument pas le français). Les agents américains du romancier ayant interdit la publication de ses lettres – sans même les lire –, le gros volume qui paraît ne contient que celles de Simone de Beauvoir. Elles forment un tout, une véritable chronique de la vie à Paris et de cet *« amour transatlantique »*, avec le talent qu'on connaît à Beauvoir pour ce genre de récit. On est seulement triste que ceux qui sont censés veiller sur la postérité d'Algren l'empêchent d'exister encore un peu, avec sa propre parole, dans cette histoire intime et exceptionnelle.

Dans ces lettres apparaît, bien sûr, la Beauvoir qu'on connaît, précise, énergique, travailleuse, sentimentale, féroce, injuste, emportée, mais aussi une autre, qui n'est pas le « Castor » écrivant à Sartre mais une femme plus libre, plus spontanée, une amoureuse qui ose se laisser aller à dire *« mon mari à moi »*, *« je vous aime le plus sottement du monde ces jours-ci »*. Utilisant une langue qui n'est pas la sienne, elle se contrôle moins que d'ordinaire. Elle déplore souvent de devoir s'exprimer d'une manière trop simple, qui ne la satisfait pas pleinement, mais pour ses lecteurs l'effet libératoire de l'anglais sur son style et sa personne procure un plaisir inattendu.

Rien de cela ne serait apparu avec une telle évidence si ce texte n'avait pas été traduit par quelqu'un ayant une proximité unique avec Beauvoir et son œuvre. Dans la traduction de Sylvie Le Bon de Beauvoir, on entend véritablement la voix de Simone de Beauvoir, on reconnaît ses tics de langage, le rythme de sa phrase, ses formules, son côté pète-sec, son humour aussi, ses mots pour dire, plus que jamais, sa passion de la vie : *« Je suis terriblement avide, aussi,* écrit-elle en juillet 1947. *Je veux tout de la vie, être une femme et aussi un homme, avoir beaucoup d'amis et aussi la solitude, travailler énormément, écrire de bons livres, et aussi voyager, m'amuser, être égoïste, et aussi généreuse... Vous voyez, ce n'est pas facile d'avoir* tout *ce que je veux. Or, quand je n'y parviens pas, ça me rend folle de colère. »* Et l'année suivante, en août 1948 : *« Peut-être fais-je tout avec excès, travailler, voyager, vous aimer ? Eh bien, c'est comme ça que je suis, je préfère ne pas faire les choses du tout que de les faire avec tiédeur. »*

Nelson Algren est le Lewis Brogan des *Mandarins* (Goncourt 1954), bien que le roman *« ne reflète pas notre véritable histoire*, explique Beauvoir, *ça n'aurait pas été possible, j'ai seulement tenté d'en transposer quelque chose, de décrire un véritable amour entre un homme qui vous ressemblerait un peu et une femme qui me ressemblerait un peu »*. Un véritable amour, c'est bien de cela qu'il s'agit dans cette correspondance, témoignage irremplaçable sur une relation de dix-sept années, dont trois de passion, avec trop peu de présence et le plus souvent *« cet affreux océan qui s'étend entre vous et l'homme que vous aimez »*, trois ans au terme desquels Algren ne supporte plus que Beauvoir ne veuille pas rester, qu'elle refuse de l'épouser. Pourtant, il ne cesse pas de lui écrire et de désirer la revoir (il reviendra en Europe en 1960, ils voyageront de nouveau ensemble, comme lors de son premier séjour, en 1949, puis ne se verront plus).

« Vous m'avez piégée, je vous aime », avoue Beauvoir. Amoureuse, elle l'est comme jamais, elle désire le corps *« chaud et confortable »* de son amant *« crocodile »*, elle, pauvre *« grenouille »* française qui n'imaginait pas qu'elle écrirait un jour tant de mots déraisonnables à un *« jeunot du cru »*, qui a tout juste un an de moins qu'elle et la rend *« idiote »*. *« Vos lèvres me manquent, vos mains, tout votre corps chaud et fort, votre visage et vos sourires, votre voix, vous me manquez durement. »* L'ironie, heureusement, n'a pas disparu : *« Nelson, mon amour. Rien n'arrive, toujours le même amour pour vous, très fastidieux. »* (8 novembre 1947).

Dès le début, au plus fort de la passion, Simone de Beauvoir sent déjà ce qu'elle admettra bien plus tard : *« Je sais que je suis en danger – en danger de vous perdre. »* Algren a beau affirmer qu'il comprend ses choix, son mode de vie, ce qui la lie à Sartre, à la France, à son travail d'écrivain – reconnaissant, lui aussi, qu'il lui faudra toujours revenir vers Chicago et sa *« machine à écrire »* –, il souhaiterait qu'elle « fasse femme », et pas seulement au sens où elle se dit, avec tendresse et non sans humour, prête à le faire : je rangerai la maison, je serai une bonne épouse arabe, je ferai la vaisselle et même la cuisine... Algren voudrait, lui, parce qu'elle est femme, qu'elle décide d'accorder à leur amour *« toute la place »*. Elle, une question la hante – *« Est-ce juste de donner une part de soi sans être prête à tout donner ? »* – car elle en connaît déjà la réponse : *« Je ne pourrais pas vivre uniquement de bonheur et d'amour, je ne pourrais renoncer à écrire et à travailler dans le seul lieu au monde où mes livres et mon travail ont un sens. »*

C'est justement parce que Simone de Beauvoir n'est pas seulement cette femme aimante et séparée, cette amoureuse menacée, que sa correspondance est si intéressante. Avec elle, qui tente de le faire vivre, à distance, à l'homme qu'elle aime, on retrouve le Paris de l'après-guerre, au jour le jour, ses bars, ses nuits, ses jeunes gens dans les caves. Ses descriptions, précises, sont magnifiques. Les situations sont souvent comiques, comme cette *« party »* qui *« a été un échec en règle »* mais *« m'a amusée car tout m'amuse toujours »*.



COLL. SYLVIE LE BON DE BEAUVOIR

Lire la suite page IV

UN AMOUR TRANSATLANTIQUE
Lettres à Nelson Algren 1947-1964
de Simone de Beauvoir.
Texte établi, traduit de l'anglais et annoté par Sylvie Le Bon de Beauvoir,
Gallimard, 614 p., 160 F.

Thomas Hardy ou la passion maudite

Autour de deux triangles amoureux, le romancier expie ses tourments intimes. Shakespearien

LES YEUX BLEUS
(A Pair of Blue Eyes)
de Thomas Hardy.
Traduit de l'anglais
par Georges Goldfayn,
éd. Joëlle Losfeld, 410 p, 155 F.

LES FORESTIERS
(The Woodlanders)
de Thomas Hardy.
Traduit de l'anglais
par Antoinette Six,
éd. Phébus, 408 p, 149 F.

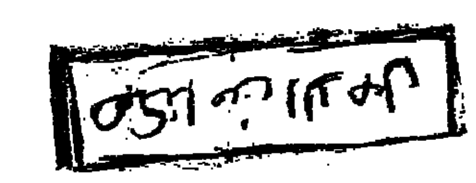
Jean-Luc Douin

Elfride est son prénom, et ses yeux la résument tout entière : ils sont bleus, *« comme les lointains en automne »*, d'un bleu de brumes, d'un bleu vaporeux où le regard plonge. Thomas Hardy, chez qui il fait toujours sombre, même en plein *midi, la campe d'emblée en des* landes shakespeariennes, toutes d'ombres et de ténèbres. Belle vestale d'un songe de nuit d'été ou Miranda d'un soir d'hiver, Elfride, fille d'un veuf, pasteur d'une petite paroisse du Wessex, est une âme simple, une *héroïne romantique* au cœur transparent. De celles qui, comme l'écrivit John Cowper Powys, échappent aux tables de dissection de la psychanalyse, et dont les émotions n'ont rien à voir avec une *« démangeaison du sang »* ou la *« morgue fascinante des complexes sexuels »*.

Elfride sera la cible de *« l'arc de Cupidon »*, mais les lecteurs de Thomas Hardy savent qu'il n'y a pas d'amour heureux chez ce pessimiste notoire, que les amants, dans ses histoires, se rencontrent toujours trop tôt ou trop tard, soumis aux tyrannies puritaines, aux lois sociales arbitraires, à l'éternelle malédiction du désir. Thomas Hardy n'autorise aucun rêve, aucune échappée dans la fantasmagorie. Le coup de foudre, dans ses romans, engendre un esclavage, une tragédie, une mort programmée. Un homme et une femme, lorsqu'ils se rencontrent et s'attirent l'un l'autre, sont irrémédiablement guettés par la fatalité biblique de la faute. *« La lumière spectrale, informe et aqueuse »*, écrit-il dans *Tess d'Urberville*, les pénètre *« du sentiment de la solitude, comme s'ils étaient Adam et Eve »*. Un critique anglais, Edmund Grosse, a posé la question : *« Qu'a donc bien pu faire la Providence à Thomas Hardy pour qu'il menace du poing le Créateur ? »* Bien que disposant de peu d'éléments biographiques, on peut trouver quelques explications à l'invincible tristesse qui accabla Hardy. On dit qu'il fut laissé pour mort à sa naissance, *en 1840, sur le rebord d'une* fenêtre. La sage-femme s'aperçut que le présumé cadavre respirait encore. De petite taille, timide, austère, le jeune homme fut témoin à seize ans de l'exécution de Martha Brown, pendue pour meurtre. Quelques années plus tard, il observe au télescope la pendaison d'un autre condamné. Ce familier des béatitudes, des petites ironies de la vie et des remèdes désespérés avait-il l'instinct morbide ? *Croyons-le plutôt* porté sur la compassion et la pénitence. Et, tant qu'à chercher une clé, une blessure intime dans son œuvre, ne serait-ce pas cette obsession lugubre du chiffre trois, chiffre infernal du bonheur maudit ?

Marcel Proust avait noté dans *La Prisonnière* qu'il y avait un parallélisme *« entre* La Bien-aimée, *où l'homme aime trois femmes, et* Les Yeux bleus, *où la femme aime trois hommes »*. Diane de Margerie a également rappelé que trois femmes se disputent le même séducteur dans *Les Forestiers*. Thomas Hardy lui-même aurait aimé trois femmes, et le souvenir de son premier amour pourrait bien lui avoir inculqué cette désespérance extrême, la répétition dans son œuvre d'un infernal schéma : celui de la jeune femme abandonnée, mariée à un autre, et qui inspire à son premier amant remords éternel.

Lire la suite page III



le feuilleton

de Pierre Lepape

La chute des corps



DERNIÈRES NOUVELLES DE LA NUIT
d'Angelo Rinaldi.
Grasset, 370 p., 125 F.

Revenu sur les lieux de son passé, un homme dévide les souvenirs d'une jeunesse ardente. Nuits de désirs, de chair, nuits de honte et de maladie. Simulacre de fraternité tribale. Une fresque décadente où pointe la griffe acérée d'Angelo Rinaldi

La revue *Romantisme* intitule sa dernière livraison *Nosographie et décadence* (1). On y illustre, avec savoir et talent, l'idée selon laquelle la modernité, dès sa naissance, a partie liée avec la maladie. Aux neuf muses qui peuplent le Parnasse s'en ajoute désormais une dixième qui les contamine toutes – nommons-la *Patho* – dont la douloureuse présence est inséparable du génie artistique. Même un écrivain aussi peu suspect de romantisme que Gide y va de son couplet : « *A l'origine de chaque grande réforme morale, nous trouverons toujours un petit mystère physiologique, une insatisfaction de la chair, une inquiétude, une anomalie.* (...) *Mahomet était épileptique, épileptiques les prophètes d'Israël et Luther, et Dostoïevski. Socrate avait son démon, saint Paul la mystérieuse "écharde dans la chair", Pascal son gouffre, Nietzsche et Rousseau leur folie.* (2) » Et Gide sa pédérastie. Ainsi se mêlent étroitement dans notre imaginaire contemporain, en rupture avec l'ordre classique, création et pathologie, invention et mort, progrès et décadence. Plus beau le fruit, plus gros le ver qui s'y loge.

Angelo Rinaldi parle, lui aussi, de « *cette part indestructible de malheur qui préserve le talent* », mais c'est pour mieux se révolter contre cette confusion des genres : la maladie détruit et tue, c'est sa seule vertu. Il n'y a à chercher en elle nulle leçon de sublime, nulle chance de rédemption : la défaite du corps n'implique pas le sauvetage de l'âme, pas davantage l'éclosion de la beauté. La maladie est moche et triste ; la peur est sans gloire, et toute la littérature qu'on pourrait faire – qu'on fait – autour d'elle pour l'enrober d'un voile d'esthétisme, d'un nimbe de baroque funèbre, ne peut être qu'une concession faite à la pourriture, un acquiescement au malheur. Les dernières nouvelles de la nuit ne peuvent être que de mauvaises nouvelles, même si elles sont écrites en beau style.

Rinaldi ne nomme jamais le sida ; c'est l'innommable qui inspire une terreur sacrée, un cri muet. Il se dispense également de toutes les descriptions qui pourraient incliner vers la complaisance ou vers le pathos : ceux qui en sont atteints choisissent le suicide ; ils meurent beaux comme ils ont vécu. Ils arrachent leur beauté à la souffrance ; ils rompent le vieux pacte morbide. *Dernières nouvelles de la nuit* réussit la gageure d'être un roman sur la décadence, la déliquescence et la mort qui écarte sans ménagement toute forme de morbidité.

Rinaldi pousse même le pari plus loin : il réunit tous les éléments nécessaires à l'élaboration d'une fresque décadente – une petite tribu homosexuelle dans un bar parisien ; une autre tribu, romaine celle-ci, de riches et oisifs mondains ; une troisième enfin réunie dans une boîte à garçons d'Amsterdam – pour mieux éviter la trouble peinture attendue. On appréhende Huysmans, on trouve La Bruyère.

La férocité est le plus sûr antidote aux poisons de la facilité. La grande force de Rinaldi est de griffer sans paraître l'avoir voulu, comme un bon gros tigre qui vous arrache le bras en jouant à vous caresser. Pas un ridicule, pas une faiblesse qui échappe à son œil et à son oreille et qui ne se coule immédiatement dans l'eau-forte d'un portrait, dans le comique d'un dialogue ou dans la gifle d'une maxime. Aux côtés du romancier guette toujours le moraliste, prêt à débusquer le pépiage mondain derrière l'arrogance intellectuelle, le jeu des passions et des désirs derrière le masque des raisons, la peur du loup derrière la sagesse ; et partout le mépris du pauvre que le pauvre lui-même partage.

Certaines scènes de *Dernières nouvelles de la nuit* demeureront, à coup sûr, parmi nos meilleurs souvenirs de tranquille férocité. Comme cette visite que fait le narrateur à un grand écrivain gâteux et qu'on aimerait citer intégralement si la phrase, toute en tentacules et en épines, de Rinaldi ne l'interdisait. Contentons-nous d'un morceau : l'entrée de l'écrivain. « *Abusé encore une fois par l'obscurité, qui empêchait de scruter les traits d'un visage, entretenu dans l'illusion par la robe de chambre, le châle drapé sur les épaules et la masse de cheveux blancs allongeant une pointe d'un côté, tel un coin de béret sur l'œil, j'avais imaginé quelque gouvernante en retraite gardée à la maison par ses maîtres en mémoire des services rendus. On la présentait aux visiteurs pour la distraire, lui prouver qu'elle participait toujours à la sociabilité de la famille.* »

Rinaldi est un portraitiste de première force, avec une prédilection pour le grotesque et la comédie grimaçante. Cette sorte de fraîcheur dans la colère pourrait fort bien n'être pas romanesque s'il n'avait soin d'en enfermer les éclats dans la pâte d'une longue phrase coulée dont on a dit trop vite qu'elle était proustienne. La phrase de Proust rassemble, organise, ordonne des éléments hétérogènes afin de les fondre dans le creuset du temps ; elle procède du sauvetage, d'une thérapie contre la décomposition – celle de l'individu, celle de la société. Rien de tel chez Rinaldi, dans les *Dernières nouvelles de la nuit*, en tout cas. Le passé n'est pas un havre que l'on cherche à reconstituer pour s'y blottir, c'est une source d'amertume, d'âpre nostalgie et de blessures dont le narrateur désirerait s'éloigner mais qui collent à son présent. Du coup, la mémoire n'est pas cette tapisserie délicate que tisse une infatigable Pénélope pour retenir dans sa trame le suc du temps mais plutôt une sorte de cancer dont les métastases avalent une à une les chances de bonheur. Proust thésaurise, Rinaldi disperse. Ils ne sont pas nés du même côté de la barrière.

D'où, sans doute, cette impression que donne *Dernières nouvelles de la nuit* d'être construit par prolifération. Après de longues années passées à l'étranger, dans la bonne société italienne, le narrateur, Diego, issu d'une modeste famille corse, revient à Paris où il a passé le temps le plus ardent de sa jeunesse. Sans l'avoir vraiment cherché, par le jeu de la pulsion et du hasard, il remet ses pas dans ceux d'hier. Pas pour y raviver une quelconque nostalgie ; pas davantage pour y retrouver les éclats d'une jeunesse envolée. C'est plutôt, pour reprendre une image de Rinaldi, comme si un trou s'était percé dans la coque de sa mémoire et que s'écoulait, impavide, indifférent, le flot des souvenirs.

Les temps se mêlent, comme par contagion ; les épisodes présents engendrent des évocations du passé qui elles-mêmes se brisent comme des épaves sous la houle, formant de nouvelles configurations. Peu à peu, dans ce miroir brisé, se dessine une géographie de la nuit : la nuit du désir, la nuit de la honte, la nuit de la maladie, la nuit de la chair. A Paris ou à Rome, en Corse ou à Amsterdam, les enfants de la nuit s'imaginent inventer des règles nouvelles qui rompent avec les lois et les contraintes du monde diurne, celui des gens qu'on dit normaux. Ils rêvent de légèreté et de liberté, de plaisir et d'élégance, de beauté et de passion. Les dernières nouvelles qu'en rapporte Rinaldi montrent au contraire que la nuit reproduit, en les amplifiant encore, les contraintes et les laideurs du jour.

Sous le couvert complice de l'ombre, sous les apparences de la fraternité tribale, se retrouvent les mêmes haines de classe, les mêmes goûts de possession et de domination, les mêmes envies dévorantes de lucre, les mêmes singeries hypocrites, les mêmes discours maquillés, la même bêtise, la même solitude ; et la menace de la mort n'y change rien. La nuit et le jour sont également cruels. Quoi qu'en dise un moment le narrateur, le désir ne supprime pas plus que le communisme la lutte des classes, même si, dans la communauté homosexuelle, le polytechnicien compagnonne un moment avec l'ouvrier pâtissier.

Mais *Dernières nouvelles de la nuit* n'est évidemment pas un roman social sur le monde gay ; il est vrai toutefois qu'il possède aussi cette dimension. Il est plus aisé de voir dans ce vaste montage d'images et d'histoires où les souvenirs du narrateur s'augmentent des souvenirs de ceux qu'il rencontre pour former une sombre masse orageuse, une méditation sur la chair, comme on en trouve chez Ronsard et chez les moralistes du XVIIe siècle. Coups de fouet satiriques mis à part, les plus belles pages de ce vaste roman sont celles, nombreuses, où Rinaldi évoque le corps, glorieux et meurtri. Corps de marbre et de beauté glacée des jeunes gens ; corps noués des vieillards que colorent des taches rousses, corps de nains, corps amputés ou déformés par une tare, comme frappés par une malédiction. Corps qu'on traite, qu'on maquille, qu'on soigne, qu'on dissimule et qu'on bichonne comme s'il était une apparence alors que, dit le moraliste, il est notre vie même : « *leur jeunesse résultant de l'incessante et coûteuse interdiction faite à la chair de suivre son cours vers la corruption était d'une jeunesse sans jeunesse, comme celle des portraits de femme que l'on admire dans les musées et dont la perfection, à la longue, nous trouble et nous angoisse en ce qu'elle a de définitif et d'irrévocable, reflétant cette immortalité qui n'est plus la vie.* »

(1) *Romantisme*, revue du XIXe siècle, est publié par la Société des études romantiques et dix-neuviémistes et édité par Sedes (11, rue Soufflot, 75005 Paris). *Nosographie et décadence* est le numéro 94 de cette revue (160 p., 130 F).
(2) Gide : *Dostoïevski*, Gallimard, 1923.

Version originale

Connaissances du Néant

Datés du XVIIe siècle, les traités « vénitiens » sur le Rien, redécouverts par Carlo Ossola, montrent une proximité entre « question libertine et expérience mystique »

Jacqueline Risset

LE ANTICHE MEMORIE DEL NULLA
Introduzione e cura di Carlo Ossola.
Versioni e note di Linda Bisello,
Edizioni di Storia e Letteratura (Rome), 60 000 lires

Publiés ces jours-ci à Rome, *Les Antiques Mémoires du Rien* rassemblent une série de traités du XVIIe siècle découverts il y a quelques années par Carlo Ossola à la Bibliothèque Mazarine, où ils avaient longtemps dormi sous la rubriqu « *Rerum utilium encomium* » (« Eloge des choses utiles »), une lettre s'étant effacée, le « f » de *futilium*. Outre les essais sur le Rien, les « choses futiles » ainsi cataloguées contenaient les louanges paradoxales « *de la folie, de l'envie, de la cécité, de la bagatelle, du pélican* », plusieurs « *discussions sur la laine de chèvre* » (c'est-à-dire « *particulièrement oiseuses* »), un essai « *sur la grandeur du point* », un « *jeu de la Sibylle* », etc.

Mais le cœur de cette série est formé par les traités sur le Rien, et le cœur du cœur par un ensemble d'écrits « vénitiens » – prononcés et publiés à Venise, à l'Académie des Inconnus, en 1634 et 1635, composés par quatre auteurs italiens (Luigi Manzini, Marin dell'Angelo, le comte Villa et un « académicien désarmé ») et un français (Jacques Gaffarel, brillant philosophe, envoyé à Venise et Padoue par Richelieu pour y trouver des manuscrits orientaux). Des bibliothèques de Venise ces ouvrages ont très vite disparu (trop hardis, trop embarrassants), comme d'ailleurs des autres bibliothèques, la Mazarine exceptée, où ils furent apportés et sauvés par Gabriel Naudé, érudit et libertin bien connu, nommé son bibliothécaire par le cardinal Mazarin en 1642. C'est donc cet extraordinaire ensemble de traités sur le Rien augmenté de deux petits volumes venus de la Bibliothèque nationale qui se trouve aujourd'hui publié en Italie.

A la Renaissance, l'objet préféré d'investigation, rappelle Carlo Ossola dans sa belle préface, n'était pas *Nihil*, mais *Nemo*, « Personne », le voyageur Ulysse, voguant le plus souvent vers l'horizon utopique des îles Bienheureuses, avant de se changer en Capitaine Nemo chez Jules Verne... Mais, au XVIIe siècle, avec la Contre-Réforme, avec le « *Grand Renfermement* » décrit par Michel Foucault, les Nefs s'arrêtent, le Rien remplace Personne, et change de sens. Alors que, dans la culture du siècle précédent, il appartenait au répertoire burlesque et paradoxal, et concernait l'« éloge des vanités », confiné le plus souvent au domaine des phénomènes naturels, effet de lecture d'un monde renversé (mais encore tout à fait ordonné), le Rien de la querelle de Venise se situe à l'intérieur d'un espace métaphysique. Il appelle une série de questions théologiques et dogmatiques, nouvel espace parcouru par des esprits affirmatifs et libres, « *qui veulent avoir la liberté... au moins de l'intellect* » (Villa). Le ton est fier et assuré : « *J'ai découvert*, écrit Luigi Manzini dans son discours *Il Niente*, prononcé à Venise le 8 mai 1634, *qu'aucune chose, à part Dieu, n'est plus noble et plus parfaite que le Rien.* »

Plusieurs des auteurs de ces traités se sentent appartenir à la dernière génération d'hommes libres, et seront au cours de leur vie poursuivis pour leurs idées. (C'est ainsi que les frères crétois Aemilius et Franciscus Portus seront chassés de la cour de Ferrare après la mort de Renée de France, et contraints de se réfugier en Allemagne, où ils erreront pendant de longues années.) « *Personne ne voudra plus recueillir les dépouilles du néant* » : telle est l'épigraphe du présent recueil.

Vertige, tourbillon, abîme, le Rien des libertins se relie à la « *nihilité de l'humaine condition* », selon Montaigne. Le Rien est désormais perte de mesure et de sens, et se situe dans l'excès et l'excentricité de l'expérience baroque. Une rhétorique à double sens se développe, s'appuyant sur les ambiguïtés de la langue latine, et aboutissant à des conclusions extrêmes : « *NIHIL creatum est ante Deum... Ergo NIHIL Deo potentior* », qu'on peut traduire « *RIEN n'a été créé avant Dieu, donc RIEN n'est plus puissant que Dieu* », mais aussi : « *Le RIEN a été créé avant Dieu, donc le RIEN est plus puissant que Dieu* » (Aemilius Portus).

Mais l'univers du paradoxe est en réalité dépassé. Luigi Manzini, qui ouvre le cycle des conférences vénitiennes (*Il Niente*, prononcé le 8 mai 1634), s'écrie, avec fierté fondatrice et nonchalance métaphorique : « *Il est condamné l'esprit libidineux qui, répudiant son épouse qui est la Raison, aime sa concubine qui est l'autorité* », ou encore, un peu plus loin (la métaphore est légèrement variée mais la fierté est semblable lorsqu'il évoque les « *esprits libre* ») : « *Le berceau de leur hardiesse servira de sépulcre à l'autorité.* »

Attaque, rébellion contre l'autorité, mais pas seulement. Il s'agit pour commencer de tout l'appareil aristotélicien de la causalité logico-mécanique, mais aussi de la fondation de l'atome infinitésimal, entre « vide » et corps, entre mystique et anatomie. « *Le Rien est plus universel que la toute-puissance, si elle ne s'étend qu'aux possibles* » (XXII).

Marin dell'Angelo décrit les « *gloires du Rien* ». La Terre, « *petit point, minime point d'un point, grand jardin du Rien* ». L'Homme, « *poussière animée, ombre corporelle, écume respirante, qui au plus léger souffle, à la LUMIÈRE la plus ténue, à un seul rayon de mort, sans même être vu disparaît* ». Le discours du comte Villa, *Il Niente annientato* (« *Le Rien anéanti* »), est ouvrage d'étonnante médiation diplomatique, qui utilise la rhétorique académique pour illustrer davantage l'objet (le Rien) qu'il semble attaquer : « *Je tiendrai mon discours avec plus d'encre, afin qu'à travers les ombres de ses fautes resplendissent davantage les lumières de ses triomphes.* »

Jacques Gaffarel, pour sa part, démontre le caractère inidentifiable, imprononçable du Rien, son atopie et son achronie. Ce qui se dessine est l'« *instant informe de la métamorphose, l'intervalle vide où une chose n'est plus ce qu'elle était et n'est pas encore ce qu'elle devient* ». C'est alors la Mémoire elle-même qui s'efface, et tout l'édifice mnémonique de la tradition. « *Nous sommes tous creux et vides* », écrivait Montaigne. Et Pascal : « *Hasard donne les pensées, et hasard les ôte, point d'art pour conserver ni pour acquérir.* » Mais l'impossibilité d'un sens construit ouvre à une vérité plus profonde. Car il ne s'agit pas, pour Pascal, de construire ; il s'agit d'anéantir des idoles, et de contempler le Rien : « *Car je ne tends qu'à connaître mon néant.* »

Ce qui se dessine en fait irrésistiblement dans ces *Antiche Memorie del Nulla*, et Carlo Ossola l'observe avec précision et profondeur, c'est la proximité, autour de la notion du Rien, entre « *question libertine et expérience mystique* » telles qu'elles se définissent à la même époque. Parler du « rien » éloigne du rien ; et ce que Pascal assume, en plus des libertins, est l'argument sceptique, que déjà Montaigne avait indiqué et que Pascal, creusant encore dans ce « *creux et vide* », amène « *aux abîmes* » : « *Nous voguons sur un milieu vaste, toujours incertains et flottants, poussés d'un bout vers l'autre... mais tout notre fondement nous manque, et la terre s'ouvre jusqu'aux abîmes.* »

Les traités sur le Rien, désenfouis aujourd'hui de leur calme retraite parmi les « choses futiles », nous parlent. Et les expériences les plus aiguës – « angles », « anges » – de la modernité, les paroles, les souffles de ses poètes dialoguent avec les mots des « *antiques Mémoires* ». Rilke : « *Un autre souffle, un souffle qui tend à rien...* »

Carlo Ossola, qui a consacré une partie de sa recherche à la littérature, à la rhétorique et à la mystique, publiera prochainement au Seuil un ouvrage intitulé *Miroirs sans visage (Du courtisan à l'homme de la rue).*

Un loup mort est presque un agneau

Dans l'Angleterre du XIIe siècle, Sylvia Townsend Warner relate l'installation de nonnes dans le couvent d'Oby. Derrière la chronique douce-amère transparaît une méditation sur la décrépitude et la mort

LE DIABLE DÉGUISÉ EN BELETTE
(The Corner that Held Them)
de Sylvia Townsend Warner.
Traduit de l'anglais
par Anne Rabinovitch,
éd. Joëlle Losfeld, 240 p., 145 F.

Il existe un cercle magique et relativement restreint des lecteurs de Sylvia Townsend Warner. Ils se répètent entre eux les phrases cinglantes et comiques, et tout particulièrement les exceptionnelles premières phrases des livres de cette romancière-poète-nouvelliste anglaise morte à quatre-vingt-cinq ans en 1978, après avoir été fille unique, communiste, envoyée spéciale en Catalogne en 1936, lesbienne, excentrique, radicale, et avoir écrit sept romans, pas mal de poèmes et publié cent quarante-quatre nouvelles dans le *New Yorker*.

Sylvia Townsend Warner a pourtant un avocat exceptionnel en la personne de Jacques Roubaud qui rappelle, en préface de *Laura Willowes* (1), quelle insolente elle fut dès le jardin d'enfants et jusqu'à sa mort. Renvoyée pour précocité, elle fut élevée à la maison et donc constamment confrontée, expliquait-elle, à l'ardente déception de sa mère qui aurait préféré un garçon. Elle devint musicienne et spécialiste de Tallis et Byrd, aima les poèmes du poète Crabbe « *comme si je les avais écrits* ». Elle fut intrépide au point d'écrire à propos des *Conversations de Goethe et Eckermann : « A-t-on jamais lu plus de platitudes en une seule page ? Eckermann, lèche-cul... »*


© HOWARD COSTER/NPG
Sylvia Townsend Warner brillamment sarcastique

Le roman que publient aujourd'hui les éditions Joëlle Losfeld s'appelle *Le Diable déguisé en belette*. On y retrouve, selon un procédé cher au cœur de Sylvia Townsend Warner, un récit accroché sur une chronique, une rêverie métaphysique déguisée en roman historique. C'est l'histoire du couvent d'Oby, construit entre marais et landes, en plein vent, sous le patronage de saint Léonard, en l'an de grâce 1170, par le sire Biran de Retteville en l'honneur de sa femme Alianor. Après une première scène inoubliable où le lecteur assiste à l'assassinat de l'amant de cette femme adultère, Sylvia Townsend Warner raconte l'installation des premières nonnes bénédictines comme on décrit un mauvais déménagement, son cortège de déceptions.

On se doute que la vie de ces pauvres femmes ne va pas être de la tarte quand, mi-figue, mi-raisin, l'auteur insinue qu'un bon couvent ne devrait pas avoir d'histoire. Et que *« les hommes avec leur inépuisable intérêt pour eux-mêmes peuvent assez facilement se débrouiller dans un lieu sauvage, tandis que l'égoïsme plus superficiel des femmes exige une nourriture du monde extérieur, de préférence sous forme de danger ou de désastre »*.

C'est cet humour et ce sens de la formule qui font le charme du *Diable déguisé en belette*, et aussi une poésie très spéciale des énumérations : *« En 1208, fut prononcé l'interdit. En 1223, la foudre enflamma le grenier. En 1257, les anciens cloîtres en roseau s'écroulèrent. En 1270, il y eut des inondations désastreuses. En 1332, une religieuse quitta le couvent pour un amant. »*

Mais le roman de Sylvia Townsend Warner, tout anthropologique et médiéval qu'il soit, est avant tout une galerie de portraits de femmes extraordinaires. Les prieures qui se succèdent pendant les cinquante années racontées ici sont les véritables héroïnes du livre, et surtout Alicia de Foley, une femme d'affaires formidable, éprise de beauté et de grandeur, qui décida de faire bâtir la plus belle des flèches au clocher de son couvent, occasionna la mort de plusieurs maçons et plusieurs sœurs, mais ne renonça jamais.

Mais qui est donc le diable du titre ? Il s'agit en vérité d'un pauvre diable, Ralph Kello, l'autre pôle du roman. Un faux prêtre buveur de bière, entré par inadvertance au couvent, pour avoir sauvé l'écureuil de sœur Ursula, et que chacun de ses actes de bonté enfonce dans le sacrilège et l'imposture, puisqu'il devient malencontreusement prêtre du couvent sans avoir jamais été ordonné.

Ce livre si drôle, si intelligent, laisse l'âme triste comme le font parfois les tableaux de Dürer. La chronique sarcastique et brillante du couvent d'Oby est une cruelle méditation sur le vieillissement, et la mort.

Geneviève Brisac

(1) *Laura Willowes* a initialement paru aux éditions Picquier, ainsi qu'une *Lubie de M. Fortune*. Il est actuellement disponible dans la collection de poche « Folio » Gallimard.

Chasse à l'Etre

Sous la plume de Barry Lopez, plantes, rochers, paysages rappellent l'homme à lui-même

LES DUNES DE SONORA
(Field Notes)
de Barry Lopez.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Suzanne V. Mayoux,
Plon, 190 p. 110 F.

Douze nouvelles. Douze narrateurs aux espérances et aux inquiétudes si semblables qu'ils pourraient être interchangeables. Douze situations dans douze lieux d'extrême inconfort, du Groenland à l'Australie, où il s'agit moins de risquer sa vie que de placer son esprit en état d'alerte maximum. D'en faire le sismographe d'imperceptibles variations affectant le vivant, au plus près des origines d'une certaine humanité. De subordonner toute velléité d'aventure à cette expérience.

Les douze *Notes de terrain* (titre américain du recueil), publiées par Barry Lopez aux Etats-Unis en 1994, succédant à ses *Notes sur le désert* (1976) et ses *Notes sur la rivière* (1979) (rassemblées en français dans *Le Chant de la rivière*, chez Payot), ne sont pas scientifiques à proprement parler. Elles sont d'un scientifique, qui en appelle tour à tour à la zoologie, à la botanique, à la géologie, à la minéralogie, pour tenter de saisir le moment et le lieu où, devant l'observateur, aucune de ces disciplines n'est plus opératoire.

Ici, les animaux, les plantes, les rochers et les paysages parlent. De nous. Un simple galet sous l'eau glacée d'un torrent se révèle bavard. Mieux : songeur. Et pourtant, ni le grain de sable des dunes de Sonora, ni l'orchidée fantôme de l'Oregon, ni le carcajou d'Alaska ne sauraient s'identifier à nous, ni se prétendre miroir de nos comportements. Ils pointent un éclat que notre société trop pressée a fait voler sur son passage. Une pépite d'inconnu. Une interrogation que nos contemporains sont devenus incapables de formuler et que, seuls, quelques franc-tireurs peuvent espérer approcher, après un parcours épuisant.

Chaque récit désigne l'un de ces fragments. Il n'est pas l'expérience métaphysique en soi. Il en rend compte le plus étroitement possible. L'état de nature devient le rabatteur le plus précieux dans la chasse à l'Etre. Barry Lopez décrit la quête pour entrer en relation avec lui, pour percevoir la sensation pleine et fugitive d'un accord juste. Il en tire chaque fois la preuve *a contrario* que l'homme socialisé est amputé, et qu'il en souffre. Et c'est l'homme dans son intégrité, au double sens d'intégralité et d'honnêteté, qui l'intéresse.

Partir *« sur le terrain »* est une condition première pour recueillir ce qui est de l'ordre de la révélation. Ses narrateurs sont des hommes perdus. Volontairement le plus souvent. Ils s'enfoncent, sans cartes, dans des contrées hostiles. S'ils empruntent le chemin millénaire d'un peuple disparu, c'est pour trouver celui qui les conduit vers un autre eux-mêmes. Le désert est le lieu par excellence de cette renaissance. Mais un simple parking abandonné au centre de New York fait aussi bien l'affaire. Il permet de mesurer la résistible ascension de la ville. De demeurer l'esprit vague, comme on le dit d'un terrain, offert aux suggestions les plus inattendues, poussées par le vent. A ce qu'il faut bien appeler des visions.

Chargé d'un bagage à la fois plus scientifique et plus politique (c'est à dire plus contemporain) que Thoreau, Barry Lopez se situe, comme lui, au-delà de l'écologie et de la morale. On retrouve à l'œuvre dans *Les Dunes de Sonora* la problématique de *Walden*, celle de l'appel à la nature comme moyen d'accéder à la transcendance. L'auteur du *Chant de la rivière* dessine en pointillé une voie alternative à une communication généralisée infiniment plus subtile que celle du *Web* : *« Ce n'est pas dans la nuit des temps, mais aujourd'hui que les êtres humains parlent tous la même langue. »* Les êtres humains et les autres. Tous les autres.

Jean-Louis Perrier

Néant

Thomas Hardy ou la passion maudite

Suite de la page I

Hardy aima une certaine Tryphena Sparks qu'il n'épousa pas car elle était sa cousine, et qui mourut en 1890, lui inspirant un poème poignant et un roman douloureux, *Jude l'obscur* (1). Plus tard, il rencontre Emma Lavinia Gifford, qui devient sa femme, pour le pire. Jalouse et despotique, Emma tenta d'entraver la publication de *Jude*, qu'elle avait rebaptisé *« Jude l'obscène »*, parce qu'elle le trouvait trop ouvertement autobiographique. Elle obtint que Thomas Hardy se résolve à cesser d'écrire des romans. Après la mort d'Emma, en 1912, Hardy épouse sa secrétaire, Florence Dugdale.

Le héros des *Forestiers*, double masculin d'Emma Bovary, pourrait bien être la réplique d'un Thomas Hardy brimé dans sa passion. Quant aux *Yeux bleus*, qui passe pour être son roman le plus autobiographique, c'est le récit (esquissé dans « Le prédicateur éperdu », l'un des *Contes du Wessex*) de la façon dont Hardy rencontra celle qui deviendra sa première femme. Il était alors architecte, et fut envoyé en Cornouailles pour restaurer l'église du village. La préface des éditions anglaises fait état d'un paysage crépusculaire hanté par *« les oiseaux fantomatiques, la mer spectrale, l'épanouissement des coulées pourpres sombres qui semble jaillir des abîmes plongeant sur la mer »*, et de la démarche incongrue qui consiste à *« restaurer les grises carcasses médiévales dont l'âme s'est envolée »*. Le jeune architecte Stephen Smith, ici repoussé par le père d'Elfride à cause d'une ascendance *« médiocre »*, serait-il, comme Hardy que son beau-père jugea peu digne, tombé dans un piège ?

On pourrait gloser à l'infini sur les correspondances possibles entre le texte et la réalité. Se demander si Knight, cet autre soupirant d'Elfride qui ne supporte pas l'idée qu'elle ait pu être déjà embrassée par quelqu'un d'autre avant lui, a été inspiré par Horace Moule, ami de Hardy, qui se suicida étrangement après la publication du roman ; ou si Hardy n'y a pas projeté une part de lui-même, le désarroi d'un homme apprenant que sa bien-aimée n'est pas la page blanche virginale sur laquelle il comptait écrire l'histoire de sa vie. Tout cela, à vrai dire, n'explique pas l'art avec lequel Hardy peint ces *« éclairs qui déchirent l'âme avec un bruit de soie »*. Ni son don pour la scène symbolique, que ce soit celle (à répétition) du premier baiser sur la falaise au cours duquel l'héroïne perd une boucle d'oreille (dans *Les Yeux bleus*), ou celle de la mutilation d'une jeune fille qui doit couper sa splendide chevelure pour orner la perruque d'une riche dame à caprices (dans *Les Forestiers*). Romanesque en diable, Thomas Hardy est aussi shakespearien dans les larmes et la douleur.

Jean-Luc Douin

(1) Réédité en Livre de poche n° 3135.

Horde primitive

José Saramago imagine qu'une épidémie de cécité décime tout un pays. Ou quand l'humanité plonge dans l'animalité

L'AVEUGLEMENT
(Ensaio sobre a cegueira),
de José Saramago.
Traduit du portugais
par Geneviève Leibrich,
Seuil, 303 p., 135 F.

La peur de l'épidémie est associée à une forme de millénarisme dont notre temps n'a pas le monopole. Lorsqu'une époque touche à sa fin, la hantise de l'anéantissement collectif s'empare des esprits, comme si la fin du monde devait s'aligner sur les calendriers humains. C'est donc à un matériau brutal et particulièrement sensible que José Saramago s'est attaqué en imaginant une gigantesque épidémie de cécité, décimant un pays et sans doute au-delà. Bien plus que la maladie elle-même, ce sont ses conséquences qui l'intéressent et, spécialement, sa puissance révélatrice. A travers *l'Aveuglement*, le romancier portugais cherche à mettre en relief la force et la fragilité de ce qui fait l'humanité des individus.

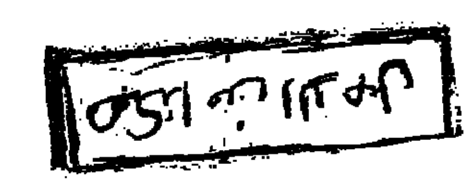
Soit donc un pays anonyme et des personnages uniquement désignés par certaines particularités physiques, sociales ou événementielles, comme pour accentuer la portée universelle de la fable. Un jour que rien ne distingue des autres, sans avertissement et sans cause repérable, des passants se trouvent atteints d'une cécité qui se propage à une vitesse inouïe. Pris de panique, les pouvoirs publics commencent par enfermer les malades, mais la contamination gagne et l'ensemble de la population finit par se retrouver livrée à elle-même, errant dans les rues comme un troupeau d'êtres *« retournés à la horde primitive »*.

L'animalité qui se révèle alors chez tous ces individus privés de repères est sans doute l'un des aspects les plus intéressants de l'œuvre de Saramago. L'auteur montre avec succès que la privation collective d'un seul sens – et pas n'importe lequel, puisque c'est celui qui rend la lecture impossible – met en danger l'humanité de tout un chacun. *« Quand les besoins naturels pressent cruellement, quand le corps ne peut plus se retenir tant la douleur et l'angoisse sont grandes, alors l'animal que nous sommes se manifeste dans toute sa présence. »*

La faim, le froid, la saleté réduisent l'univers à un bouillonnement d'*« excréments »*, de *« glaires »*, de *« flatulences »* et de déchets divers, à un tapis d'immondices sur lequel dérapent les bons sentiments. Les personnages principaux, un groupe d'aveugles conduits par la seule rescapée de l'épidémie, baignent dans la crasse, et le livre est parcouru de liquides primitifs : le sang, bien réel, et le lait, symboliquement rappelé par le fait que la cécité ne plonge pas dans les ténèbres, mais dans une blancheur éblouissante. Eblouis de la sorte, privés de la vue, ils vont pourtant découvrir des vérités qu'ils ne soupçonnaient pas lorsqu'ils voyaient.

Or cette métaphore d'une cécité qui concrétiserait l'aveuglement moral et rendrait possible une autre forme de clairvoyance est à la fois confuse et trop appuyée. Si Saramago parvient très bien à rendre le tableau saisissant d'un monde plongé dans le chaos, il peine un peu plus à nous introduire dans son second niveau d'analyse, desservi par un certain nombre d'explications emberlificotées.

Raphaëlle Rérolle



L'homme de trente ans

Ils sont nés en 68. Guillaume Le Touze brosse le portrait d'une génération fragile

ÉTONNE-MOI
de Guillaume Le Touze.
Ed. de l'Olivier, 210 p., 95 F.

Luc a vingt ans à la fin du roman. Il arrête son errance et, vaincu à son tour, s'abrite quelque temps dans l'amour de Marin, le narrateur-écrivain. Comme dans *Théorème*, le film de Pasolini, Luc surgit et disparaît, mais la prise de conscience qu'il suscite chez ceux qui l'hébergent n'est pas désespérée. L'adolescent mystérieux réveille les vies, creuse un trou de mélancolie où s'enracine le sursaut de liberté qui met fin à la somnolence des destins trop vite programmés : « (François) *est assis au bord du canal, contre Isabelle. A quelques mois ou quelques années de là, il sera peut-être de nouveau assis au même endroit, seul ou avec quelqu'un d'autre. Il n'en ressent aucune tristesse. Il se dit que l'important est d'avoir un endroit où l'on a plaisir à s'asseoir. Il doit y avoir le premier amour avec son lot d'illusions et après, tous les autres...* »

Margot, Mathieu, Marin se retrouvent au Havre puis à Paris. De la mort de Dalida à celle de Mitterrand, les trois amis et leurs compagnons (François, Isabelle, Lucien et les autres) s'acheminent vers leurs trente ans, décidés à écouter la multiplicité de leurs désirs. *Etonne-moi* est un récit fluide, rapide, en perpétuel mouvement. Les personnages sont jeunes, séduisants et disponibles. Une épaule, une nuque, un ventre sont promesses de bonheur. Chaque soir est une interrogation, chaque nuit un répit, chaque matin une résurrection. Mathieu est homosexuel mais dans le demi-sommeil du lever du jour il se laisse convaincre par les caresses de Margot qui nous semble l'héroïne véritable de cette chronique d'une jeunesse avide d'authenticité. Double de Marin l'écrivain et incarnation d'une part de ses fantasmes, Margot est le corps vibrant d'un réseau d'initiations amoureuses. Dans les premiers chapitres, Le Touze raconte la mort du grand-père de Marin. Ces pages, superbes de tendresse, annonçaient un autre roman, mais le romancier avait décidé de nous étonner avant de nous replonger dans le conte, qui est son genre littéraire de prédilection. Le grand-père meurt, emportant la vérité de son passé, mais le peu qu'on apprend de lui – sa liaison avec Maud, l'adoption d'un enfant, les départs de la seule femme aimée et ses retours miraculeux – préfigurent les péripéties de l'amour si particulier qui unit Mathieu et Margot. La mort réaliste du grand-père est aussi un avertissement au lecteur qui se délecterait avec trop de candeur de l'issue visible d'une histoire faussement optimiste.

Les jeunes gens de Le Touze sont nés de parents qui ont cru à l'abolition des tabous. Ils ont le temps et les moyens de ne pas se précipiter sur le choix sexuel qui s'impose aux économiquement faibles. Ses homosexuels n'ont pas de problème d'identité. Sauf Mathieu le silencieux, gentiment crucifié, qui voudrait tout à la fois aimer Margot, assumer une sexualité furtive et rencontrer l'homme de sa vie.

Guillaume Le Touze a écrit un roman « rose » sur la mélancolie du bonheur individuel lorsqu'il se préserve avec passion de l'échec général. Une scène chez des intellos et des artistes gauche-caviar qui donnent un dîner d'adieu à la mémoire du président Mitterrand – boissons et nourritures impérativement de couleur rose – est la métaphore grinçante de ce rêve bafoué. *Etonne-moi* est un grand roman d'aujourd'hui sur l'adolescence de toujours, apparemment léger et élégant, volontairement pudique jusque dans les scènes érotiques. Le Touze métamorphose un présent étroit en légende du grand large, dans la lignée rare des récits nostalgiques dédiés à la jeunesse perdue.

Hugo Marsan

Démoniaque puzzle

Entre drame familial, thriller psychologique et récit d'un cruel apprentissage, Patrick Villemin noue une inquiétante intrigue. Un audacieux premier roman

LA MORSURE
de Patrick Villemin.
Calmann-Lévy, 370 p., 129 F.

Avec ce titre quelque peu grandiloquent, ce premier roman de Patrick Villemin semblerait annoncer un récit d'allégorie subjective, autour de la douleur, de la blessure de l'éternel mal de vivre. Il pourrait s'agir aussi d'une sombre histoire de vampires, remise en forme par un jeune auteur débutant. En vérité, *La Morsure* est un peu tout cela à la fois, bien qu'il ne soit jamais vraiment question ni de spleenétique ni de chauves-souris. Ce roman est, tout compte fait, assez audacieux par son grand classicisme d'écriture, sa construction fragmentée mais rigoureuse, et un développement narratif comme personne n'ose plus en faire. Le narrateur, Bertrand Joubert, est un homme de trente ans qui a beaucoup, beaucoup souffert. Ses malheurs ont commencé le jour où son père, Alexandre, a quitté le domicile conjugal. Bertrand était à l'époque un tout jeune enfant, vivant dans une harmonie parfaite, entre ses parents, son frère cadet et sa petite sœur. Le départ d'un père est toujours un moment difficile, la marque d'une rupture avec la « vie d'avant » ; mais que s'est-il passé pour que Bertrand ait été à ce point martyrisé par un enchaînement de circonstances qui a complètement détruit sa joie de vivre et l'équilibre de son enfance ? Devenu adulte, Bertrand part seul à New York pour y rencontrer un certain Bradley Krapkine, qui possède la clef ouvrant sur la chambre noire de toutes les interrogations liées à son douloureux passé.

Dès lors, le roman va se construire autour d'une succession de chapitres, où alternent les souvenirs de Bertrand Joubert et sa mystérieuse enquête à New York. Ce parti pris conventionnel impatiente le lecteur, au début de l'histoire, car il devient trop évident que nous aurons la solution de l'énigme au dernier chapitre, après de nombreux retours en arrière. Mais le talent de Patrick Villemin nous prend aveuglément dans la toile de ses récits entrelacés, tant le plaisir du suspense provient aussi des éléments qui s'ajoutent les uns aux autres pour nouer, de mieux en mieux, la lente progression de l'intrigue.


Patrick Villemin, d'un audacieux classicisme
KRISTA BOGGS

Bertrand n'a jamais compris pourquoi, après le départ de son père, Anne, sa mère, décida de l'inscrire dans une institution catholique, à Evreux, où, pensionnaire, il devint le souffre-douleur du directeur, le terrifiant Père Michel. Férocement malmené par ses camarades, avec la caution du Père Michel, Bertand dut subir sept années d'une scolarité infernale, au cours de laquelle il apprit à se tenir, dans l'existence, les yeux baissés, le dos voûté, le cœur serré. Les passages du roman qui racontent cette longue période de purgatoire, au collège Saint-Charles, sont étonnamment écrits dans les détails d'une incroyable cruauté, que Patrick Villemin rend, pourtant, parfaitement plausibles.

Des années plus tard, c'est la rencontre et le dialogue échangé avec son père qui permettront à Bertrand de progresser dans la recherche de la vérité. Alexandre avoue à son fils avoir quitté, autrefois, sa famille pour une femme, Claire, dont il pensait être, au départ, un amant passager. Mais Claire sut l'attirer dans ses filets pour entamer une vie commune, où le poids du remords finit bientôt par le ronger. Bertrand ne comprend pas pourquoi Anne, sa mère, réagit encore si obscurément, refusant le pardon au père de ses enfants, et leur cachant qu'Alexandre s'était enfin séparé de Claire. Pourquoi Anne s'est-elle, de son côté, soumise aux quatre volontés de Paul, l'homme avec qui elle refaisait sa vie ? Paul, le malveillant beau-père, qui suggéra cette inscription fatale au collège Saint-Charles.

C'est à New York que Bertrand trouvera la solution des énigmes qui, depuis longtemps, pèsent sur son noir destin. Il découvrira qu'entre le tyrannique Père Michel, Claire, la maîtresse délaissée de son père, et Paul, son misérable beau-père, il y avait un lien que personne ne pouvait soupçonner, et que, derrière l'étrange accumulation des drames et des injustices, se dissimulait un complot : l'impitoyable vengeance d'une femme.

Il serait dommage d'abattre, ici, toutes les cartes d'un jeu dont les règles sont l'apanage d'un suspense romanesque qu'il faut essayer de respecter. Entre le drame familial, le thriller psychologique et le récit d'un cruel apprentissage, *La Morsure* nous propose un puzzle dont la multiplicité des éléments et l'obscure logique du raisonnement exigent une patience d'ange, si l'on veut venir à bout de ce démoniaque assemblage ; mais la partie en vaut la peine... ! On reste, néanmoins, surpris qu'un auteur de trente ans se soit lancé dans une pareille aventure, si éloignée des préoccupations des écrivains de son temps. Ce qui n'enlève rien, bien au contraire, à l'inspiration de Patrick Villemin : il nous offre une histoire à contre-courant mais dans la grande tradition des romans « inquiétants », dans le style modernisé de Villiers de L'Isle-Adam.

Nicolas Bréhal

Beauvoir l'amoureuse

Suite de la page I

*Ils sont tous là, ceux qu'*Algren rencontre en 1949, Mouloudji, Juliette Gréco, mais aussi Queneau, Prévert, Giacometti, Koestler, Genet, Violette Leduc, « *la femme laide* », avec laquelle Beauvoir est tour à tour cruelle et tendre, admirant son talent d'écrivain : « *La plus hardie des femmes que je connaisse (...). Presque toutes les femmes écrivains gardent une certaine timidité, même sur le plan littéraire, une fadeur, une délicatesse superflues.* »

Les portraits sont plus fouillés que dans toutes les autres correspondances de Simone de Beauvoir, l'évocation des lieux – Paris, mais aussi la campagne française et les villes étrangères – est plus minutieuse, puisque Beauvoir s'adresse à quelqu'un qui ne connaît ni les protagonistes ni les endroits dans lesquels ils vivent et voyagent. Ni Cocteau, si brillant, si drôle, ni la vieille Colette, qui à soixante-quinze ans a concentré dans son regard tout ce qui reste de son charme et de sa fascination. Sous nos yeux, l'Europe se remet de la guerre. Beauvoir travaille sans relâche. On voit se préparer puis être publiés *Le Deuxième Sexe* et *Les Mandarins*. Sartre triomphe au théâtre – *Les Mains sales, Le Diable et le Bon Dieu* –, puis triomphe tout à fait : « *Dans un magazine gaulliste, un long article reconnaît que, bon, Sartre est le meilleur, le meilleur en philosophie, au théâtre, pour le roman, pour la critique. Oui, encore une fois son remarquable roman a obtenu le premier prix, mais réussir à ce point en tout, si facilement, c'est déplorable.* »

Beauvoir, comme toujours, a la dent dure, et elle sait que cela amuse Algren. Elle n'ira pas au vernissage d'une exposition de sa sœur, dont elle n'aime guère la peinture : « *Je hais également cette idée que le talent peut s'acheter grâce aux relations, à l'amitié, au fric, à un standing de vie élevée, etc.* ». Camus, après l'échec de la pièce tirée de *La Peste*, « *s'acharne à défendre la valeur de sa pièce, c'est puéril. Quand on échoue, on échoue, on peut l'admettre. Un écrivain tente des expériences, il ne peut toujours réussir.* » Décidément, elle nous manque vraiment... Ce qui ne devrait pas empêcher de méditer ce qu'elle dit des « *gens qui vivent dans la peur* » (des communistes, à l'époque) : « *Ils jouissent de leur peur, ce qui les dispense d'endosser la moindre responsabilité, conduite de fuite caractérisée.* »

Aux années de l'immédiat après-guerre succède le temps de la guerre froide. Et c'est peut-être autant de cette situation historique que de leurs passions privées que mourra l'amour de Nelson Algren et de Simone de Beauvoir. Washington ou Moscou, on est sommé de choisir son camp. Le maccarthysme s'intensifie. Il devient difficile d'obtenir des visas – Beauvoir renonce même à prendre certaines positions publiques de peur de ne plus pouvoir retourner en Amérique... Algren, qui voulait venir « *en ami* », après son remariage avec sa première femme (dont il divorcera une nouvelle fois), se voit refuser la sortie du territoire américain. En outre, Beauvoir va de plus en plus vers le succès, la reconnaissance internationale, et Algren, ex-jeune romancier prometteur, stagne. On voit venir le temps du ressentiment. Heureuse dans son travail, blessée par la rupture avec Algren, Simone de Beauvoir décide de renoncer à toute vie amoureuse. Mais soudain, surgit un garçon de vingt-sept ans et une bien jolie nouveauté, même si, confie-t-elle, « *je n'aime pas cette fois de l'amour dont je vous ai aimé* ». Alors, quand paraît *La Force des choses*, où Beauvoir raconte, avec émotion, sa passion américaine et sa fin – « *j'étais vieille* » –, Algren, qui déjà avait été sévère au moment des *Mandarins* et s'en était repenti, fait des commentaires peu amènes (1).

Des promesses d'amoureux qu'ils s'étaient faites, certaines n'ont pas été tenues : mourir dans les bras l'un de l'autre à soixante-seize ans, comme l'avait souhaité Algren en riant. Il est mort solitaire, à soixante-douze ans, en 1981, et Simone de Beauvoir cinq ans plus tard, à soixante-dix-huit. Mais jusqu'au bout ils sont restés certains de cet amour improbable, impossible et merveilleux, qui les a entraînés dans cette aventure douloureuse et belle : « *Vous dites : faire mourir ça a été dur. Eh bien sachez que pour moi également ce fut dur, et en un sens ça ne s'anéantira jamais totalement (...). Je me sentirai toujours profondément attachée à vous, par un lien chaleureux, vivant, merveilleux, essentiel, je vous comprends comme je sais que vous me comprenez* » (12 juillet 1956). En rêve, raconte Simone de Beauvoir en 1952, elle déclarait à Algren qu'elle se ferait enterrer avec l'anneau qu'il lui avait offert au tout-début de leur histoire. « *Je ne parle jamais en l'air, sachez-le* », avait-elle dit aussi, dès 1947. Comme toujours, elle a tenu parole.

Josyane Savigneau

(1) Ces propos, évoquant notamment la « *lourdeur d'esprit* » « *asphyxiante* » de « *madame de Beauvoir* », sont reproduits dans *Nelson et Simone*, de Jean-Pierre Saccani (éd. du Rocher, 1994).

★ *L'Amérique au jour le jour*, récit du voyage de Simone de Beauvoir en 1947, sort en « Folio » Gallimard, (n° 2943)

L'enfance à haute voix

Autour du « je », par une parole singulière et forte, Emmanuel Darley et Pierre Ahnne portent leur regard sur l'état d'enfant

UN GÂCHIS
d'Emmanuel Darley.
Verdier, 90 p., 65 F.

COMMENT BRISER LE CŒUR DE SA MÈRE
de Pierre Ahnne.
Fayard, 128 p., 79 F.

La voix parlant à l'oreille avant de se figer sur la page. La voix en même temps que les mots qu'elle articule, si prenante qu'elle s'impose en deçà de ce qu'elle raconte, du récit qu'elle s'efforce d'agencer. La voix non pas contre l'idée, s'enivrant du bruit qu'elle fait, qu'il fût d'océan ou d'égout, mais désireuse de sens – d'un sens attaché à son rythme, à la moindre de ses inflexions.

Deux romans viennent illustrer, de manière convaincante, ce parti-pris. Emmanuel Darley, dont c'est ici le deuxième roman, et Pierre Ahnne qui se ménage une entrée singulière en littérature, n'ont pas utilisé la langue comme un instrument, un outil neutre ou mort. D'où, pour chacun, une frappe particulière de la phrase, un style identifiable. Mais un autre motif justifie ce rapprochement : à travers la forte identité de leur écriture, Darley et Ahnne ont tourné leur regard vers l'homme à l'état d'enfant, là aussi sans concession attendrie ni révérence aux poncifs.

L'enfant qui parle à la première personne dans *Un gâchis* est une voix avant d'être la figure d'un narrateur. Elle seule dessine les contours du « je », exprime ses émotions ; l'incipit du livre est destiné à donner le ton – « *Je me sentais comme un âne mort et je ne m'aimais pas.* » Il sera maintenu, comme une corde toujours plus tendue, jusqu'à la dernière page. Le reste, ce qu'est l'enfant, son corps et son cœur, son visage, il faut l'imaginer ; ou plutôt accepter qu'il en soit privé, ou que tout cela soit contenu, concentré dans sa seule voix. « *... La fin des histoires était proche...* », dit-elle, cette voix, comme pour ne pas s'en laisser conter... Déjà dans son précédent roman, Emmanuel Darley avait fait le vide, expulsé intrigue, anecdotes et explications, au profit d'une parole qui nomme son monde, fixe d'intenses émotions, une parole qui avance, comme chez Beckett, éclairée de la seule lumière qu'elle produit elle-même (1).

Dans *Un gâchis*, c'est aussi ce fragile filet de lumière qui permet de deviner l'espace où parle le narrateur – un monde avec ses objets, ses silhouettes, ses lambeaux de paysages, la mémoire proche, presque la présence de quelque fait violent, d'une sauvage tendresse, d'un érotisme fruste, d'une errance qui continue... « *Mon âge je ne le sais pas et mon nom pas davantage, je suis un des fils du père André et j'habite près d'ici.* » Un drame se noue, ou s'est noué. Un drame enfermé dans une filiation, dans ces fragments de paysages – chemins, villages, forêt.

Quel est le statut de cette parole étrange, comme suspendue aux scènes qu'elle évoque : confession, réponse à un interrogatoire ? « *Je n'ai rien fait de mal, je suis sans connaissance...* » L'enfant a-t-il grandi ? Est-ce l'adulte qui parle en son nom ? « *... Moi aussi j'étais un enfant, un tout petit garçon avec de petits doigts de petites jambes et des hoquets le soir...* » Mais il importe moins d'attendre une réponse à ces questions que de constater combien (et comment) cette voix suscite le trouble et l'émotion.

Le premier roman de Pierre Ahnne joue lui aussi sur ce transfert de toute la réalité à la voix qui parle. Cette réalité est celle de la France des années 60, du racisme rampant, de l'Algérie, du souvenir non encore maîtrisé des horreurs de la guerre... Mais « *quelle époque est la plus cruelle ?* », se demandent les deux protagonistes, qui sont ici clairement définis : la mère et le fils, et puis un « on » pour faire l'aller et retour de l'une à l'autre, établir un lien qui a tant de mal à exister entre les deux monologues parallèles... « *Quelque part au-delà d'eux l'épouvante repose...* »

Pas davantage que Darley, Pierre Ahnne ne s'intéresse à la psychologie de ses personnages. Elle est celle de l'accablement ordinaire, des rêves enfouis, des déceptions, des rancœurs vécues (pour la mère), à venir (pour le fils). Non, ce qui retient le romancier, c'est le flux des paroles et des discours, le subtil glissement vers l'impersonnalité, vers ce « on » sans épaisseur, vers la rumeur qui distille de misérables préjugés. Même l'univers de l'enfant n'est pas libre. Il est quadrillé, peuplé d'images fournies d'avance. Comme chez Darley, c'est la rigueur de l'écriture, apte, avec un minimum de moyens, à créer un monde, qui retient le lecteur. Et ce n'est pas un compliment que l'on a tous les jours l'occasion de faire.

Patrick Kéchichian

(1) *Des petits garçons*, POL, 1993 (« Le Monde des livres » du 26 mars 1993).

Léon-Paul Fargue, flâneur inquiet

Jean-Paul Goujon nous conduit sur les traces du « piéton de Paris ». La Belle Epoque, les Années folles, noires, les amis – Jarry, Larbaud – les déambulations nocturnes… D'allégresse et d'amertume

LÉON-PAUL FARGUE
POÈTE ET PIÉTON DE PARIS
de Jean-Paul Goujon.
Gallimard, 314 p., 145 F.

Par quel bout prendre une vie ? Les uns commencent par les derniers jours, les autres par les premières amours, mais personne n'est assuré d'accéder à l'essentiel. *« Quelle vie absurde qu'une biographie ! »*, soupirait Pierre Louÿs. Il avait eu sans doute à se plaindre… Avant de retracer l'existence de Léon-Paul Fargue, Jean-Paul Goujon évoque un homme qui *« s'enfonce »* dans une rue de Paris, et l'on devine chez ce passant un mélange d'allégresse et de *« chagrins secrets »*. Ce n'est pas un mauvais début.

Les dieux l'avaient probablement décidé : Léon-Paul ne pouvait naître que dans la capitale. Cela se produisit le 4 mars 1876. Le futur « piéton de Paris » arriva assez tôt pour avoir une jeunesse de la Belle Epoque. Par la suite, il serait toujours en retard dans les dîners, et l'ingénieux Erik Satie inventerait, à son intention, une machine pour être à l'heure. Néanmoins, Fargue resta fâché avec les pendules. Il avait attrapé le goût de la flânerie dès son enfance. C'est une passion comme les autres, quoique plus aimable et moins tyrannique. Une façon, délicieuse et négligente, de perdre son temps. On ne vantera jamais trop les charmes de l'insouciance quand les époques sont maussades et préoccupées.

Pourtant, Léon-Paul Fargue eut une enfance difficile, entre des parents souvent démunis, qui formaient en plus *« un ménage irrégulier »*. Heureusement, il était *« fasciné »* par les trains qui *« passaient sous le pont de la Chapelle »*. Et il avait *« des rêveries pleines de tressaillements »* lorsqu'il explorait les quartiers de Paris, au gré des fréquents déménagements de sa famille. C'est ainsi que se composent les géographies sentimentales et que se façonnent les (extrêmes) sensibilités. Au lycée, Fargue avait la réputation d'être *« un amateur »* et de faire uniquement ce qui lui plaisait. N'empêche : avant Apollinaire et avant Aragon, il préparait son entrée à l'école de la littérature qui déambule. Le reste du temps, il collectionnait des papillons. Au printemps 1892, il rencontra Alfred Jarry. Léon-Paul Fargue lui fit connaître Paris pour le débarrasser de ses airs de province. Ils eurent peut-être une liaison amoureuse. Mais allez savoir avec Léon-Paul Fargue : il avait (déjà) l'art de *« mélanger le vrai, l'exact, le possible et le probable »*. En somme, il apprenait très vite le métier d'écrivain.

Après de médiocres études, qui se terminèrent par un échec au baccalauréat, il fit ses débuts littéraires dans diverses revues, Le *Mercure de France* notamment. Il y côtoya quelques éléphants des lettres : Henri de Régnier, Paul Valéry, Marcel Schwob et Pierre Louÿs. En 1895 et en 1896, Fargue publia sa première œuvre, *Tancrède*, qu'il présentait comme *« un petit roman lyrique »*. La première phrase laissa tout le monde perplexe : *« Il était plusieurs fois un jeune homme si beau que des femmes voulaient expressément qu'il écrivît. »* Pour *Tancrède*, Léon-Paul Fargue reçut les compliments de Stéphane Mallarmé. Ce n'était pas rien…

Jean-Paul Goujon a mené une enquête minutieuse. Il reconstitue dans les moindres détails l'itinéraire de Léon-Paul Fargue, mais il ne rend pas toujours le romanesque ni la magie du personnage. C'est probablement la loi du genre. Pour fêter l'année 1900, Léon-Paul eut sa première liaison avec une jeune femme, qui se nommait Ludivine Létinois. De quel roman sortait cette demoiselle ? Fargue l'avait connue durant son service militaire, dans l'est de la France. Elle le suivit à Paris, mais elle le quitta assez vite pour devenir figurante de music-hall. Tant pis ! Le jeune homme reprit la *« chasse au bonheur »* dans *« ses livres et sa ville »*. Ne détestant pas les parties de campagne, il allait se promener sur les bords de la Marne, avec Charles-Louis Philippe, l'auteur de *Bubu de Montparnasse*. Hélas ! les amis ont la mauvaise habitude de mourir et de vous fausser compagnie : Levet en 1906, et Philippe en 1909. A l'enterrement du second, L.-P. F. découvrit son (futur) meilleur complice, Valery Larbaud. Les amitiés naissent où elles peuvent. Pour se connaître davantage, les deux écrivains parcourent ensemble la France profonde. Ils se mirent à l'école de la géographie départementale, entre Bourges et Montbrison. L'auteur de *Fermina Marquez* dirait que la poésie de Fargue retrouvait *« ce qui en nous en sait plus long que nous »*.

En 1912, Léon-Paul s'éprit d'une ravissante Cubaine, Lilita. Malheureusement, elle avait de nombreux soupirants, parmi lesquels Jean Giraudoux. Par la suite, elle séduirait également Saint-John Perse. Jolie carrière sentimentale dans les lettres… Fargue n'était pas très chanceux en amour. Il se consolait avec sa littérature. Cependant, on devait lui arracher ses manuscrits. Le biographe insiste sur les atermoiements de Fargue : les ultimes corrections et retouches qu'il ne cessait d'apporter à ses textes. La paresse et le souci de la perfection se mêlaient pour expliquer ses retards et ses remords.

Réformé en 1914, il continua de mener sa vie de noctambule pendant la guerre. L'après-midi, il fréquentait la librairie d'Adrienne Monnier, rue de l'Odéon. Cette femme trouvait à Léon-Paul Fargue des *« airs d'homme de cour »*. Que courtisait-il ? Sans doute des silhouettes et des fantômes. C'était son métier. Avec Larbaud, Satie, Sylvia Beach et quelques autres, il forma une bande qui porte le nom de ses chats : les *« Potassons »*. Léon-Paul fut entraîné (comme tout le monde) dans le tourbillon des années 20. Il avait des dispositions pour cela. Pour les nuits et les folies du *Bœuf sur le toit*, avec Paul Morand et Jean Cocteau. Pour l'existence débridée, les extravagances et les cocasseries de toutes sortes. Hélas ! ce fut aussi l'époque des fâcheries. Larbaud et Fargue allaient se brouiller, parce que le second s'était mal comporté avec la fiancée du premier.

Sans cesse à court d'argent, Léon-Paul subsistait avec ses piges de la revue *Commerce*. Ou bien il comptait sur la générosité des *« dames du monde »* pour financer ses nombreuses fantaisies. Avec son disciple André Beucler, il faisait, en effet, de longues promenades en taxi, pour enquêter sur les mystères de la capitale. Dans les années 30, la situation de Fargue devint de plus en plus précaire. Contraint de vivre à l'hôtel après la mort de sa mère, il rejoignit des SDF de la littérature française : Villon, Nerval, Verlaine… Mais les hasards de ce genre d'existence allaient nourrir les chroniques du *Piéton*.

Lorsque se produisit le désastre de 1940, Fargue eut le sentiment de voir *« la France en fin de souper, aves ses tasses à terre (et) ses nappes trouées »*. Le 28 avril 1943, dînant au restaurant avec Picasso, L.-P. F. eut une attaque et resta paralysé – ce qui était la pire des punitions pour ce marcheur éternel. *« Je suis comme une ville dont le côté ouest aurait été ravagé par un typhon »*, disait-il. Réduit à faire des *« voyages autour de sa chambre »*, il assurait que, de toute manière, il possédait *« tout Paris dans la tête »*. Il mourut le 24 novembre 1947, à la fin de la journée. Le livre de Jean-Paul Goujon nous laisse l'image d'un homme qui rêvait encore à *« des terrasses chaudes comme des jardins et lumineuses comme des salles de jeux »*.

François Bott

Edmond Charlot, éditeur du monde libre

A l'enseigne des Vraies Richesses, l'aventure débute en 1936 à Alger. Une librairie, une maison d'édition, un lieu de résistance dirigé par un homme d'audace, découvreur de Camus, Lorca, Gertrude Stein…

Gertrude Stein avait fait une gaffe. Interviewée sur une radio française, la désinvolte Américaine, alors installée à Culloz, n'avait pas caché sa fierté d'être publiée par *« un éditeur dynamique et résistant »*. C'était en février 1942, et l'effet fut spectaculaire. *« Huit jours après, j'étais en taule ! »*, s'amuse Edmond Charlot derrière de grosses lunettes noires et un visage rond et lisse, chauve jusqu'aux sourcils. *« Par une lettre de cachet du maréchal Pétain, "le sieur Charlot" – c'est ainsi que j'étais désigné – a été mis au secret à Barberousse. Le chef d'accusation, je l'ai découvert plus tard : "présumé gaulliste sympathisant communiste". »* L'ironie du sort veut que peu après le même Charlot était sur le point d'être traîné devant les tribunaux militaires par les députés du groupe communiste de l'Assemblée consultative provisoire, à Alger, pour avoir publié *Le Silence de la mer*, de Vercors, dont ils avaient alors décidé – beauté du personnage du soldat allemand oblige – que c'était un roman *« fasciste »*.

Celui qui, à en juger par son obstination libertaire, avait tout pour faire un éditeur (il récidive entre autres, sous Vichy, avec un numéro de sa revue *Rivages* consacré à l'anti-franquiste Garcia Lorca, où collaborait Jean Cassou, puis à la Libération en publiant *Manosque des plateaux*, de Giono, lequel était alors incarcéré pour pacifisme), cet éditeur-là est d'abord un libraire. A Alger, le 3 novembre 1936, il créait Les Vraies Richesses – en hommage à Giono, justement : une boutique à tout faire, un peu bizarre, qu'on appelait pour simplifier librairie mais où les gens venaient surtout *« parce qu'ils se sentaient chez eux »*. C'est pendant la guerre, alors qu'il est mobilisé au ministère de l'information du gouvernement provisoire, que le petit libraire d'Alger devient de fait l'éditeur de la France libre, le point de ralliement des résistants de tout poil. Ainsi un jour, par la valise de Londres, lui parviennent les épreuves d'un roman qui venait d'être publié clandestinement par les éditions de Minuit : en deux heures, Charlot lit, ébloui, *Le Silence de la mer*. Il en rendra les droits à Minuit, à la Libération, mais aussitôt l'édite à Alger. Le succès est fulgurant. *« Quand tout est rentré dans l'ordre, j'ai raconté à Vercors que les communistes avaient voulu ma peau à cause de son livre. Il n'a pas voulu me croire. D'autant plus qu'à l'époque, lui-même était communiste ! »*

Par une modestie adorablement excessive, Edmond Charlot ne nous apprend pas grand-chose de son courage ni de ses prouesses de libraire et de découvreur essentiel. C'est lui, là, au fond de cette vieille librairie de Pézenas, près de Montpellier. Il a quatre-vingt-deux ans, est presque entièrement aveugle, mais n'en a pas moins la lucidité de Tirésias pour diriger, avec sa compagne Marie-Cécile Vène, cet antre taillé dans la pierre qui a pour nom Le Haut Quartier. Une façon, pour lui, de repartir de zéro, avec le souvenir lointain d'Alger où, tout en inaugurant un catalogue d'éditeur qui allait comporter plus de 400 titres remarquables, il avait créé une véritable ruche pour lecteurs, écrivains, peintres, intellectuels de la France libre et pour tous ceux qui allaient défendre sinon l'Algérie indépendante du moins la dignité des Arabes.

« On disait "Charlot", tout court, se rappelle Jules Roy (1). *"Tu as vu Charlot ? " "Je vais chez Charlot… " Ça faisait un peu Charlie Chaplin à Alger. (…) En même temps, cela ressemblait à un mot de passe, car on ne pénétrait pas dans la petite intelligentsia d'Alger sans Charlot. Il possédait toutes les clés. »* Ce n'est pas étonnant si l'un des premiers à fureter dans les rayonnages du local minuscule des Vraies Richesses est un jeune homme élégant dans son imperméable, une silhouette à la Humphrey Bogart. Il s'appelle Albert Camus. Tandis que Charlot lui aménage un petit bureau pour écrire, sur la mezzanine, il publie là ses premiers ouvrages, notamment *L'Envers et l'Endroit* (1937) et *Noces* (1939). L'aventure ne fait que commencer et elle continuera à Paris, dès 1944, où Charlot, débarquant là pour le compte de l'armée, décide de développer sa maison d'édition.

« NÉBULEUSE D'EXCEPTION »

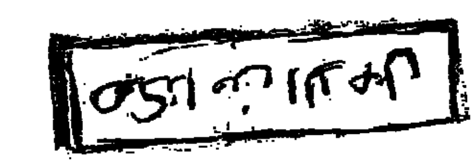
Entre-temps, avec Camus, les idées ne manquent pas. Ensemble, ils créent des collections dont l'une, consacrée à la littérature étrangère (« Les cinq continents »), sera dirigée par Philippe Soupault. Avec Jean Amrouche et Jacques Lasseigne, André Gide lance la revue *L'Arche* en 1943 et peu à peu les éditions Charlot se font le lieu de cette nébuleuse exceptionnelle à laquelle contribuent, entre autres, René-Jean Clot, F. J. Temple, Jean Grenier ou Max-Pol Fouchet, qui fonde la revue *Fontaine* et la collection du même nom. Les auteurs s'appellent Federico Garcia Lorca, Gertrude Stein, Arthur Koestler, Virginia Woolf, D. H. Lawrence, David Garnett, Aldous Huxley ou Charles Morgan, André de Richaud ou Louis Brauquier, et aussi Rilke, James, Moravia, Bernanos, Bove, Jouve, Giono, Cossery, Gide, Soupault, sans compter les lauréats des prix Renaudot – Henri Bosco pour *Le Mas Théotime* (1945), Jules Roy pour *La Vallée heureuse* (1946) – et du prix Femina : Emmanuel Roblès pour *Les Hauteurs de la ville* (1948). Les succès s'enchaînent. Charlot, qui commence à déranger Gallimard ou de plus jeunes maisons coriaces comme le Seuil, Seghers ou Laffont, n'a pas les moyens d'affronter leur concurrence parisienne. En 1950 il regagne Alger, puis Izmir en Turquie, puis Tanger où, envoyé comme conseiller culturel, il continue à publier de façon sporadique. Et le voilà depuis 1981 à Pézenas, comme à la case départ. Libraire et, à ses heures perdues, éditeur.

De son aventure algérienne et parisienne, il n'y a pas de traces. Pas de photos, pas d'exemplaires d'ouvrages, rien qui puisse rappeler le temps des Vraies Richesses. *« On ne se prenait pas assez au sérieux pour ça »*, sourit Edmond Charlot en ajoutant seulement, l'air de rien, que la destruction de certains textes sous le gouvernement de Vichy et les deux plasticages attribués à l'OAS dont fut victime sa librairie en septembre 1961 n'ont pas arrangé la survie des archives. Tout s'est volatilisé en gravats et en confettis. Du Charlot de l'époque algérienne, de ses publications, de sa bibliothèque personnelle, il reste à peine quelques volumes sauvés en France. D'une sérénité impeccable, son visage dit à soi tout seul, avec une sorte de détachement magnifique, que tout cela n'a vraiment pas d'importance. Sa vie d'éditeur, de libraire, de découvreur essentiel qui a illuminé tous ceux qui l'ont croisé, Charlot la voit sans fierté ni amertume, à l'image de ces confettis. *« Franchement, qu'est-ce que j'ai fait ? Des tas de projets qui n'ont pas vu le jour : une collection de policiers avec Dominique Aury, une autre avec Albert Memmi, une autre sur les classiques de la Méditerranée où il y aurait eu Cossery, Homère, Garcia Lorca… C'est plutôt raté. Je n'ai rien à regretter, mais ce qui est sûr, c'est que ça ne mérite pas qu'on en fasse tout un plat. Comme disent les Arabes, inch'Allah. »*

Marion Van Renterghem

(1) Préface à *Edmond Charlot éditeur*, de Michel Puche (éd. Domens, 22, rue Victor-Hugo, BP 21, 34120 Pézenas). Signalons aussi l'entretien d'Edmond Charlot avec son ami Frédéric-Jacques Temple dans la revue *Impressions du Sud* (nos 15 à 18, Eté/Automne 1987).

★ **Librairie Le Haut Quartier, 44, rue Conti, 34120 Pézenas.**



صورة من الأصل

j e u n e s s e

livraisons

● ON EST TOUS DANS LA GADOUE, suivi de JACK ET GUY, deux comptines illustrées par Maurice Sendak

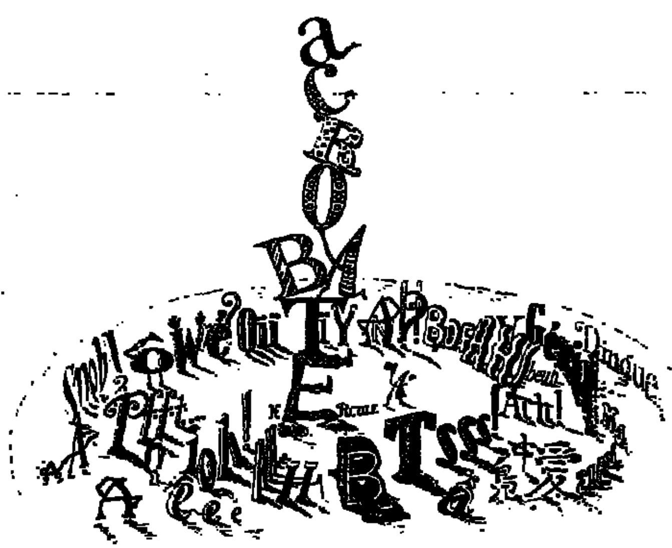
Du grand Sendak, qui fêtera l'an prochain ses soixante-dix ans, on n'avait plus rien lu de neuf, en France, depuis longtemps. Comme d'autres qui firent tant pour le renouveau de l'album – comme Tomi Ungerer, par exemple –, l'auteur de *Max et les Maximonstres* et de *Chère Mili*, avait délaissé le livre de jeunesse au profit d'autres activités (il a réalisé notamment les décors de *La Flûte enchantée* au grand opéra de Houston et ceux de *La Rusée Renarde* de Janacek au New York City Opera). Et voici que nous arrive la traduction d'un album (paru à New York en 1993 sous le titre *We Are All In The Dumps With Jack and Guy*) qui reflète ce goût pour la mise en scène et la musicalité. *All in the dumps*? littéralement : nous avons tous le cafard. Et il y a de quoi : sans-abri, corruption, famine, pollution..., tous les maux du monde sont métaphoriquement abordés ici sous forme de comptines détournées où textes et images s'entrelacent subtilement. Faut-il éviter d'asséner aux petits les malheurs des grands ou les y sensibiliser dès que possible ? De la réponse à cette question dépendra en partie le regard que l'on pose sur cet album étrange et beau (L'Ecole des loisirs, 62 p., 140 F. **A partir de 6 ans**).

● ÇA POURRAIT ÊTRE PIRE, de Margot Zemach

Tout va mal ? Considérez plutôt combien *« ça pourrait être pire »* et réjouissez-vous ! Cela n'est pas une réponse à Sendak *(lire ci-dessus)*, mais la morale roborative de ce conte traditionnel yiddish, adapté et illustré par Margot Zemach (à qui l'on doit notamment d'avoir mis en images plusieurs textes d'Isaac Bashevis Singer). Tout va mal ? C'est le moins qu'on puisse dire pour *« cet homme pauvre et malchanceux qui habitait avec sa mère, sa femme et ses six enfants dans la pièce unique d'une minuscule masure »*. Harassé par les pleurs, les cris et les chamailleries, le pauvre homme, n'y tenant plus, va trouver le rabbin qui lui prodigue de curieux conseils... Transformer l'enfer en paradis en ne changeant rien à rien sauf à sa façon de voir, n'est-ce pas chercher la sagesse dont Dürrenmatt assurait qu'elle était, avec la patience, l'un des *« deux seuls cadeaux qu'Israël ait reçus de l'Histoire »* ? (traduit de l'anglais (Etats-Unis) et préfacé par Muriel Bloch, Circonflexe, coll. « Aux couleurs du temps », 36 p., 75 F. **A partir de 6 ans**).

● APPRENTI CITOYEN, de Christian Poslaniec

Où l'on apprend que *« tolérer »*, en particulier *« les opinions des autres, leurs façons de vivre, même si elles sont différentes des nôtres... »* est aussi important que *« résister »* en gardant *« ses propres opinions, même s'il n'est pas facile de les dire publiquement »*. Organisé autour de quinze verbes-clés – parmi lesquels on trouve aussi *« intervenir »*, *« se défier »*, *« participer »*, *« communiquer »* ou, moins à la mode, *« se révolter »*... –, voici la première boîte à outils conceptuelle de l'apprenti-citoyen. En termes remarquablement clairs illustrés d'exemples, Christian Poslaniec y explique quelques grands principes de la démocratie. Et, s'il n'y est pas encore question de désobéissance civique, l'auteur indique au chapitre « révolte » comment distinguer une véritable injustice d'une simple *« divergence d'opinions »* (Syros, coll. « Les Petits carnets », illustrations de Manu Boisteau, 36 p., 54 F. **A partir de 9 ans**).



● LE COLPORTEUR D'IMAGES, d'Anne Quesemand et Laurent Berman

Publié il y a dix ans chez Syros, épuisé depuis plusieurs années, *Le Colporteur d'images* reparaît sous une forme enrichie. Des *« calligrammes et anagrammes au kilogramme »* pour dire l'extraordinaire histoire d'amour et de cache-cache qui unit l'Amoureuse et le Marchand (deux personnages construits en caractères d'imprimerie tous comme les décors qui les entourent lesquels composent un superbe hymne à Paris). Chaque planche est un méli-mélo de lettres, de vers, de logos, de clins d'œil littéraires où l'on passerait des heures. Pour saluer cette réédition, la galerie L'Art à la Page (8, rue Amelot, 75011 Paris, tél. : 01-43-57-84-95) expose jusqu'au 21 mars les originaux du graphiste Laurent Berman (éd. Alternatives, 64 p., 95 F. **A partir de 10 ans et sans limite d'âge**).

Enfance clandestine

Eté 42. Esther a cinq ans. Confiée à un passeur, la petite fille bascule dans une fuite cauchemardesque. Identité dissimulée, jeunesse étouffée, et la justesse du ton de Berthe Burko-Falcman

L'ENFANT CACHÉ
de Berthe Burko-Falcman.
Seuil, 192 p., 65 F.
A partir de 13 ans.

C'est un récit parfait. Si sobre et si poignant qu'il semble incongru d'y ajouter une ligne. Un témoignage d'autant plus intimidant à commenter que le silence y joue un rôle clé. Silences-pudeur, silences-armure. *« Amalgames de violence et d'incertitude »*... Comment parler sur ces silences ?

On devine que Berthe Burko-Falcman a, elle-même, longtemps attendu avant de faire entendre une voix si juste. Autobiographique ? Dans quelle mesure l'auteur est-elle cette petite Esther dont le destin bascula le jour où elle devint Estelle, *« l'enfant caché »* ? Qu'importe, au fond, sinon le souvenir et l'émotion ?

« Un été, commence Berthe Burko-Falcman, *Esther fut confiée à un passeur. Il devait l'emmener loin de Paris. Chez des paysans. Derrière des montagnes aux sommets paisibles et arrondis. Pendant tout le voyage, l'homme ne lui adressa pas la parole. Esther n'oublia pas son silence, l'odeur de la gare d'Austerlitz et les nuits dans des maisons, dans des trains. Partout, elle regretta de n'être pas dans son lit. »* Tout le livre est ainsi : rapide, sec, précis. Impassible presque. Esther a cinq ans à l'été 42. Nous la quittons seize ans plus tard. Entre-temps, des zigzags, des morceaux de vie collés les uns aux autres, une jeunesse interdite.


ROBERT CAPA/MAGNUM
Au cœur de sa douleur, l'absence

Pauvre petite fille qui rêvait de dormir dans son lit ! Parce qu'elle avait un nom compliqué – en classe, le jour où elle l'avait écrit pour la première fois, elle avait senti *« croître la commisération »* de sa voisine *« au fur et à mesure qu'apparaissaient les s, z, w et le ski du patronyme »* –, elle s'était d'abord retrouvée à la campagne, après ce voyage en train où il avait fallu dissimuler l'épaisseur de ses boucles noires sous un bonnet serré (*« à cause de (s)es yeux bleus, on attendait des cheveux blonds »*). Ce sera le début d'une fuite longue et cauchemardesque. De Paris à la ferme, de la ferme à l'orphelinat, de l'orphelinat au misérable galetas d'une tante aboulique, rivée à sa machine à coudre, puis à l'orphelinat encore : jamais Esther ne dormira dans « son » lit. Jamais elle n'assouvira cette soif de stabilité et de continuité si nécessaire à l'enfance.

Au cœur de sa douleur, l'absence. L'absence de parents assassinés, disparus, déportés ? *« Absents ni morts ni vifs. Sans corps, sans tombes. Encombrants. »* Ni dans le récit ni dans le Journal d'Esther qui le ponctue, il n'est vraiment question d'eux, cependant. *« Les absents restaient les absents. (...) Esther refusait même qu'on les mentionne puisqu'ils n'avaient laissé aucun souvenir. »* Elle ne posait pas de question, jamais. *« Une manière d'interdire aux autres de lui en poser. »*

D'ailleurs, la vraie question du livre n'est ni la mort, ni l'abandon, ni la détresse – mots que l'auteur n'emploie pas – mais la façon dont *« on peut vivre au grand jour quand on a été caché »*. C'est l'Après. La stratégie du sursis. Cette manière qu'a Esther de *« tendre le cou avec hauteur pour éluder "le désagréable". Comme un déni »*). Les choses sont données, on ne les remet pas en question. Reste à savoir comment s'en arranger pour se rafistoler un avenir. A cet égard, les notations psychologiques de Berthe Burko-Falcman sont d'une finesse passionnante. En filigrane du récit apparaît une méditation sur la religion (Estelle, la petite *« catholique clandestine »* s'imaginant en *« chrétienne des catacombes »*), la langue (ce yiddish jamais parlé et pourtant si rassurant), le rapport au corps et au temps (*« toutes mes vies se déroulent dans un temps usurpé, celui de ma survie »*) et surtout, sur l'attitude possible face aux sentiments. La vie a voulu mettre Esther à l'écart, c'est elle désormais qui se place à distance du monde, *« instinctivement installée dans une sorte de halo d'indifférence qui la protégeait, en faisait une enfant dure, sans tendresse. Sans émotions »*. Avec une seule envie pourtant : donner la vie.

On est frappé par la simplicité avec laquelle Berthe Burko-Falcman dit « tout » sur ces pupilles de l'existence qui ont passé la leur à *« se pardonner d'être vivants, à se chercher, se poursuivre (...), s'accoucher d'eux-mêmes dans les éternels enfants cachés qu'ils demeureraient »*. Mais cette simplicité est comme les bassins de Gide : il faut se pencher longtemps au-dessus pour en apercevoir la profondeur. Profondeur, force, justesse... Que dire de plus de ces pages sinon que, comme le *Journal* d'Anne Frank ou *L'Ami retrouvé*, on voudrait les mettre de côté, précieusement, pour tous les enfants qu'on aime ?

Florence Noiville

Cerveau en coupe

Un ouvrage en trois dimensions pour cerner les mystères de l'encéphale. Ludique mais touffu

LE CERVEAU
d'Ad Dudink
et Ron Van der Meer.
Seuil jeunesse, 8 doubles pages animées et une cassette, 250 F.
A partir de 12 ans.

C'est certainement une gageure de vouloir expliquer le fonctionnement du cerveau à des enfants. Les adultes ont-ils eux-mêmes compris dans quelles circonvolutions de ce noble organe se nichent les secrets du rêve, du plaisir, de l'intelligence, de la mémoire ?

Pour relever ce défi, le Seuil publie la traduction d'un ouvrage ambitieux en trois dimensions, qui mêle des exercices ludiques à des explications tirées des dernières connaissances de la neurobiologie et de la psychologie.

Le pari, pourtant, n'est que partiellement réussi. Sait-on, en refermant ce livre, comment fonctionne le cerveau ? On sait « des choses » éparses sur l'apprentissage, la psychologie, les sens..., à condition de savoir grappiller les informations accessibles au commun des lecteurs. Car bien qu'en trois dimensions – ce qui permet de déployer de belles images –, le livre est compact. Pas un centimètre carré qui ne soit recouvert de texte : à force de vouloir tout traiter, les auteurs n'ont pas évité l'écueil de la complexité.

C'est peut-être le côté ludique du livre qui retiendra le plus l'intérêt. Les tests et anecdotes invitent à remettre en cause les idées reçues ou illustrent des paradoxes de la pensée. Ils apprendront à se méfier de certaines évidences et permettent de comprendre que notre propre cerveau peut nous tendre des pièges.

Cependant, que peut tirer un jeune lecteur de ce bric à brac où les informations ne sont pas toujours hiérarchisées selon leur pertinence-les auteurs accordant plus de place à la description des « phénomènes psi » qu'à celle des synapses ? Ne sera-t-il pas incité à croire à la véracité de « X-files » lorsqu'il lira qu'*« il n'y a aucun moyen de savoir si les plantes pensent, pas plus qu'il n'existe de méthodes de mesure de la pensée humaine »* ? Est-il vraiment établi que les femmes *« voient mieux dans le noir et parlent plus tôt et plus facilement que les hommes, ce qui pourrait être lié à la vie dans les cavernes ou les campements préhistoriques »* ? Et que penser de ce conseil : *« Quand vous avez besoin des capacités du cerveau gauche – pour écrire ou remplir un questionnaire –, stimulez votre narine droite. Quand vous souhaitez que votre cerveau droit soit le plus actif – pour peindre par exemple –, stimulez votre narine gauche »* ?

Bref, ce bel outil servira sûrement davantage à poser des questions qu'à trouver des réponses.

Fl. N.

Nouvelles de l'Histoire

Classiques, ambitieux ou malicieux, tour d'horizon d'ouvrages récents pour les années collège

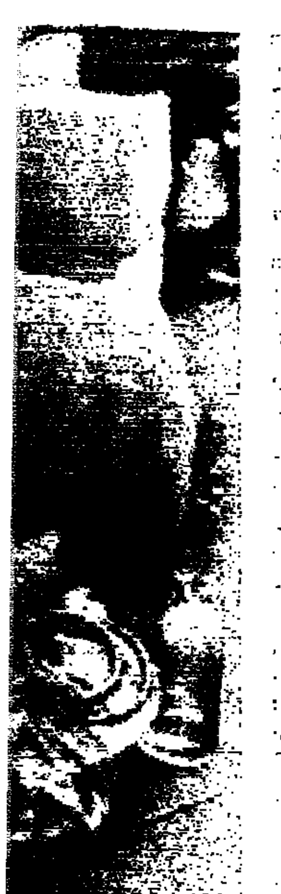
Face à la malice de la collection de Dominique Gaussen « Regard d'aujourd'hui » (Mango) – saluons parmi ses dernières réussites une épatante *Lucy et son temps* et l'ambitieux *Lumière, s'il vous plaît !* –, certains éditeurs misent sur les universitaires pour renouveler le documentaire historique. Avec des fortunes diverses. On se souvient des difficiles débuts de la collection « Notre histoire », dont le dernier volume paraît ces jours-ci (*D'Attila à Christophe Colomb* de Jean Favier, Fleurus, 84 p., 98 F) ou du rythme aléatoire des publications de Perrin, qui demanda naguère une *Chevalerie* à Georges Duby, ou un *Charlemagne* à Pierre Riché, et annonce pour 1997 des *textes de Grimal et Le Roy Ladurie*.

Mais pour cette collection « Un historien raconte » la notoriété de l'auteur prime sur sa compétence de chercheur, et Régine Pernoud, Christian Jacq ou Alain Decaux sont des « locomotives » plus sûres que les professeurs du Collège de France. On retiendra néanmoins l'inappréciable travail iconographique qui marginalise désormais les illustrations vieillottes des premiers volumes. De ce point de vue, *Alain Decaux raconte la Bible aux enfants* (288 p., 165 F) est un modèle. Outre le tour de force qui consiste à mener un récit simple et aussi complet que possible pour des enfants d'une dizaine d'années, le choix des images et la qualité critique de leurs légendes peuvent établir une référence précieuse. Comme le firent, au chapitre de la création originale, les somptueux détournements cartographiques de Charley Case pour *L'Europe racontée aux jeunes*, une réflexion inédite et salutaire menée par le médiéviste Jacques Le Goff (Le Seuil, 96 p., 99 F).

L'ambition de se déprendre de l'événementiel comme des mythologies nationales se retrouve dans *L'Histoire des hommes* de Suzanne Citron (Syros, 352 p., 118 F). Austère (quelques illustrations au trait dans les marges, de la taille d'une pièce de monnaie), ce livre choisit les acquis fondamentaux : écriture, cité-Etat, mutations économiques ou juridiques, plutôt que les figures héroïques (César, du Guesclin ou François Ier disparaissent devant Locke, Paoli ou Sakharov). Une histoire de résistance qui interroge les conventions et multiplie dénonciations et provocations : le titre « Tous plus savants que les Européens » donne le ton d'un ouvrage qui n'hésite devant aucune formule. On regrettera d'autant les faiblesses de l'information qui retardent de deux siècles l'entrée du Lyonnais dans l'orbite capétienne, font de Titus assiégeant Jérusalem un empereur, ou du christianisme une religion d'Etat à Rome dès Constantin... Une tentative ambitieuse qu'on aimerait recommander après un solide toilettage.

C'est finalement du côté des collections les plus en vue que viennent les meilleures surprises : moins du *Méga-France* de Nathan (192 p., 129 F), intéressant mais d'une fidélité à l'imagerie d'Epinal qui peut décevoir, que du *Master histoire* dirigé par François Lebrun (Hachette, 256 p., 139 F), un modèle de clarté et d'intelligence sélective. Toutes les recettes visuelles des manuels scolaires sont ici reprises et employées au mieux : illustrations et cartes, gros plans et biographies express, jusqu'au contrepoint avec des « vu d'ailleurs », tout concourt à ce que cette *« Encyclopédie passion »* soit une réussite exemplaire. Signée par cinq universitaires qui ne dévoient pas leur talent et savent rester clairs, elle administre la preuve qu'en marge du rebond séducteur à la Mango le strict classicisme peut aussi contribuer à restaurer une culture historique compromise par le rythme de la lecture-zapping.

Philippe-Jean Catinchi



Nietzsche falsifié

Mazzino Montinari analyse avec minutie les procédés qui permirent aux nazis de s'approprier les écrits posthumes du philosophe

« LA VOLONTÉ DE PUISSANCE » *N'EXISTE PAS*,
de Mazzino Montinari.
Texte établi et postfacé par Paolo d'Iorio,
traduit de l'italien et précédé d'une note par *Patricia Farazzi* et Michel Valensi,
Ed. de l'Eclat, 190 p., 85 F.

Au début du siècle, quand paraissent les premières éditions de *La Volonté de puissance*, Nietzsche est encore un inconnu et rien ne justifie une édition critique et intégrale de ses fragments posthumes. Le public nietzschéen, note ironiquement Richard Roos, se compose alors surtout d'esprits inquiets, de littérateurs en mal de citations et de jeunes exaltés avides de formules frappantes.

Mais, très vite, sous l'impulsion d'Elisabeth Nietzsche, soucieuse à la fois de son fonds de commerce, les archives Nietzsche, et obstinément antisémite, le *« Cas Nietzsche »*, pour reprendre le titre du livre clairvoyant de Karl Schlechta (1), va devenir un des principaux enjeux idéologiques et politiques du XXe siècle. Avec cette question lancinante : par quel tour de passe-passe est-on parvenu à métamorphoser Nietzsche le cosmopolite, l'individualiste, l'apolitique, en un précurseur du fascisme au service du Reich millénaire ?

Pour tenter de comprendre ce qui s'est produit, rien de tel que de se plonger dans les quatre études de Mazzino Montinari, *« La Volonté de puissance » n'existe pas*. On y suivra les débats au sein du parti nazi et de l'Université allemande visant à donner une image acceptable d'un penseur dont nul n'ignorait pourtant qu'il avait insulté l'un des propagandistes les plus acharnés de l'antisémitisme, Theodor Fritsch – qui deviendra même par la suite député national-socialiste – et qu'il écrivait à son sujet : *« En Allemagne, il n'existe pas d'engeance plus impudente et crétine que ces antisémites (...). Cette canaille ose prononcer le nom de Zarathoustra. Immonde ! Immonde ! Immonde ! »*

Un nietzschéen converti au national-socialisme, Alfred Baümler, professeur de pédagogie politique à l'université de Berlin, auteur d'un essai sur la critique kantienne du jugement et commentateur de Nietzsche, jouera un rôle décisif dans ce retournement. On eût aimé cependant en apprendre un peu plus sur cet énigmatique personnage, chargé par le Führer du contrôle philosophique du parti, et qui, après la guerre, continuera à être l'éditeur actif de Nietzsche chez l'éditeur Kröner à Stuttgart. On sait que Heidegger recommandait à ses étudiants son édition de *La Volonté de puissance*.

SANS NUANCE

Tout aussi troublantes sont les affinités entre l'interprétation marxiste de Lukacs et celle, nazie, de Baümler. A partir d'idéologies radicalement différentes, ils parviennent tous deux au même résultat : Nietzsche comme précurseur du nazisme. Paradoxalement, le communiste Lukacs ira encore plus loin que Baümler : l'éternel retour lui semble parfaitement conforme à la pensée de Hitler. L'équation simpliste : paganisme + irrationalisme = fascisme n'était sans doute pas étrangère à ce dévoiement de la philosophie de Nietzsche. Nietzsche qui s'exclamait dans *Ecce Homo* : *« Malheur à moi qui suis une nuance ! »*, pressentant peut-être les grossiers malentendus auxquels son œuvre était destinée chez les Allemands. C'est aussi pourquoi Mazzino Montinari insiste sur l'art de lire Nietzsche, un art qui n'admet aucune simplification vulgaire, mais qui nécessite au contraire *« ruses, ironies et réserves »*, comme le notait un orfèvre en la matière, l'écrivain Thomas Mann. On ne répétera jamais assez que la pire manière de lire Nietzsche – qui définissait lui-même les convictions comme des prisons et même comme les pires ennemis de la vérité plus encore que les mensonges – consiste à extraire du flux puissant, inquiet et contradictoire de sa pensée des dogmes desséchés et systématisés.

Dans une postface polémique, un jeune philosophe italien, Paolo D'Iorio, recense avec une ironie caustique les diverses éditions de *La Volonté de puissance* (on n'en compte pas moins de cinq au contenu fort variable) et se livre à une enquête pour le moins troublante au terme de laquelle il apparaît que les « spécialistes » chargés du montage et du mélange des écrits posthumes de Nietzsche n'étaient même pas capables de distinguer les authentiques aphorismes de Nietzsche des citations d'auteurs qu'il avait simplement recopiées dans ses carnets, notamment celles de Tolstoï et de Ferdinand Brunetière.

Ce qui n'a pas dissuadé certains éditeurs, aussi bien en France qu'à l'étranger, de rééditer régulièrement ce « faux » de Nietzsche, qui est en même temps une bien réelle invention de sa sœur, cette sœur dont Nietzsche écrivait : *« Vous n'imaginez pas le dégoût qu'il me faut souffrir pour être un parent aussi proche de personnes de leur espèce* (sa mère et sa sœur) *! Qu'est-ce, sinon ce dégoût, qui me fait vomir quand je lis les lettres de ma sœur et me vois contraint de lire ce mélange d'idiotie et d'arrogance, qui se donne même des airs de moralité. »*

On ose à peine imaginer sa stupeur s'il avait pu lire le télégramme qu'Elisabeth envoya à Mussolini et à Hitler lorsqu'ils se rencontrèrent en juin 1934 à Venise : *« Les mânes de Friedrich Nietzsche flottent sur le dialogue des deux plus grands hommes politiques d'Europe. »* De quoi vous dissuader à tout jamais d'avoir une famille !

Roland Jaccard

(1) Gallimard, 1960.

★ Dans un registre plus serein, on ne saurait assez conseiller la lecture des *Ecrits sur Nietzsche* de Giorgio Colli. Ce sont les préfaces préparées pour l'édition intégrale de Nietzsche dont Colli fut avec Montinari le maître d'œuvre. Elles allient l'élégance à la subtilité et constituent une introduction idéale à l'un des derniers philosophes à n'avoir pas usurpé ce titre (traduit de l'italien par Patricia Farazzi, éd. de l'Eclat, 175 p., 80 F).
Enfin, avec le tome IX s'achève l'édition des *Œuvres philosophiques complètes* de Nietzsche, édition établie par Giorgio Colli et Mazzino Montinari. Elle est traduite en français par Anne-Sophie Astrup et Marc de Launay. Ce tome IX comporte les fragments posthumes couvrant les années 1882-1884 (Gallimard, 928 p., 350 F).

Michel Seuphor, « en son art et conscience »

UN SIÈCLE DE LIBERTÉS,
par Michel Seuphor.
Hazan, 384 p, 175 F.

Natif d'Anvers, ce Flamand révolté par le bourgeois et la morale rigide voyagea en Europe se fixa à Paris, devint l'ami et confident du photographe Kertesz, des peintres Arp, Delaunay et surtout de Mondrian, le chantre du néoplasticisme. *« Nous avions*, dit-il, *un même regard sur le monde, une même quête d'absolu. Une profonde honnêteté mentale. »*

Peintre, poète, photographe, philosophe, Michel Seuphor s'est frotté aux avant-gardes de ce siècle, au dadaïsme, au cubisme. Il s'oppose au surréalisme en fondant le mouvement Cercle et carré, s'engage contre le fascisme pendant la guerre, s'installe dans une vieille bergerie près de Nîmes pour une retraite mystique.

En 1937, ce chrétien pratiquant et militant claque son missel à cause d'un mensonge du Vatican. Depuis, ce grand prêtre de l'art abstrait n'a jamais cessé d'être fidèle à ses engagements, *« en son art et conscience »*. Les deux ans d'entretiens avec le journaliste Alexandre Grenier qui nous sont offerts ici reflètent le dialogue pudique entre un insoumis de quatre-vingt-quinze ans ans qui livre avec modestie son bilan, sa philosophie optimiste de la vie.

J. L. D

livraisons

SOCIÉTÉ

● LE PANIER, VILLAGE CORSE À MARSEILLE,
de Marie-Françoise Attard-Maraninchi
Comme le premier, le dernier numéro de la série « Français d'ailleurs, peuple d'ici » a pour héros un quartier de Marseille : le Panier. Les Français d'ailleurs sont cette fois les Corses, dont l'exil connut son apogée entre les deux guerres. Ce mouvement créa au cœur historique de la cité une sociabilité singulière. Ces arrivants créèrent ainsi un monde à part, illisible à qui ne comprend pas que les liens de famille et de pays primaient sur tous les autres. L'arrestation de plus de 50 000 personnes et la destruction physique de 1 482 maisons par les nazis et leurs alliés français en janvier 1943 portera un coup fatal à ce quartier. Il aura fallu cela pour que la communauté corse invente dans la douleur une autre forme de rapport au pays d'accueil (éd. Autrement, *150 p., 89 F*). **M. S.**

● L'AVENTURE DES MOTS FRANÇAIS venus d'ailleurs,
d'Henriette Walter
Deux ouvrages sur l'histoire de la langue française et les interactions entre les langues occidentales ont consacré cette linguiste érudite comme une vulgarisatrice appréciée – *Le Français dans tous les sens* et *L'Aventure des langues en Occident*, qui viennent d'être réédités en Livre de Poche. Elle retrace cette fois les voyages inattendus des mots que nous employons tous les jours, et qui ont émigré parfois clandestinement des quatre coins du monde. Ainsi, *jupe* vient de l'arabe, *épinard* du persan, *violon* de l'italien, *aspirine* de l'allemand, *hongrois* est un mot turc, *crevette* est un dérivé de *chevrette*, *typhon* nous arrive de Chine via le Portugal... (Robert Laffont, 346 p, 129 F). **J.-L.D.**

HISTOIRE

● DICTIONNAIRE DES LIVRES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE,
de Benjamin Stora
Benjamin Stora recense dans ce volume les 2 130 ouvrages parus en français entre 1955 et 1995 sur la guerre d'Algérie – romans, essais, témoignages, autobiographies, etc. *Plus de la moitié de* ces ouvrages font l'objet d'un court résumé. L'auteur espère que les ouvrages sur le même sujet édités en langue arabe seront un jour inventoriés. Son livre est loin d'être parfait : noms écorchés, obscurités, erreurs diverses. Mais le matériau est là. Il permet de cerner le discours dominant sur la guerre d'Algérie tel que le reflète l'édition. La nostalgie de la présence française et le ressentiment ont d'abord prévalu avant que des ouvrages plus réfléchis prennent le relais (L'Harmattan, 350 p., 220 F). **B.L.G.**

● PHILIPPE LE BON. Sa politique, son action,
de Paul Bonenfant
Le sixième centenaire du grand duc de Bourgogne, né le 30 juin 1396, serait passé inaperçu sans cette heureuse initiative qui nous restitue deux grands travaux d'optiques complémentaires du médiéviste belge Paul Bonenfant (1899-1965), *Philippe le Bon* (1955) et *Du meurtre de Montereau au traité de Troyes (1958), augmentés de quelques* articles dont certains posthumes. Une réédition scrupuleuse dont on retiendra l'original commentaire des illustrations qui font le lien entre texte de Bonenfant, sources d'époque *et travaux en cours* (De Boeck Université, « Bibliothèque du Moyen Âge », 472 p., 590 F). **Ph.-J. C.**

هكذا من الأصل

ECONOMIE

● *par Philippe Simonnot*

Les ruses du droit naturel

THÉORIE GÉNÉRALE DU DROIT ET DE L'ÉTAT suivi de LA DOCTRINE DU DROIT NATUREL ET LE POSITIVISME JURIDIQUE (General Theory of Law and State)
de Hans Kelsen.
Traduit de l'allemand par Béatrice Laroche et Valérie Faure, introduction de Stanley L. Paulson éd. Bruylant-LGDJ (*rue de la Régence, 67, 1000 Bruxelles, Belgique*), 518 p., 400 F.

Miracle de l'édition. Miracle redoublé. Cet automne, les PUF nous offraient la traduction de la *Théorie générale des normes* de Hans Kelsen (« Le Monde des Livres » du 20 septembre 1996). Cette fois, c'est à la Librairie générale de droit et de jurisprudence de nous donner à lire, du même auteur, la *Théorie générale du droit et de l'Etat*.

Chassé en tant que juif par les nazis, Hans Kelsen s'était d'abord réfugié en Suisse. Au début de la deuxième guerre mondiale, il traversa l'Atlantique pour retrouver une chaire à Berkeley. C'est là qu'il écrivit la *Théorie générale du droit et de l'Etat*. Un véritable monument. Et dans ce monument les amateurs visiteront en premier lieu, telle une sainte chapelle cryptique, la reconstitution logique du droit international à partir des droits étatiques, qui est un chef-d'œuvre du genre. A lire de toute urgence par les apôtres du « *devoir d'ingérence* », de la « *guerre juste* » ou de « *l'aide au développement* ».

Les habitués de Kelsen retrouveront dans l'ouvrage les thèmes favoris de la théorie du droit, étendue explicitement à l'Etat, et notamment la séparation radicale, épistémologique, entre le monde des comportements et celui des normes. Cette séparation est pour Kelsen la condition de possibilité d'une « *science du droit* » qui ne soit pas idéologique. Même les lecteurs qui n'ont jamais ouvert un ouvrage de Kelsen, ni même un livre de droit, trouveront profit, sinon plaisir, à se plonger dans ce bain de positivisme juridique, assez sulfureux pour être déconseillé par les bien-pensants de l'« Etat de droit ». Pour Kelsen, la thèse qui veut que les droits subjectifs soient antérieurs à l'Etat est purement et simplement indéfendable. « *Si l'ordre juridique*, explique-t-il, *se borne à garantir des droits, s'il ne peut en créer, il ne peut abolir des droits existants. Il est donc juridiquement impossible d'abolir* [par exemple] *l'institution de la propriété privée.* » Par conséquent, en conclut-il, la doctrine des droits subjectifs est une « *idéologie politique* ». Du même coup, à suivre Kelsen, tout Etat, même la plus sanguinaire des dictatures, est un Etat de droit. Ne craignant pas de pousser la logique du positivisme jusqu'à l'odieux, le maître irait jusqu'à écrire que, « *du point de vue de la science juridique, le droit* (Recht) *sous le régime nazi était le droit. Nous pouvons le regretter, mais nous ne pouvons nier que ce fut le droit* ».

L'éditeur a eu la bonne idée de joindre à cette *Théorie générale* le texte tiré d'un exposé que fit Kelsen le 1er février 1928 devant le groupe berlinois de la Société kantienne. Intitulé *La Doctrine du droit naturel et le positivisme juridique*, ce texte a l'immense avantage de résumer en une cinquantaine de pages l'une des leçons les plus fortes du présent ouvrage, mais aussi de l'ensemble de l'œuvre de Kelsen. Voici comment l'on pourrait résumer le résumé.

A l'état pur, la doctrine du droit naturel ne peut conduire qu'à l'anarchisme, prétend Kelsen. En effet, explique-t-il, les normes du droit naturel, les lois naturelles valent parce que, émanant non pas des hommes mais de Dieu, de la nature ou de la raison, elles sont bonnes, équitables, justes. Du même coup, l'ordre qui en est issu, dépourvu de contrainte, peut se passer de l'Etat. Au contraire, le droit positif est « *posé* » par l'homme, il suppose l'arbitraire, la contrainte, et donc l'Etat.

Observateur redoutable, Hans Kelsen démontre comment les tenants de l'ordre ont cherché à dénaturer le droit naturel pour légitimiter le droit positif

Maintenant, comme le droit naturel n'est pas réalisable sans médiation humaine positive, comme en outre l'anarchisme est insupportable aux tenants de l'ordre, ceux-ci ont cherché à « *dénaturer* » (*sic*) le droit naturel pour lui permettre de légitimer le droit positif. Soit en habilitant une autorité étatique à prendre en quelque sorte la place de Dieu, de la nature ou de la raison. Soit, plus subtilement, en admettant la coexistence de deux ordres valables en même temps (droit naturel et droit positif), de façon « *directe ou indirecte, consciente ou inconsciente* » à construire une « *relation* » entre les deux, l'objectif étant là encore de légitimer le droit positif. Ainsi le droit naturel est-il devenu une idéologie « *qui devait soutenir, justifier, rendre absolu le droit positif ou – ce qui revient au même – l'autorité de l'Etat* ». Le point culminant de la doctrine du droit naturel dans sa période classique coïncidant avec l'absolutisme d'Etat le plus brutal, selon notre auteur.

La suite de l'Histoire a obligé à ruser avec la ruse elle-même. Car la Révolution française a récupéré la doctrine du droit naturel réinterprétée par Rousseau. « *Comme cette doctrine*, explique Kelsen, *qui avait fait ses preuves pendant des générations comme soutien du trône et de l'autel, pouvait être manipulée dans une direction opposée, on lui a tourné le dos.* » En Allemagne, on lui a trouvé un substitut dans l'école juridique historique : Dieu ou la raison ou la nature ont été remplacés par l'esprit du peuple (*Volkgeist*) avec la même fonction de légitimation de l'ordre existant. En France, le rôle de succédané a été joué par la « solidarité sociale » juridiquement incarnée par Léon Duguit. Pour Kelsen, ces deux doctrines représentent toutes deux des « *variantes typiques de la doctrine du droit naturel et de son dualisme caractéristique* », qui pose qu'il existe un droit « véritable » au-dessus du droit positif, avec toujours la même tentation de justifier le second par le premier.

Une fois encore, Kelsen se révèle un observateur redoutable, cruel, des tenants de l'ordre étatique ou moral et de leurs feintes naturalistes. Et surtout il nous apprend ou nous réapprend à ne confondre avec la justice *ni la force ni le droit*.

PASSAGE EN REVUE

● **« Ralentir travaux »**. L'œuvre, mais aussi la personne et l'itinéraire politique de Maurice Blanchot – de l'extrême droite des années 30 à son contraire après la guerre – n'ont pas fini de susciter des intérêts divers, pas toujours exempts d'esprit de dispute... Un esprit plus prompt à juger et condamner qu'à prêter écoute et attention (« Le Monde des livres » du 20 décembre 1996). La revue *Ralentir travaux*, dirigée par Bernard Desportes, propose un riche et intéressant dossier qui s'écarte largement de cette tentation polémique, sans pour autant verser dans l'hagiographie sans pensée. Outre un inédit de René Char, deux lettres de Dionys Mascolo à Blanchot et un article de Maurice Nadeau datant de 1948, citons parmi les contributions celles de Christophe Bident (qui prépare un essai biographique sur Blanchot aux éditions Champ Vallon), Didier Cahen, Roger Laporte, Dominique Rabaté, Daniel Dobbels, Jean-Luc Nancy (un court et admirable texte).

(*Ralentir travaux*, n° 7, hiver 1997, BP 6404, 75064 Paris Cedex 02, 90 F).

★ **Le samedi 1er mars à 15 heures, rencontre avec quelques auteurs présents dans ce numéro organisée par la librairie le Livre à Tours (au théâtre Louis Jouvet de Tours, rens. : 02-47-66-35-52).**

INTERNATIONAL

● *par Daniel Vernet*

Les petits-enfants de Mussolini

DAL MSI AD AN
(Du Mouvement social italien à l'Alliance nationale)
de Marco Tarchi.
Ed. Il Mulino, 416 p., 35 000 lires.

Au moment où le Front national menace de jouer les arbitres dans quelque deux cents circonscriptions, il n'est pas inutile de regarder ce qui se passe au-delà de nos frontières. En Italie, le Mouvement social italien, héritier du fascisme, est resté pendant près de cinquante ans confiné aux marges de la vie politique avant que son avatar, l'Alliance nationale, ne devienne un des deux principaux partis de droite. Cela ne veut pas dire que la droite italienne soit en passe d'être dominée par le néofascisme. Si les petits-enfants de Mussolini ont conquis cette place, c'est parce qu'ils ont changé. Dans quelle mesure ? C'est justement à cette question que tente de répondre Marco Tarchi, dans un livre qui vient de paraître à Bologne.

Chercheur en science politique à l'université de Florence, l'auteur s'est moins intéressé à l'évolution du discours ou de l'idéologie du MSI qu'aux transformations structurelles, à la fois de l'organisation du parti et de ses rapports avec le système politique. Car c'est l'ampleur de ces modifications, soutient Marco Tarchi, qui permet de dire si l'Alliance nationale menée par Gianfranco Fini a véritablement rompu avec le passé néofasciste du MSI. La conclusion est prudente : « *L'autodissolution du MSI* [au congrès de Fuiggi en 1995] *n'a pas marqué la naissance d'un nouveau parti*, écrit-il, *mais l'aube d'une phase de transition qui est loin d'être achevée.* »

Peut-être Marco Tarchi attache-t-il trop d'importance à ce qu'il appelle dans le jargon de la science politique les « *éléments systémiques* ». Mais la manière dont Gianfranco Fini a réagi aux mutations de l'environnement est riche d'enseignements. Premier paradoxe : le passage du MSI à l'AN, c'est-à-dire la prise de distance par rapport à l'héritage fasciste, a pu avoir lieu à cause d'une caractéristique essentielle du néofascisme, à savoir la prééminence du chef. Deuxième paradoxe, celui-ci par rapport à la situation française : aussi longtemps que le scrutin proportionnel était en vigueur, le MSI est resté un parti à forte identité idéologique, construit autour d'une petite poignée de militants dont la cohésion était fondée sur le sentiment d'être différents. Au contraire, l'introduction du système majoritaire l'a conduit, sous peine de disparaître, à jouer le jeu du régime parlementaire, à se chercher des alliés, donc à abandonner les accents les plus extrémistes de son programme pour passer d'un parti de la protestation à un parti de gouvernement.

Ce changement ne s'est pas fait du jour au lendemain. Quand le scrutin proportionnel qui avait assuré à la démocratie chrétienne sa place centrale dans la vie politique et à la Ire République italienne son instabilité gouvernementale a été mis en cause, le MSI a hésité entre deux attitudes : profiter de la crise des partis classiques pour s'adresser à l'électorat modéré ou engager une épreuve de force avec les partisans du système majoritaire. Dans un premier temps, Gianfranco Fini a choisi cette seconde voie. Il a perdu et en a immédiatement tiré les conséquences.

Faute de pouvoir empêcher la mise en place d'un scrutin majoritaire uninominal à un tour (pour 75 % des sièges), il fallait en tirer parti.

Le chef du MSI l'a fait avec une grande habileté. Il faut dire qu'il a été aidé par la déconfiture des formations de droite traditionnelles, en premier lieu la démocratie chrétienne décimée par la campagne anti-corruption. Marginal pendant près de cinquante ans, le MSI avait la réputation de ne pas avoir été mêlé à *tangentopoli* ; il a attiré nombre de sympathisants de la démocratie chrétienne et des partis laïcs qui ont préféré voter pour lui plutôt que pour un représentant de la gauche. Le MSI était ainsi devenu indispensable à toute coalition contre la gauche, mais en même temps il devait chercher des candidats acceptables par ses alliés et crédibles pour l'électorat modéré.

L'entrée au gouvernement aux côtés de Silvio Berlusconi après les élections de 1994 a accéléré le mouvement. Le MSI n'était plus seulement un parti de « *croyants* », pour reprendre la terminologie de Marco Tarchi, mais un parti de « carriéristes ».

Si le MSI a disparu au profit de l'Alliance nationale, l'ossature du parti n'a pas changé et le retour dans l'opposition a replacé Gianfranco Fini devant le dilemme du début des années 90 : entre la protestation et la marche à travers les institutions, ce sont les facteurs « systémiques », et non une volonté personnelle, conclut Marco Tarchi, qui pèseront sur le choix.

Ni la situation politique française ni les rapports du Front national avec les autres partis ne sont comparables à ce qui s'est passé en Italie. Mais la manière dont le parti héritier de la tradition fasciste a réussi à occuper l'espace à droite n'en appelle pas moins la réflexion.

POLITIQUE

● *par Gérard Courtois*

Parcours de combattante

ÊTRE FEMME EN POLITIQUE
d'Elisabeth Guigou.
Plon, 276 p., 118 F.

Etre belle, intelligente et travailleuse ne suffit pas pour qui veut s'engager en politique. Pour bien faire, il faudrait réunir toutes ces qualités et y ajouter celle de ne pas le montrer. « *Parce qu'une femme qui pénètre en politique, territoire masculin par excellence, transgresse déjà les règles ordinaires ; et que cette transgression doit, pour être acceptée, se faire oublier.* » Travailleuse, passe encore, tant il est évident que le rôle le plus souvent dévolu aux femmes par les grands ou petits chefs de parti ou de gouvernement est celui de « *bon petit soldat* ». Intelligente, c'est déjà plus délicat. Quant à être belle, cela relève sans conteste de la provocation. « *Sexy* », n'en parlons pas : « *C'est absolument proscrit.* »

Sobrement, avec un mélange de rage et d'humiliation contenues, Elisabeth Guigou retrace ces « *parcours de combattantes* » qui les ont conduites, elle comme d'autres, à vouloir battre en brèche « *cette lamentable exception française* » qui voit notre pays exclure les femmes de la vie politique. Même quand on est ministre, comme elle le fut, même quand on est militante au PS, parti pourtant peu avare d'intentions et d'engagements en la matière, même quand on est soutenue par le président de la République, comme ce fut son cas avec François Mitterrand, rien ne vous est épargné. Et sûrement pas le sous-entendu grivois, la provocation égrillarde, l'injure sexiste, bref « *l'obscénité, pain quotidien des femmes en campagne électorale* », et qui nourrit le même « *réflexe majoritaire que pour les viols : "C'est sa faute, elle l'a cherché"* ».

Au-delà du témoignage – renforcé par celui de nombreuses responsables politiques européennes, comme la présidente irlandaise, Mary Robinson, la présidente du Bundestag, Rita Süssmuth, ou l'ancien premier ministre norvégien Gro Harlem Brundtland –, Mme Guigou se livre à un réquisitoire et à un plaidoyer. Alors que la France « *est à l'avant-garde* », en Europe, pour l'accès des filles à l'éducation, pour le travail des femmes ou pour les droits civils, elle se singularise, accuse-t-elle après bien d'autres, par une formidable misogynie politique : un député sur vingt est une femme, un maire sur vingt également, et un tiers de conseils généraux comptent exclusivement des hommes dans leurs rangs.

Les obstacles à l'engagement des femmes en politique sont connus. Non seulement le scrutin uninominal et le cumul des mandats multiplient les « *potentats locaux* », mais, plus profondément, la mise à l'écart des citoyennes est « *étroitement liée à la constitution de l'identité française* » : n'est-ce pas la Constitution révolutionnaire de 1791 qui a consacré le principe de la très vieille loi salique qui réservait aux héritiers mâles la couronne de France ? A cet égard, il est stupéfiant de constater la « *censure intellectuelle* » exercée, aujourd'hui encore, par les manuels d'histoire utilisés dans les lycées : il faut attendre les années 80 pour qu'ils mentionnent, sans commentaires ni explications, le fait que le suffrage universel ait été, jusqu'en 1944, uniquement masculin. « *C'était inexplicable, ce ne fut donc pas expliqué.* »

Reste le plaidoyer, qui tient en deux points. Tout d'abord, assure l'actuelle secrétaire nationale du PS, chargée des affaires sociales, la « *seule solution* » consiste à instaurer des quotas de femmes aux élections, ou « *mieux encore la parité* », tant il est patent, à ses yeux, que « *les femmes d'exception resteront impuissantes si elles restent exceptionnelles* ». Elle admet qu'une telle démarche « *met radicalement en cause la conception de l'universalisme abstrait sur lequel s'est fondée la République* ». Mais, martèle-t-elle, « *l'égalité des droits et l'acceptation de la différence sont, bien sûr, la condition de l'égalité réelle, en même temps qu'une garantie pour la démocratie* ».

Une garantie pour la démocratie : c'est bien toute la thèse de Mme Guigou. Les ingrédients actuels du discrédit de la politique tiennent en quelques mots : confiscation du pouvoir par quelques-uns, consanguinité asphyxiante des dirigeants et sentiment de trahison des élites. Bref, « *la crise actuelle est moins une crise du politique qu'une crise de la représentation politique* », dont le « *symptôme* » le plus clair est la sous-représentation des femmes dans la vie politique. Non seulement parce que leur présence serait un facteur de renouvellement immédiat, mais surtout parce qu'elles ont « *une approche différente de la politique* ».

Epargnées par le « *cynisme* » habituel des hommes, les femmes échapperaient à une « *conception totalitaire* », « *dévorante* », « *monomaniaque* » de la politique. Elles seraient « *plus ouvertes à la coopération collective qu'à la compétition brutale* », plus aptes à équilibrer vie politique et vie personnelle. Elles incarneraient « *une façon de dire et de faire plus simple, plus directe, une autre approche, plus distancée* ».

On veut le croire. Mais Elisabeth Guigou n'introduit-elle pas elle-même le doute lorsqu'elle écrit : « *Une femme ministre de l'intérieur, ou ministre de la défense, se comporterait-elle différemment d'un homme ? Rien de moins sûr.* » Avant d'ajouter : « *Les femmes qui exercent des fonctions régaliennes les assument totalement et n'agissent pas différemment des hommes.* »

RELIGION

● *par Henri Tincq*

Un état religieux de la France

ÊTRE JUIF EN FRANCE
de Michèle Bitton et Lionel Panafit.
ÊTRE PROTESTANT EN FRANCE
de Jeanne-Hélène Kaltenbach.
ÊTRE MUSULMAN EN FRANCE
de Jocelyne Cesari.
Série dirigée par Bruno Etienne, Hachette, environ 240 pages chacun,
110F chaque volume.

A l'heure où la France des cinéastes et des écrivains descend dans la rue pour défendre une certaine idée de l'accueil des étrangers, l'entreprise que vient de lancer Bruno Etienne tombe à pic. Le célèbre islamologue, directeur de l'Observatoire des religions à l'université d'Aix-en-Provence, vient de publier, en s'entourant de spécialistes parmi les plus compétents de chaque confession, trois volumes sur cinq prévus d'un état religieux de la France, qui est une vraie leçon de tolérance.

« *Tu aimeras l'étranger comme toi-même !* »... « *Maudit soit celui qui méconnaît le droit de l'étranger !* »... Ce sont des versets bibliques qui ouvrent la préface de Bruno Etienne. Et, pour cause, les religions minoritaires ont toujours servi de boucs émissaires dans le traitement des crises d'identité de la France. La série commence par le judaïsme, le protestantisme et l'islam, des confessions qui, à un moment ou l'autre de l'histoire de France, ont été persécutées. Si ce n'est pas un hasard éditorial, c'est un symbole fort. Les deux ouvrages sur le catholicisme et sur le bouddhisme sortiront plus tard.

Puisque les intégrismes et les sectarismes viennent de la méconnaissance de l'autre, le parti pris de cette collection est comparatif et pédagogique. Les analyses exégétiques sont écartées, de même que les débats qui traversent chacune de ces confessions dans leur adaptation, parfois douloureuse, à une France laïque et sécularisée. En revanche, on y découvre, minutieusement décrits, les pratiques, les rites, les codes, les règles propres à chacune de ces communautés. On saura tout ou presque des règles de pureté de la femme juive, des prescriptions alimentaires de la *cacherout* et du *halal*, du rituel de l'égorgement du mouton le jour de l'*Aïd*, des hauts lieux de la mémoire huguenote ou des grandes familles de la haute société protestante.

Cet exercice paraîtra trop réducteur aux spécialistes de science religieuse ou aux fidèles les plus exigeants. Ce faisant, par cette approche sociologique, Bruno Etienne et ses auteurs font plus avancer la connaissance des différences religieuses que bien des traités de théologie. Il comble utilement les lacunes d'un enseignement officiel défaillant, toujours rétif – laïcité oblige – à des cours de culture et d'histoire des religions, incapable d'aller contre des représentations collectives, le plus souvent fallacieuses, dont une religion de récente implantation comme l'islam fait les frais en France.

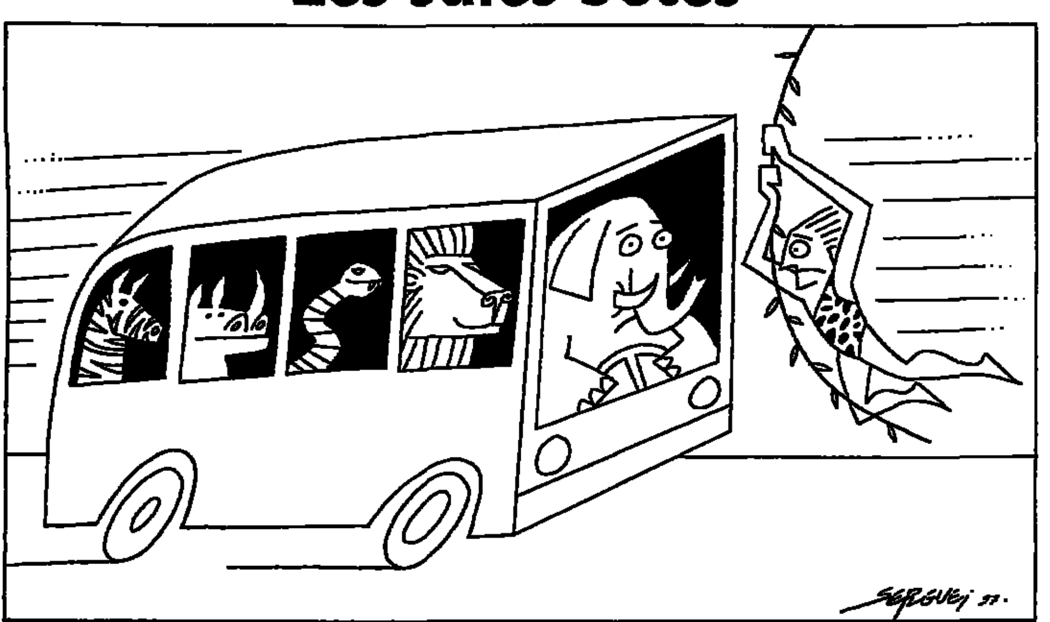
Mais cette série n'est pas seulement une addition de monographies. C'est un état des lieux du « religieux », dans la France pluriconfessionnelle d'aujourd'hui, qu'elle propose. Elle pointe les tendances à la réaffirmation des identités, au subjectivisme, à la recomposition des croyances. Différentes formes de « réveil » animent le protestantisme (dans sa mouvance évangélique), le catholicisme (dans sa variante pentecôtiste, appelée « charismatique »). A Paris, les écoles juives, les cours de talmud-torah sont pleins. Le shabat connaît un regain de pratique, alors que le *ramadan* est devenu un grand moment d'affirmation collective de l'identité musulmane.

Bruno Etienne prend acte de cet « *ébranlement* » du modèle français de sécularisation. C'est un défi lancé, dit-il, à « *une laïcité confrontée au pluriconfessionnalisme et à une Europe qui ne gère pas le cultuel comme la France jacobine* ». On pense au port du voile islamique à l'école, aux demandes de dispense de cours le samedi pour des jeunes juifs. On est loin, pour autant, de l'explosion des intégrismes redoutée par les uns. Ou du « retour de Dieu » annoncé par les autres, présenté comme un « réenchantement » d'un monde vide de valeurs et de sens. Au contraire, le détachement par rapport aux institutions religieuses se confirme. On est dans une période d'appartenances flottantes, de pratiques irrégulières, de croyances vagues et fluides, entre « *la soif de divin et d'absolu* » et « *un vide existentiel à combler* », écrit Bruno Etienne.

Chaque religion est confrontée à ce même phénomène de « *bricolage* ». Les fidèles en prennent et en laissent. Ils « trient » dans les dogmes, les normes, les codes, les pratiques, les vérités de foi imposées, mais qui s'imposent de moins en moins.

Face aux normes religieuses, l'autonomie de la conscience personnelle s'affirme et il y a fort à parier qu'après les cinq grandes religions Bruno Etienne s'aventure, pour être complet, dans le champ des croyances irrationnelles, néo-païennes ou sectaires. Le système explicatif proposé par les grandes religions, inspirateur de normes sociales et de sens, se disloque. Grâce à l'état du « religieux » que propose Bruno Etienne, on mesure mieux cet ébranlement culturel et spirituel qui témoigne de toutes les crises de la société française.

Les sales bêtes



Faudra-t-il bientôt, par souci humanitaire, feindre de détester les animaux ? Deviendra-t-il nécessaire, pour sauvegarder nos semblables, de remettre à l'écart ces hordes velues, emplumées, écaillées, dont le grouillement et les revendications menacent de nous transformer prochainement en minorité asservie ? Le penchant personnel de celui qui rédige ces lignes l'inclinerait plutôt à trouver émouvante la truffe humide des chiens, attendrissante la peau plissée du genou d'éléphant, sidérante la chute verticale des sternes à l'instant de la pêche, innombrables les émotions que suscite la multiplicité vertigineuse des espèces. Mais, à force de subir les niaiseries larmoyantes que provoquent tant de formes de vie alentour, on ne serait pas loin de s'irriter : a-t-on vraiment raison de préférer les baleines aux enfants ? Les pandas aux vieillards ? Les moutons aux droits de l'homme ? Ceux qui ne distinguent plus très clairement entre les souffrances humaines et les martyres endurés par les animaux sont peut-être en train de se fourvoyer, sans rendre réellement service à personne. Mus par une pitié généreuse, ils ont raison de vouloir mettre fin aux atrocités de toutes sortes. Mais ils ont tort lorsqu'ils sombrent dans la bêtolâtrie.

Heureusement, ce n'est pas toujours le cas ! Dans l'avalanche d'ouvrages que suscitent, ces derniers jours, les énigmes sans fin des vies autres, le travail de Joëlle Proust, directeur de recherche au CNRS, se distingue par sa rigueur et la richesse de son information. *Comment l'esprit vient aux bêtes* tente en effet de résoudre, avec un luxe d'analyses savantes, une question simple à formuler mais rude à résoudre : dans quelle mesure pouvons-nous savoir ce qu'est la pensée d'un animal ? Ou, si l'on préfère reprendre le titre d'une étude célèbre du philosophe américain Thomas Nagel : quel effet cela fait-il d'être une chauve-souris ? Nagel juge la question insoluble. Jamais en effet nous ne pourrons sortir de notre propre tête. Notre vue de ce qui n'est pas humain sera toujours une vue humaine. Bref, l'objectivité serait ici à jamais inaccessible. Ce n'est pas ce que pense Joëlle Proust. Elle propose au contraire, en s'appuyant sur les avancées récentes des sciences cognitives, et en particulier de la psychologie expérimentale, de redéfinir le concept d'esprit pour sortir de cette impasse. Instruite d'une multitude de travaux scientifiques, c'est en philosophe qu'elle élabore une approche des conditions minimales d'existence de « l'esprit-représentation ». Celui-ci n'exige ni conscience réflexive ni même maniement d'un langage, mais se fonde sur une série de conditions qu'explore minutieusement ce travail, qui constituera évidemment une référence pour tous les spécialistes.

On retrouve dans le livre d'Alain Prochiantz, qui dirige le laboratoire de développement et d'évolution du système nerveux à l'Ecole normale supérieure, un même type de technicité, mais que traversent d'heureuses bouffées d'ironie polémique. Cette enquête sur *Les Anatomies de la pensée* rappelle en effet, tant par ses schémas

En quelques jours, une pile d'essais sur les animaux sont parus. On scrute leurs manières de penser, leurs émotions, leurs vertus. Serait-ce une chasse à l'homme ?

scientifiques que par ses formules incisives, notre proximité génétique avec la mouche drosophile ou la blatte commune. Le neurobiologiste met en lumière l'identité de structure, et pour une part de développement, entre ces formes de vie et celles qui constituent l'« individualité» que nous nous attribuons, de manière visiblement illusoire. Malgré de fortes différences, ce travail et celui de Joëlle Proust ont en commun d'estomper la frontière entre humain et non-humain, en montrant comment le fonctionnement mental qui est le nôtre s'inscrit dans un cadre général. Globalement, leur démarche va de l'animal à l'homme. Elle consiste à explorer ce qui subsiste dans la manière de penser d'Einstein – par exemple – des processus déjà repérables chez l'escargot de mer ou chez ses divers neveux et cousins. Il s'agit, somme toute, de « déshumaniser » l'approche des mécanismes de l'esprit.

Démarche inverse : plaider pour la prise en compte de la vie émotionnelle des animaux, étendre à tout ce qui court, vole, rampe ou nage l'essentiel de nos sentiments et de nos attentes, réhabiliter l'anthropomorphisme écarté par les sciences, collectionner les anecdotes et les portraits d'après nature, insister sur une foule d'évidences troublantes. C'est ainsi que procède le best-seller de Jeffrey Moussaïeff Masson et Susan McMarthy, où l'on croise un gorille aimant Pavarotti, ou des ours blancs contemplant le coucher du soleil sur la banquise. De la peur à l'amitié, de la fureur à la solidarité, de la fierté à la honte, du sentiment de la beauté à celui de la justice, les sentiments que les animaux ont en commun avec nous exigeraient que nous nous comportions tout autrement. « *Ces êtres innocents souffrent dans un enfer que nous créons* », note en conclusion J. M. Masson. Un exemple frappant en est donné par Gérard Lippert, vétérinaire qui a observé les dauphins captifs. Dans *Dauphin, l'autre*, il décrit notamment les méfaits exercés par les conditions de vie (composition de l'eau, bruits, dressages) sur ces « messagers » supposés d'un monde différent. Dans tous les cas, il s'agit d'en finir avec le système du mépris et de l'indifférence, de reconnaître notre communauté de condition vivante avec d'autres espèces, de passer de la torture au partage.

Cette position est particulièrement bien illustrée par Florence Burgat, qui signe avec *Animal, mon prochain* un essai fin, sensible et bien conduit. Pourquoi sommes-nous rivés secrètement à la nécessité de marquer en permanence la rupture entre humanité et animalité ? Ce serait notre manière de croire à notre fragile différence. En constituant l'animal en inférieur, insensible, corvéable, comestible, nous tenterions désespérément de nous arracher à l'existence corporelle et limitée que nous partageons avec lui. Nous aurions besoin de taire son sacrifice et d'ignorer ses douleurs afin d'assurer notre prééminence illusoire. En imposant silence à la pitié, nous tenterions de préserver notre maîtrise imaginaire. C'est pourquoi, par exemple, l'alimentation carnée est si peu perçue comme une atrocité. Du corps vivant à l'assiette parée, nous masquons, sous les alibis successifs de l'hygiène, du plaisir ou de l'habitude, des douleurs sans voix et des massacres de routine. Somme toute, Florence Burgat plaide pour la reconnaissance du crime contre l'animalité.

Soit. Encore convient-il de rappeler que le lien entre respect des animaux et protection des vies humaines n'est en aucune manière assuré. Chacun sait aujourd'hui que l'attention accordée aux bêtes peut parfaitement coexister avec l'écrasement barbare des humains. Une des premières mesures prises par les nazis lorsqu'ils arrivèrent au pouvoir fut d'interdire le gavage des oies. On ne saurait évidemment en déduire que les défenseurs des animaux sont tous suspects de mépriser les hommes, pas plus qu'on ne pourrait affirmer que le respect des personnes humaines s'accompagne nécessairement d'indifférence à l'égard des destins emplumés ou poilus. Il serait bien court de penser qu'un choix est ici inéluctable. On peut tenir ensemble les droits de l'homme et ceux de l'animal. Mais ce n'est pas nécessairement simple. Et quand il faut choisir, quand l'action exige des priorités, ce qui est toujours le cas, que faire ? C'est là que se répètent les clivages.

En fin de compte, notre rapport à l'animalité reflète l'insurmontable difficulté de définir l'humain. Nous scrutons d'autant plus l'énigme de ces intelligences et de ces sensibilités que nous sommes ignorants de notre nature propre. Sous les études scientifiques des processus de la pensée, dans le miroitement des récits sans nombre évoquant les vertus des animaux, c'est toujours cette question-là qui revient, entêtante. Les animaux, en nous conduisant à rechercher ce qu'ils peuvent et qui ils sont, nous portent à demander ce que nous sommes. Et nous l'ignorons. Et nous ne cessons de le demander. Les sales bêtes...

★ **Rérérences des ouvrages cités :** ***Comment l'esprit vient aux bêtes. Essai sur la représentation*, de Joëlle Proust, Gallimard, NRF-Essais (400 p., 155 F). *Les Anatomies de la pensée. A quoi pensent les calamars ?* d'Alain Prochiantz, Odile Jacob (208 p., 130 F). *Quand les éléphants pleurent. La vie émotionnelle des animaux*, de Jeffrey Moussaïeff Masson et Susan McCarthy, traduit de l'américain par Marie-France Girod, Albin Michel (390 p., 130 F). *Dauphin, l'autre. L'indispensable infiniment petit*, de Gérard Lippert (Les Eperonniers, rue Royale 236, 1210 Bruxelles). *Animal, mon prochain*, de Florence Burgat, préface d'Elisabeth de Fontenay, Odile Jacob (252 p., 140 F).**

Boîte postale : Interpol

Remontant aux origines troubles de cette agence intergouvernementale, Laurent Greilsamer dénude les fils d'une vaste toile d'araignée policière

INTERPOL
de Laurent Greilsamer.
Fayard, 336 p., 130 F.

Interpol. Trois syllabes qui claquent comme une interjection avec des accents de « jet-set ». Aux amateurs de polars, elles suggèrent l'omniprésence d'une superpolice traquant par-delà les frontières malfrats de haut vol et gangsters de gros calibre. Fiction. Derrière ce sigle plein de mystère, il n'y a jamais qu'une simple adresse télex : celle de l'Organisation internationale de police criminelle qui siège désormais à Lyon dans un discret bâtiment cubique de six étages entre le Rhône et le parc de la Tête d'or. Ni police des polices ni service actif doté d'un pouvoir supranational, c'est en fait la plus fabuleuse des boîtes à lettres, une messagerie électronique mondiale, sorte d'Internet réservé aux autorités policières des cent soixante-dix-sept Etats membres, un empire de papier digéré à mesure par les ordinateurs pour former le Bottin vivant des criminels recherchés, des énigmes non résolues à travers la planète.

Contrairement aux légendes romanesques, les hommes d'Interpol ne procèdent ni aux coups de filet ni aux interrogatoires : ce sont des agents de liaison disposant d'un réseau de télécommunication autonome tissé autour du globe et d'un fichier tentaculaire resserrant le maillage autour du crime organisé qui s'est lui-même internationalisé. Alors, menaçant, Big Brother, capable aussi de mettre toutes les populations en fiches ? Non, aucun risque de ce genre depuis que cet instrument policier, forgé il est vrai sous les plus sombres auspices à l'aube du nazisme, est devenu une organisation intergouvernementale agissant comme une agence de l'ONU, dans le respect des législations propres à chaque pays membre et de la Déclaration universelle des droits de l'homme, à l'exclusion de toute affaire à caractère politique, militaire, religieux ou racial.

C'est la passionnante histoire de cette métamorphose que Laurent Greilsamer déroule fil à fil. Il remonte au passé trouble de la première internationale policière conçue en 1923 et dont l'erreur initiale a été d'établir à Vienne son quartier général permanent avec son centre de documentation et de transmission. Après l'*Anschluss* de mars 1938, Heinrich Himmler, chef de la police du Reich, fait main basse sur Interpol, à laquelle adhèrent les polices des vingt-trois

Jacques Derogy

pays européens. En 1940, il en transfère le siège à Wansee, faubourg de Berlin, et impose à sa tête le général de SS Reinhard Heydrich, avec l'accord de quinze Etats membres encore présents. Y compris le FBI américain, qui coopère depuis juin 1938 et poursuivra sa collaboration jusqu'à la veille de Pearl Harbor en décembre 1941 ! Interpol, que présidera à son tour le chef de la sécurité Ernst Kaltenbrunner à partir de 1943, avait pourtant déjà adopté les critères biologiques et moraux de l'idéologie nazie...

C'est donc à la survie d'une organisation moribonde que va s'atteler, en 1946, à Bruxelles, un inspecteur général de la sûreté belge, sous forme de club des polices criminelles strictement cantonné dans les affaires de droit commun. Encore dépourvu de statut juridique, Interpol-2 implante son siège à Paris sous la houlette des responsables français issus de la Résistance, qui mettront dix ans à en faire une organisation intergouvernementale.

Enfin, installé dans ses meubles à Saint-Cloud, en 1966, avant de déménager à Lyon vingt ans plus tard, Interpol-3 va combler ses retards technologiques et ses handicaps déontologiques, non sans accidents de parcours qui entachent sa crédibilité en raison de soupçons récurrents sur ses liens ambigus avec les démons de ses origines. Ainsi de l'élection à sa présidence, de 1968 à 1972, du chef de la police criminelle d'Allemagne fédérale, ancien commissaire immatriculé d'office à la SS mais ayant déserté en Suisse, en 1943, au profit des services de renseignement américains. Ainsi du refus initial de coopérer à la chasse aux criminels de guerre...

Il faudra attendre l'arrivée aux commandes d'Interpol d'un Américain et d'un Britannique, en 1984-1985, pour faire entrer les crimes contre l'humanité et le terrorisme dans le champ du droit commun et pour que le nouvel accord de siège signé avec la France rende compatible l'immunité de juridiction avec un contrôle interne agréé par le CNIL.

L'informatisation, l'archivage électronique et un système performant de télécommunication permettent aujourd'hui aux deux cent cinquante fonctionnaires du quartier général de couvrir les aspects internationaux du crime organisé. Il suffit d'un seul indice, parmi les sept mille messages traités chaque jour, pour « réveiller » l'un des fichiers informatiques de la mémoire encyclopédique d'Interpol qui s'enrichit de 12 % à 15 % par an. En trois ans, la nouvelle unité d'analyse a réduit de trois semaines à une heure le temps moyen d'une recherche, mais la force de frappe d'Interpol, ce sont les quelque mille deux cent notices signalétiques établies et diffusées chaque année à l'ensemble de ses cent soixante-dix-sept antennes nationales aux fins d'identification, d'arrestation ou de demande d'extradition des suspects recherchés ou surveillés.

Il aura donc fallu un bon demi-siècle pour mettre la lutte anticriminalité à l'heure de la mondialisation et faire de ses servants des policiers sans frontières.

Questions d'héritages

Du « vandalisme » révolutionnaire à la fondation des premiers musées, Dominique Poulot revient sur la genèse chaotique du patrimoine national

MUSÉE, NATION, PATRIMOINE 1789-1815
de Dominique Poulot.
Gallimard, coll. « Bibliothèque des histoires », 416 p., 180 F.

Dans son *Rapport sur la nécessité de supprimer les académies*, le conventionnel Grégoire proclamait, avec un rien d'arrogance : « *La nation veut avoir le génie pour créancier.* » Cette manière d'assurer le triomphe des valeurs éternelles sur l'erreur a pris, sous la Révolution et l'Empire, la forme d'un immense jeu de destruction et de construction, les deux actions participant alors d'un même mouvement : la mise en place d'un patrimoine national. Loin de se résumer à une transmission pure et simple des œuvres et des monuments du passé, l'inscription du patrimoine parmi les valeurs légitimes s'est alors effectuée comme un saisissant travail de tri. Il s'agissait de choisir, d'éliminer, de conserver, d'exposer, et cela au nom de la communauté. Revisitant le passé, la République s'est ainsi constitué une mémoire artistique et monumentale. L'héritage collectif devenu un argument de l'identité nationale, la Révolution entendait ainsi fonder l'immortalité de son propre mouvement. Sur ce processus essentiel Dominique Poulot livre une synthèse érudite très élégamment écrite. On est frappé par l'harmonieuse liaison entre la chronique des événements (la mise en place des différents musées, les accès de vandalisme, l'institutionnalisation progressive du patrimoine) et les débats d'idées et combats politiques contemporains, qui restituent toute son épaisseur au « passé » comme représentation culturelle d'une communauté.

Par leur regard nouveau porté sur la culture comme propriété de l'espèce humaine, ET leur recherche d'un espace public des arts et des savoirs (musées et bibliothèques), les Lumières proposent les premières théories et pratiques du patrimoine national.

La Révolution française, elle, exige un partage plus radical entre passé et présent, mais aussi un distinguo entre les signes du passé. Ce partage du passé, dès 1789, puis plus encore avec la chute de la monarchie (1792), se démultiplie en gestes iconoclastes : chasse aux portraits de rois de France, aux emblèmes féodaux et aux signes apparents de la religion catholique et du culte des saints. Le trait principal de cette mentalité, désignée à l'époque sous le nom de « vandalisme », est l'effroi devant les indices du passé, la conviction de leur efficacité permanente, comme s'ils étaient susceptibles de restaurer le système dont ils étaient l'illustration symbolique. Comme l'écrit Poulot, « *l'héritage s'est soudainement dégondé* ». Provoquant la peur, objet de haine et de dénonciation, il doit faire l'objet d'une destruction ou d'une ressaisie.

Détruire ou conserver. L'hésitation entre ces deux attitudes se résout par la fondation d'une institution patrimoniale spécifiquement républicaine, mais à vocation universelle : le musée. Celui-ci doit être, à la fois, un lieu de conservation des images de la République et des anciennes images de la gloire des rois et des prêtres. Mais où le regard serait comme apprivoisé. Contempler au musée un portrait royal, déplacé dans ce lieu étranger à l'histoire monarchique, permet d'y voir non plus la gloire du souverain mais une simple ou une grande « œuvre d'art ». L'imaginaire républicain est ainsi fondé sur une éducation du regard, libéré de l'affirmation en majesté de la gloire monarchique pour ne plus chercher qu'une filiation esthétique, témoin du « génie des arts » propre au patrimoine national. Le bon citoyen ne voit plus que le « progrès des arts », celui qui mène à la terre de la liberté, la République, qui accueille et sublime les œuvres héritées et les régénèrent. Ainsi le 9 thermidor an VI promène-t-on en triomphe pour la Fête des arts à Paris les chefs d'œuvre pillés par les armées françaises dans les pays conquis. Le Musée Napoléon représente l'apogée de ce projet patrimonial, « *le monument des monuments, le plus grand des trophées élevé à la plus grande de toutes les gloires* ». Exaltant ce passé, le musée veut l'offrir à une admiration universelle, qui rejaillit de l'œuvre d'art sur le système politique qui les restitue au public.

Par la généralisation et le réaménagement « démocratiques » des musées, la monarchie de Juillet précise l'idée d'un patrimoine qui se confond avec le destin d'un pays de plus en plus éclairé et moral. L'étude de Dominique Poulot s'achève sur cette étape capitale qui impose définitivement le musée républicain. Car la mémoire préservée est tenue désormais pour indispensable moins à l'affirmation d'un militantisme radical qu'à la stabilité de la nation et au renforcement de la cohésion sociale et culturelle du pays.

Antoine de Baecque

L'EDITION FRANÇAISE

● **Appel aux auteurs-illustrateurs du livre de jeunesse.** L'équipe du Centre de promotion du livre de jeunesse Seine-Saint-Denis (CPLJ) réagit aux propos du ministre délégué à la ville et à l'intégrations. Eric Raoult, invitant chacun *des cinéastes signataires de l'appel à la désobéissance civique à « venir habiter pendant un mois dans un quartier* [de Seine-Saint-Denis] *afin de mieux apprécier l'ampleur des difficultés économiques et sociales* ». Qualifiant ces propos d'« *injurieux pour ceux qui vivent et travaillent dans ce département* », les organisateurs du Salon de Montreuil proposent aux auteurs-illustrateurs d'exprimer leur protestation sous forme d'images et de textes qui formeront « *un livre blanc de toutes les couleurs* » (rens. 01-48-57-57-78).

● **Polars dans le métro.** Après les classiques à dix francs, voici les « métropolars ». Les éditions de la Voûte lancent le 4 mars des romans policiers à petit prix dans le metro parisien, par le biais de distributeurs automatiques installés dans les gares RER de La Défense, Etoile, Auber, Châtelet et Gare de Lyon. Conçus pour être lus en soixante minutes, ces « polars jetables » comprendront à la fois des nouveautés et des rééditions. Les éditions de la Voûte espèrent en vendre plusieurs milliers pendant une période test de cinq semaines.

● ***Nouvel éditeur à Lyon.*** *Une maison d'édition baptisée* La Fosse aux ours vient d'être créée à Lyon. Cette petite société dirigée par Pierre-Jean Balzan publiera de la fiction française et étrangère, au rythme initial de six titres par an. Sont déjà parus deux livres à la présentation soignée : *un premier* roman de Frédéric de Boccard intitule *Les Trimbaldiens* et un roman italien de Gaetano Carlo Ferramonti, qui avait fait l'objet d'une adaptation cinématographique par Mauro Bolognini en 1976 : *L'Héritage Ferramonti.*

● **Aubrac reprogrammé.** Dans un communiqué en date du 26 février, les éditions Albin Michel annoncent finalement pour avril la sortie du livre de Gérard Chauvy (*Le Monde* du 27 février). Pour justifier la déprogrammation d'*Aubrac* – le titre a gagné en sobriété – l'éditeur avance le souci d'« *éviter une exploitation polémique* » lors de la sortie du film de Claude Berri. Un vœu bien mal exaucé, faute d'une communication claire en amont.

De Camoens à Pessoa, et au-delà

La Maison de la poésie à Paris consacre un mois à la poésie portugaise, complétant ainsi le travail, souvent remarquable, de plusieurs éditeurs. Une occasion pour mesurer sa richesse et sa diversité

La place que la poésie occupe dans la littérature d'un pays est significative de l'esprit et de la mentalité de ce pays. Au Portugal, ce sont l'épopée puis le lyrisme qui donnent la mesure de cet esprit, dont Luis de Camoens est le plus glorieux représentant. Fêté à ce titre, héritier des traditions médiévales, l'auteur des *Lusiades* (1572) – immense poème qui chante la geste des découvreurs et qui contribue à faire de celle-ci l'instant fondateur de l'histoire et du mythe portugais–, conçut son épopée comme un chant lyrique et éleva le lyrisme à la dimension de l'universel. A l'autre extrémité de la modernité résonne le nom de Fernando Pessoa, qui repose, comme Camoens et les autres héros de la nation, aux Jeronimos à Lisbonne. Notre siècle n'avait sans doute plus les moyens ni l'énergie de réveiller l'esprit épique (1). Le lyrisme se fissurait, laissant apparaître un ciel lourd de menaces, de grands murs rugueux. La folie et le désespoir s'y dessinaient. Pessoa regarda longuement au travers de ces fissures ; s'engagea dans les labyrinthes de l'inquiétude et du soupçon.

Mais deux arbres ne font pas une forêt. Il y eut des poètes avant et après Camoens. Pessoa ne tomba pas de la dernière pluie et, s'il mourut sans enfants, ses émules furent et restent légion.

Il est rare que la poésie d'un pays devienne accessible, d'une manière un peu globale, dans une autre langue. Son histoire, ses desseins et lignes de force, ses figures, réelles ou de style..., il est en général difficile de reconstituer tout cela, une fois franchie cette frontière linguistique. Depuis plus de dix ans, éditeurs et traducteurs ont travaillé en vue de cette reconstitution.

Avant de détailler quelques-unes des récentes initiatives éditoriales, signalons la belle programmation de la Maison de la poésie à Paris qui propose, du 25 février au 24 mars, un panorama de la poésie portugaise, de Camoens, Pessoa, Mario de Sa-Carneiro et Antero de Quental à Herberto Helder, Mario Cesariny, Al Berto ou Nuno Judice. Cette série de manifestations – lectures, conférences, rencontres – est accompagnée par un choix de traductions de « cinq poètes portugais d'aujourd'hui », dans la revue *Poésie 96* (nº 65, décembre 1996). Dans la présentation de ce mois poétique, Eduardo Lourenço, l'un des meilleurs essayistes littéraires portugais actuels, souligne que les poètes de la dernière génération cherchent « *dans le rapport banal avec les choses, ou dans notre mythologie lue comme un fait divers, une façon de réenchanter le monde. Dans une tradition spontanément lyrique, idéalisante, cette poésie décidée à récupérer le charme naturel de la prose redresse à sa manière la vision, désenchantée à l'excès, de la modernité* (3). »

Les éditions de la Différence (4), Michel Chandeigne – éditeur notamment de la superbe collection « Magellane » et aussi traducteur –, les éditions Unes, Arléa, Gallimard, qui a fait entrer, avec Nuno Judice, la jeune poésie portugaise dans la collection de poche « Poésie/Gallimard »... ont largement contribué à rendre visibles la diversité et les points de convergence du lyrisme lusitanien. A lire Herberto Helder, Antonio Ramos Rosa ou Antonio Osorio, on mesurera les limites, un peu grinçantes, de ce « *réenchantement* » dont parlait Eduardo Lourenço.

L'ESCAMPETTE

Mais, parmi toutes ces excellentes initiatives, il faut distinguer le remarquable travail de la jeune maison bordelaise L'Escampette (8, rue Porte-Basse 33 000 Bordeaux), qui, sous la direction de Claude Rouquet, consacre, depuis janvier 1993, une bonne part de ses efforts à la poésie portugaise. Avec l'aide et les conseils de l'institut de la Bibliothèque nationale et du livre de Lisbonne, de l'Institut Camoens et de la Fondation Gulbenkian, L'Escampette s'est ainsi lancée dans une collection de « classiques » qui comportera quinze titres, dont une anthologie de la poésie lyrique médiévale. Huit ouvrages ont été déjà publiés – Ruy Belo, Mario Cesariny (seul vivant), Almeida Garett, Antonio Nobre, Antero de Quental, José Régio, Bernardim Ribeiro, Jorge de Sena – selon le même principe : brève présentation suivie d'une anthologie de l'oeuvre. Les textes sont présentés seulement en français, ce que l'on pourra regretter. Mais ce regret est largement compensé par la cohérence du projet et la qualité des traductions. Cette série achevée, les lecteurs non lusophones auront une vision d'ensemble de la poésie portugaise, non pas sous une forme scolaire ou encyclopédique, mais en acte.

A côté de cette collection, selon le même principe, sont également proposés des recueils des poètes des générations actuelles : Al Berto, Nuno Judice, Florbela Espanca – étonnante figure d'amoureuse et de poète du début de notre siècle – et plus récemment Vasco Graça Moura (*L'Ombre des figures*, traduit par Michelle Giudicelli, présenté par Marc Blanchet, 102 p., 99 F.) et Sophia de Mello Breyner Andresen.

La Différence avait, dans les années passées, publié quatre recueils de proses et de poèmes de cette grande figure de la littérature portugaise, qui commenca sa carrière en 1944. Traduite par Michel Chandeigne et présentée par Vasco Graça Moura, l'anthologie intitulée *La Nudité de la vie*, éditée par L'Escampette à la fin de l'année dernière (156 p., 99 F.), confirme la grande beauté d'une oeuvre toute imprégnée de culture grecque et de lumière méditerranéenne. Sans jamais céder aux facilités de la poésie engagée ou militante, sereine jusque dans la colère, Sophia – ainsi qu'on l'appelle au Portugal, avec un sentiment de respect et de familiarité – prête sa haute voix aux révoltes les plus actuelles ; ainsi ce poème sur le drame de Timor, tellement évacué des consciences : « *Timor assiégé par une muraille de silence / Plus pesante et plus épaisse que le mur / De Berlin dont on a toujours tant parlé...* »

« *Qui cherche une relation juste avec la pierre, avec l'arbre, avec le fleuve, est nécessairemnt porté, par l'esprit de vérité qui l'anime, à chercher une relation juste avec l'homme* », souligne encore le poète, avec cette voix forte qui la rend merveilleusement claire et audible.

P. K.

(1) La collection « Bouquins », chez Laffont a récemment publié une édition bilingue des *Lusiades* dans la traduction de Roger Bismuth.
(2) De nombreuses éditions, partielles ou plus complètes, de Pessoa existent en France. Signalons la récente et indispensable biographie de Robert Bréchon chez Christian Bourgois. Les éditions Méréal ont repris, sous le titre *Visage avec masques*, une anthologie de Pessoa, dans les traductions d'Armand Guibert, qui eut le mérité d'être l'un des premiers en France à faire connaître cette oeuvre (256 p., 140 F).
(3) Théâtre Molière-Maison de la poésie, 161, rue Saint-Martin, 75003 Paris, tél. 01-44-54-53-00.
(4) Un recueil de Herberto Helder, *Du monde*, traduit par Christian Mérer et Nicole Siganos, vient de paraître à La Différence (138 p., 120 F). La revue *Polyphonies*, publiée chez le même éditeur, consacre dans son numéro 20 un dossier à Helder.

Polémique thérésienne

Entre les deux grandes maisons d'édition catholiques – le Cerf et Desclée de Brouwer –, la tempête souffle à propos d'une sainte femme, Thérèse de Lisieux, dont l'Eglise catholique célébrera en septembre le centenaire de la mort. Depuis 1970, les deux maisons sont coéditrices des *Œuvres complètes* de celle qui sera bientôt docteur de l'Eglise. Tous les textes de Thérèse avaient été réunis par le Père Bernard Bro et Mgr Guy Gaucher et publiés à l'occasion du centenaire de sa naissance en 1873, constituant l' *Edition du centenaire*, l'ouvrage de référence le plus complet.

Mais pas le plus incontestable. Appartenant au petit cercle des exégètes thérésiens, le Père Jean-François Six vient de publier un livre critique, *Thérèse de Lisieux par elle-même*, promis aussi à une large diffusion à l'occasion du centenaire de sa mort. Ses éditeurs sont Grasset et... Desclée de Brouwer. Ce qui a conduit le directeur général des éditions du Cerf, Nicolas-Jean Sed, à publier un communiqué accusant son partenaire de haute trahison et à dégager sa responsabilité d'un livre écrit sans les autorisations d'usage.

Jean-François Six a réalisé un projet qu'il mûrissait depuis trente ans, depuis ce jour où, étudiant à l'Ecole pratique des hautes études, il entendit l'abbé André Combes, renvoyé de Lisieux pour avoir voulu accéder aux véritables sources de l'œuvre de Thérèse. Depuis cent ans, les textes considérés comme officiels sont ceux qu'avait réunis, un an seulement après la mort de la sainte, une autre carmélite, sœur Agnès, sous le titre *Histoire d'une âme*, devenu le best-seller de la spiritualité thérésienne. Après guerre, des hommes comme André Combes ou François de Sainte-Marie ont démontré le caractère douteux des textes produits par sœur Agnès, qui s'opposera à toute révision. « *Puisqu'ils font du bien, pourquoi les changer ?* », dira-t-elle. La légende thérésienne veut, en effet, que pendant la guerre 14-18, des deux côtés du front, soldats allemands et soldats français portaient les mêmes photos et les mêmes textes de la sainte qui, morte à vingt-quatre ans, jamais sortie de son couvent, inspira des générations de chrétiens.

C'est ce travail critique que Jean-François Six, en dépit des obstacles rencontrés, vient de publier. Sous le titre *L'Epreuve et la Grâce* (Grasset-DDB, 395 p., 146 F), un premier volume reprend les textes des dix-huit derniers mois de Thérèse, malade puis mourante. Un deuxième volume suivra au printemps sur ses premières années au carmel. Pour Jean-François Six, il ne peut pas y avoir d'« *œuvres complètes* » de Thérèse de Lisieux, mais seulement des écrits de circonstance, produits au hasard des évenements de sa vie et qu'il reclasse chronologiquement.

Mais ce livre sent un peu trop le règlement de comptes. L'auteur accuse le Cerf d'avoir pratiqué « *une sorte d'OPA* » sur les textes de Thérèse, le carmel et les auteurs patentés d'interdire toute exégèse critique. C'était assez pour ouvrir une polémique d'une violence assez rare dans le monde souvent feutré de l'édition religieuse.

Henri Tincq

A L'ETRANGER

Difficile, la vie de Penguin

Après avoir procédé à une centaine de licenciements en septembre, Penguin a dû provisionner jusqu'à 100 millions de livres sterling (900 millions de francs) pour couvrir des erreurs de comptabilité. En effet, une jeune femme cadre stressée par l'obligation de faire rentrer au plus vite de l'argent frais avait mis au point un système de réductions de prix (de l'ordre de 5 %) accordées aux clients qui payaient le plus tôt possible. Pour dissimuler le fait qu'il rentrait moins d'argent que prévu, elle avait mis au point des jeux d'écritures très élaborés. C'est à la suite de l'absorption par le groupe Pearson d'un autre éditeur, Putnam Berkley, que le pot aux roses a été découvert et la jeune femme licenciée. Les pertes sont très importantes, car tout cela durait depuis plus de six ans. Il n'est pas impossible par ailleurs que certains libraires qui payaient tôt de toute façon et n'ont donc pu « bénéficier » de ces avantages portent plainte. Beaucoup de travail peu agréable en perspective pour le nouveau directeur de Penguin, Michael Lynton, et sa chef, Marjorie Scardino, qui est à la tête du groupe Pearson depuis le début de l'année. On ne peut qu'admirer l'humour et la philosophie de Mme Scardino en lisant dans une note interne adressée à tout le personnel de Penguin : « *Ne vous en faites pas. C'est souvent comme cela quand ou utilise de nouveaux balais.* »

● **ESPAGNE : passages en revues**
Il existe en Espagne une centaine de revues culturelles qui touchent aussi bien à l'art qu'à la pensée, la littérature, l'architecture ou la musique. La plupart sont éditées par des fondations, de petites maisons d'édition indépendantes ou des associations culturelles. Dans la conjoncture actuelle, elles rencontrent de nombreuses difficultés, principalement par manque de moyens. La plupart sont soutenues financièrement par la direction du livre, qui prend des abonnements en quantité non négligeable destinés aux bibliothèques publiques ou aux différents Instituts Cervantes répartis dans le monde.

● ***ÉTATS-UNIS : Jésus, le retour***
Il y a des sujets dont on ne se lasse pas. Par exemple, Jésus. On se souvient du *Christ recrucifié*, de Nikos Kazantzakis (rebaptisé *La Dernière Tentation* après l'adaptation cinématographique de Scorsese, Plon et Pockett), et plus récemment de *L'Evangile selon Jésus-Christ* de José Saramago (Seuil) où Jésus vit maritalement avec Marie-Madeleine. Le prochain roman sur ce thème sera signé de Norman Mailer et s'intitulera *Gospel According to the Son* et sera publié par Random House, à New York.

● **GRANDE-BRETAGNE : courants d'édition**
Selon les derniers chiffres donnés par les éditeurs anglais, il y aurait eu l'an dernier 101 504 nouveaux titres publiés, ce qui représente une hausse de 6,8 % par rapport à l'année précédente. Les ouvrages économiques atteignent 4 519 nouveautés contre seulement 4 052 livres de fiction. L'informatique frappe fort, avec 2 569 ouvrages (en hausse de 21 %) contre 2 311 livres de poésie. Toutefois, si certains professeurs deviennent riches en rédigeant des manuels, la fiction reste le meilleur domaine pour devenir célèbre.

AGENDA

● **LE 28 FÉVRIER ET LE 1er MARS. A Paris,** l'IRCAM propose un colloque, de 10 heures à 19 heures, sur le thème « De la différence des arts » (Tél : 01-44-78-48-17).

● ***LE 1er MARS.* BAUDELAIRE. A Fontenay-aux-Roses,** l'ENS propose une journée d'étude, suite aux séminaires de 1994 sur les thèmes « La poésie dans la prose, Baudelaire prosateur » (rens : Centre de recherches sur la création poétique, ENS, 31, av. Lombart, 92266 Fontenay-aux-Roses, tél : 01-41-13-25-20).

● **LE 2 MARS. ISRAËL. A Paris,** l'Alliance israélite universelle organise le VIIIe Symposium sur le thème « Israël-Diaspora : mariage d'amour, mariage de raison ? » à la bibliothèque de l'Alliance israélite universelle (rens. : 45, rue La Bruyère 75009, tél : 01-42-80-35-00).

● ***LE 3 MARS. IDENTITÉ. A Paris,*** l'association l'Entre-Rives organise un colloque au Sénat, Salle Médicis, sur le thème « La quête identitaire et ses écueils » (rens. : 21, rue d'Aligre, 75012, tél : 01-46-28-05-64).

● **LE 4 ET 5 MARS. BERGOUNIOUX. A Toulouse,** deux rencontres sont organisées avec l'écrivain Pierre Bergounioux sur le thème « C'est comme de naître ». Le 4 mars, à la librairie L'Ombre blanche à 18 heures, et le 5 mars à 20 h 30, salle des thèses de l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace qui en est l'instigatrice (rens. : 10, av. Edouard-Belin, 31055 Toulouse Cedex 4, tél. : 05-62-17-81-07).

● **LE 4 MARS. MAILLET. A Paris,** l'Association des écrivains de langue française organise, à 19 h 30, un dîner-débat en présence d'Antonine Maillet, prix Goncourt 1979, autour de son dernier livre *Le Chemin Saint Jacques* (inscriptions : ADELF Michel Rigal, 14, rue Broussais, 75014).

● ***LE 6 MARS. BESTIAIRES. A Paris,*** l'équipe de recherche *La littérature au présent* et son responsable Francis Marmande consacrent une journée d'études sur le thème « Bestiaires d'écrivains », en présence notamment du peintre Rebeyrolle, à l'université Paris-VII, amphi 24, de 10 heures à 13 heures, puis de 15 heures à 18 heures.